

ÉTUDES DE CAS SUR LES PRISES DE PAROLE PUBLIQUES DE MSF

VIOLENCES DU NOUVEAU RÉGIME RWANDAIS 1994-1995

LAURENCE BINET

ÉTUDES DE CAS SUR LES PRISES DE PAROLE PUBLIQUES DE MSF

VIOLENCES DU
NOUVEAU RÉGIME
RWANDAIS
1994-1995

**DANS LA MÊME COLLECTION,
ÉTUDES DE CAS SUR LES PRISES DE PAROLE PUBLIQUES DE MSF**

Camps de réfugiés salvadoriens au Honduras 1988

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [octobre 2003]

Génocide des Rwandais tutsis 1994

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [octobre 2003]

Camps de réfugiés rwandais au Zaïre et en Tanzanie 1994-1995

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [octobre 2003]

Traque et massacres des réfugiés rwandais au Zaïre - Congo 1996-1997

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [août 2004]

Famine et transferts forcés de populations en Éthiopie 1984-1986

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [janvier 2005]

Violence contre les Kosovars albanais, intervention de l'OTAN 1998-1999

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [septembre 2006]

MSF et la Corée du Nord 1995-1998

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [janvier 2008]

Crimes de guerre et politiques de terreur en Tchétchénie 1994-2004

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [juin 2010]

Somalie 1991-1993 : guerre civile, alerte à la famine et intervention « militaro-humanitaire » de l'ONU

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [octobre 2013]

MSF et Srebrenica 1993-2003

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [juillet 2015]

MSF et la guerre en ex Yougoslavie 1991-2003

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [décembre 2015]

MSF et les Rohingya 1992-2014

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [novembre 2020]

MSF et le Darfour 2003-2009

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [septembre 2024]

Comité éditorial : Laurence Binet, Jean-Marc Biquet, Françoise Bouchet-Saulnier, Michiel Hofman, Fiona Terry, Rafa Vilasanjuan - **Directrice d'études/Auteure :** Laurence Binet - **Traduction en français :** Laurence Binet - **Conception graphique/mise en page :** fgraphite

Remerciements à Rony Brauman et Marc Le Pape pour leurs conseils.

Projet du Conseil international de Médecins Sans Frontières

<https://www.msf.org/speakingout>

AVANT-PROPOS

Les « Études de cas sur les prises de parole publiques de Médecins Sans Frontières » ont pour origine le souhait exprimé par le Conseil international du mouvement MSF, à la fin des années 1990, de mettre à disposition des membres du mouvement un document sur le « témoignage ».

Le document souhaité devait être simple et accessible à tous et servir de référence aux membres de l'organisation pour comprendre et se réapproprier sa culture de prise de parole publique.

Il ne devait pas prendre la forme d'un manuel idéologique ou technique (*guidelines*), le témoignage ne se limitant pas à l'application mécanique de préceptes et de procédures, mais impliquant la compréhension des dilemmes inhérents à l'action humanitaire.

Le projet a été confié par le Conseil international à une directrice d'études, qui travaille avec un comité de pilotage et éditorial. Chacun des membres de ce comité a été choisi par le Conseil international (désormais IB) ou co-opté pour son expérience et ses compétences et siège *intuitu personae*, indépendamment de son entité MSF d'origine.

Le comité éditorial privilégie l'étude des prises de parole publiques de MSF comportant un dilemme, donc une prise de risque. Il propose les cas à étudier au Conseil international, qui fait le choix final.

La source principale d'information de ces études réside dans la mémoire écrite et orale de MSF. Celle-ci est restituée via la recherche de documents datant de l'époque traitée et la conduite d'entretiens avec les protagonistes des événements sélectionnés.

Les personnes interviewées présentent leur récit des événements et leur appréciation sur la manière dont Médecins Sans Frontières a réagi. Elles s'expriment dans la langue de leur choix, avec l'appui d'un traducteur si nécessaire. Les entretiens sont enregistrés puis transcrits.

Les documents sont exhumés des archives des différentes entités impliquées et, dans la mesure du possible, dans celles des médias.

Ces travaux de recherche sont soumis à des contraintes d'ordre éthique, pratique et financier : localisation et volonté des interviewés de s'exprimer, existence, qualité et accessibilité des documents d'archives.

Le montage principal, qui présente les faits dans un ordre chronologique, est composé d'extraits de documents et d'entretiens, reliés entre eux par de courts textes de liaison ou d'introduction. Les extraits de documents sont privilégiés pour établir les faits. À défaut, les entretiens sont parfois amenés à jouer ce rôle. Ils apportent également un éclairage de la part des protagonistes sur leur vécu et leur analyse personnels des événements.

Cette méthodologie permet de reconstituer les faits et de restituer les débats et les dilemmes rencontrés, sans imposer de conclusion définitive sur la qualité des décisions prises.

Le texte-montage principal est précédé d'une ou de plusieurs cartes, de la liste des abréviations utilisées et de celle des personnes interviewées.

Un résumé de l'étude présente le contexte des prises de parole publiques concernées et les principaux dilemmes auxquels elles ont tenté de répondre.

Une chronologie détaillée resitue les actions et prises de parole de MSF dans l'actualité régionale et internationale de l'époque. Destinée à aider le lecteur à se repérer, elle ne prétend pas représenter une référence universitaire.

Chaque étude de cas est disponible en français et en anglais.

Ces études de cas ont une vocation essentiellement pédagogique. Certaines d'entre elles servent désormais de base à des podcasts et des modules de formation et l'accès à l'ensemble de ce matériel est ouvert au public sur le site internet www.msf.org/fr/speakingout/accueil.

Bonne lecture !

Le comité éditorial.
2026

SOMMAIRE

Personnes interviewées et leur fonction au moment des événements	6
Acronymes et abréviations	8
Carte	10
Résumé	12
Violences du nouveau régime Rwandais 1994-1995	15
I. Violence contre les populations déplacées	15
II. L'enfer des prisons	85
III. Les massacres de Kibeho	102
IV. Nettoyages post-massacres, enquêtes et rapports	133
V. Publication du « diagnostic sur l'état de santé des détenus de la prison de Gitarama »	181
V. Expulsion de MSF France et MSF Suisse	193
Épilogue	213
Chronologie des événements 1994-2008	215

PERSONNES INTERVIEWÉES ET LEUR FONCTION AU MOMENT DES ÉVÉNEMENTS

(Interviews menées en 2000 et 2002)

Dr Philippe Biberson

MSF France, président du conseil d'administration

Samantha Bolton

MSF international, chargée de communication en Afrique de l'Est

Françoise Bouchet-Saulnier

MSF France, responsable juridique

Dr Dominique Boutriau

MSF Belgique, responsable des programmes au Rwanda

Dr Jean-Hervé Bradol

MSF France, responsable des programmes au Rwanda

Dr Eric Goemaere

MSF Belgique, directeur général

Dr [...]

MSF Belgique, responsable de programme puis directeur des opérations

Anne Guibert

MSF France, chargée de communication

Dr Pierre Harzé

MSF Belgique, directeur de la communication jusqu'en novembre 1994

Dr Barbara Kerstiens

MSF Belgique, coordinatrice au Rwanda, septembre 1994 - mars 1995

[...]

MSF Belgique, coordinateur, Byumba et Bugesera (Rwanda), mai 1994 - septembre 1994

[...]

MSF France, cellule urgence puis coordinateur au Rwanda, mars 1995 - septembre 1995

Dr Didier Laureillard

MSF France, médecin à Gikongoro, Rwanda, décembre 1994 - mai 1995

Dr Jacques de Milliano

MSF Hollande, directeur général

Catherine Quillet

MSF France, coordinatrice de terrain, Gikongoro, Rwanda, novembre 1994 - mai 1995

Nicolas de Torrenté

MSF France, coordinateur au Rwanda, août 1994 - mars 1995

Wouter Van Empelen

MSF Hollande, responsable de programme

Dr Arnaud Veisse

MSF France, médecin, hôpital de Kabgayi (Rwanda), septembre 1994 - juin 1995

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ACF	Action contre la faim
AFP	Agence France Presse
APR	Armée patriotique rwandaise
AI	Amnesty International
CEE	Communauté économique européenne
CHK	Centre hospitalier de Kigali
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
DHA	Département des affaires humanitaires (des Nations unies)
FAR	Forces armées rwandaises
FIDH	Fédération internationale des ligues des droits de l'homme
FPR	Front patriotique rwandais
HRWA	Human Rights Watch
MDM	Médecins du Monde
MILOBS	Observateurs militaires (des Nations unies)
MINIREHAB	Ministère de la Rehabilitation (Rwanda)
MINISANTÉ	Ministère de la Santé (Rwanda)
MINIREISO	Ministère de la Réhabilitation et de l'Intégration Sociale (Rwanda)
MINUAR	Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (UNAMIR)
RCN	Réseau des citoyens au Rwanda (Rwanda Citizen Network)
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
UNREO	Bureau des Nations unies pour l'assistance d'urgence au Rwanda (United Nations Rwanda Emergency Office)
OIM	Organisation internationale des migrations
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OUA	Organisation de l'Unité africaine
PAM	Programme alimentaire mondial
SCF	Save the Children Fund
Sitrep	Rapport de situation, rédigé par l'équipe de terrain ou par le responsable de programme.
UE	Union européenne

(UN) HCR

Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

ZHS

Zone humanitaire sûre (dite zone Turquoise)



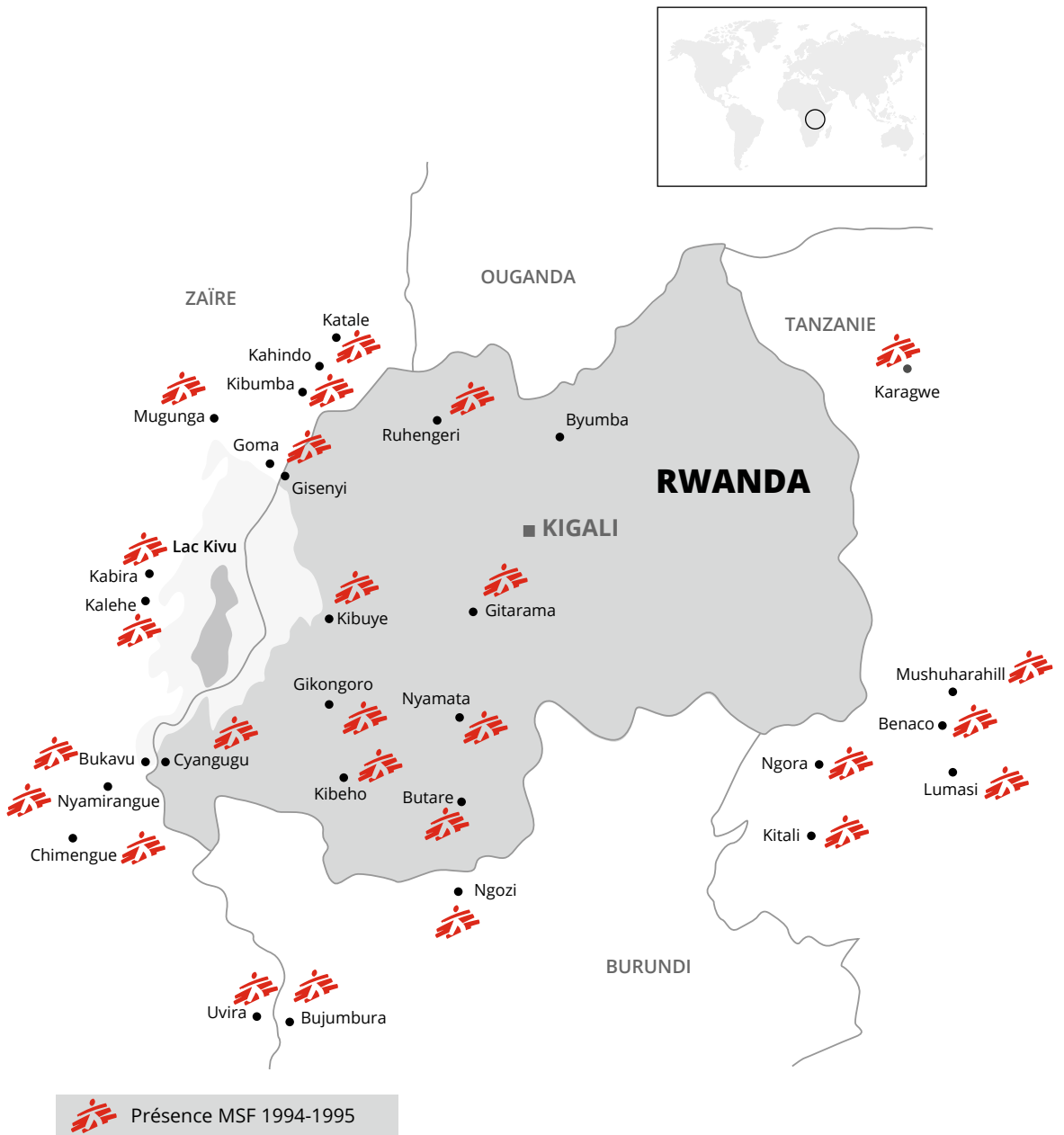
Extrait des archives
de MSF ou d'articles
de presse.



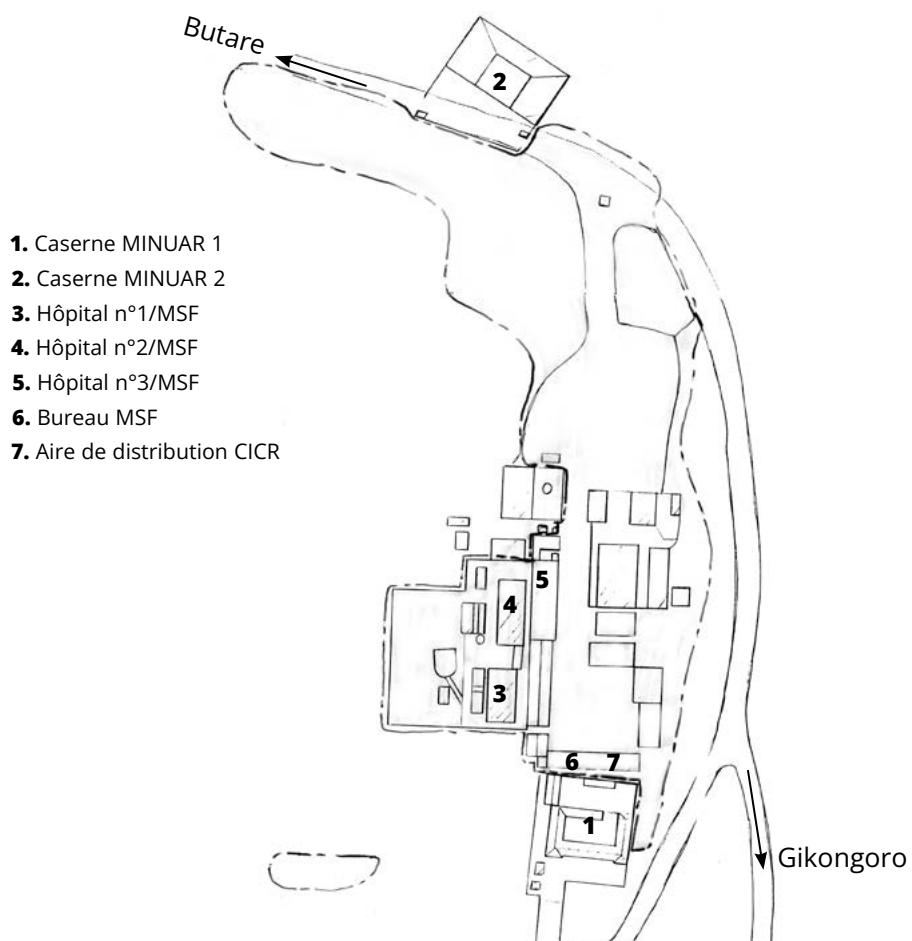
Extrait d'entretiens menés
en 2000 et/ou 2002 avec
des acteurs et/ou témoins
des événements.



Retrouvez la vidéo en
cliquant sur le numéro
correspondant dans
la liste de référence.



Centre du camp de Kibeho



RÉSUMÉ

Le 6 avril 1994, l'avion du président du Rwanda est abattu à son arrivée à Kigali. Dans les jours qui suivent l'attentat, les premières tueries de Tutsis se produisent. Simultanément, les leaders du Front patriotique rwandais (FPR), mouvement d'opposition organisé par les exilés tutsis, déclenchent une offensive militaire au Rwanda et s'emparent du pouvoir à Kigali dans les premiers jours de juillet.

D'avril à juillet 1994, entre 500 000 et un million de Rwandais tutsis sont victimes d'une extermination systématique perpétrée par des miliciens encadrés par les Forces armées rwandaises (FAR). Ce génocide est l'aboutissement de stratégies anciennes menées par des groupes politico-militaires extrémistes qui ont excité les ressentiments ethniques contre la minorité tutsie. À la même époque, un très grand nombre de Rwandais hutus, opposés aux massacres, ont été tués par les mêmes criminels.

Fuyant l'avancée du FPR, les auteurs du génocide entraînent avec eux des centaines de milliers de Rwandais, sous la menace et influencés par leur propagande.

Au mois de mai, une première vague de Hutus se réfugie en Tanzanie. En juin, une deuxième vague se replie dans la « zone humanitaire sûre » créée dans le sud-ouest du Rwanda par l'armée française, dans le cadre de l'opération Turquoise (23 juin - 21 août), puis se réfugient au Zaïre. Les leaders installent un contrôle totalitaire sur les camps de réfugiés dont ils se servent comme base arrière, affirmant leur intention de retourner achever le génocide au Rwanda.

Au Rwanda, dès l'arrivée du FPR au pouvoir, les équipes de Médecins Sans Frontières sont témoins des exactions et brutalités commises par l'administration et les forces armées du nouveau régime contre les populations déplacées et contre les dizaines de milliers de détenus entassés dans des prisons mouroirs, en attente de procès hypothéqués par la paralysie du système judiciaire. Dans les mois qui suivent, ces violences se multiplient, et les rumeurs sur le comportement meurtrier du nouveau régime sont confirmées par différents rapports produits par des organisations de défense des droits humains.

En avril 1995, une équipe de Médecins Sans Frontières assiste au massacre délibéré par l'armée rwandaise de plus de 4 000 personnes déplacées dans le camp de Kibeho, dans le sud-ouest du Rwanda. Médecins Sans Frontières prend la parole publiquement, pour dénoncer ce massacre. Cette prise de parole est suivie de la publication d'un rapport basé sur les témoignages de son personnel. Ce document confirme l'ampleur du massacre alors que celui de la commission internationale chargée de l'enquête la minimise.

Médecins Sans Frontières prend de nouveau la parole publiquement en juillet 1995, pour dénoncer les conditions inhumaines dans lesquelles sont maintenus les détenus de la prison de Gitarama et demander leur amélioration. Cette prise de position est étayée par un recueil de données médicales réalisé par le personnel de MSF.

En décembre 1995, la section française de MSF est expulsée du Rwanda. Cette expulsion est considérée par l'ensemble du mouvement MSF comme un règlement de compte de la part du gouvernement rwandais contre la section initiatrice des prises de parole publiques, ses équipes ayant été témoins directs des exactions dénoncées.

QUESTIONNEMENTS ET DILEMMES

Au cours de cette période, les choix de MSF en matière d'opérations, de plaidoyer et de prise de parole ont fait l'objet de controverses, de dilemmes et de questionnements :

- ▶ Est-il acceptable que Médecins Sans Frontières – qui a dénoncé l'emprise des auteurs du génocide sur les réfugiés rwandais dans les camps du Zaïre et de Tanzanie – encourage le retour au Rwanda de ces réfugiés, étant donné l'insécurité qui règne dans le pays ? Est-il de la responsabilité de Médecins Sans Frontières de prévenir les réfugiés des dangers qui les attendent au Rwanda ?
- ▶ Est-il possible que Médecins Sans Frontières – après avoir lancé un appel à une intervention armée internationale pour mettre fin au génocide – critique le régime qui a effectivement mis fin à ce génocide, au risque d'être accusée de prendre le parti de ses auteurs et de se ranger du côté des négationnistes ?
- ▶ Est-il acceptable que Médecins Sans Frontières garde le silence afin de pouvoir continuer à soigner des détenus qui mourront, une fois revenus dans l'enfer des prisons ?

Pour citer ce contenu:

Laurence Binet, « Violences du nouveau régime rwandais 1994-1995 », Avril 2014, URL :

<https://www.msf.org/fr/speakingout/violences-du-nouveau-r%C3%A9gime-rwandais-1994-1995>

VIOLENCES DU NOUVEAU RÉGIME RWANDAIS

1994-1995

Du début du mois d'avril à la mi-juillet 1994, entre 500 000 et un million de Rwandais tutsis et hutus opposés aux massacres sont exterminés. Ce génocide, planifié et organisé par des extrémistes proches et membres du régime en place, est exécuté par des miliciens recrutés parmi les simples citoyens rwandais, encadrés par les Forces armées rwandaises (FAR).

De son côté, depuis 1987, le Front patriotique rwandais (FPR), une organisation rebelle basée en Ouganda, dirigée par les exilés tutsis, mène une guerre de conquête du territoire du Rwanda. Dès le début du génocide, ses troupes développent leur offensive au Rwanda à partir du nord et de Kigali où se trouve stationné un bataillon de 600 de ses soldats, dans le cadre des accords de paix d'Arusha¹. Le FPR conquiert rapidement des territoires face aux Forces armées rwandaises pourtant plus nombreuses et mieux équipées et prend le contrôle de Kigali le 4 juillet 1994, mettant effectivement fin au génocide.

I. VIOLENCE CONTRE LES POPULATIONS DÉPLACÉES

Au mois de mai 1994, deux organisations internationales de défense des droits humains, Human Rights Watch Africa puis Amnesty International, publient des rapports sur le génocide en cours, dans lesquels elles évoquent également les « abus du Front patriotique rwandais » (HRWA) et les « homicides délibérés et arbitraires perpétrés par le FPR et ses partisans » (AI). Toutes deux soulignent néanmoins « qu'ils n'ont pas la même ampleur que ceux signalés plus haut » (AI), « qu'il n'y a pas de preuve crédible que le FPR se soit engagé dans aucun massacre de population civile de grande ampleur, bien qu'il existe des rapports sur des abus moins systématiques » (HRWA).

1. Les accords de paix d'Arusha, signés le 4 août 1993 entre le FPR et le gouvernement rwandais, prévoyaient un cessez-le-feu, un gouvernement de transition, la fusion des deux armées et l'établissement d'une « zone libre d'armes » à Kigali.



« Génocide au Rwanda – avril-mai 1994 », **Rapport Human Rights Watch Africa**, 1^{er} mai 1994 (en anglais).

Extrait :

Les abus commis par le Front patriotique rwandais

Après une enquête fouillée auprès de sources fiables, rwandaises et étrangères, représentant le clergé, le personnel des ONG et des journalistes, Human Rights Watch Africa a conclu qu'il n'y avait pour l'instant aucune preuve crédible que le FPR se soit engagé dans aucun massacre de population civile de grande ampleur, bien qu'il existe des rapports sur des abus moins systématiques.

[...] Selon des sources religieuses, des réfugiés dans un camp en Ouganda racontent que le FPR a tué des civils à Rwantanga, à sept kilomètres de la frontière ougandaise, et à Nyambwesongezey, dans la préfecture de Byumba. Un témoin de Rwantanga, une femme arrivée sérieusement battue, a raconté que des soldats du FPR avaient frappé sa fille de 12 ans à mort avec leurs crosses de fusils. Un autre témoin raconte que son épouse et ses enfants ont été tués par le FPR quand les soldats ont attaqué des gens qu'ils avaient convoqués à une réunion.

Un journal publié en Ouganda fin avril raconte que les soldats du FPR ont ligoté un homme suspecté d'être un leader local des milices Interahamwe et l'ont remis entre les mains d'une foule en colère qui l'a lynché. L'histoire était illustrée par une photographie de la victime présumée. D'autres sources fiables ont dit à Human Rights Watch Africa qu'ils avaient vu des soldats du FPR exécuter des civils qui s'étaient avérés être des leaders de milices.



« Rwanda : massacres dans tout le pays (avril-mai 1994) » **Rapport Amnesty International**, Londres, 23 mai 1994 (en français - en anglais).

Extrait :

Les homicides délibérés et arbitraires perpétrés par le FPR et ses partisans.

Outre les massacres commis par les soldats, la milice et d'autres personnes dans les zones théoriquement sous contrôle gouvernemental, Amnesty International a reçu des informations faisant état d'homicides délibérés et arbitraires sur la personne de partisans du gouvernement dans les régions aux mains du FPR. Ces homicides, imputés aux combattants du FPR et à des civils, n'ont toutefois pas la même ampleur que ceux évoqués [du génocide]. [...] Des informations parvenues pour la plupart la semaine dernière faisaient état d'homicides délibérés et arbitraires commis par les combattants du FPR depuis le 6 avril. Vers le milieu du mois d'avril 1994, un nombre non précisé de membres présumés d'Interahamwe ont été capturés par le FPR et ligotés selon la méthode connue en Ouganda sous le nom de *kandoya* ou des « trois liens », les bras de la victime étant attachés dans le dos au-dessus des coudes. L'un des prisonniers [...] a été tué à coups de pied dans la tête et dans la poitrine. Il serait mort alors qu'il suppliait qu'on l'épargne. [...] L'un des chefs du FPR aurait déclaré à la presse en avril 1994 que les combattants de son organisation tuaient les miliciens d'Interahamwe dès qu'ils en rencontraient un. Amnesty International s'inquiète de ce qu'une telle déclaration, émanant d'un haut responsable du FPR, semble indiquer que des prisonniers et des miliciens ont pu être exécutés par cette organisation en violation des principes élémentaires du droit humanitaire.

Début juin 1994, MSF Belgique annonce à la presse l'ouverture de programmes à Nyamata, dans la région du Bugesera (sud-ouest) et à Kigali, et rappelle sa présence depuis plusieurs semaines dans les camps de déplacés de Gitare et de Byumba, dans le nord du Rwanda.



« MSF entame une mission à Nyamata, au Bugesera » **Communiqué de presse** MSF Belgique, 3 juin 1994 (en français).

Extrait :

À partir de ce jour, une équipe de trois personnes (un médecin, une infirmière et un logisticien/sanitaire) s'installe à Nyamata, au Bugesera. Elle apportera des soins aux 100 patients de l'hôpital dont 50 sont des blessés de guerre. L'hôpital a été installé dans un orphelinat hébergeant également 300 enfants. À partir de lundi, l'équipe évaluera les besoins des déplacés dispersés dans la région et se chargera de les approvisionner. Selon notre équipe, cette assistance concerne environ 20 000 personnes.



« Médecins Sans Frontières envoie une équipe en renfort à Kigali » **Communiqué de presse** MSF Belgique, 7 juin 1994 (en français).

Extrait :

Médecins Sans Frontières envoie ce jour, depuis Nairobi, une équipe médicale et chirurgicale composée de six personnes en renfort vers Kigali, la capitale rwandaise. Celle-ci viendra en aide aux populations civiles, dressera des postes de santé dans quatre camps de Kigali et veillera à l'approvisionnement en eau, en équipement sanitaire et à la vaccination contre la rougeole. De plus, un fret contenant 8 tonnes de matériel d'aide destiné à Kigali s'envole de Schiphol.



Quand les Rwandais sont venus d'Ouganda pour reprendre le pouvoir, ils ne sont pas allés directement à Kigali. Ils ont fait un détour qui a longé la frontière burundaise, remonté vers Butare. De là, ils sont passés sur la capitale. J'avais déjà fait une petite mission exploratoire au Burundi pour voir si c'était possible de passer la frontière. On avait déjà pris un certain nombre de contacts et dès qu'on a su que cette zone-là était sous contrôle des Rwandais, on a envoyé une mission. On était trois ou quatre personnes. On a suivi la conquête. On était aux premières loges pour voir ce qu'il s'était passé et on était très choqués.

Dr Pierre Harzé, MSF Belgique, directeur de la communication jusqu'en novembre 1994 (en français).

Dès mai-juin 1994, les équipes de MSF Belgique sont confrontées au comportement violent et arbitraire des représentants du nouveau régime rwandais. Dans le nord du pays, une des premières régions reprises par l'armée du FPR, l'équipe de Byumba s'aperçoit que les populations locales sont chassées de leurs maisons et entassées dans des camps, tandis que leurs habitations sont occupées par les élites du nouveau régime.



« Crise rwandaise – **Sitrep** 28 juin-3 juillet 1994 » équipe MSF Belgique au Rwanda (en français).

Extrait :

De plus en plus de questions sont soulevées concernant la situation des populations en zone FPR [...]

- La pression exercée sur les populations par le FPR est de plus en plus évidente ; les populations ont peur ; notre personnel local lui-même est soumis à de fortes pressions
- Des déplacés du camp de Kinali signalent que des déplacés hutus ont été mis à l'écart par [des soldats du] FPR qui les ont ensuite battus à mort
- Des disparitions multiples sont signalées
- Les populations sont obligées de travailler sans salaire dans le cadre des différentes activités du FPR qui souhaite avoir la direction de toute activité dans la région sous contrôle
- Les équipes parlent de régime « *communist like* » pour ne reprendre que leurs termes les plus doux. Certes MSF devra se positionner dans les jours à venir sur ces problèmes ; mais il est aussi clair que MSF a une position de témoin privilégié, se trouvant la seule organisation avec le CICR dans cette région.



« Résumé des incidents avec le FPR » **Rapport** interne du coordinateur de MSF Belgique au Rwanda, 9 juillet 1994 (en anglais).

Extrait :

Kinazi : une femme déplacée a raconté à Roger Job [un photographe en mission pour MSF] que deux capitaines, [D] et [Z], sont arrivés au camp avec une solide escorte armée. Ils ont sélectionné un groupe de « personnes indésirables » et ont ordonné au reste de la population du camp de les lapider à mort. La femme a assisté à toute la scène. Elle est diplômée de l'université. Elle a été envoyée ici « pour apprendre à cultiver la terre ».



Lors de ma première visite à Byumba, l'équipe de MSF est occupée à donner des soins dans des camps de déplacés. Ce sont tous des paysans hutus de la région. Je me dis : « Des camps de déplacés en zone libérée ? Qu'est-ce que c'est que cette histoire ? » Le coordinateur m'annonce :

- *Ils nous ont demandé de construire des écoles parce que l'instruction des enfants, c'est important.*
- *Mais il y a déjà des écoles ici, à Byumba !*
- *Oui, mais ils disent qu'il faudrait des écoles dans les camps.*

L'image que j'ai de ces camps est choquante par rapport à celle qu'on peut se faire de « libérateurs ». Leur stratégie consiste à rassembler tout le monde dans les camps, à les passer en revue un par un et à leur faire un lavage de cerveau. Visiblement, ils ont l'intention de faire perdurer ces camps, puisqu'ils nous demandent d'y construire des écoles. J'ai un entretien avec le docteur [E], le responsable de la santé, qui est encore à Byumba. Formé à Lille, en France, ce chirurgien parle un français absolument châtié. Mais à cette époque, au Rwanda, il est interdit de parler français. Donc on parle ensemble un anglais « de cuisine ». Il a du mal à articuler les mots. C'est un entretien difficile parce que nous sommes venus lui dire : « Dans le cadre d'une logique militaire, nous pouvons éventuellement comprendre l'existence des camps de déplacés, mais dans le cadre d'une logique humanitaire, il nous est totalement impossible de les comprendre. Nous allons donc réduire notre présence au minimum et dans une semaine nous allons nous retirer... » Je lui dis tout ça en anglais. Il commence à essayer

de me contrecarrer. À un moment il s'énerve et se met à parler dans un français tout à fait courant. Je lui avais mis une pression. Il était coincé par ses autorités hiérarchiques. Finalement, ils ont fermé ces camps de déplacés à peu près au moment où nous partions [août 1994].

Dr Eric Goemaere, MSF Belgique, directeur général (en français)



À Byumba, le FPR avait évacué une zone pour installer les Tutsis qui avaient été libérés à Kigali de l'hôtel des Mille Collines où ils s'étaient réfugiés. Ils les amenaient en camion. À l'évidence, cette zone devenait le nouveau lieu de villégiature pour les élites. Et ils voulaient y concentrer tous les services. Cela nous posait un problème parce qu'il y avait de grands camps de déplacés, des gens qui avaient été chassés de leurs maisons puis sélectionnés. On ne savait pas exactement ce qu'il se passait, mais c'était une tactique assez proche de celle utilisée par les Khmers rouges : faire sortir les gens, sélectionner puis éliminer les indésirables. Ils n'avaient pas d'intérêt à faciliter le travail de MSF dans ces camps parce que le sort de ces gens ne les intéressait pas. C'étaient des paysans. Les gens qui étaient étiquetés « nouveaux ministres », « nouveaux maires », l'élite tutsie, étaient envoyés à Byumba. On leur donnait les belles maisons. Peu à peu, l'évidence s'est imposée : aux yeux des autorités, MSF devait leur prodiguer des soins médicaux. Au début on soignait les blessés qui arrivaient à l'hôpital. Ensuite on s'est mis à traiter les blessures. Puis, petit à petit, on est entré dans les soins de santé et puis il est devenu clair qu'il y avait une distinction entre l'élite et les gens ordinaires. Dans les camps, les autorités nous ont tendu des pièges. Après mon arrivée, ils ont donné la charge des deux ou trois camps les plus importants à une ONG africaine qui travaillait à partir de l'Ouganda. On avait du personnel local compétent sur place, la logistique fonctionnait bien et pourtant, sans aucune négociation, ils ont confié les camps à cette association dont le personnel n'est jamais revenu. Soit parce qu'ils n'étaient pas autorisés à revenir soit parce qu'ils n'étaient pas capables de gérer ces camps. J'ai protesté fermement parce que ce n'était pas dans l'intérêt des patients. Ça été leur première manœuvre pour nous expulser de la région. Il était évident que nous n'allions pas soutenir ce qui était en train de se passer. Puis nous avons découvert des camps dans les plantations de café où se trouvaient les personnes considérées comme indésirables. Des gens qui étaient soumis au travail forcé, qu'on déplaçait sans cesse.

[...], MSF Belgique, coordinateur, Byumba et Bugesera (Rwanda), mai-septembre 1994
(en anglais).

L'équipe de MSF Belgique est témoin de disparitions, arrestations sommaires et exécutions.



Sitrep n° 2 – Confidentiel – Coordinateur de MSF Belgique au Rwanda au responsable de programme MSF Belgique, 17 juin 1994, transmis ensuite aux bases MSF au Rwanda, en Ouganda, au Burundi et au Kenya et à MSF France, MSF Hollande, MSF Espagne, MSF Suisse, MSF Luxembourg (en anglais).

Extrait :

L'ancien directeur de l'hôpital de Byumba, le docteur Canissius, a été exécuté ainsi que sa femme et ses trois enfants, il y a deux semaines environ. On les a accusés d'être des

Interahamwe. D'autres personnes ont été intimidées par le FPR. Nous allons surveiller la situation de près, mais nous ne sommes pas en mesure d'y remédier. Les gens se plaignent du contrôle étroit que leur impose le FPR [...] Il y a eu plusieurs incidents entre le personnel de MSF Belgique et les escortes du FPR concernant l'éthique médicale, la liberté de circulation dans les camps, le harcèlement physique d'une jeune fille dans l'hôpital, etc. L'atmosphère de travail reste stressante.



« Résumé des incidents avec le FPR » **Rapport** interne du coordinateur de MSF Belgique au Rwanda, 9 juillet 1994 (en anglais).

Extrait :

Le docteur [EL], chirurgien à l'hôpital de Byumba, soutenu par MSF Belgique, a reçu régulièrement des avertissements et des intimidations de la part du FPR. Il a peur mais refuse de parler, car il craint d'être en danger s'il confie ses problèmes à un Blanc. Il semble qu'il ait été membre du groupe d'opposition déjà mentionné. [...]

Un infirmier m'a rapporté ses découvertes sur toutes les « irrégularités » qui se produisent dans la région de Byumba. Il m'a parlé des interrogatoires de patients sous la menace d'une arme, l'infiltration permanente de membres des services de sécurité du FPR armés pour ce type d'activités dans l'hôpital la nuit et la disparition d'au moins deux patients. Il sait aussi qu'une infirmière qui a travaillé pour nous depuis le début a disparu à la fin mai.



À l'hôpital de Nyanza, la sécurité est aussi devenue un problème clé. Ils enlevaient les patients des salles postopératoires. Ils ont amené un homme avec la gorge tranchée en disant qu'il s'agissait d'une tentative de suicide. Un infirmier m'a raconté qu'ils entraient dans l'hôpital dès que le personnel MSF était parti. Ils allaient vers les lits des gens qui ne leur inspiraient pas confiance et disaient : « Dès que tu seras sorti de cet hôpital et que tu ne seras plus sous ce drapeau, on va s'occuper de toi. » Des patients ont été assassinés, ainsi qu'une infirmière, d'autres ont disparu, on ne les a jamais revus. Par hasard, un médecin, revenu à l'hôpital de façon impromptue pour l'accouchement d'une patiente, a vu quatre soldats menacer et frapper des patients. Ils menaçaient le personnel.

*[...], MSF Belgique, coordinateur Byumba et Bugesera (Rwanda), mai-septembre 1994
(en anglais).*

L'équipe de MSF Belgique finit par se poser des questions sur la fiabilité de ses moyens de communication avec le siège, qui tombent régulièrement en panne.



Je leur ai envoyé des télex par standard C, mais étrangement l'appareil est tombé en panne. Puis mon standard M est aussi tombé en panne. J'ai reçu un standard A qui a marché une journée, puis on m'a envoyé un autre standard M et je crois qu'il a fonctionné pendant six semaines. C'était très étrange parce que les autres téléphones fonctionnaient. À la fin, on utilisait le téléphone satellite du CICR. J'avais l'impression que ce n'était pas une coïncidence, que la machine elle-même fonctionnait mais que la communication par satellite était sans cesse interrompue. Donc, ou bien on ne pouvait pas localiser le satellite, ou bien le satellite n'acceptait pas la communication, ou bien on ne pouvait pas appeler la

station terrestre. Je pense que quelqu'un manipulait tout cela. Il n'y avait que trois organisations de secours médical. Certaines avaient des problèmes. Mais nous étions celle qui s'exprimait le plus publiquement.

[...], MSF Belgique, coordinateur Byumba et Bugesera (Rwanda), mai-septembre 1994
(en anglais).

A cela s'ajoute la question des escortes armées imposées par le FPR lors des déplacements des équipes humanitaires.



Des femmes soldats qui nous escortaient avaient posé leurs sacs dans l'espace situé au milieu de la voiture, à côté du chauffeur. Quand nous sommes arrivés à Kigali, elles ont sauté de la voiture pour aller saluer quelqu'un et nous avons touché les sacs : ils contenaient tous des grenades. Ayant réalisé que nous n'acceptions pas les fusils dans les voitures, ils étaient armés de grenades, qu'ils portaient à même le corps ou dans les poches. Au point que j'ai refusé le garde armé qui nous était imposé pour le voyage de retour de Claude Briade [réalisateur] et Roger Job [photographe]. C'était ce garde, dont j'ai déjà parlé dans un rapport, qui intimidait et battait les membres du personnel. Il avait une grenade parce qu'il voulait être prêt pour la partie dangereuse de la route. Claude lui a demandé de jeter la grenade par la fenêtre, sinon il le jetait lui-même par la fenêtre avec la grenade. Finalement, Claude a pris lui-même la grenade et l'a jetée dehors.

[...], MSF Belgique, coordinateur Byumba et Bugesera (Rwanda), mai-septembre 1994
(en anglais).

Les employés de MSF Belgique sont eux-mêmes soumis en permanence à des intimidations personnelles insidieuses.



Ils ont dit que j'étais le numéro un sur leur liste, que je déformais la réalité du Rwanda devant le reste du monde. Ils faisaient peser une très forte pression, une forme d'intimidation très personnalisée, très subtile, laissant traîner de multiples indices montrant que vous étiez vulnérables. Ils savaient qu'il leur suffisait de me laisser entendre qu'ils étaient au courant de ce que je disais pour que je comprenne que j'étais en danger. Alors ils disaient : « Vous devez vous rendre compte, Monsieur, que Byumba est situé à 100 000 mètres au-dessus du niveau de la mer et que si vos freins lâchent sur la route, vous pouvez être victime d'un terrible accident. » Ma voiture était garée dehors, n'importe qui pouvait la bricoler et personne n'en saurait rien. Ensuite ils ont remplacé l'administrateur au bureau. Puis je me suis aperçu que mes dossiers, qui contenaient ce genre de rapport, en anglais, étaient lus, donc qu'ils savaient ce que je pensais du FPR. J'ai pensé qu'il valait mieux les brûler. Et je me suis retrouvé au milieu de la cour avec une quinzaine de personnes autour de moi, qui murmuraient : « Il brûle des dossiers, il a quelque chose à cacher. » Ensuite j'ai eu droit à des questions : « Pourquoi tu brûles ces choses ? etc. » Entre-temps, le docteur Canissius avait été exécuté. Il était très critique vis-à-vis de la manière dont le FPR gérait les secours. Il voulait avoir plus de liberté pour aider les organisations à mettre en place les programmes d'aide médicale. Mais il était trop critique et on lui avait dit : « Canissius, tu devrais faire attention !

Étant hutu, tu ne peux pas juste t'asseoir et dire ce que tu as à dire. Sois prudent... » Puis quelqu'un m'a raconté qu'un matin, en se levant, il avait entendu cinq coups de feu. On a questionné les membres du personnel et ils nous ont dit : « C'était un Interahamwe ! – C'était un quoi ? Même si le gars était un Interahamwe, on n'exécute pas ses trois jeunes enfants qui n'ont rien à voir avec tout cela ! » J'étais très conscient que je devais être prudent parce qu'on découvrait régulièrement des cadavres à droite et à gauche. On a trouvé les corps de personnes qui avaient été exécutées la nuit précédente, alignés dans leur maison, les jambes dépassant dans la rue.

*[...], MSF Belgique, coordinateur Byumba et Bugesera (Rwanda), mai-septembre 1994
(en anglais).*

Le 17 juin 1994, le coordinateur de MSF Belgique dans les régions de Byumba et du Bugesera expose ces problèmes au responsable régional des questions humanitaires du nouveau régime rwandais.



Sitrep n° 2 – Confidentiel – Coordinateur de MSF Belgique au Rwanda au responsable de programme MSF Belgique, 17 juin 1994, transmis ensuite aux bases MSF au Rwanda, en Ouganda, au Burundi et au Kenya, et à MSF France, MSF Hollande, MSF Espagne, MSF Suisse, MSF Luxembourg (en anglais).

Extrait :

Quatre jours après mon retour de mission exploratoire, j'ai eu l'occasion de rencontrer le docteur [E]. Nous avons eu une discussion ouverte et constructive de plus de deux heures [...] Je me suis plaint de l'incident du camp de Kisaro, au cours duquel un garde armé a insulté Albert et Vanna et les a empêchés d'examiner un patient. Il leur a dit qu'il n'y avait rien à voir pour eux dans le camp. [E] a pris note de l'incident et devrait donner des ordres stricts. Il est d'accord sur le fait que l'éthique médicale est la même dans le monde entier et que nous devons avoir un accès libre au camp, aux patients, etc.

Je me suis aussi plaint au sujet d'un lieutenant qui a battu une jeune fille de 16 ans avec une barre d'acier à l'intérieur de l'hôpital, entraînant des saignements à la tête. Albert a assisté à la scène. Il voulait la garder en observation, mais le lieutenant voulait l'arrêter. Après avoir argumenté un moment, il a obtenu que la fille reste dans l'hôpital. [E] a pris des notes de nouveau et fera en sorte que le lieutenant soit puni. Il était d'accord avec moi sur le fait que nous ne pouvons pas tolérer ce type d'incidents dans un hôpital dont nous sommes responsables.

Le coordinateur de MSF Belgique se plaint également de l'attitude autoritaire du FPR envers les ONG lors des réunions de coordination qui se tiennent dans une caserne à Mulindi.



« Résumé des incidents avec le FPR » **Rapport** interne du coordinateur de MSF Belgique au Rwanda, 9 juillet 1994 (en anglais).

Extrait :

Cette réunion de Mulindi, qualifiée de « réunion de coordination », n'est en réalité qu'un cours magistral. Aucun temps n'est laissé pour poser des questions et entendre des réponses. Tout le long, nous devons écouter la propagande du FPR, qui n'est qu'un mensonge total. Le ton est dictatorial, humiliant, et sans une once de gratitude pour le travail réalisé [...] Nous n'avons pas pris la parole au cours de cette réunion parce qu'ils attendaient précisément que je donne mon opinion (que je perde mon sang-froid) [...] Le CICR a demandé un rendez-vous afin d'obtenir des réponses à ses questions au sujet des problèmes qui se posent à Rilima. Christine [Umutoni – directrice de cabinet du ministre de la Réhabilitation du Rwanda] lui a répondu qu'elle n'avait pas le temps, qu'il devait attendre encore cinq jours pour la rencontrer, parce qu'il n'avait pas fait sa demande dans les temps, mais qu'elle se rendrait dans le Bugesera (la semaine dernière, mais elle n'est toujours pas venue). Le CICR a dit que c'était une urgence et que si le problème n'était pas réglé, les activités du CICR et de MSF Belgique seraient mises en danger. Aucune réponse de Christine. MDM a demandé cinq minutes pour discuter de l'autorisation de distribuer de la nourriture à un groupe de cinq personnes qui mouraient de faim. Pas de rendez-vous, pour les mêmes raisons. Toutes les ONG étaient choquées et la réunion s'est terminée dans la confusion. J'ai demandé à [F], du CICR, si cette fois-ci il avait ouvert les yeux et il m'a répondu que oui. Nous nous sommes mis d'accord pour écrire une lettre au FPR pour demander un rendez-vous mercredi à Rilima en posant l'heure limite de 18 heures À prendre ou à laisser. Dans cette lettre j'annonce l'arrivée de notre directeur général. On va voir. [M] était choquée. Elle a dit que si cela continuait, elle finirait par avoir des problèmes de motivation. Elle n'a jamais vécu une situation semblable, même au Tibet avec les Chinois. [M] est d'accord avec moi et va faire part de son point de vue à Eric [MSF Belgique, directeur général].

À plusieurs reprises, le responsable régional des questions humanitaires laisse entendre à quel point une attitude trop critique vis-à-vis du FPR peut être dangereuse.



La répression s'accroissait. Mais certaines personnes comprenaient encore les principes humanitaires et [E] faisait partie de ceux-là. C'est avec lui que j'avais négocié aux temps difficiles où nous devons abandonner les camps et de l'exécution du docteur Canissius et de son épouse et de ses enfants. Nous nous comprenions plutôt bien. D'un clin d'œil il pouvait me faire comprendre certaines choses et je n'avais plus besoin de poser d'autres questions. Il me donnait aussi des avertissements sur les limites à ne pas dépasser sous peine de danger. Il était dans les limites de ce qui était acceptable pour le FPR. Bien sûr, il savait des choses dont il ne me parlait pas. Quand je lui ai posé la question au sujet du docteur Canissius, il m'a répondu : « Vous devriez être prudent, parce que vous n'êtes pas venu ici pour défendre les droits de l'homme. » Je lui ai répondu : « Non, mais si vous permettez, cher Docteur, je trouve qu'il est stupide de soigner les gens et de ne pas s'intéresser au fait qu'ils vont être exécutés après le traitement. »

[...], MSF Belgique, coordinateur Byumba et Bugesera (Rwanda), mai-septembre 1994 (en anglais).

L'équipe du terrain éprouve des difficultés à faire comprendre la gravité de la situation au siège, à Bruxelles.



Quand j'ai rapporté au siège l'affaire du docteur Canissius, ils m'ont répondu d'aller voir le commandant du FPR et de lui dire que je savais qu'ils avaient assassiné le docteur Canissius et que MSF protestait contre cet assassinat. J'ai répondu : « Dans ce cas, pouvez-vous envoyer mon cercueil par le prochain avion ? Ils vont me tuer, vous savez ? » Ils n'avaient pas la moindre idée des circonstances dans lesquelles nous travaillions. La visite de Dominique [Boutriau, responsable des programmes au Rwanda] sur le terrain a été une bonne chose. Elle s'est rendu compte qu'on avait une bonne organisation logistique et qu'on se heurtait à des problèmes. Lorsqu'elle est repartie, elle était beaucoup plus consciente. Cela faisait déjà six semaines que la mission avait commencé. Mais elle n'est venue que sur la base arrière en Ouganda.

*[...], MSF Belgique, coordinateur Byumba et Bugesera (Rwanda), mai-septembre 1994
(en anglais).*

Le 17 juin 1994, MSF France donne une conférence de presse et demande une intervention armée internationale pour mettre fin au génocide qui se déroule au Rwanda. Dans le dossier distribué à cette occasion figurent également des témoignages de réfugiés burundais dans les camps du Rwanda concernant des exactions commises par des soldats du FPR.



Dossier de presse distribué à la conférence de presse de MSF France, 17 juin 1994 (en français).

Extrait :

- 11 mai : attaque du FPR contre le camp militaire de Gako
- 12 au 15 mai : arrivée du FPR à Maza et Nzangwa
- 15 mai : massacre FPR sur Maza et Nzangwa
- 15 mai : arrivée du FPR dans le camp de Burenge

[...] exactions du FPR : une Burundaise réfugiée dans le camp de Maza raconte que, vers le 15 mai, des soldats du FPR sont entrés dans le camp, ont regroupé des réfugiés pour les emmener au camp de Nzangwa où ils ont été emprisonnés dans la mosquée et dans le centre de nutrition. Les soldats ont ensuite tiré sur la foule réunie puis frappé les survivants à la massue. Elle a perdu trois de ses enfants et son mari, mais a pu s'enfuir avec son fils âgé de 9 ans. Elle présente une blessure derrière le crâne.

Le 22 juin 1994, la résolution 929 du Conseil de sécurité autorise l'armée française à intervenir au Rwanda avec un mandat de deux mois (relayé par la MINUAR), pour protéger les populations civiles et l'aide humanitaire dans le cadre d'une « opération qui sera menée de façon impartiale et neutre ». Les troupes françaises sont déployées dans la « zone humanitaire sûre » qui couvre 20 % du territoire rwandais dans l'ouest du pays.² [V1](#)

2. La ZHS couvre les préfectures de Cyangugu, Gikongoro et une partie de celle de Kibuye.



Résolution n° 929 adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies au cours de sa 3329^e session, 22 juin 1994 (en français - en anglais).

Extrait :

Le Conseil de sécurité [...] prenant en considération les délais indispensables pour rassembler les ressources nécessaires au déploiement effectif de la MINUAR [...] notant l'offre faite par des États membres de coopérer avec le secrétaire général pour atteindre les objectifs de l'ONU au Rwanda et soulignent le caractère strictement humanitaire de cette opération qui sera menée de façon impartiale et neutre et ne constituera pas une force d'interposition entre les parties [...] profondément préoccupé par la poursuite des massacres systématiques et de grande ampleur de la population civile au Rwanda, conscient de ce que la situation actuelle au Rwanda constitue un cas unique qui exige une réaction urgente de la communauté internationale, considérant que l'ampleur de la crise humanitaire au Rwanda constitue une menace à la paix et à la sécurité dans la région :

1) [...] donne son accord à ce qu'une opération multinationale puisse être mise sur pied au Rwanda à des fins humanitaires jusqu'à ce que la MINUAR soit dotée des effectifs nécessaires [...]

3) agissant en vertu du chapitre VII de la Charte de l'ONU autorise les États membres coopérant avec le secrétaire général à mener l'opération [...] en employant tous les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs humanitaires [...];

Le 23 juin 1994, prétextant l'installation d'une zone de défense pour faire face à la mise en place de l'opération menée par l'armée française, baptisée « opération Turquoise », le FPR entreprend le déplacement forcé, à pied et dans des conditions extrêmement précaires, de 50 000 à 100 000 habitants du quadrilatère Kabgayi-Gitarama-Nyanza-Ruhango, vers la région marécageuse du Bugesera, située à 150 kilomètres. Le 24 juin, MSF Belgique informe la presse de l'évacuation forcée par le FPR de 35 000 civils de la zone Gitarama-Butare vers la région du Bugesera.



« Évacuation de 35 000 civils à la suite d'une aggravation de la tension au sud de Gitarama » **Communiqué de presse** MSF Belgique, 24 juin 1994 (en français).

Extrait :

Hier matin, des attaques au mortier ont été lancées sur la région de Ruhango et Nyanza, au sud de la ville de Gitarama. À la suite de ces attaques, le FPR a immédiatement décidé d'évacuer la population déplacée vers Nyamata, au Bugesera. Cette évacuation est actuellement en cours et continuera dans les jours et heures à venir.



« Crise rwandaise – **Sitrep** 28 juin-3 juillet 1994 » équipe de MSF Belgique au Rwanda (en français).

Extrait :

Depuis le 28 juin, la ville de Ruhango est vide, ainsi que l'hôpital (800 hospitalisés) qui a été évacué par les camions du FPR et quelques camions de MSF. Le 28 juin, 60 000 à 80 000 personnes avaient traversé le pont. Le mardi 29, c'est le camp de Kinavi (20 000 personnes) ainsi que le centre de santé abritant 250 malades qui sont évacués;

100 000 personnes avec bétail et bagages étaient signalées sur la route vers le pont, sur 25 km de files. L'hôpital de Nyanza a ensuite été évacué. Au pont, 6 tentes dispensaires de MSF ont été installées pour accueillir et traiter les patients qui ont en fait été déposés en masse à cet endroit par les camions évacuant l'hôpital. Leur état est parfois tout à fait alarmant, voire désespéré (déshydratation, épuisement) [...] un dispensaire local avec staff local fonctionne plus ou moins à Ruhuha. MSF assure de plus la distribution d'eau (réservoirs à eau alimentés par un camion-citerne de 25 000 litres qui fait la navette) et de biscuits le long de la route et ramasse les personnes épuisées afin de les acheminer sur l'hôpital de Rilima. Il est évident que ce déplacement massif de population en un temps record a fait nombre de victimes... et on peut se demander si leur évacuation en urgence était tout à fait justifiée... [...] Il est clair que ces déplacements massifs de population sont difficilement justifiables si l'on tient compte de la situation de sécurité sur place : aussi bien Ruhango, Nyanza, Gitarama, Kinavi que Buyoga, dans le Nord, étaient des zones relativement calmes quand le FPR a donné le mot d'ordre aux populations de bouger. Quelles que soient les motivations du FPR dans ces mouvements de population (raison de sécurité invoquée, souhait évident d'améliorer le contrôle de ces populations), il est évident que les populations bougent contre leur gré et pour la plupart au détriment de leur situation personnelle et humanitaire.

Les équipes de MSF, qui travaillent en collaboration étroite avec celles du CICR, sont sollicitées à la dernière minute par le FPR pour accompagner cette évacuation. Leurs activités de secours sont entravées par les autorités, qui semblent n'accepter leur présence que pour donner une couverture humanitaire à leur opération de déplacement forcé.



« Crise rwandaise – Sitrep 28 juin-3 juillet » équipe de MSF Belgique au Rwanda (en français).

Extrait :

À Rilima, MSF a pu commencer ses activités le 28 juin : le médecin MSF de Nyamata et deux infirmières MSF ont commencé à recevoir les patients. Un accord est passé avec le CICR : MSF aura la charge définitive de l'hôpital de Rilima et le CICR appuie avec ses équipes médicales (deux infirmières) lors de la phase d'installation. Par la suite, le CICR devrait s'occuper de l'aide alimentaire (distribution générale). Concernant le staff local qui travaillera au niveau de l'hôpital, le CICR nous fournirait leur staff local (protégé par les conventions de Genève et sous protection du CICR donc) ; MSF essaie de saisir l'occasion pour renégocier avec le FPR afin que ce personnel puisse continuer à garder le même statut³.

Au total ce sont 1 400 blessés et malades qui ont été hospitalisés à Rilima. Le reste des équipes MSF accompagne les convois de camions de patients entre Ruhango et Rilima. Les relations avec le FPR ne sont toujours pas faciles car les circuits d'information au sein même des différentes bases du FPR ne semblent pas toujours des plus efficaces ; ceci a amené différents problèmes sur le terrain (escortes non disponibles, retard dans la mission d'installation de Rilima, désorganisation du transport des blessés de Ruhango) ; les choses ont été discutées à Byumba avec le capitaine [D] et le Dr [E] ; afin de faciliter les circuits de communication, un officier de liaison sera détaché de Byumba pour MSF

3. En réalité, les conventions de Genève protègent tout le personnel sanitaire de secours intervenant dans les contextes de conflits armés internes ou internationaux, et pas seulement le personnel du CICR.

dans le Bugesera dans les jours à venir ; par ailleurs, notre chef de mission a établi un lien direct avec le FPR à Bruxelles.



« Résumé des incidents avec le FPR » **Rapport** interne du coordinateur de MSF Belgique au Rwanda, 9 juillet 1994 (en anglais).

Extrait :

Évacuation de Ruhango, Nyanza et Kinazi :

Le médecin du FPR [E] lui ayant demandé d'assurer l'assistance médicale et logistique de l'évacuation des patients et orphelins de la population de la zone de défense de Ruhango et Nyanza, MSF Belgique a transféré toutes ses ressources et tout son personnel. Nous avons trouvé une population forcée à se déplacer sans aucune assistance. L'urgence devenait de plus en plus critique au fil des heures. Mon évaluation des événements après coup m'amène aux conclusions suivantes :

- La population avait déjà été déplacée dans des camps de « triage » auparavant.
- Ils étaient originaires de Kigali, Gitarama et Kabgayi et avaient été déplacés déjà plusieurs fois.
- L'équipe de MSF Belgique de Ruhango a été désinformée au sujet de la localisation de ces camps. Le staff local nous a signalé des regroupements qui ne nous avaient pas été montrés par le FPR.
- L'évacuation a été ordonnée pour des raisons autres que la sécurité. D'après le FPR, il était dangereux pour le CICR de rester car les Français allaient les bombarder. Plus tard ils ont dit qu'en fait il n'y avait pas de problème direct de sécurité, mais qu'ils devaient se tenir prêts. À quel prix !
- En ordonnant aux gens de se déplacer immédiatement, le FPR savait que le taux de mortalité serait énorme. Ils nous ont sans doute demandé de faire une intervention d'assistance pour essayer d'accrocher l'attention internationale avec un nom connu dans le monde occidental.
- L'attitude générale du FPR a été brutale et insensible à l'énorme souffrance des gens. Ils tenaient des propos tels que : « On les fera souffrir, parce qu'on a souffert pour leur libération » et « Vous dites que c'est une catastrophe humaine. Nous, nous appelons cela de la sélection naturelle. » Et cette déclaration intéressante alors que nous voulions distribuer des savons aux travailleurs : « Vous ne devez pas payer les gens. Nous sommes en train de créer une société dans laquelle les gens travailleront sans être payés. S'ils ne travaillent pas, nous les punirons. »
- Le blocage de nos camions à la frontière avec le Burundi était sans doute planifié. Pendant qu'ils nous ralentissaient, ils pouvaient continuer à déverser les patients, les orphelins et les civils à leur propre rythme et sans être observés par les Blancs.
- En mettant MSF à Rilima et en forçant le CICR dans le même temps à s'installer au même endroit, ils ont centralisé tous les soins de santé dans une petite commune du Bugesera. Ensuite, le flot des gens qui se dirigeaient sur Rilima a été arrêté et la population bloquée à 65 km du principal point de concentration des secours. J'ai demandé qu'un plus grand nombre de déplacés soit installé dans la zone afin que le dispensaire régional soit basé à Rilima. À ce moment-là, ils n'ont déplacé vers Rilima que 5 000 personnes sur 70 000. Était-ce planifié ? D'ailleurs ils n'avaient connaissance que de 30 000 personnes : 5 000 à Rilima et 25 000 à Ruhuha. Où sont passées les autres ?
- L'accès à Rilima a été interdit sans que je puisse en connaître la raison. Il semble qu'ils ne souhaitent pas que nous soyons prêts pour recevoir des gens « sans importance ». Au même moment, les gens étaient forcés de rester auprès du pont, alors que chacun

sait que c'est un endroit propice à la diffusion de maladies, d'épidémies, un lieu de souffrances.

- Le raccourci de Ruhuha à Nyamata a été fermé par le FPR pour des raisons de « sécurité ». La population a donc été obligée de marcher 60 km en plus. Au lieu de faciliter une évacuation rapide vers la région désignée, on a ordonné aux gens de s'arrêter, puis de repartir, puis de faire de nouveau demi-tour, on les a fait tourner en rond. Avec quelle idée derrière la tête... ? On a vu des groupes importants être renvoyés vers le pont et personne ne voulait expliquer pourquoi. Le type qui m'escortait : « Ils reviennent des champs, ils vivent près du pont. » Ils revenaient des champs avec des matelas sur la tête ??

- Des camions de MSF ont été déroutés, retardés, arrêtés, etc. Les patients qui ont été pris en charge à Ruhango/Kinazi n'ont pas tous atteint l'hôpital de Rilima. On a obligé un chauffeur (Atlas) à garer son camion en le menaçant avec une arme. Il est arrivé le lendemain avec une partie des patients morts ou à demi-morts. Il a été très choqué.

- Les orphelins que nous étions censés transporter ont été littéralement jetés près du pont par le FPR et maintenus volontairement à cet endroit pendant trois jours. Personne n'était autorisé à les toucher : « Ce sont nos enfants, ne les touchez pas ! » L'accès à Zaza a été autorisé pour le CICR. Lorsque le camion avec 180 enfants déshydratés, malnutris, agonisants est arrivé à Rilima, l'accès à Zaza a été de nouveau interdit. Plus tard ils ont accusé le CICR de faire preuve de trop d'autorité en décidant eux-mêmes du sort des enfants de l'État FPR. Un militaire FPR a expliqué qu'ils avaient malheureusement parlé avec le mauvais préfet. Ces enfants étaient en parfaite santé quand ils avaient été pris en photo par Roger Job à Ruhango. Nous les avons abrités provisoirement, les avons nourris et hospitalisés les plus malades. Comme nous n'avions pas d'eau, nous ne pouvions faire notre travail médical correctement. Ils ont retardé notre recherche d'un point d'eau pendant deux jours. En dernière solution, nous sommes allés chercher de l'eau dans le lac, que nous avons abondamment chlorée afin de sauver les vies de ces 180 enfants. Le jour suivant, un certain monsieur Henri est arrivé à l'hôpital de Rilima et a accusé MSF d'avoir commis les fautes suivantes :

a) Nous étions responsables du mauvais état nutritionnel des orphelins. Pourquoi est-ce que MSF ne les avait pas nourris ?

b) L'hébergement était en dessous du niveau acceptable. Pourquoi est-ce que MSF ne cherchait pas un meilleur endroit ?

c) Nous n'avions pas traité les enfants suivant les standards médicaux.

Il a dit que j'étais personnellement responsable de ces mauvais traitements. À ce monsieur Henri (responsable non médical des secours pour le FPR) j'ai donné les réponses suivantes :

a) Le FPR les avait arrachés à l'orphelinat avant qu'on ait le temps de le faire. Le FPR les avait jetés au pont et les avait laissés là pendant trois jours sans rien. Nous avons vu les enfants en bonne santé quelques jours plus tôt à Ruhango. C'est VOUS qui les avez mis dans cet état.

b) Nous avons demandé aux autorités de vider le cinéma, mais ça n'a pas été possible. Il n'y avait que 50 déplacés dans le cinéma et j'avais distribué suffisamment de bâches en plastique pour les réinstaller ailleurs.

c) Tous les malades sont à l'hôpital, les malnutris au centre de nutrition, les cas de diarrhée dans la salle de réhydratation, etc. Ceux qui sont en bonne santé sont en face de vous. Voulez-vous rendre visite aux autres ? Henri a répondu : non. J'ai donc conclu en rejetant sa tentative insultante de nous faire porter la responsabilité de la mort d'enfants innocents. Il n'a pas fait de commentaires.



Pierre Harzé, le directeur de la communication de MSF Belgique, est venu de son côté, par le Burundi, visiter la mission. Je lui ai dit : « Pierrot, es-tu toujours médecin ? – Oui. – Dans ce cas on a besoin de toi. » Il est venu immédiatement aider à l'évacuation des orphelins vers le pont. Il était très impressionné par ce qu'il se passait et nous avons eu une très bonne coopération. Il était très conscient de ce qu'il se passait. Il était vraiment au milieu de tout cela ; il a tout vu. Il était dans le camion où les gens sont morts. Ce gaspillage de vies délibéré. Il a assisté à tout cela. Il est resté dans le coin pendant deux semaines.

*[...], MSF Belgique, coordinateur Byumba et Bugesera (Rwanda), mai-septembre 1994
(en anglais).*



On a décidé d'essayer de remonter vers Butare et là on a commencé à voir des dizaines, des centaines puis des milliers de personnes qui venaient vers nous. Au début on se disait : « Ce sont simplement des gens qui fuient. » Mais petit à petit on s'est rendu compte qu'ils vidaient ces régions en fonction de leur reconquête. Et ça se passait dans des conditions épouvantables. Sans la moindre organisation, sans la moindre assistance. Les gens crevaient littéralement au bord de la route. Ils étaient forcés de marcher dans des conditions d'épuisement épouvantables. Ça se situait dans un contexte complètement chaotique. Et nous on était là-dedans et ça nous dépassait complètement. On avait installé deux ou trois tentes médicalisées sur le trajet. On essayait au moins de réhydrater, ce qui n'était peut-être pas une très bonne idée, parce que l'endroit qu'on nous avait plus ou moins alloué n'était pas propice. Il faisait beaucoup trop chaud, il y avait très peu d'eau et il était pratiquement impossible de s'approvisionner. C'était la première esplanade qu'on avait trouvée sur le chemin. À un moment un type m'a tapé sur l'épaule. C'était l'envoyé du pape, le cardinal Etchegaray, qui m'a pris à part et m'a demandé : « Qu'est-ce qu'il se passe ici ? » Je lui ai dit : « On ne sait pas très bien ce qu'il se passe, mais ça se passe mal. » Je n'ai d'ailleurs jamais très bien su à quoi ça correspondait, quelle était la stratégie derrière, le pourquoi du comment, etc. Mais ce qui était sûr, c'est que des gens étaient chassés de leurs villages, envoyés sur des lignes arrière sans aucun moyen de subsistance.

*Dr Pierre Harzé, MSF Belgique, directeur de la communication jusqu'en novembre 1994
(en français).*

Le 1^{er} juillet 1994, MSF Belgique informe la presse de l'impréparation et des mauvaises conditions du déplacement forcé de milliers de personnes ordonné par le FPR.



« Rwanda : déplacement massif de personnes vers le Bugesera » Communiqué de presse MSF Belgique, 1^{er} juillet 1994 (en français).

Extrait :

Depuis cinq jours, on observe un exode massif de personnes venant de Gitarama, Ruhango, Kabgayi, Nyanza et des camps de personnes déplacées dans cette région. Ce déplacement de population se dirige vers la ville de Rilima, dans le Bugesera. Il a été ordonné par le Front patriotique rwandais (FPR). Ce déplacement se fait dans de mauvaises conditions et sans réelle préparation. Certaines personnes ont dû marcher 150 km avant d'arriver à destination. Actuellement entre 50 000 et 100 000 personnes

ont été affectées par ce déplacement. Il est impossible d'estimer le nombre exact de personnes qui n'arriveront jamais. Il est certain que la déshydratation et la dysenterie font des ravages parmi ces déplacés. Suite au nombre élevé de victimes, leur installation le long de la route a été autorisée. Mille quatre cents (1 400) patients venant des différents hôpitaux de la région sont également évacués vers Rilima. Les équipes de Médecins Sans Frontières tentent de répondre aux besoins humanitaires. 20 expatriés sont sur place, soutenus par de nombreux Rwandais pour accueillir les personnes déplacées ainsi que les patients.



MSF a été témoin de ce déplacement forcé de population. On a alerté, on a dit qu'il fallait que ça s'arrête et je crois que ça s'est rapidement terminé. Je crois qu'on était les seuls témoins. Je suis très modeste sur le réel pouvoir d'impact de MSF. Mais je crois que là, en l'occurrence, on a peut-être eu une petite influence. Ça n'a jamais été signalé nulle part, sauf à l'envoyé du pape, ce qui n'est pas mal car ce sont des gens d'influence. On est quand même parvenu, sans trop de difficultés à arrêter ces mouvements. En revenant de là-bas, je me souviens d'avoir parlé de cela avec plusieurs journalistes belges. Il y a eu plusieurs articles dans la presse. Dans ce communiqué [du 1^{er} juillet 1994], on manifeste une certaine appréhension. On ne dit pas que c'est une politique systématique. Peut-être que [le coordinateur] a eu d'autres éléments, je ne me rappelle pas. Il est peut-être resté plus longtemps que moi.

*Dr Pierre Harzé, MSF Belgique, directeur de la communication jusqu'en novembre 1994
(en français).*

L'équipe de MSF Belgique protège puis évacue une de ses secrétaires d'origine tutsie, menacée de mort car elle refuse de collaborer avec les nouvelles autorités en espionnant ses employeurs.



Ils étaient très soucieux de garder un œil sur chaque Blanc résidant dans la ville et ils voulaient que notre secrétaire, qui était tutsie, fasse des rapports sur nous. Mais elle a refusé. Elle leur a dit : « Vous devriez être reconnaissants de ce que les gens font pour vous. » Ils avaient un dossier contre elle dans leurs services de sécurité à Byumba. Nous avons dû la protéger contre un kidnapping. Elle ne devait plus quitter l'hôpital et être toujours accompagnée de l'un d'entre nous. Aussitôt hors de notre protection, elle risquait de tomber dans une embuscade et de se faire tuer. Le jour, elle travaillait au bureau et dès que la nuit tombait, on l'accompagnait, la tête enveloppée dans un drap, jusqu'au bloc opératoire. La salle où on posait les perfusions n'avait pas de fenêtres. Il y avait un matelas, une radio et une clé. Elle entraînait, vérifiait si la porte fermait à clé. Je lui disais : « Tu n'ouvres la porte à personne, en cas de problème tu m'appelles par radio. » Elle vérifiait la radio. Je disais : « À demain matin » et je fermais la porte à clé. À côté, dans la salle de chirurgie, dormait un chirurgien, un grand costaud, qui mettait son matelas en face de la porte et montait la garde. Je dormais dans un bâtiment situé 100 mètres plus bas, la radio collée à l'oreille et le double des clés avec moi. C'était le seul moyen de la protéger d'une attaque. Ça a duré deux ou trois semaines. Puis nous avons trouvé un moyen de l'amener à Nyamata. Là-bas la situation était assez confuse, car le FPR venait de prendre Kigali. Nous avons rédigé une demande d'autorisation de passer la frontière pour aller nous approvisionner à Bujumbura. Nous avons inscrit

le nom de la secrétaire sur cette note et ils ont signé. Elle est arrivée au Burundi. Ensuite on l'a aidée à sortir du pays.

[...], MSF Belgique, coordinateur Byumba et Bugesera (Rwanda), mai-septembre 1994
(en anglais).

Dans son sitrep du 7 juillet 1994, le coordinateur de MSF Belgique fait état de l'attitude négligente du FPR vis-à-vis des populations et de ses tentatives d'instrumentalisation des organisations humanitaires.



Sitrep Rwanda n° 4, coordinateur de MSF Belgique au Rwanda, 7 juillet 1994 (en anglais).

Extrait :

Après le déploiement des troupes françaises au Rwanda, l'atmosphère en zone FPR a changé de façon spectaculaire. Le FPR a préparé ses lignes de défense et déplacé des masses de population. L'attitude envers les ONG est devenue plus agressive, suspicieuse, et la coopération s'est affaiblie de jour en jour. Les passeports ont été vérifiés et les ressortissants français ont fait l'objet d'intimidations. J'ai renvoyé un logisticien français à Bujumbura dès son arrivée à Ruhango et un autre à Kampala, qui a été remplacé par un Belge. Ces deux évacuations ont été réalisées pour des raisons de sécurité. Le 23 juin, le FPR a ordonné l'évacuation de la population d'une zone située entre Gitarama et Butare. Tout le monde a été déplacé, résidents et travailleurs humanitaires. Tout le monde était dirigé vers les environs de Nyamata. On nous a demandé d'assurer l'assistance médicale et logistique de l'évacuation des patients de l'hôpital et des orphelins. [...]

Attitude du FPR: désintérêt total du bien-être de la population. Emploi par le personnel militaire d'expressions comme « sélection naturelle » et « personne ne mourra dans vos camions, pas même les pires ». Le FPR a sollicité notre opération mais ne l'a pas soutenue.



Au sein de MSF Belgique, on n'était pas du tout en symbiose avec les gens du FPR. C'était impossible d'ailleurs. Ce n'étaient pas des gens drôles et sympas. Dès la première minute, moi personnellement, j'ai associé ces types aux guérilleros que j'avais pu rencontrer dans le passé. Les guérilleros, je les adore quand ils sont dans la guérilla, je les déteste quand ils sont au pouvoir. Dans la guérilla, ils sont romantiques, sympathiques, mais après ils massacrent. Ils me faisaient penser aux Érythréens. Ils avaient la même attitude dure, sûrs d'eux, arrogants. J'en avais des frissons. C'étaient des gens durs, pour lesquels la vie humaine ne comptait pas beaucoup. C'était très perceptible. En plus ils étaient tutsis, et les gens sur les routes étaient des hutus. Dans ce contexte-là, ils n'étaient pas vraiment prêts à leur faire de cadeaux. Malgré cela, ils nous ont laissé naviguer dans la région. Il est vrai qu'on n'avait pas du tout les moyens de répondre à cette urgence et que notre présence a peut-être été utilisée comme un alibi... Mais à l'époque, il n'y avait personne sur place, il n'y avait pas d'alternative à notre intervention. Je reste persuadé que cette opération de déplacement n'était pas organisée, ni dans un sens ni dans l'autre. Cela fait partie de ce type de convulsions assez localisées dans un conflit, de mauvaises décisions, dictées par des raisons purement

stratégiques et qui se traduisent par la mort de milliers de personnes certainement et peut-être de dizaines de milliers.

Dr Pierre Harzé, directeur de la communication de MSF Belgique jusqu'en novembre 1994 (en français).

Le 9 juillet 1994, le coordinateur de MSF Belgique fournit au siège de MSF Belgique un rapport récapitulatif des incidents avec le FPR dans lequel il qualifie les membres du nouveau régime de « Khmers rouges ». En conclusion, il incite MSF à s'interroger sur la nécessité de dénoncer publiquement ces exactions.



Rapport interne du coordinateur de MSF Belgique au Rwanda, « Résumé des incidents avec le FPR », 9 juillet 1994 (en anglais).

Extrait :

Mes conclusions personnelles

• Le FPR vient d'Ouganda, du Burundi, du Zaïre (Tutsis) et ne représente pas la majorité des Tutsis rwandais. Ils ne libèrent pas ce pays mais ils l'occupent. Comparés à leurs adversaires, qui sont bien pires, ils font l'objet de toute la sympathie qu'ils souhaitent. Les ONG et les gouvernements sont devenus aveugles devant les « sauveurs ».

« S'il vous plaît, donnez-moi un camp ; s'il vous plaît, laissez-nous être de votre côté. » Presque tout le monde accepte leurs diktats et remplit les formulaires que le FPR présente, accepte le système, le harcèlement, l'extermination planifiée de certaines parties de la population.

Le FPR n'a pas le soutien de la majorité. Ils s'imposent à la pointe du fusil et par l'intimidation. J'ai vu une population terrifiée qui obéit aux ordres pour ne pas être abattue. Personne n'ose ouvrir la bouche. Ceux qui ont essayé sont morts aujourd'hui. Ils [le FPR] projettent de prendre le pouvoir et de le garder. Ce qu'ils ne peuvent réaliser que par la dictature et la répression. La nouvelle règle, c'est que les Hutus ne doivent pas travailler...

• Ils veulent faire croire qu'ils se soucient de leur population, mais c'est un parfait écran de fumée pour obtenir le soutien du monde occidental. En fait, ils ne se soucient que de ceux qui sont à fond pour le FPR, intelligents et utiles pour l'avenir ou pour la guerre. Les soldats sont bien nourris, l'élite politique est dans une forme splendide et les autres peuvent crever.

• Il y a suffisamment de preuves de violation massive des droits humains, d'exécutions, d'intimidations. Ce régime n'a rien de bon derrière la tête. S'ils gagnaient réellement le soutien du peuple, ils auraient plus de pouvoir et des chances de le garder plus longtemps. Pourquoi ne sont-ils pas intéressés par le soutien du peuple ? La présence des ONG est vécue comme une entrave. Tous ces hommes blancs qui posent des questions stupides sont un fardeau. Ils essaient de nous contrôler, d'obtenir de plus en plus de notre part, de nous espionner et essaient de nous empêcher de voir ce qu'il se passe. Ils n'ont pas de réelle volonté de nous aider à les aider. « Attends cinq jours pour avoir un rendez-vous de quinze minutes avec moi. »

« ... Le fait que les gens meurent de faim ne les soucie pas. Tous leurs propos, leur attitude officielle, la mauvaise coopération avec le terrain, les déplacements planifiés de civils qu'ils organisent... tout cela ressemble à une ligne politique officielle, à un dogme. En septembre la pluie sera là et le choléra pas loin. Pas de récolte signifie famine l'année

suiuante. Pourquoi ne nous laissent-ils pas faire notre travail ? pourquoi laisser des enfants mourir sur un champ de bataille ? pourquoi déplacer les gens sans cesse, jusqu'à ce qu'ils soient si épuisés et malades qu'ils tombent morts dans le fossé ?

Je pense qu'il s'agit d'un système communiste basé sur une idéologie identique à celle des Khmers rouges. Déplacez les gens sans arrêt, ils vous écouteront. Laissez-les souffrir, laissez leur famille mourir ; rien n'est plus facile à contrôler qu'une population faible et obéissante. Les dirigeants du FPR sont extrêmement intelligents. Ils ont prévu tous les tenants et aboutissants. Ils ont des doctrines et des *guidelines* prévus pour toutes les situations. Ils sont toujours prêts à parler avec la presse. Ils jouent un jeu génial avec les médias. Ils contrôlent et manipulent les ONG et ils essaient de nous montrer qu'il y a un avenir à visage humain possible au Rwanda. Malheureusement, nous, les organisations de secours, nous sommes les seuls à nous rendre compte de la situation parce que nous travaillons et vivons (pour certaines ONG) au Rwanda. Je vois s'ébaucher un génocide planifié. Meurtres par famine planifiée, par maladies, de façon à paraître comme des victimes, des martyrs. Je vois un système qui fonctionne comme le KGB. Des espions autour de vous vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Des disparitions. Des exécutions. Des compilations de dossiers de sécurité. Aucun respect pour les droits humains, pour les règles des ONG ou les idéologies. Quelles conventions de Genève ? Comment ça « pas d'armes dans l'hôpital ? » Les mensonges qu'ils nous envoient à la figure sont clairement reconnaissables parce que nous connaissons la vérité. La plupart des souffrances dans les zones contrôlées par le FPR ont été créées par le FPR lui-même.

À mon avis, MSF devrait mettre fin à ses activités et se lancer dans une opération de prise de parole dans les médias. Soigner des maladies délibérément provoquées, sans préjuger du présent et de l'avenir de ces populations que nous traitons, c'est se montrer déjà complice du crime.

Questions que MSF va devoir se poser :

1. qu'est-ce que nous voulons faire au Rwanda ?
2. acceptons-nous le rôle de pourvoyeur de soins gratuits ?
3. acceptons-nous de ne pas pouvoir appliquer nos règles opérationnelles ? de n'avoir aucun contrôle sur nos projets ? qu'ils gèrent nos hôpitaux et nos activités à la pointe du fusil et par l'intimidation ? que nos patients disparaissent et que le personnel soit enfermé comme en prison ?
4. est-ce qu'on a raison de continuer à soutenir un régime qui viole les droits humains systématiquement ? est-ce qu'on les autorise à utiliser le drapeau MSF comme couverture et écran de fumée sur ce qu'il se passe réellement ?
5. allons-nous répondre à des urgences fabriquées de toutes pièces par une dictature, contribuant à renforcer dans les médias l'image que cette dictature souhaite donner ?
6. est-ce que nous travaillons pour les droits des populations en réalisant des projets ou en y mettant fin, ou sommes-nous seulement soucieux de préserver notre existence ?
7. est-ce qu'on continue maintenant qu'aucune des conditions de travail requises n'est réalisée ?
8. *HABEN WIR ES NICHT GEWUSST???*⁴




J'ai rédigé ce rapport parce que je voulais parler de la réunion de Mulindi et citer Bruxelles à envoyer Eric Goemaere [MSF Belgique, directeur général] pour me soutenir. C'était ma façon d'expliquer que ça n'allait pas bien, en faisant référence aux critiques et aux erreurs du compte-rendu officiel de la réunion de Mulindi, à la campagne de haine délibérée menée contre certaines organisations et aux chiffres falsifiés qu'il contenait. Je vou-

4. En référence à la réponse stéréotypée donnée par les populations résidant autour des camps d'extermination, pendant la Seconde Guerre mondiale : « *Wir haben es nicht gewusst* » (Nous ne savions pas).


lais faire passer au siège cette idée que moi, coordinateur de terrain, je ne pouvais plus supporter la responsabilité des violations des droits de l'homme qui se déroulaient sous notre bannière et notre couverture. Car, à Bruxelles, les représentants du FPR disaient : « MSF est présente sur place. Donc, de quoi parlez-vous ? » Les droits de l'homme étaient violés, j'assistais à la déportation de ces personnes et quand j'en parlais, le siège me disait : « La seule chose qui compte, c'est de continuer le programme. »

*[...], MSF Belgique, coordinateur Byumba et Bugesera (Rwanda), mai-septembre 1994
(en anglais).*

Le rapport du coordinateur de MSF Belgique au Rwanda circule au sein du siège à Bruxelles et il est transmis aux autres sections. Il suscite des avis partagés.

 *Pour moi, ce n'est pas du tout clair. J'ai cru comprendre que ce rapport avait été largement discuté à Bruxelles, qu'il y avait eu une grosse polémique autour du texte que j'avais écrit, ce que, bien sûr, sur le moment j'ignorais. Il y avait des faits comme l'assassinat du docteur Canissius, etc. Une des réactions générales au document a été : « Ce type est débordé, il ne voit plus très clair. Il faut le remplacer le plus vite possible, et on aura un bon programme. » Lors de sa visite, Eric Goemaere m'a dit : « Ils m'ont donné cette impression à Bruxelles, mais je te vois, je vérifie que ce que tu as écrit est vrai et mon point de vue, c'est que tu as raison. » Ensuite, rien ne s'est passé. J'ai fermé la mission et je suis rentré.*

*[...], MSF Belgique, coordinateur Byumba et Bugesera (Rwanda), mai-septembre 1994
(en anglais).*

 *Je n'ai jamais vu ce rapport. J'étais en conflit avec MSF à l'époque. [Pierre a quitté MSF quelques mois plus tard.] Je viens d'en lire quelques paragraphes et il n'y en a pas un qui me rappelle un souvenir. Des rapports, j'en ai vu des dizaines. Mais celui-ci, si je l'avais lu, je m'en souviendrais. C'est dommage que je ne l'ai jamais vu et c'est bizarre que [le coordinateur] ne m'en ait jamais parlé. Il n'y a probablement pas grand monde qui l'a vu. Je me souviens effectivement que [le coordinateur] était un type charmant, mais qui avait des problèmes de crédibilité. J'imagine la scène : [le coordinateur] arrivant avec ce rapport et, en même temps, six autres types du siège disant : « Il est gentil, mais il nous gonfle, il a besoin de repos. » À MSF, à l'époque, c'était fini pour le rapport. C'est comme ça que ça se passait. Et il est possible que ça se soit passé comme ça. Il m'est très difficile d'exprimer une opinion sur le contenu de ce rapport parce que, hors contexte, tout cela ne veut pas dire grand-chose. Quand on est arrivés à Nyanza, je crois que j'avais déjà vu à ce moment-là quelques dizaines de milliers de cadavres dus au génocide. On avait les yeux pleins de cadavres. On était débordés, on se sentait impuissants. On travaillait sur la corde raide. Quand tu débarques dans un pays, sans appui, si le petit con de lieutenant du coin, qui n'est même pas lieutenant mais qui a une arme, te dit : « Terminé », c'est terminé. Je vois ici [il lit le rapport] que [le coordinateur] est scandalisé parce que des gens sont venus armés à l'hôpital. Quand je me remets dans le contexte, même encore aujourd'hui, je me dis : « C'est assez risible. » Quel est le problème ? Il ne faut pas d'armes dans un hôpital, tout le monde est d'accord là-dessus. Mais c'est une règle qu'on met en place quand on a ses assises. Ça demande du temps. [Le coordinateur] utilise le terme « Khmers rouges ». C'est une crainte que je partageais, je te l'ai dit. Mais elle ne s'est jamais confirmée, parce que je n'ai pas eu connaissance d'autre exemple de déplacement*

massif de population à l'intérieur du pays par la suite. Ça n'a pas été institutionnalisé. Il y a eu des camps, mais les types qui étaient dans les camps étaient inquiets pour de multiples raisons. En particulier bon nombre d'entre eux avaient les mains bien ensanglantées. Pourtant, le comportement des hommes du FPR m'avait mis tout de suite en alerte. Et donc je n'étais certainement pas enclin à leur passer quoi que ce soit. Mais lorsque tu es dans un hôpital, entouré de mourants, et que quelqu'un se présente pour un mal de dents, tu l'envoies balader. Tu prends automatiquement du recul et cela peut être très dangereux. Mais c'est aussi une façon de te préserver. Cette histoire était tellement énorme. Il y avait des monceaux de cadavres ! On ne s'arrêtait pas du tout pour un cadavre au bord de la route. Les gens du FPR ont découvert ces cadavres en même temps que nous. La différence, c'est qu'il s'agissait de leur famille et qu'ils avaient des armes. Si j'étais outrancier, je dirais qu'ils ont quand même manifesté une certaine retenue ! Néanmoins, il est certain qu'ils ont commis des exactions. Pendant le génocide, l'hôpital de Butare a été vidé de ses patients, qui ont tous été liquidés. Puis le FPR est arrivé, il a aligné deux présumés coupables contre le mur. Les exécutions de ces deux-là sont aussi des exactions. Évidemment, c'est impardonnable, intolérable, mais c'est dans le contexte.

*Dr Pierre Harzé, MSF Belgique, directeur de la communication jusqu'en novembre 1994
(en français).*



D'emblée, ces exactions renforçaient cette image que le FPR n'était peut-être pas tout rose et qu'ils avaient des méthodes pour le moins musclées. Mais on était encore en pleine guerre. Cela pouvait faire partie des méthodes de contrôle du territoire. Il s'agissait des tout premiers témoignages contre le FPR et on avait peur parce que, dans les faits, ce ne sont pas des gentils.

Dr Eric Goemaere, MSF Belgique, directeur général (en français).



En 1994, quand MSF Belgique réintroduit une première équipe par l'Ouganda, dans le nord du Rwanda, après avoir évacué Kigali et Butare, le premier rapport décrivant un peu l'ambiance sociale, qu'on reçoit d'un membre d'une équipe à Byumba, raconte en gros : « C'est la terreur, mes collègues disparaissent, quand je vais demander des comptes on me dit de me taire et après, tout le monde dit qu'ils ont été assassinés. » Il décrit une ambiance d'arrestations arbitraires, d'exécutions sommaires, etc. Il est très choqué par ce qu'il se passe en matière de répression à l'intérieur de la société. Il transmet un rapport à Bruxelles, etc. Il n'y a pas de prise de position publique par rapport à ça. Mais de toute façon, en septembre il y a le rapport Gersony : le HCR dit que le FPR massacre. Donc ce n'est pas non plus une information qui n'est pas connue.

*Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable des programmes au Rwanda
(en français).*

Début juillet 1994, fuyant l'avance du FPR, des centaines de milliers de Rwandais se réfugient dans la zone humanitaire sûre, autour de Gikongoro. Les journalistes étrangers présents dans la région se font l'écho des appels des militaires français aux organisations humanitaires.



Sitrep de Samantha Bolton, chargée de communication de MSF international en Afrique de l'Est, aux départements de communication des sections, 7 juillet 1994 (en anglais).

Extrait :

« Des milliers de personnes abandonnées à la mort – Où sont les ONG ? » C'est ce que les journalistes racontent au sujet des centaines de milliers de personnes qui fuient la ligne de front et s'agglutinent autour de Gikongoro. Une trentaine de journalistes ont passé ces deux derniers jours à voyager dans la région de Gikongoro. Ils ont vu tous les déplacés dormir dehors, sans nourriture ni médicaments. Les premiers sont revenus à Goma la nuit dernière et ils font tous les mêmes commentaires et posent tous les mêmes questions : Pourquoi n'y a-t-il aucune ONG ? où sont les organisations médicales ? qu'attend MSF pour agir ? Même les plus farouchement antimilitaristes disent que les militaires font de leur mieux pour aider les gens mais qu'ils ne sont pas équipés pour ni censés faire le travail des ONG.

Du 4 au 10 juillet 1994, les équipes des sections belge, française et hollandaise de MSF mènent une mission exploratoire dans la région de Gikongoro, en zone Turquoise. Cette mission révèle que des milliers de déplacés y survivent dans un état de précarité extrême et constate qu'il est nécessaire et possible de leur porter secours, tout en gardant son indépendance vis-à-vis de l'armée française.



Compte-rendu du Comité de projet MSF Belgique, 8 juillet 1994 (en français).

Extrait :

Zone FAR

Une gigantesque catastrophe se prépare dans les environs de Gikongoro : famine et chiffres de mortalité déjà alarmants. Marie-Christine [Ferir, MSF Belgique, équipe des urgences] constate que cela fait deux mois que l'on attend que les Hollandais aillent sur place ; on savait que la situation était catastrophique. Scepticisme quant à l'internationalisation de cette mission. La mission peut démarrer de Bukavu vers Cyangugu et Gikongoro.

Coordination : MSF Hollande ; MSF France prête à s'y joindre. MSF Belgique : pas de RH. Or il faut que nous soyons présents en zone FAR pour affirmer notre neutralité. Autres organisations possibles sur place pour prendre en charge les nouveaux camps ? Oxfam UK, Care ?

Conclusions : La mission du côté FAR est internationale sous coordination MSF Hollande ; MSF Hollande dispose de stocks à Bujumbura pour la zone FAR. Les activités de cette mission seront découpées en modules. MSF Belgique a la volonté d'y participer, mais ne dispose pas des ressources nécessaires pour l'instant. MSF Belgique se donne un mois pour trouver les ressources humaines nécessaires.



« Crise rwandaise » **Sitrep** de MSF France, du 4 au 10 juillet 1994 (en français).

Extrait :

Une mission d'évaluation de MSF international a cependant eu lieu cette semaine, via Bukavu vers Gikongoro, sans escorte et en toute indépendance. Cette mission avait été différée de quelques jours suite à l'attaque par hélicoptère FAR subie par un véhicule MSF en zone FPR. La mission exploratoire n'a pas rencontré de problème de sécurité et a pu établir des relations correctes avec les autorités civiles et militaires. Une première évaluation donne 300 000 à 500 000 personnes dans le nord de la préfecture alors qu'il y aurait un million de personnes dans le sud de la préfecture, populations en mouvement (source = armée française) [...] MSF a décidé d'intervenir pour la prise en charge des trois camps [...] une équipe de 14 personnes est prévue, opérationnelle au cours de la semaine suivante, sous la coordination de MSF France. Les stocks prépositionnés par MSF Hollande au Burundi lanceront l'opération. MSF Belgique soutient l'opération à travers des ressources humaines non belges et en envoyant un expert pour analyser le pipeline alimentaire dans la région.



Sitrep de Samantha Bolton, chargée de communication de MSF international en Afrique de l'Est, aux départements de communication de toutes les sections, 11 juillet 1994 (en anglais).

Extrait :

MSF mission explo : les quatre membres de la mission exploratoire internationale envoyée dans le sud-ouest du Rwanda, incluant la fameuse zone de Gikongoro, sont rentrés dimanche. Toutes les sections sont d'accord pour se mettre au travail mais à condition de rester strictement indépendantes et neutres (MSF Hollande insiste particulièrement là-dessus). Merci de ne communiquer à ce sujet que sur demande de MSF international ou MSF Paris. Paris est responsable de la coordination et de la communication.



« **Compte-rendu** du débriefing de la mission exploratoire dans la région de Gikongoro 13.07.94 » (en français).

Extrait :

Nous avons reçu de très grosses pressions pour intervenir. Ces pressions sont même allées jusqu'au chantage à la presse. Il est clair que l'opération politique et militaire française a besoin d'une « caution humanitaire » pour pouvoir porter ce label. C'est pour cette raison qu'ils veulent la présence des ONG et en particulier celle de MSF [...]

Intervention nécessaire : oui mais

En étant très attentifs quant à notre conduite sur le terrain, afin de garantir notre indépendance

- Au niveau financier,
- Au niveau du matériel,
- Au niveau de nos déplacements.

Il est hors de question d'accepter la coordination française ; nous pouvons accepter une coordination des UN ou une action « commune » CICR/MSF.

Même si, de fait, on bénéficie de la sécurité passive de l'armée française, il est hors de question de se mettre sous la protection de cette armée, sauf, bien sûr, en cas de gros

problème, et donc d'évacuation. En clair : on fait bande à part sans refuser le contact et s'il y a des problèmes de sécurité, on n'hésite pas à les appeler. Cela pourrait être vu avec le DHA ou une autre agence des NU [Nations unies].

Il faut, aussi, se démarquer à tout prix des autorités locales qui vont essayer de nous manipuler. Pourtant, pour la sécurité de l'équipe, ces contacts seront indispensables. L'équilibre sera dur à trouver au niveau de ces contacts. Il faut toujours garder en tête que l'on va avoir à dealer avec des gens qui ont organisé le génocide. En clair, il faudra garder une position pragmatique et éthique en même temps (exercice difficile).

Il faut garder à l'esprit que la population pourrait être prête à se retourner contre nous.

Il nous faut donc garder notre liberté de parole, et ne travailler que pour répondre aux besoins urgents, les plus basiques possibles, et les plus limités dans le temps.

La situation risque de mal tourner. Il faut faire le travail en répondant à l'urgence (n'oublions pas que tous les Hutus ne sont pas des « génociteurs » et que beaucoup sont victimes des manipulations, d'une politique de terreur et sont maintenant très dépendants de l'aide internationale) mais il faut à tout prix chercher des partenaires, internationaux ou locaux, à qui on pourra passer rapidement la main. Il faudra toujours regarder la balance entre les besoins (d'un côté) et les compromissions et l'insécurité (de l'autre côté). Elle penche en ce moment vers l'intervention mais pourrait basculer de l'autre côté.

À son retour du Rwanda, le 11 juillet 1994, le directeur de la communication de MSF Belgique publie dans le quotidien belge *Le Soir* un point de vue critique sur l'opération Turquoise. Quelques lignes prudentes sur « de possibles règlements de compte » et un appel à la vigilance « notamment face aux récents déplacements de population observés dans les régions conquises par le FPR » montrent la difficulté de parler des exactions du FPR dans le contexte post-génocide.



« Bas les masques » par Pierre Harzé, directeur de la communication de MSF Belgique, *Le Soir* (Belgique), 11 juillet 1994 (en français).

Extrait :

Quelques jours seulement après son déclenchement, l'opération Turquoise apparaît pour ce qu'elle a toujours été dans le chef de ses initiateurs : une tentative désespérée visant à sauver le pouvoir chancelant et sanglant mais ami d'une faction extrémiste hutue.

Dans un extraordinaire exercice de mystification, le gouvernement français, complaisamment relayé par sa presse nationale, qui semble, pour l'heure, avoir perdu tout esprit critique, est parvenu à couvrir d'un pudique voile humanitaire une intervention qui relève à l'évidence d'intérêts d'une autre nature. Toute honte bue, les victimes d'hier sont à présent publiquement diabolisées et présentées comme les massacreurs de demain. Quitte à forcer un peu le trait, je me permettrai donc de rappeler ici quelques faits qu'il me paraît essentiel d'avoir présents à l'esprit pour s'opposer sereinement aux personnes qui seraient tentées par une réécriture du drame rwandais.

[...] Le FPR ne s'est pas rendu coupable, jusqu'à présent et jusqu'à preuve du contraire, de massacres systématiques à l'encontre des populations civiles qui sont tombées sous

sa responsabilité. Ceci n'exclut pas de possibles règlements de comptes et ne doit pas éteindre notre vigilance, notamment face aux récents déplacements de population observés dans les régions conquises par le FPR.



Pierrot Harzé [MSF Belgique, directeur de la communication] revient de là-bas en disant : « Ceux qui sont censés être les libérateurs ont des techniques qu'on pourrait difficilement cautionner. » Il signe un ou deux articles dans la presse où, pour la première fois, le terme de Khmers noirs commence à apparaître à propos du FPR. C'est sorti dans les grands journaux à Bruxelles, c'est sorti dans Le Soir. Mais des témoignages comme ça, à contre-pied, les gens n'y font pas trop attention, ça demande vérification. Ils n'ont pas recommencé et c'est passé à la trappe de l'histoire. La presse ne s'est pas jetée là-dessus puisque le FPR avait un crédit de sympathie gigantesque. Finalement, on a laissé tomber.

Dr Eric Goemaere, MSF Belgique, directeur général (en français).



Je n'ai pas entendu parler d'un article dans Le Soir mais j'ai donné une très courte interview au téléphone à Colette Braeckman, l'une de ses journalistes. Mais je ne suis pas francophone et il m'est difficile de parler à la presse francophone. Je pense qu'elle avait lu ce que j'avais écrit. Franchement, je n'ai aucune idée de ce qui a pu être fait à Bruxelles autour de ce rapport.

[...], MSF Belgique, coordinateur Byumba et Bugesera (Rwanda), mai-septembre 1994 (en anglais).

À partir de la mi-juillet 1994, les sections belge et hollandaise de MSF s'étant finalement désistées, la section française intervient seule en zone Turquoise. Au nom du mouvement MSF, une lettre est adressée au Conseil de sécurité des Nations unies pour demander que la communauté internationale encourage le retour des déplacés en assurant leur sécurité et en augmentant l'aide au Rwanda.



« MSF lance un programme d'assistance indépendant dans le sud-ouest du Rwanda » **Communiqué de presse** MSF international, 12 juillet 1994 (en français).

Extrait :

« Ce n'est qu'une mesure de court terme, pour que les personnes déplacées retournent chez elles. »

Médecins Sans Frontières débutera un nouveau programme d'aide médicale d'urgence pour près de 200 000 personnes déplacées dans le sud-ouest du Rwanda à la fin de la semaine prochaine (une équipe sur trois est déjà sur le terrain). Le nouveau programme de MSF dans trois sites de déplacés au nord de Gikongoro (Cyanika, Rukongo, Kaduha) sera composé de 14 médecins étrangers, d'infirmières et d'ingénieurs des eaux. Un plein avion-cargo de médicaments, de matériel médical et sanitaire atterrira à Bujumbura. L'opération sera menée de manière totalement indépendante de l'opération militaire du gouvernement français.

Le nouveau programme suit une mission exploratoire de MSF dans la dénommée « zone de sécurité ». L'équipe exploratoire de MSF a confirmé que les personnes déplacées,

estimées de 300 000 à 400 000 au nord de Gikongoro, vivent dans des conditions très précaires au sein de sites provisoires surpeuplés. Les gens manquent de protection et de soins médicaux, la nourriture pourrait rapidement devenir insuffisante, et le manque d'eau potable pourrait entraîner des épidémies très importantes dans les semaines qui viennent.

MSF insiste sur le fait que cette opération n'est en aucun cas liée à la politique du gouvernement français au Rwanda. Dans la dénommée zone de sécurité française, l'aide peut uniquement être envisagée comme une mesure de court terme, pour soulager les nombreuses souffrances.

Cette zone de protection n'est pas viable dans le futur, ni en termes politiques, ni en termes humanitaires et il serait faux de penser qu'une aide humanitaire massive puisse venir à bout du problème. Finalement, les personnes déplacées devront retourner chez elles, et c'est l'objectif que devraient poursuivre les agences humanitaires et les Nations unies à partir de maintenant.

Dans une lettre adressée au Conseil de sécurité des Nations unies aujourd'hui, Médecins Sans Frontières appelle la communauté internationale à encourager le retour des personnes déplacées dans leur région d'habitation en augmentant les efforts de l'aide au Rwanda sur tout le territoire rwandais et en prenant les mesures qui s'imposent dans le but d'assurer à la population qu'elle recevra à la fois une aide humanitaire et une protection face à la violence politique.

Médecins Sans Frontières presse également les Nations unies d'exercer un rôle moteur à la fois dans la réponse politique et dans la réponse humanitaire à la crise, notamment en mobilisant les agences d'assistance du système des Nations unies.



« MSF démarre indépendamment un programme d'assistance dans le sud-ouest du Rwanda » **Communiqué de presse** MSF Belgique, 14 juillet 1994 (en français).

Extrait :

Indépendamment des opérations militaires françaises, Médecins Sans Frontières démarre à la fin de cette semaine un projet d'assistance médicale au profit d'au moins 200 000 déplacés dans le sud-ouest du Rwanda. Dans un courrier adressé au Conseil de sécurité des Nations unies, MSF demande également avec insistance que les déplacés situés dans ce territoire puissent rentrer le plus rapidement possible chez eux. MSF attire l'attention sur le fait que cette opération ne signifie en aucun cas un soutien à la politique menée par les Français au Rwanda. Dans la « zone de sécurité » française, l'aide apportée ne peut être considérée que comme une solution à court terme permettant de soulager les besoins les plus urgents. D'un point de vue politique ou humanitaire, la « zone de sécurité » n'a pas d'avenir viable. Il serait illusoire de pouvoir maintenir une aide massive, pour une durée indéterminée, dans cette zone. [...] Dans une lettre adressée au Conseil de sécurité, MSF interpelle la communauté internationale afin qu'elle encourage le retour des déplacés. Ce retour sera réalisable uniquement en augmentant l'aide dans les autres régions du Rwanda ainsi qu'en assurant la sécurité des déplacés. La population doit pouvoir avoir la garantie qu'elle bénéficiera d'une assistance humanitaire et d'une protection contre la violence politique.



Lettre de Médecins Sans Frontières (Bureau international) à Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général des Nations unies, 12 juillet 1994 (en français).

Extrait :

Sur le plan sanitaire, nous pensons que la seule façon de venir rapidement et significativement en aide à ces centaines de milliers de personnes est de leur permettre de rentrer rapidement chez eux. Nous vous sollicitons afin de prendre de toute urgence toutes les initiatives politiques afin que ces déplacés puissent rapidement rentrer dans leur région d'origine et qu'ils puissent y bénéficier d'une protection et d'une aide humanitaire conséquentes. Nous vous demandons également de faire en sorte que les Nations unies dans leur ensemble gardent un rôle leader et déterminant, à la fois dans la réponse politique, afin d'éviter qu'un seul pays n'agisse seul, et dans la réponse humanitaire en mobilisant les agences spécialisées du système des Nations unies.



« Trois cents soldats français doivent quitter le pays avant la fin du mois de juillet » **Le Monde**, 14 juillet 1994 (en français).

Extrait :

L'organisation humanitaire Médecins Sans Frontières (MSF) a lancé mardi une mission d'assistance humanitaire dans la préfecture de Gikongoro, au cœur de la zone de sécurité créée par les Français, mais en complète indépendance des autorités françaises, a annoncé Philippe Biberson [MSF France, président du conseil d'administration]. L'organisation, dont l'équipe, sur le terrain, compte douze personnes, n'acceptera aucune aide gouvernementale. « MSF veut se démarquer de l'opération "Turquoise", c'est une question de crédibilité », a expliqué son président. Selon les estimations de la mission d'évaluation conduite par MSF dans la région, il y aurait entre 700 000 et 800 000 personnes déplacées, à 99 % hutues, dans cette zone.

Entre le 13 et le 17 juillet 1994, de 500 000 à 800 000 Rwandais⁵ poussés par les miliciens et les FAR et fuyant l'avancée du FPR affluent dans la ville de Goma, au Zaïre, à quelques kilomètres de la frontière avec le Rwanda, au nord du lac Kivu. Le 19 juillet, au cours d'une conférence de presse à Bruxelles, les responsables de MSF Belgique plaident pour le rapatriement dans leur pays des réfugiés rwandais au Zaïre et en Tanzanie et la mise en œuvre des garanties nécessaires à ce retour. MSF Hollande est sur la même position.



« MSF exige le retour des réfugiés chez eux » **Communiqué de presse** MSF Belgique, 19 juillet 1994 (en français).

Extrait :

« Les conditions politiques et humanitaires imposent de laisser rentrer les réfugiés rwandais le plus vite possible chez eux. C'est d'une importance vitale. » Tel est, en résumé, le message lancé par MSF à propos de la crise des réfugiés rwandais. [...]

5. La première estimation du HCR, 1,2 million de personnes, sera revue à la baisse par des enquêtes de terrain et des photos aériennes.

Source : Goma Epidemiological Group, "Public Health impact of Rwandan refugee crisis: what happened in Goma, Zaire, July 1994?" *The Lancet* 345 (February 1995): pp. 339-344.

Tout doit être mis en œuvre afin que les conditions de vie à l'intérieur du Rwanda offrent les garanties nécessaires pour que ces réfugiés rassemblés à Goma et dans d'autres camps de réfugiés au Rwanda et dans les pays voisins puissent réintégrer leurs lieux d'origine. [...] Si une solution politique durable n'est pas rapidement atteinte, on peut s'attendre dans le mois qui vient à une catastrophe d'une ampleur encore plus grave à Bukavu. Le mandat de l'armée française s'achève à la fin du mois d'août et la relève de ses troupes par la MINUAR n'est toujours pas réglée. Si la MINUAR reprenait, sous son statut actuel, la tâche des Français, le FPR pourrait effectuer une percée dans le sud-ouest du Rwanda, ce qui signifie que les massacres continueraient probablement. Les millions de déplacés de la zone de sécurité française devraient fuir vers Bukavu, au Zaïre. [...]

À côté de la catastrophe humanitaire, les problèmes politiques deviennent, selon l'organisation, sans cesse plus grands. Des tensions éclatent avec la population locale des zones où les réfugiés sont rassemblés. [...] Les camps de réfugiés peuvent, en outre, former des bases rêvées de recrutement et de percée pour les milices extrémistes. Dans ce sens, ces milices ont même tout avantage à ce que les gens aient, autant que possible, la possibilité de chercher refuge dans les camps.



« Position de MSF Hollande sur la crise des réfugiés rwandais, 20 juillet 1994, **document interne** » (en anglais).

Extrait :

Background :

Il a été suggéré que cette vague de réfugiés était due à la stratégie militaire du FPR et à leur victoire. Cependant, on rapporte que les réfugiés sont incités à partir par les partisans de l'ancien régime extrémiste hutu via la radio des Mille Collines qui continue à propager le message que les Hutus vont être massacrés par le nouveau gouvernement.

Message de MSF

Il ne peut y avoir qu'un seul message clair : les réfugiés doivent retourner au Rwanda le plus rapidement possible. Pour les agences présentes au Zaïre, il est pratiquement impossible de fournir un niveau adéquat de protection et d'assistance à un aussi grand nombre de réfugiés.

Les 29 et 30 juillet 1994, après avoir harcelé et menacé pendant plusieurs semaines le personnel travaillant pour MSF et le CICR au Rwanda, les soldats de l'APR (l'Armée patriotique rwandaise, créée par le FPR dès sa prise de pouvoir) assiègent l'hôpital de Rilima et exigent que le CICR leur livre ses collaborateurs d'origine hutue.



Rapport du coordinateur de MSF Belgique au Rwanda « Résumé des incidents avec le FPR », 9 juillet 1994 (en anglais).

Extrait :

Rilima et la coopération MSF Belgique/CICR

MSF Belgique avait accepté de prendre en charge tous les services de santé de cette zone et le CICR nous a proposé d'employer son personnel local. Comme beaucoup d'entre eux craignaient le FPR, j'ai demandé à l'équipe de Byumba d'exiger du commandement du FPR une garantie de sécurité, dans le cas où nous travaillerions avec ces personnes.

J'ai demandé que leur statut soit respecté en vertu de la convention de Genève et exigé le même traitement pour toutes les personnes travaillant sous le drapeau MSF [...]. La réponse a été négative [...] Ils nous ont dit : « Nous avons déjà renvoyé certaines ONG de notre territoire pour cause d'espionnage. » Le message était clair. Ils ont exigé d'avoir un accès à notre personnel afin de pouvoir renvoyer les personnes indésirables. Quand le personnel a été transféré à Rilima (toujours sous la protection du CICR) les intimidations ont repris. La première nuit, du personnel armé, accompagné par un infirmier pro FPR qui travaillait avec nous, a pénétré dans l'hôpital en menaçant le garde. Ils sont allés au bloc opératoire et ont emmené une femme et son enfant avant que nous soyons alertés [...] La même nuit, il nous a fallu chasser trois individus armés de nos locaux dans l'hôpital. Le jour suivant, un certain Richard Rutatiiwa a fait son apparition avec une escorte armée et s'est adressé à moi sur un ton extrêmement humiliant, déclarant que le CICR faisait toujours des difficultés et que MSF avait plus de sens pratique. Il a écrit dans son cahier : « Séparer MSF et le CICR, priorité numéro 1. » Il s'est assuré que je pouvais lire ce qu'il avait écrit. Je lui ai demandé d'emmener ses hommes armés de l'hôpital et il a refusé.



Sitrep 25-07 au 07-08 1994 – MSF Belgique Rwanda – transmis aux sections MSF, ECHO, AGCD, Aide et Action, Fondation de France, DHA, Europe Tiers-monde, MD, UNHCR Genève (en français).

Extrait :

Dans le Bugesera, à Rilima, le FPR a cerné la région les 29 et 30 juillet afin d'arrêter 33 personnes (dont 32 anciens staffs locaux du CICR et un personnel MSF Belgique de l'hôpital) qui ont été transférées à la prison de Rilima : le CICR a droit de visite.



Point sur la crise rwandaise, 4 août 1994, MSF international aux sections MSF (en anglais).

Extrait :

Autres nouvelles : 32 anciens employés locaux du CICR + 1 employé de l'hôpital ont été jetés en prison par le FPR au début de la semaine. Le CICR a le droit de leur rendre visite. Ils seront probablement relâchés après avoir été interrogés.



Nous avons rencontré l'équipe du CICR à Nyanza et finalement nous nous sommes retrouvés ensemble dans le Bugesera parce que c'était l'unique hôpital de toute la région. Leur chirurgien avait « disjointé ». Leur autre chirurgien à Kigali avait été blessé par une bombe. Alors on s'est dit : c'est le moment de joindre nos forces. Ça a très bien marché. Puis le FPR a commencé à vouloir briser cette bonne entente. La plus grande partie du personnel formé par le CICR était hutue, de Gitarama. Le FPR voulait leurs noms. Au début le CICR a refusé. Mais les menaces se sont multipliées. Une fois, à Nyanza, je les ai vus menacer le représentant du CICR. Ils ont pointé un lance-roquettes sur lui en disant : « Si tu ne bouges pas immédiatement, on t'explode la tête. » Ils n'auraient pas appuyé sur la détente, mais ce n'est pas très agréable d'avoir ce type d'engin pointé sur la tête. J'avais quitté Rilima et j'étais sur la route de Kampala pour aller chercher Eric Goemaere [MSF Belgique, directeur général] à l'aéroport. Ils ont pensé qu'on était tous partis et ils ont voulu mettre la main sur le personnel. Ils ont encerclé l'hôpital, emmené les employés dans des camions et les ont jetés en prison. Le CICR a réussi à les suivre et leur donner l'assistance et la protection pour laquelle

il est mandaté. Mais ça s'est terminé en rideau de fumée. Il n'y avait pas de réelle politique de porte ouverte au CICR pour qu'ils rendent visite aux prisonniers. Je suis quasiment certain qu'un bon nombre d'entre eux ont été tués.

*[...], MSF Belgique, coordinateur Byumba et Bugesera (Rwanda), mai-septembre 1994
(en anglais).*



Pas mal des victimes de cette vidange massive se retrouvent dans l'hôpital de Rilima, où MSF est présente. On est assiégés par le FPR qui fait un cordon autour. On arrive, je ne sais par quel miracle, à leur interdire de rentrer là-dedans. On est littéralement assiégés, ils sont tout autour, ils veulent avoir les malades, on se défend. Heureusement le CICR est dans le même hôpital, un véritable bastion.

Dr Eric Goemaere, MSF Belgique, directeur général (en français).

De passage à Kampala, la capitale de l'Ouganda, le coordinateur de MSF Belgique au Rwanda tombe par hasard sur le ministre de la Coopération néerlandais et lui rapporte ce qu'il a constaté des comportements violents du FPR.



J'ai rencontré le ministre Jan Pronk quand il était à Kampala. Il m'a demandé : « Qu'est-ce que vous faites là ? – Oh, je reviens juste du Rwanda et j'attends mon directeur général pour le mettre au courant d'événements qui ne sont pas très agréables. J'ai cru comprendre que vous avez fait des déclarations dans la presse en Hollande. J'ai l'impression que vous n'êtes pas complètement informé de tout et je voudrais vous en parler. » Il voulait tout savoir et je lui ai raconté tout ce que je savais. Il m'a dit : « Pourquoi ne mettez-vous pas tout ça par écrit pour moi ? » J'ai répondu : « Je le ferai dès que j'aurai fini mon contrat avec MSF Belgique, parce que je ne veux pas compromettre les personnes du terrain en vous faisant part à vous, les politiciens, de mes réflexions sur la situation des droits de l'homme, alors que le mandat de ma mission est strictement médical. Je viendrai vous l'apporter à La Haye. »

*[...], MSF Belgique, coordinateur Byumba et Bugesera (Rwanda), mai-septembre 1994
(en anglais).*

Le 4 août 1994, au cours d'une conférence de presse donnée à Goma au nom de l'ensemble du mouvement MSF, Philippe Biberson, président du conseil d'administration de la section française, s'exprimant au nom de l'ensemble du mouvement MSF, demande à la communauté internationale d'augmenter son aide. Il réclame également la présence d'observateurs internationaux et de troupes de la MINUAR au Rwanda. Il déclare que les réfugiés sont dans un état physique trop faible pour pouvoir rentrer dans un pays où les structures pour les accueillir ne sont pas encore prêtes.



« Rwanda – Une mortalité encore inacceptable » **Communiqué de presse** MSF France, 3 août 1994 (en français).

Extrait :

Un mois et demi après le début de l'opération Turquoise, le problème du retour des réfugiés, principal moyen pour éviter une catastrophe humanitaire, est toujours en suspens. Aucune garantie de retour dans des conditions normales ne leur est offerte par la communauté internationale. Le déploiement d'une force militaire internationale sous mandat des Nations unies est la condition essentielle pour vaincre la peur des réfugiés, or M. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général des Nations unies, a déclaré n'avoir les moyens que pour déployer 1 000 hommes sur les 5 500 espérés. [...] À la veille du retrait français de la zone dite de « sécurité », Médecins Sans Frontières lance un appel aux Nations unies pour que les troupes françaises soient remplacées par une force internationale de maintien de la paix. Il est inconcevable que les organisations humanitaires comblent le vide laissé par le retrait des troupes. Elles n'en ont ni la vocation ni la capacité. L'importance des besoins humanitaires qui restent à couvrir pour l'ensemble des réfugiés ne saurait faire oublier ni exonérer les responsabilités politiques de la communauté internationale à l'égard des instigateurs du génocide. Ils sévissent encore à ce jour en toute impunité à l'intérieur de la ZHS et dans les camps de réfugiés au Zaïre et en Tanzanie.



« MSF proteste contre le manque d'intérêt international pour le sort des réfugiés rwandais » **Communiqué de presse** MSF international, 4 août 1994 (en anglais).

Extrait :

Trois semaines après les premières arrivées de réfugiés rwandais à Goma, la communauté internationale n'a toujours pas réussi à répondre aux besoins élémentaires dans les camps et à fournir des garanties pour leur retour en toute sécurité au Rwanda. [...] Le déploiement d'une force militaire est une étape importante qui est déjà prévue, mais la requête primordiale est le déploiement d'observateurs des droits humains. Médecins Sans Frontières insiste pour que de tels observateurs soient déployés à travers le pays, à raison d'au moins deux dans chacune des 150 plus grandes communes. [...] À l'approche du retrait des forces françaises de la « zone de sécurité », MSF lance un appel afin qu'une force de maintien de la paix des Nations unies soit déployée pour prendre le relais. Il n'est absolument pas question que des agences de secours remplissent ce rôle pour lequel elles n'ont ni la vocation ni la formation.



Sitrep de Samantha Bolton, chargée de communication de MSF international en Afrique de l'Est, aux départements de communication des sections MSF, 5 août 1994 (en anglais).

Extrait :

La conférence de presse s'est bien passée et nous avons eu une bonne couverture médiatique. Philippe a parlé des problèmes de sécurité et de la nécessité d'avoir des observateurs internationaux et des soldats de la MINUAR au Rwanda pour assurer la sécurité. [...] Il a ajouté qu'aujourd'hui la plupart des réfugiés ne sont pas en assez bonne condition physique pour rentrer, surtout que les structures pour les accueillir ne sont même pas mises en place.

Philippe a également parlé de son voyage dans la zone humanitaire sûre dans le sud-ouest, où « aucune nourriture n'a été distribuée depuis dix jours... les enfants mangent des morceaux de canne à sucre qui ont été recrachés sur le sol... partout les gens tuent leur bétail, et les haricots ou de la farine se font extrêmement rares ».

Philippe a appelé la communauté internationale à faire un effort pour apporter de la nourriture – vu la faiblesse de l'approvisionnement – dans la région, afin d'éviter d'avoir à faire face à un exode massif de réfugiés vers Bukavu, au Zaïre, quand les Français partiront.

Au cours de cette même conférence de presse, Philippe Biberson est interrogé sur les rumeurs concernant des exactions commises par les troupes du FPR contre les rapatriés au Rwanda. Il répond que MSF craint effectivement que des exactions n'aient été commises. Puis il revient sur ses propos, admettant qu'il n'a pas de preuves et déclare que la situation au Rwanda est trop incertaine pour pouvoir inciter les réfugiés au retour.



Philippe a dit exactement tout ce qu'on avait décidé de dire au sujet du choléra. Il a fait sa déclaration devant une centaine de journalistes. Puis quelqu'un lui a posé la question : « Est-ce que MSF a entendu quelque chose sur le fait que le FPR commettrait maintenant des exactions au Rwanda ? » Je me suis dit : « Ok. Il va dire que MSF n'a pas d'informations directes, qu'on a des soucis mais qu'on ne peut rien dire là-dessus. » En fait il a répondu : « Oui, en effet. J'ai peur aussi qu'il y ait des exactions. » Là, ça a été la course folle. Les journalistes notaient chacun de ses mots. Ils étaient super excités parce que c'était la première fois que quelqu'un disait quelque chose là-dessus. J'étais mal. Je me disais qu'il fallait que je l'interrompe. Je me suis mise à genoux à côté de lui et je lui ai dit : « Maintenant, il faut que tu retires ce que tu as dit parce qu'on n'a pas le droit de dire ça, on n'a pas de preuve. » Lui, il me disait : « Je ne peux pas, je viens de le dire. » Je me suis levée et j'ai dit : « Je veux juste clarifier quelque chose. C'est la première fois que notre président tient une conférence de presse en anglais. Ce qu'il a essayé de dire c'est qu'en effet on entend beaucoup de bruits mais qu'on n'a pas de preuves et qu'on n'est pas capables de dire si c'est vrai ou pas. » Je le regarde et il dit : « Oui, je m'excuse pour mon anglais. On n'a pas de preuves là-dessus. Je me suis mal exprimé. » Les journalistes me regardaient. Ils me connaissaient assez bien et ils se demandaient quoi penser. J'ai répété encore une fois : « Est-ce que c'est bien clair, on n'a pas de preuves, ce n'est pas une position MSF, donc vous ne pouvez pas nous citer là-dessus. » J'ai appelé Jean-François Alesandrini, le directeur de la communication de MSF France, pour le prévenir et lui demander si je n'avais pas fait une connerie. Il m'a dit que j'avais très bien fait et qu'il ne fallait surtout pas dire ça.

Samantha Bolton, MSF international, chargée de communication en Afrique de l'Est, 1994-1995 (en français).

Le 6 août 1994, le général Paul Kagame, vice-président et ministre de la Défense du nouveau gouvernement rwandais, dément les informations fournies le 5 août par le porte-parole de l'opération Turquoise faisant état d'exactions commises par des soldats du FPR contre des réfugiés.



« Rwanda : le nouveau gouvernement dément que des exactions soient commises contre des réfugiés » **Le Monde** (France), 7 et 8 août 1994 (en français).

Extrait :

Le général Paul Kagamé, vice-président et ministre de la Défense du nouveau gouvernement rwandais, a démenti les informations faisant état d'exactions commises contre des réfugiés par des soldats du FPR, dans un entretien diffusé samedi 6 août par la radio nationale, Radio Rwanda. [...] le ministre de la Défense a précisé que ces informations relevaient de « manœuvres dissuasives en vue d'empêcher les réfugiés de regagner leurs terres ». [...] Vendredi le porte-parole de l'opération « Turquoise », le colonel Alain Rambeau, a déclaré à Goma (Zaïre) que quatre jeunes villageois ont été enlevés par des éléments du FPR à l'est de Kibuyé dans la zone humanitaire sous contrôle des forces françaises. [...] L'envoyé spécial de l'ONU au Rwanda, Shahryar Khan, a estimé, pour sa part, que les réfugiés rwandais qui rentrent chez eux ne font pas l'objet d'exactions généralisées de la part des soldats du FPR. Des « incidents » ont peut-être eu lieu, mais l'ONU ne dispose d'aucune preuve d'une « pratique généralisée » de harcèlement des réfugiés, a déclaré M. Khan à Kigali.

Le 10 août 1994, au cours d'une conférence de presse à Bruxelles, Réginald Moreels, le président du conseil d'administration de MSF Belgique demande que les Nations unies augmentent le nombre de leurs observateurs et que les organisations de défense des droits humains privées s'investissent au Rwanda. Il réitère cet appel le 11 août dans le quotidien belge *Le Soir*.

MSF Belgique crée alors le Réseau des citoyens avec le soutien juridique de MSF France et d'autres organisations de défense des droits humains. Cette nouvelle ONG se consacre en urgence à l'assistance technique au système judiciaire rwandais.



« Médecins Sans Frontières fait un appel à la surveillance des droits de l'homme au Rwanda » **Communiqué de presse** MSF Belgique, 10 août 1994 (en français).

Extrait :

MSF fait non seulement un appel auprès des NU [Nations unies] pour que les troupes de la MINUAR soient envoyées en force avec un mandat explicite de surveillance des droits de l'homme, mais demande également que les nombreuses ONG spécialisées se chargent aussi de cette tâche. La présence massive d'observateurs permettra d'augmenter sensiblement le sentiment de sécurité. [...] Cette mesure s'impose d'autant plus que la date de retrait de l'armée française approche. À cette date tout le monde craint un nouveau déplacement massif de réfugiés vers Bukavu. Les organisations humanitaires se préparent dès à présent à organiser des camps à Bukavu. Cependant, MSF estime que tout doit être mis en œuvre pour que les gens ne quittent pas leur pays. C'est pourquoi MSF ouvrira une première « *one way station* » le long de la route de Gikongoro (en zone Turquoise) vers Butare, afin d'assurer une aide médicale aux réfugiés rentrant. Simultanément, MSF démarre la remise en fonction de l'hôpital et de trois dispensaires à Butare. De plus, MSF France a établi des postes d'assistance sanitaire autour de Gitarama, créant ainsi un axe d'attraction parallèle à la zone de sécurité française. Ces dispositions ne peuvent attirer les réfugiés qu'à condition qu'ils aient les garanties nécessaires d'être traités correctement. C'est pourquoi MSF insiste pour que

les rumeurs récentes de « disparitions » du côté FPR soient investiguées d'urgence par des organisations spécialisées.



« Opinions et débats » interview de Réginald Moreels, président de MSF Belgique, **Le Soir** (Belgique), 11 août 1994 (en français).

Extrait :

Nous allons faire appel à des organisations de [défense] des droits de l'homme – c'est une grande première, comme une nouvelle dimension de l'aide humanitaire pour qu'elles modifient leur politique. Pour qu'elles passent de l'investigation au monitoring, à la permanence. Un peu comme dans la prévention des conflits. Il faut créer une organisation de diplomates de terrain, qui restent entre six mois et trois ans sur place pour reconstruire des relations entre communautés et ethnies différentes. Il faut que des organisations comme Amnesty, Africa Watch, Causes communes, Avocats sans frontières ou Juristes démocrates aillent sur le terrain, pour y rester. Le pouvoir à Kigali m'a assuré qu'il soutenait tout à fait ce genre d'action. Actuellement il y a au Rwanda 20 observateurs des droits de l'homme qui dépendent des Nations unies. Il en faudrait 450, dans chaque commune du pays, employés par l'ONU et par des organisations privées.



Les organisations de défense des droits de l'homme sont là pour dénoncer les violations des gouvernements, mais quand il n'y a plus de gouvernement, quand il y a le chaos, elles ne savent pas très bien quoi faire. Il n'y avait effectivement personne et ils se sont tous réveillés à l'appel de Réginald Moreels dans la presse et ont dit : « On est tout à fait d'accord, mais on n'a pas l'habitude d'intervenir dans ces situations-là. » MSF a proposé d'emmener un certain nombre de ces responsables d'organisations sur place et Réginald m'a demandé de les accompagner. On est allés passer quinze jours au Rwanda pour savoir ce qu'elles pouvaient faire pour ce pays. Finalement, on a élaboré un certain nombre de pistes d'actions très pragmatiques qu'aucune organisation des droits de l'homme ne pouvait assumer en tant que telles, un minimum de choses qui nous semblaient nécessaires, réalistes et plutôt positives, qui n'avaient pas d'effet pervers. MSF et ces organisations ont créé le Réseau des citoyens, qui a été opérationnel immédiatement. C'est pour ça qu'il a reçu une subvention des sections belge et française de MSF. Six mois après, les coopérations bilatérales allaient se remettre en place. Une fois que c'est la paix, tout le monde est là pour faire du développement. Mais avant ? On a reconstitué une bibliothèque juridique en rachetant les codes civils et les codes pénaux sur les marchés au Zaïre, etc. On a fourni une photocopieuse. On a acheté du papier pour le procureur général, des choses minimales mais sûres. On a cherché des avocats. On a travaillé avec le ministère de la Justice pour faire deux formations rapides de remise à niveau des magistrats homologués qu'ils arriveraient à trouver et des inspecteurs de police judiciaire. Ces gens sont des officiers assermentés, habilités à prendre des dépositions et à produire le document de démarrage d'une enquête, à réaliser une arrestation avec un chef d'inculpation, le nom de la personne, le lieu, la date. Les prisons étaient remplies de gens qui n'avaient rien à y faire parce qu'ils n'avaient pas été arrêtés dans les règles et que l'armée n'est pas habilitée à faire des arrestations.

Françoise Bouchet-Saulnier, MSF France, responsable juridique (en français).

En août 1994, le Conseil international de MSF décide d'envoyer sur le terrain, au Rwanda, au Zaïre (Goma) et en Tanzanie, des « facilitateurs »⁶ chargés de recueillir des informations sur le contexte, et notamment sur l'existence de mécanismes de pouvoir « génocidaire » dans les camps.



Compte-rendu de la téléconférence du Conseil international sur le Rwanda du 10 août 1994 – MSF international, 11 août 1994 (en français).

Extrait :

Observateurs des droits de l'homme : les organisations de défense des droits de l'homme travaillent d'habitude sur une base à court terme, mais certains envisagent la possibilité d'envoyer des observateurs permanents au Rwanda. Mais cela va prendre du temps. En raison de son activité médicale, MSF ne s'impliquera pas directement dans l'observation du respect des droits de l'homme. Cependant il est décidé que MSF enverra un « facilitateur » au Rwanda. Nous attendons des noms et des suggestions aujourd'hui. MSF va continuer à encourager des initiatives et est prête à soutenir (financièrement, logistiquement, etc.) leurs actions.



« MSF et les droits de l'homme au Rwanda » **Le Zarwabuta**, N° 1 des infos sur la crise rwandaise – MSF France, 25 août 1994 (en français).

Extrait :

Fin juillet, MSF international a décidé de mener une action de lobbying afin d'augmenter la présence d'observateurs des droits de l'homme auprès des Rwandais. Ces actions ont été dirigées vers la communauté internationale (États, ONU) pour augmenter le nombre d'observateurs UN. Une pression est par ailleurs exercée sur les organisations privées du type Amnesty International, Juristes sans Frontières, Fédération internationale des droits de l'homme, Africa Watch, etc. Certaines de ces organisations en sont à la phase exploratoire dans la région, leur objectif étant de mettre en place des équipes de permanents qui enquêteraient à la fois sur le déroulement du génocide (enregistrement des victimes, constitution des dossiers), mais aussi sur les exactions actuelles, tant dans les camps qu'ailleurs au Rwanda. [...] Le deuxième objectif est de mettre en place (à Goma, Kigali, Benaco et Bukavu) des volontaires MSF à compétence juridique, qui serviraient de lien entre les équipes chargées de collecter les informations dans leurs missions et ces observateurs des droits de l'homme indépendants.

À la même époque, des prisonniers malades disparaissent de l'hôpital Roi Faisal de Kigali où travaille une équipe de MSF Hollande. Depuis le début de son intervention, début juin, cette équipe est soumise à des pressions de la part des soldats qui surveillent ces prisonniers.

6. Ces « facilitateurs » seront indifféremment baptisés « chargés de mission droits humains », « chargés d'information », « *legal officers* », etc. En août 1994, deux *legal officers* sont envoyés à Goma et à Benako par la section hollandaise, un autre est envoyé à Kigali par la section française.



Compte-rendu du chargé de mission « droits de l'homme » MSF au Rwanda, 12 août 1994 (en français).

Extrait :

6 juin 1994 : MSF Hollande entame un programme à l'hôpital King Fassal, des prisonniers malades parmi les patients. D'autres prisonniers ont été amenés depuis. 19 prisonniers ont été placés dans le générateur par l'armée car ils ont été reconnus coupables de massacres. Les autres prisonniers sont logés comme les autres patients en fonction de leur traitement :

- huit dans l'hôpital pour des pathologies graves
- les 28 restants ont été placés sous tente (physiothérapie)

Tensions avec le FPR :

L'armée critique le fait que les prisonniers ne soient pas gardés et demande à MSF d'assurer cette garde. Des hommes circulaient en armes dans l'hôpital.

MSF ne peut accepter :

- de trier ou garder des prisonniers
- une présence militaire dans l'hôpital

Disparition de prisonniers

Début août 1994, un soir, un prisonnier est aperçu s'éloignant en courant du générateur, poursuivi par un militaire. Au même moment, quatre militaires APR sont aperçus près du générateur.

Situation au 12 août 1994

Il n'y a plus de présence militaire dans l'hôpital. Les prisonniers disparus n'ont pas été retrouvés. Il semblerait que le CICR ait retrouvé ces prisonniers.

Question au CICR : trace des prisonniers disparus ? liste des prisonniers afin de pouvoir contrôler leur disparition.

Le 11 août 1994, le Conseil de sécurité des Nations unies se prononce en faveur d'un retour « rapide » des réfugiés et des personnes déplacées au Rwanda. Mais le HCR et les organisations de secours n'y sont pas favorables en raison du mauvais état de santé des réfugiés et des rumeurs d'exactions commises contre ceux qui rentrent au pays. Le premier retour massif, prévu à partir du 16 août, est annulé.



« Rwanda : l'impossible retour des réfugiés » Anne Le Coz, **Le Figaro** (France), 17 août 1994 (en français).

Extrait :

Préparé dans la plus grande discrétion, depuis plusieurs jours, le premier convoi de réfugiés du Zaïre vers le Rwanda a été annulé hier matin, à la suite de menaces proférées à l'encontre des candidats au retour. Les sept camions, affrétés par l'Office international des migrations (OIM) et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), ont franchi la frontière à vide vers 7h30. En tout, 144 réfugiés du camp de Mugunga (15 km au nord-ouest de Goma) devaient être transportés dans la journée jusqu'à Kigali, la capitale rwandaise. Il s'agissait pour la plupart de cultivateurs, soucieux de ne pas manquer les récoltes. Jusqu'à présent, le transport des réfugiés se faisait exclusivement à partir de Gisenyi (Rwanda) à partir de trois kilomètres de la frontière zaïroise. En dépit de la discrétion entourant les préparatifs de l'opération, les « chefs » du camp de Mugunga – des fonctionnaires de l'ancien gouvernement rwandais – ont répandu le bruit que les candidats

au retour étaient des agents du Front patriotique rwandais, aujourd'hui au pouvoir à Kigali. Selon le porte-parole du HCR à Goma, Panos Moutziz, ils sont allés jusqu'à « appeler au massacre ». D'un commun accord, le HCR et l'OIM ont décidé d'annuler l'opération afin de « ne pas risquer la vie » des réfugiés et de voir les camions attaqués.

À la mi-août 1994, le départ des soldats français de la « zone humanitaire sûre » avant la fin du mois est confirmé. Des centaines de civils quittent la zone et se dirigent vers Bukavu, au Zaïre. V2 



Message de la chargée de communication à Goma aux départements communication des sections MSF, 11 août 1994 (en français).

Extrait :

Le HCR estime qu'avant-hier des Rwandais de la zone de sécurité ont franchi la frontière au rythme de 1 000 par heure vers Bukavu. Aujourd'hui, selon les militaires français maintenant, 1 000 personnes au total sont parties vers Bukavu. Et 700 personnes sont parties de la zone de sécurité pour aller plus à l'ouest. Les militaires français pensent que 800 000 personnes attendent dans la zone de sécurité de se rendre à Bukavu.



« Le 3^e exode des réfugiés rwandais a commencé » **Communiqué de presse** MSF France, 13 août 1994 (en français).

Extrait :

L'absence de traitement politique de la crise rwandaise, en particulier de sanctions à l'encontre des responsables du génocide, entraîne le troisième exode massif de réfugiés rwandais. Après l'exode vers la Tanzanie en avril, vers Goma ces dernières semaines, ce sont aujourd'hui les déplacés de la zone humanitaire de sécurité qui ont commencé à se diriger vers le Zaïre. Cette fuite est orchestrée par les mêmes leaders responsables du génocide. Nos équipes présentes dans la zone, à Kibuye, Gikongoro, Kaduha, Rukondo, ont pu en effet constater depuis plusieurs jours des mouvements importants de population, encouragés par des membres des anciennes Forces armées rwandaises, en direction de Cyangugu. Ces équipes vont évaluer la situation aujourd'hui dans cette partie du Rwanda.

Si rien n'est fait par la communauté internationale dans les jours qui viennent pour sécuriser ces populations, ce troisième exode risque d'avoir les mêmes conséquences tragiques que les précédents.

Dans le numéro de l'été 1994 du journal interne de MSF Belgique, Eric Goemaere, le directeur général de la section raconte sa visite au Rwanda, en zone FPR, quelques semaines plus tôt, et s'interroge sur le mandat de protection de MSF.



« Un contexte éclaté, un nouveau mandat ? » par Eric Goemaere [MSF Belgique, directeur général], **Contact**, journal interne de MSF Belgique, n° 29 (en français).

Extrait :

Dans le Bugesera, c'est 100 000 personnes et les blessés de deux hôpitaux, déplacés de force en quarante-huit heures, qui s'amassent dans une région hostile faite de marais. [...] Partout les mêmes arguments pour justifier l'insécurité, les milices qui rôdent, y compris dans les camps. Partout ces mêmes regards terrifiés, ce refus de parler sauf à la dérobade pour raconter tantôt les massacres d'avril, tantôt les disparitions et exécutions sommaires d'hier. Il y a eu génocide, c'est indéniable. Nous l'avons dénoncé et nous continuerons à le faire. Mais jusqu'où pouvons-nous accepter que les victimes d'hier se transforment en bourreaux ? Comment aussi éviter que notre action humanitaire soit complice, comme le dénonçaient [le coordinateur] et toute l'équipe prête à quitter ? [...] Jamais je n'ai rencontré de climat aussi tendu, de société aussi polarisée, où se mélangent haine et climat de terreur. Dans nos hôpitaux, des blessés disparaissent presque chaque nuit et le staff médical est régulièrement intimidé. Le médecin directeur de l'hôpital de Byumba, notre interlocuteur principal sur place, disparaît un jour [...] On le dit mort, exécuté avec sa femme et ses trois enfants. Un énorme malaise plane parmi les équipes. La protection ce n'est pas notre mandat, hein ??? [...] Un mandat de protection, c'est d'abord une pratique, une vigilance et des démarches souvent difficiles en cas de disparition. Ce manque de pratique et d'instructions claires nous fait commettre des erreurs qui tournent parfois au drame, comme ces deux gardes armés embarqués, à nouveau pour des motifs de sécurité, et qui sautent de la voiture MSF pour abattre froidement deux marcheurs à la démarche « suspecte ». Il y a extrême urgence sur le plan sanitaire à rapatrier les réfugiés et à les extraire des camps de la mort... Mais quel niveau de risque pouvons-nous assumer avant d'engager ces centaines de milliers d'affamés et de malades dans ce qui ne pourrait être qu'une autre manipulation de leur désarroi ?

Dans son édition datée du 17 août 1994⁷, le quotidien français *Le Monde* fait état des témoignages de réfugiés au Burundi qui affirment avoir été victimes d'exactions de la part de soldats du FPR au Rwanda.



« Fuyant les exactions commises par le FPR, deux mille cinq cents Rwandais arrivent chaque jour au Burundi » **Le Monde** (France), 17 août 1994 (en français).

Extrait :

« Tous leurs témoignages convergent, contrairement à ceux qui se font l'écho de rumeurs », dit un responsable d'organisation humanitaire. Selon eux le FPR a enfermé des personnes dans quelques maisons avant d'y mettre le feu. Ceux qui s'échappaient étaient achevés. Quelques jours plus tôt, les exactions ont touché le secteur de Saga où une centaine de personnes seraient mortes ainsi. Les observateurs du HCR confirment, estimant qu'il se produit dans cette région des exactions sporadiques « perpétrées par les militaires du FPR ». La question est de savoir si ces soldats obéissent à des ordres ou s'il s'agit d'éléments incontrôlés. La seconde hypothèse serait la plus plausible, mais la multiplication des témoignages de massacres autour de Butare fait craindre le contraire.

7. Quotidien mis en vente l'après-midi, *Le Monde* est toujours daté du lendemain. Exemple : l'édition disponible le lundi après-midi est datée du mardi.

[...] Des sources sûres confirment qu'il y a des cadavres dans la vallée de la Kanyaru et deux blessés par balles ont été soignés par Médecins Sans Frontières un peu plus à l'est. [...] Le 14 juillet, des hommes armés enferment une dizaine de familles (47 personnes au total) dans une chapelle de Mparamirundi et les tuent à la grenade. Trois jours plus tard une cinquantaine d'hommes sont emmenés en camion et quelques corps sont retrouvés le lendemain à quelques kilomètres de là. Enfin le 13 août à Kiri, une cinquantaine d'hommes sont tués par balles et jetés dans une fosse commune. L'organisation Physician For Human Rights a eu vent de l'affaire et obtenu des autorités civiles de Bujumbura la permission d'aller déterrer les cadavres. Mais sur place les militaires leur ont interdit de le faire. Le HCR pour sa part a tout de suite envoyé des représentants à Kiri, qui ont retrouvé quelques témoins. Les soldats ont tenté de les empêcher de quitter le village avec leurs protégés. L'employé du HCR assassiné à son domicile samedi dernier était parmi ceux qui s'étaient rendus à Kiri.

Le 22 août 1994, alors que le président et les membres du gouvernement rwandais parcourent le pays pour assurer les populations de leur volonté d'apaisement, le ministre de l'Intérieur rwandais, Seth Sendashonga, reconnaît dans la presse que les actes de vengeance et les disparitions continuent.



« L'opération séduction du gouvernement rwandais » Jean-Philippe Ceppi, *Libération* (France), 22 août 1994 (en français).

Extrait :

Les disparitions, les actes de vengeance continuent malgré tout, comme le reconnaît Sendashonga : « Des détachements du FPR, isolés, se sont livrés à des exactions. Ils seront jugés. Si nous étions encore en guerre, la justice militaire à leur égard serait certainement plus expéditive. Nous continuerons à chercher et à désigner les coupables, mais nous allons offrir une justice équitable. » Certains signes montrent également que les autorités politiques ont de nombreux comptes à rendre aux militaires, encore grisés par leur victoire.

Des responsables d'organisations humanitaires en possession de témoignages sur les exactions du FPR confient au quotidien français *Le Monde* préférer garder le silence pour pouvoir continuer à travailler au Rwanda.



« Vengeances rwandaises : exécutions sommaires, enlèvements, massacres, représailles... de nombreux témoignages incriminent les vainqueurs de la guerre civile » *Le Monde* (France), 7 septembre 1994 (en français).

Extrait :

Certaines organisations humanitaires ont recueilli des témoignages sur les vengeances des vainqueurs, mais gardent le silence pour pouvoir continuer à travailler au Rwanda (ce qui suppose un minimum de coopération avec les nouvelles autorités). Elles estiment « probable » que les hommes du FPR ont massacré deux à trois mille réfugiés burundais hutus du camp de Nzangwa, dans le Bugesera, vers la mi-mai. Selon un témoin qui s'est

rendu sur place, la mosquée voisine est pleine de cadavres carbonisés. Une représentante d'une organisation non gouvernementale se dit convaincue, sur la base du récit d'un de ses employés, qu'à l'école vétérinaire de Kabutaré, près de Butare, « on exécute à tour de bras ». On y a vu des camionnettes entrer, chargées de prisonniers les bras liés dans le dos, et en ressortir vides quelques instants plus tard. Cet endroit est une zone militaire, dit le préfet de Kigali. Vous ne pouvez y avoir accès. Y découvrira-t-on un jour des fosses communes remplies par les troupes de l'APR ? Une autre déléguée d'une ONG n'a jamais protesté, sinon en privé, contre l'arrestation de trente employés rwandais « tous hutus » pour motifs exclusivement ethniques. Là encore par souci de ne pas irriter le nouveau pouvoir.

Dans le rapport de la mission qu'elle a effectuée au Rwanda du 20 août au 5 septembre 1994, la responsable juridique de MSF France décrit l'état catastrophique dans lequel se trouve le système judiciaire rwandais.

Elle décrit également les modalités du recueil d'information mises en place auprès des équipes au cours de sa visite et donne des recommandations sur le suivi par MSF de l'évolution de la situation des droits humains dans le pays.



Rapport de Françoise Bouchet-Saulnier, mission Rwanda, responsable juridique de MSF France, septembre 1994 (en français).

Extrait :

Il reste aujourd'hui six juges et dix avocats reconnus au Rwanda. Le ministère de la Justice est intégralement détruit. Le bureau du ministre est au troisième étage d'un bâtiment dévasté sans porte ni fenêtre.[...]Le palais de justice a été transformé en restaurant. Les archives ont été brûlées pour chauffer les plats. Les occupants illégaux viennent d'en être délogés et les juges s'y sont regroupés pour pouvoir faire siéger une première chambre dès que possible (il faut cinq juges minimum et ce chiffre a été atteint). Le procureur de la République de la ville de Kigali traduit à la main en kinyarwanda un code de procédure pour les officiers de police judiciaire qui devront, quand ils auront été trouvés, procéder aux enquêtes et arrestations. Le procureur vit dans la hantise de la légalité : « Quand nous aurons commencé les procès, tous les avocats du monde auront les yeux braqués sur nous et ils pourront faire casser nos jugements, même concernant des grands criminels pour simple faute de procédure. » [...] La reconstruction progressive d'un appareil judiciaire pose de façon aiguë le problème des arrestations et de la détention. Aujourd'hui seule l'armée dispose de la force publique. Il n'existe pas de police et la constitution d'une police civile risque de prendre un certain temps. Recommander le cantonnement de l'armée et la constitution d'une police civile tombe sous le sens et ne mange pas de pain. Mais il faut reconnaître qu'on ne pourra cantonner l'armée que quand elle sera payée, ce qui n'est pas encore le cas et « justifie » la poursuite des pillages ou des appropriations de biens civils par l'armée aujourd'hui encore à Kigali et ailleurs. En outre, force est de constater que l'armée reste dans tout le pays en état d'alerte et ne relâche en rien sa discipline et son entraînement. La guerre n'est pas terminée tant que le retour des réfugiés et le sort de l'ex-zone de sécurité ne sont pas réglés. Il me semble donc qu'il faut se faire à l'idée que la démobilisation de l'armée n'est pas imminente et proposer des garde-fous à sa présence.

Il existe une seule prison « civile » dans le pays, celle de Kigali. C'est le Programme alimentaire mondial qui assure un minimum de nourriture aux détenus (comme au

ministre de la Justice et au procureur de la République). Il n'y a pas de poste médical pour les 15 000 détenus de cette prison. Partout ailleurs les détenus sont regroupés dans des camps militaires. Ils ne sont pas enregistrés sur des listes, ce qui ne permet pas aujourd'hui au Rwanda de faire la différence entre les personnes disparues et celles qui sont détenues.

La peur de l'armée est telle que les familles comme les MSF vont rarement se renseigner auprès des militaires pour avoir des nouvelles des gens arrêtés ou des disparus. La désorganisation est telle que ces détenus ne sont une priorité pour personne. Ils constituent par contre une charge matérielle importante pour ceux qui les détiennent dans les conditions actuelles.

[...] Le CICR négocie en ce moment un accès à tous les lieux de détention du pays. Mais le CICR a un mandat général, pour les prisonniers de guerre seulement, et le gouvernement ne reconnaît pas cette qualité aux personnes détenues. Cette affaire est à suivre de très près. Il ne faut pas affaiblir la négociation du CICR dans un premier temps. Les conditions de détention sont évidemment épouvantables sur le plan sanitaire et nutritionnel. En outre, cette question des disparus ou détenus est cruciale dans le climat de tension et de psychose actuel. [...]

J'ai voulu harmoniser le travail fait par chacun de ces responsables. En effet, le rôle premier de ces personnes est de recueillir l'information auprès de MSF et à l'extérieur. Il s'agit de documenter une situation par des faits précis. [...] MSF ne cherche pas à tout savoir sur tout ce qu'il se passe. Nous assumons par contre des responsabilités particulières vis-à-vis de certaines personnes dont nous devons suivre le sort.

Le *legal officer* de Kigali recueille donc les informations sur :

- les disparitions et mauvais traitements des malades et blessés
- les disparitions et mauvais traitements de nos employés locaux (médicaux et non médicaux)
- les graves incidents de sécurité impliquant nos installations et celles des autres organisations humanitaires.

[...] Le premier objectif de cette récolte d'information est de permettre à MSF de mieux évaluer la gravité de la situation et son évolution probable pour repositionner ses programmes ou envisager des actions de lobby ou de témoignage. MSF peut toujours décider de témoigner seule pour peu qu'on se mette d'accord entre nous, au CI ou ailleurs. Mais MSF peut aussi alimenter de façon confidentielle d'autres circuits d'information. On m'avait demandé de faire des recommandations sur les relais les plus fiables.

[...] Des relations de travail très efficaces se sont développées sur le terrain avec Human Rights Watch branche Afrique, représentée par Alison Desforges. Elle a participé à la fin de notre mission exploratoire et j'annexe le rapport qu'elle a rendu public hier à Londres. Travailler avec des gens comme elle, ce n'est jamais perdre du temps et c'est être sûr qu'on ne travaille pas avec une institution qui va digérer pendant des mois nos informations.

Toutes les informations sur les personnes arrêtées et disparues devraient être transmises au CICR pour investigation et enregistrement dans leur agence centrale de recherche. Quand il s'agit de malades dont MSF assume la garde ou de personnes sous contrat avec MSF, nous devrions faire nous-mêmes les démarches auprès des autorités militaires et civiles les plus proches pour obtenir :

- la certitude que la personne est aux mains des autorités
- la possibilité pour nous ou sa famille de lui faire parvenir des secours matériels.

Ces démarches doivent être entreprises le plus vite possible dès que quelque chose d'anormal se produit.

Le 7 septembre 1994, cinq détenus de la prison de Gitarama sont amenés par les infirmières du CICR⁸ à l'hôpital de Kabgayi, proche de la ville, où une équipe de MSF France travaille depuis deux mois. Cette équipe constate que ces détenus sont dans un état de santé très grave.



Compte-rendu du chargé de mission « droits de l'homme » MSF au Rwanda, 12 septembre 1994 (en français).

Extrait :

Le 7 au matin, un premier prisonnier est amené, M. Hakizimana. Très dénutri, déshydraté, dans un très mauvais état général. Il porte des marques de cordes sur les bras. Décède la nuit suivant son arrivée. Enterré avec les autres patients de l'hôpital. Aucune famille n'est venue. [...]

M. Musonera, 30 ans.

Déclare

- être incarcéré depuis deux mois,
- avoir subi des coups et coups de bâton
- être nourri d'un verre d'eau et d'une assiette de maïs quotidiens.

Porte une cicatrice sur l'avant-bras gauche – très déshydraté et dénutri – souffre de diarrhée. Perfusé et traité, il reste dans un mauvais état général.

Dans l'hôpital, les prisonniers sont rassemblés dans la même pièce gardée par un militaire sans arme visible.

La presse internationale commence à décrire la situation dans les prisons et l'indigence du système judiciaire rwandais.



« Justice expéditive à Kigali » *Libération* (France), 7 septembre 1994 (en français).

Extrait :

« Je vous l'avoue franchement, ces incarcérations massives sont illégales. J'en ai reçu l'ordre du ministre de la Justice, mais il n'y a aucun acte d'accusation reconnu par un magistrat. » Adrien Sinayobye, qui a retrouvé ses fonctions de directeur de la prison, compte des personnalités dans ses geôles : l'ancien ambassadeur Silvestre Kamali, des bourgmestres, des fonctionnaires, des intellectuels. « Je n'ai rien pour entretenir ces détenus, dit-il. Nous ne leur donnons que 100 grammes par jour, nous n'avons aucun véhicule pour transporter les malades ou les blessés à l'hôpital. » Si la prison de Kigali compte certainement bon nombre d'assassins notoires, la plupart des détenus qui croupissent dans la boue et les déchets estiment être incarcérés arbitrairement.

En septembre 1994, Human Rights Watch publie à Bruxelles un rapport dénonçant des massacres commis en mai et juin 1994 par les troupes du FPR pendant leur conquête du Rwanda.

8. Le CICR détient un mandat exclusif lui donnant un droit d'accès et de visite pour apporter assistance et protection aux prisonniers.



« Les conséquences du génocide au Rwanda : absence de justice, poursuite des massacres » **Rapport** de **Human Rights Watch/Africa**, septembre 1994 (en anglais).

Extrait :

Dévasté par un génocide qui a coûté la vie à au moins un demi-million de Tutsis, le Rwanda continue de souffrir des conséquences de ces massacres. Selon Human Rights Watch/Africa, dont les représentants viennent d'achever une mission de dix jours au Rwanda :

- le gouvernement actuel manque de ressources pour juger les milliers de prévenus accusés de massacre.
- la communauté internationale, malgré ses ressources importantes, n'a pas fait grand-chose pour rassembler les preuves nécessaires aux procédures judiciaires.
- la perspective de la tenue des procès étant encore loin, les personnes accusées, à tort ou à raison, d'avoir participé aux massacres sont assassinées ou disparaissent de leurs communautés, se retrouvant le plus souvent aux mains des militaires du gouvernement. Un petit nombre de ceux retenus par les militaires ont été remis aux autorités civiles pour être jugés, mais de nombreux autres sont présumés morts.
- le gouvernement a dénoncé ces vengeances meurtrières mais n'a pas encore agi efficacement pour y mettre fin.
- les soldats du Front patriotique rwandais ont également tué de nombreux civils pendant la guerre contre le gouvernement rwandais de l'époque, violant ainsi les conventions de Genève. 64 soldats sont aujourd'hui aux arrêts mais ils ne sont pas tous accusés d'avoir tué des civils.



« Rwanda : des soldats du Front patriotique coupables de tueries » **Libération** (France), 8 septembre 1994 (en français).

Extrait :

Selon un rapport de l'organisation de surveillance des droits de l'homme, Human Rights Watch, qui vient de terminer une mission d'observation de dix jours au Rwanda, les soldats du Front patriotique rwandais (FPR) se seraient livrés à de nombreuses tueries ces derniers mois sur l'ensemble du territoire. Ainsi, le 19 juin, au cours de son avancée sur les zones encore sous contrôle des forces armées rwandaises, les soldats du FPR ont tué près d'une centaine de personnes lorsqu'ils ont ouvert le feu sur une foule rassemblée dans un champ. Les corps ont ensuite été jetés dans trois fosses communes qui ont été photographiées la semaine dernière par la délégation d'Human Rights Watch.

Mais depuis la fin de la guerre, les assassinats n'ont pas pour autant cessé. Ainsi l'association de défense des droits de l'homme liste au moins une dizaine de cas de tueries aux mains de soldats du FPR. Des centaines de personnes, accusées parfois à tort d'avoir participé au génocide des Tutsis et des Hutus modérés, ont ainsi été exécutées ou ont disparu depuis.

Les équipes de MSF subissent un contrôle croissant de la part des nouvelles autorités rwandaises sur leurs activités quotidiennes. Les déplacements forcés de population et les exactions commises par les soldats de l'APR continuent à peser sur les éventuels rapatriements de réfugiés.



Sitrep du coordinateur de MSF France à Kigali au responsable de programme à Paris, 20 septembre 1994 (en anglais).

Extrait :

Samedi 17 septembre 1994

L'APR exige que les déplacés du camp de Rubengera (au nombre de 52 000 selon les responsables du camp, de 1 500 selon MSF) quittent ce camp dans l'heure qui suit. Les gens se dispersent. Pour accélérer le mouvement, l'APR incendie plusieurs huttes construites par les déplacés. Aucun blessé n'arrive à la clinique MSF. L'APR détruit les latrines construites par MSF. Le responsable de MSF proteste. À la fin de la journée le camp est complètement vide.

Tous les déplacés du site du collège de Rubengera (500 personnes) ont été dispersés par l'APR de la même manière.

L'APR exige que les personnes déplacées de Birambo 3 000 personnes selon la MINUAR – probablement moins en réalité) quittent la zone. Les maisons sont fouillées et trois hommes en possession d'armes ont été arrêtés.



Compte-rendu de la réunion régionale des coordinateurs MSF sur la crise rwandaise 23-24 septembre 1994 (en français).

Extrait :

Rwanda : [...] volonté de contrôle croissante du gouvernement sur les activités des ONG. Méthodes musclées de l'APR en ex-zone Turquoise : réquisition de véhicules (MSF) et de maisons (CICR) à Cyangugu, déplacements forcés de déplacés internes (camp de Rubengera, Kibuye). Alignement de la MINUAR avec le discours officiel FPR sur la nécessité absolue du retour dans leurs foyers des déplacés internes, passivité croissante face aux incidents de sécurité (pas d'enquête) et haut seuil de tolérance des méthodes FPR quant au déplacement de personnes (démentis officiels par rapport aux allégations MSF de déplacements forcés à Kibuye). Danger pour les équipes : mines à Kigali, banditisme la nuit et certainement un sentiment anti-français violent en cas d'attaque des FAR.



Sitrep de Samantha Bolton, chargée de communication MSF international en Afrique de l'Est, 27 septembre 1994 (en anglais).

Extrait :

Sud-est du Rwanda : des rumeurs d'incursions des troupes de l'ancien gouvernement et aussi d'exactions menées par l'APR. Des tueries ont eu lieu. En conséquence, les gens fuient vers la Tanzanie au rythme d'environ 1 000 par jour. [...]

Gikongoro : dans la nuit du 16 au 17 septembre, six personnes ont été tuées et deux blessées. Des témoins disent que les assaillants portaient des uniformes. [...] les fouilles des maisons menées par l'APR le mardi 20 septembre dans la région ont semé la panique mais tout serait revenu à la normale. Puis, de nouveau le 23 septembre, deux personnes ont été tuées et quatre blessées par un soldat de l'APR, soi-disant en représailles contre le massacre de sa famille. L'équipe de MSF rapporte également que le même jour un soldat de l'APR a lancé une grenade sur la place du marché de Gikongoro, blessant quatre personnes dont deux sévèrement. Il a été arrêté. Selon un membre du personnel local du camp de Rukondo, six personnes ont été lynchées en allant aux champs pour

la récolte. [...] La MINUAR basée à Gikongoro a dit aux ONG qu'ils n'étaient pas sûrs de pouvoir garantir leur sécurité en cas d'attaque.

Kibuye : le 17 septembre, l'APR a exigé que la population déplacée du camp de Rubengera (1 500 personnes selon MSF) quitte le camp en une heure. Les soldats de l'APR ont incendié plusieurs huttes pour accélérer le mouvement ; l'APR a détruit les latrines construites par MSF. L'APR a aussi fait sortir de force du collège de Rubengera les 500 déplacés qui s'y trouvaient. Un scénario similaire s'est déroulé à Birambo où moins de 3 000 déplacés se trouvaient. Le CICR confirme ces rapports. Nous avons envisagé d'en parler à la presse, mais nous avons décidé qu'il serait plus sensé de presser le gouvernement et la MINUAR d'agir ou d'enquêter sur ces incidents. En informant les journalistes, nous ne ferions rien d'autre que mettre en danger nos programmes dans la zone.

Les 23 et 24 septembre 1994, les coordinateurs des différentes sections MSF dans les camps du Zaïre et de Tanzanie se réunissent à Kigali pour analyser la situation dans les camps et les possibilités d'action de MSF.



Compte-rendu réunion régionale MSF crise rwandaise, 23-24 septembre 1994 (en français).

Extrait :

Au Rwanda la limite du politique existe aussi : elle se trouve dans le comportement du FPR envers sa propre population et envers les ONG. Toutefois, pour le moment elle n'est pas atteinte et ne justifie pas une politique de désengagement.

[...] Conclusion : bien que nos interventions soient basées sur les besoins, il faut veiller à une certaine cohérence dans les critères d'engagement/désengagement entre les missions. [...] Il faut essayer de ne pas avoir « deux poids, deux mesures » dans nos actions : l'attitude face à certaines pratiques du FPR au Rwanda devrait être très comparable à celle adoptée face à des pratiques similaires au Zaïre.

Le 23 septembre 1994, le porte-parole du HCR à Genève déclare que l'organisation « n'encourage pas actuellement » les réfugiés rwandais à regagner leur pays « en raison de rapports sur des violences qui y sont perpétrées ». Il s'appuie sur un rapport réalisé par Robert Gersony, un consultant du HCR qui fait état de massacres de dizaines de milliers de réfugiés par les soldats de l'APR dans les trois derniers mois.



« Le HCR n'encourage plus les réfugiés à rentrer » **Le Monde** (d'après AFP), 25 et 26 septembre 1994 (en français).

Extrait :

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) « n'encourage pas, actuellement » les réfugiés rwandais à regagner leur pays « en raison de rapports sur des violences qui y sont perpétrées », a déclaré vendredi 23 septembre un porte-parole du HCR à Genève.

« Depuis une dizaine de jours nous sommes inquiets et nous avons décidé de stopper toute assistance au rapatriement volontaire de réfugiés depuis les pays voisins », a-t-il ajouté.

Un responsable du HCR à Goma (Zaire) a indiqué jeudi qu'un nombre croissant de réfugiés Hutus rentrés au Rwanda revenaient pour fuir des actes de vengeance, attribués à des soldats du Front patriotique rwandais (FPR).



« **Résumé de la présentation du rapport** [de Robert Gersony] devant la commission des experts du HCR le 10 octobre 1994 – Évaluation des possibilités de rapatriement des réfugiés rwandais actuellement au Burundi, en Tanzanie et au Zaïre » (en anglais).

Extrait :

1. Une grande partie des préfectures de Butare, Kibungo et dans le sud et l'est de la préfecture de Kigali ont été – et l'étaient encore début septembre – le théâtre de massacres systématiques et récurrents et de persécution des populations civiles hutues par l'APR [...] On nous a rapporté des récits cohérents de tueries à large échelle d'hommes, femmes, enfants, y compris les malades et les vieillards. [...]

- des massacres perpétrés lors de réunions [...]
- des tueries maison par maison et des attaques contre des villages et des populations déplacées [...]
- des chasses à l'homme [...]
- des assassinats de demandeurs d'asile [...]
- des assassinats de réfugiés revenant au pays [...]

Les interviews menées par l'équipe l'amènent à conclure que sans aucun doute ces exactions sont commises par l'APR selon un schéma-type récurrent.

Le 24 septembre 1994, la MINUAR dément disposer d'informations sur des massacres commis par les soldats de l'APR. De son côté, un porte-parole du bureau des Nations unies pour l'assistance d'urgence au Rwanda (UNREO⁹) déclare qu'il n'existe aucune expertise médico-légale de ces massacres.



« Deux agences des Nations unies en désaccord au sujet d'un rapport sur des massacres au Rwanda » *International Herald Tribune*¹⁰ (Europe), (d'après Reuters), 26 septembre 1994 (en anglais).

Extrait :

Deux agences des Nations unies étaient à couteaux tirés dimanche au sujet d'un rapport de l'agence des Nations unies pour les réfugiés qui affirme que les soldats Tutsi du nouveau gouvernement rwandais procèdent à des massacres systématiques de Hutus. Le bureau pour l'assistance d'urgence des Nations unies au Rwanda, qui coordonne les opérations des Nations unies dans ce pays d'Afrique centrale, dit que ce rapport manque de preuves et se base sur des rumeurs.

9. United Nations Rwanda Emergency Office.

10. L'*International Herald Tribune*, quotidien de langue anglaise publié à Paris (France) était destiné aux expatriés anglophones dans 160 pays. Propriété conjointe du *Washington Post* et du *New York Times*, puis de ce dernier uniquement, il a cessé de paraître en 2013.

Le rapport du bureau du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés « ne donne ni preuve physique ni expertise médico-légale de ce qu'il avance », a déclaré un porte-parole du bureau d'urgence des Nations unies.

« Nous voulons soutenir ce gouvernement et pas l'affaiblir avec des rumeurs qui n'ont pas fait l'objet d'une enquête », a déclaré le porte-parole. « Ce sont de graves allégations, portées sans aucune preuve. »

Le bureau du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a déclaré dans un rapport produit vendredi à Genève qu'un consultant mandaté par ses soins avait trouvé un groupe d'événements suffisamment récurrents pour montrer que les soldats du Front patriotique du Rwanda, qui sont en majorité Tutsi, avaient harcelé, intimidé et tué des membres de la majorité ethnique Hutu. [...] Le Haut Commissaire pour les réfugiés a déclaré dimanche qu'il maintenait les conclusions du rapport.

Le 24 septembre 1994, l'opération Homeward, sous la supervision de la MINUAR commence à rapatrier les personnes déplacées de Gikongoro vers leurs communes dans la préfecture de Butare. Le HCR n'étant pas mandaté pour s'occuper des personnes déplacées et la MINUAR limitant son action à des fonctions de transport, aucune agence des Nations unies ne prend la responsabilité de nourrir, soigner et protéger les réfugiés rapatriés. MSF Belgique et MSF France décident de ne pas s'impliquer dans cette opération.



Sitrep du coordinateur de MSF France à Kigali au responsable de programme MSF France, 27 septembre 1994 (en français).

Extrait :

À Kibuye, les déplacés sont dans l'expectative : pas de nouveaux mouvements signalés. À Gikongoro, l'opération « Homeward » de la MINUAR a débuté lundi : [seulement] 60 % des gens sur les listes de départ se sont présentés pour partir. La crainte prédomine. Vu le manque de prise de responsabilité de l'ONU (aucune agence ne veut prendre en charge l'ensemble de l'opération, manques de garanties de sécurité, d'assistance à l'arrivée, etc.), MSF France et MSF Belgique ont décidé de ne pas s'impliquer dans cette opération. Le screening médical des départs est assuré par l'équipe médicale de la MINUAR. Le HCR fait l'enregistrement et s'assure de l'aspect volontaire du déplacement, mais ne veut pas faire de diffusion d'info active et objective de la situation sur les camps. Le HCR met également en place un centre de transit au niveau de Butare ville, mais dont la capacité n'est pas suffisante si la MINUAR transporte son objectif de 4 000/jour. Reste la question plus vaste de l'assistance (médicale, nut, alimentaire, etc.) pour ceux retournés dans leurs communes : rien n'est réellement prêt si un retour important de Gikongoro sur Butare et Gitarama devait se produire. Il n'y a que 30 lits dysenterie sur Butare, 40 sur Gitarama, pas de centres nut. à Butare, un petit à Gitarama, pas de distribution alimentaire générale dans ces préfectures, qu'un tiers du système sanitaire qui est remis en fonction, etc. Il faut envisager plusieurs cas de figure : une rentrée lente et progressive (on peut gérer en augmentant progressivement les capacités d'accueil) ou bien une rentrée massive qui impliquerait des way-stations, centres provisoires de transit, etc.

Le gouvernement resserre la vis administrative sur les ONG : longues procédures de dédouanement à l'aéroport, volonté de restaurer le système de la Magerwa. On essaie de mobiliser les ONG et agences UN pour faire opposition commune à cette mesure.

Le 27 septembre 1994, le secrétaire général des Nations unies demande à toutes les agences onusiennes impliquées dans des missions au Rwanda de ne plus s'exprimer au sujet des éventuelles exactions commises par le FPR à l'encontre des réfugiés qui rentrent au Rwanda, en attendant les résultats des enquêtes en cours.



« Un rapport sur les représailles menées par les Tutsis suscite d'après querelles aux Nations unies » **The New York Times** (États-Unis), Genève, 28 septembre 1994 (en anglais).

Extrait :

Dans un effort pour apaiser la controverse et pour se protéger contre la possibilité que le gouvernement, qui a mal réagi au rapport, n'expulse toutes les forces des Nations unies du pays, le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a ordonné une enquête sur ces allégations. Il a aussi donné des « instructions strictes » à tous les officiels des Nations unies de ne pas s'exprimer sur les constatations de l'agence, qui sont basées sur une enquête de cinq semaines.

[...] Le rapport de l'agence, qui n'a pas été rendu public, ni même donné aux autres agences des Nations unies, donne un sérieux coup de frein aux efforts déployés pour faire rentrer les réfugiés. Il s'agissait de la priorité de la communauté internationale, inquiète de l'effet déstabilisateur de la présence d'un million de réfugiés au Zaïre et de plus d'un quart de million en Tanzanie.

Opérant un renversement de stratégie musclé, l'agence n'encourage plus les réfugiés à rentrer chez eux. Elle ne fournira plus d'assistance à ceux qui souhaitent rentrer, ont déclaré ses responsables. [...] Mais dans les couloirs et les conversations non officielles, les responsables des Nations unies émettent des récriminations plus acides contre l'agence en charge des réfugiés.

La critique la plus virulente consiste à dire qu'en produisant un rapport sur la situation des droits humains l'agence débordait sur le mandat des autres organisations des Nations unies. « Il y a des questions de territoire qui sont malvenues », a déclaré M. Spiegel.

Début octobre 1994, sa mission terminée, le coordinateur de MSF Belgique au Rwanda remet, en son nom propre, au ministre de la Coopération des Pays-Bas, Jan Pronk, un rapport complet et détaillé sur les incidents avec le FPR dont il a été témoin dans les régions de Byumba et du Bugesera de mai à septembre 1994.



« Rwanda – Derrière l'écran du FPR » **Rapport**, 27 septembre 1994 (en néerlandais).

Extrait :

Introduction

Médecins Sans Frontières a été l'une des premières ONG à mettre en place des projets après l'assassinat du président Habyarimana et le début de la guerre civile. En tant que coordinateur de MSF Belgique, j'ai été en mesure de faire le point sur la situation dans la région contrôlée par le Front patriotique rwandais. MSF Belgique, après avoir été suspectée dans un premier temps, puis favorisée, était l'une des plus importantes organisations intervenant en zone FPR. À plusieurs occasions, le FPR nous a demandé

de fournir de l'aide dans des zones nouvellement occupées, dans des situations de crise et de déplacements de populations. En raison des fonctions qui étaient les miennes à l'époque, j'étais toujours présent lorsqu'il fallait réaliser des missions exploratoires, des opérations près de la ligne de front ou lorsque les situations devenaient complexes. Cela m'a permis d'observer sur une plus large échelle ; de me faire une image de la réalité quotidienne dans la zone contrôlée par le FPR et de la comparer à celle qu'en renvoyaient les médias. Comme dans toutes les guerres de guérilla auxquelles j'ai assisté, le climat de la guerre au Rwanda changeait chaque jour. De nombreux facteurs influençaient la situation en zone FPR et par conséquent la façon dont elle était menée. Pendant la période décrite ici, j'ai remarqué une nette détérioration de la situation humanitaire. Cette détérioration était si alarmante que je me suis senti obligé d'alerter notre siège à Bruxelles et de demander en urgence à notre directeur général, le docteur Eric Goemaere, de venir immédiatement au Rwanda pour évaluer la situation et me conseiller. Pour illustrer mes découvertes, j'ai rédigé un rapport qui constitue la base du présent document. Quand je suis retourné aux Pays-Bas, j'ai senti que j'avais besoin de dresser un tableau plus détaillé que celui de ce petit rapport. J'ai décidé de rassembler tous les faits importants, mes impressions, mes conclusions dans ce rapport afin qu'il puisse servir d'information aux autres. Tous ces faits sont véridiques et je me suis efforcé de les commenter du mieux possible. Cependant, le lecteur doit garder en tête que ces constatations sont issues de mon expérience, de mon regard personnel et de mon opinion et ne prétendent pas représenter la vérité absolue.



En septembre, quand je suis revenu en Hollande, en six semaines j'ai écrit la version en néerlandais du rapport. Elle est beaucoup plus détaillée sur plusieurs points que la première version en anglais. Ce document intitulé « Derrière la façade du FPR – rapport sur 90 jours de mission médicale d'urgence avec MSF Belgique » a servi de base pour les discussions de Jan Pronk au Rwanda avec le FPR. Septembre était un moment crucial parce qu'il y avait cette conférence des bailleurs de fonds. Les décideurs discutaient avec le nouveau gouvernement afin de voir comment les réfugiés pouvaient retourner au Rwanda, ce qu'il se passait au niveau des atteintes aux droits de l'homme, ce qu'on pouvait faire dans les prisons, comment reconstruire un système judiciaire. Et Jan Pronk, qui était un des principaux bailleurs de fonds de ce gouvernement, essayait aussi de trouver un moyen de montrer que nous étions conscients que la situation se dégradait. Même s'ils n'avaient pas assez de prisons, de policiers, et de juges, ils ne devaient pas mettre en marche ces tribunaux populaires qui aboutissaient à exécuter des gens derrière les casernes. Nous étions au courant d'un soi-disant « processus de purification » de personnes qui revenaient du Congo ou qui étaient restées bloquées dans le pays. Il suffisait de pointer son doigt sur un individu et de dire : « Je l'ai vu tuer son voisin » et il était immédiatement exécuté. Jan Pronk a décidé d'aller de l'avant et d'investir dans ce gouvernement, en prenant beaucoup de risques, sachant qu'il avait peu de marge pour l'influencer, donc qu'il valait mieux être dans un processus de dialogue avec lui plutôt que l'ignorer. J'avais clairement choisi Jan Pronk comme messenger, au sens politique du terme, pour mettre en avant mes conclusions. Je pensais que ce n'était pas à moi de commencer à exposer le personnel de MSF devant un tribunal. C'était aussi à MSF de se saisir de ce rapport. J'ai démissionné de MSF pour me libérer du mandat médical et des obligations qui lui sont liées, afin de pouvoir influencer les politiques dont je pensais qu'ils pouvaient changer la situation de la population au Rwanda. MSF Belgique a été tenue au courant de la version en néerlandais. Je leur en ai parlé. Ils n'ont jamais émis aucune objection. Je l'ai réalisée en mon nom propre. Sur la première page, il était écrit qu'il s'agissait de mon point de vue personnel sur des événements et que ça ne pouvait pas être pris pour l'absolue vérité. Mais que je voulais donner aux gens de l'information afin qu'ils jugent par eux-mêmes de ce que je rapportais ou

de ce qu'on m'avait rapporté de source sûre, pour pouvoir faire quelque chose de ce poids qui pesait sur mes épaules, mais qui était en dehors du mandat médical. Les personnes de langue flamande au siège ont eu la version en néerlandais. Je la leur ai donnée. À Bruxelles, de nombreuses personnes l'ont eue.

*[...], MSF Belgique, coordinateur Byumba et Bugesera (Rwanda), mai-septembre 1994
(en anglais).*

Le 3 octobre 1994, la commission des experts de l'ONU, chargée d'enquêter sur le génocide au Rwanda, propose que le tribunal international sur les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie soit aussi chargé de juger les responsables du génocide des Rwandais tutsis.

Le 6 octobre, le président du Rwanda plaide pour la création d'un tribunal international spécifique pour juger les crimes contre l'humanité perpétrés au Rwanda.

Les informations sur les massacres commis par le FPR fournies par le rapport Gersony font l'objet de discussions en marge de l'Assemblée générale des Nations unies. Interpellé à ce sujet par la commission des experts, le gouvernement rwandais affirme qu'il ne s'agit pas de massacres planifiés et systématiques mais de réactions de vengeance individuelles et incontrôlées.



« Un rapport confidentiel faisant état de la mort de 30 000 Hutus : la controverse persiste sur les allégations du HCR » **Le Monde** (France), 4 octobre 1994 (en français).

Extrait :

Le rapport confidentiel du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), faisant état de 30 000 Hutus tués au Rwanda [...] est toujours l'objet de controverses. Chargé exclusivement des réfugiés, le HCR n'est en effet pas présent au Rwanda. Ce rapport repose donc uniquement sur des témoignages de réfugiés dans les pays voisins. Nombreux sont ceux, dans les milieux internationaux de Genève, qui sont quelque peu irrités de n'avoir encore pas eu accès au « rapport Gersony » sur la situation au Rwanda. Ce document avait été remis à Mme Sadako Ogata, haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés. Celle-ci l'avait transmis à Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU. Or ce dernier a prié le HCR de ne plus fournir à la presse aucun renseignement sur ce qui se passe au Rwanda tant que ne seront pas connus les résultats d'une enquête approfondie sur les allégations de cet organisme [...]

Le rapport en cause a été rédigé par Robert Gersony, un consultant américain du HCR, qui avait été chargé en son temps de faire une étude pour procéder à des rapatriements accélérés au Nicaragua. Il fait état des observations d'une équipe de trois personnes qui ont recueilli des témoignages au cours de plus de 300 entretiens dans nombre de sites où sont rassemblés des réfugiés. Il conclut qu'au moins 30 000 civils Hutus ont été massacrés depuis la conquête du pouvoir par le Front patriotique rwandais (FPR).

Ces massacres ne seraient pas des actes de vengeance isolés mais l'effet d'une politique délibérée consistant à vider des villages entiers de leur population, dans certaines régions, pour que les Tutsis qui avaient été exilés en Ouganda puissent se réinstaller au pays.

C'est à la suite des conclusions alarmantes du rapport Gersony que le HCR avait décidé d'interrompre les opérations de rapatriement de réfugiés, la situation avait été jugée trop grave pour le moment.

Le rapport Gersony soulève l'inquiétude de l'administration américaine, qui jusqu'ici soutient le nouveau régime rwandais.



« Les rapports qui accusent Kigali » **Libération** (France), 1^{er} et 2 octobre 1994 (en français).

Extrait :

Jugeant les faits rapportés accablants et extrêmement embarrassants, l'administration américaine, a priori favorable au nouveau régime rwandais, multiplie les réunions d'urgence. Une première réunion s'est tenue jeudi soir au Département d'État à Washington. Puis, hier, le Conseil national de sécurité auprès de la Maison-Blanche devait se saisir du problème : « Nous voulons croire que le gouvernement de Kigali ne soit pas responsable de ces exactions », a déclaré, sous couvert d'anonymat, un diplomate américain. « Assorti d'un sérieux avertissement, nous envisageons de fournir au pouvoir rwandais des moyens logistiques – des véhicules, des moyens de communication – pour mieux contrôler la situation, jusqu'à preuve du contraire, nous préférons croire que ces tueries ne correspondent pas à une volonté organisée d'extermination. »



« Il faut des observateurs pour mettre fin au cycle de la revanche au Rwanda » par Tony P. Hall, député démocrate de l'Ohio, président de la commission du Congrès sur la Faim, **International Herald Tribune** (Europe), 19 octobre 1994 (en anglais).

Extrait :

Récemment, un expert en matière de Droits humains, mandaté par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, a enquêté sur des atrocités. Son rapport conclut à « l'existence incontestable d'un scénario de massacres et de persécutions » commis par les soldats du Front patriotique rwandais basés au Rwanda, « ciblant la population hutue ». Par le passé, cet expert avait déjà fourni des preuves irréfutables sur des atteintes aux droits humains en Ouganda, en Somalie, au Mozambique, au Liberia et en Amérique centrale. Certains minimisent la portée du rapport sur lequel le Secrétaire général des Nations unies a posé un embargo, mais des officiels des Nations unies, du Département d'État et de l'Agence américaine pour le développement international, qui connaissent le travail de l'auteur, croient à la véracité du rapport et ont confiance en sa méthodologie.

La communauté internationale tournera-t-elle le dos aux constatations et attaquera-t-elle la méthodologie, participant ainsi à l'aggravation de souffrances humaines ? Ou bien, au contraire, prendra-t-elle le rapport au sérieux et informera-t-elle le Front patriotique rwandais et les représentants hutus exilés que l'engrenage de la revanche doit s'arrêter en insistant sur le déploiement d'observateurs des droits humains pour s'occuper à la fois des faits mais aussi de la perception des atrocités perpétrées en ce moment contre les Hutus ?

Les équipes de MSF au Rwanda assistent à un renforcement du contrôle du FPR sur tout le pays et recueillent de plus en plus de témoignages faisant état d'exactions perpétrées par des soldats du nouveau régime.



Compte-rendu de la réunion internationale sur le Rwanda des directeurs des opérations, Paris, 5 octobre 1994 (en anglais).

Extrait :

Nord-Est: MSF Suisse travaille en ce moment dans cette région. 40 000 rapatriés sont revenus d'Ouganda depuis juin. Il paraît que le FPR leur a dit qu'ils recevraient une parcelle de terre, du bétail et une maison à leur arrivée. La population de cette région est entièrement tutsie : ils chassent la population hutue.

En général :

- Les Tutsis occupent maintenant tous les postes clés du gouvernement
- Les Tutsis de Tanzanie, Burundi et Ouganda s'établissent au Rwanda, souvent en s'emparant des biens des Hutus
- Les Tutsis n'encouragent pas le rapatriement des réfugiés hutus
- Le FPR fait montre de plus en plus d'exigence vis-à-vis des ONG. Ils sont déçus par les ONG : ils recherchent des ONG qui s'investissent sur le long terme et ont déjà renvoyé des ONG pas efficaces. Ils se moquent de ce que font les ONG dans le Nord
- Le dernier rapport d'Africa Watch apporte des preuves de massacres commis par le FPR après la guerre et dans le Bugesera pendant la guerre (concernant des femmes et des enfants)
- Un tribunal international est nécessaire pour juger le génocide et la guerre civile.



Sitrep du coordinateur de MSF France à Kigali pour la cellule drgence MSF à Paris, 7 octobre 1994 (en français).

Extrait :

Sécurité

Les équipes MSF recensent de plus en plus d'incidents indiquant un durcissement de la mainmise APR sur le pays, notamment à Butare, Gitarama et Ruhengeri. Sans avoir un grand nombre de témoignages directs, les informations émanant des différentes régions sont concordantes.

Quelques schémas se dégagent :

- arrestations par l'APR et transfert dans une prison. Les prisons visitées par le CICR sont pleines (1 000 à Butare, 300 à Gitarama). Plusieurs membres du personnel local MSF ont été arrêtés de cette façon pour suspicion de participation au génocide ou à un attentat. Le CICR a accès à toutes les prisons où les conditions d'emprisonnement sont désastreuses ; à Butare toutefois, une partie de la prison leur est interdite.
- « disparitions », c'est-à-dire arrestations la nuit d'hommes par l'APR, puis plus de nouvelles pour la famille. À Gitarama, des Burundais seraient associés à l'APR dans ces opérations.

Aucune structure judiciaire n'étant en place, les arrestations ou disparitions peuvent se passer sur simple dénonciation d'une seule personne (dix arrestations par semaine à l'hôpital King Faisal de Kigali de cette manière). De plus, les gens arrêtés et emprisonnés sont gardés sans interrogatoire et sans inculpation (cas d'un assistant médical MSF Belgique à Butare, cas de personnel MSF Belgique de Gikongoro transférés à Butare). Le gouvernement a clairement affirmé que des criminels seraient gardés emprisonnés sans

jugement jusqu'à la constitution d'un tribunal international. Selon MSF Hollande à Ruhengeri et MSF Belgique à Butare, l'APR arrêterait en priorité des « *returnees* » et des intellectuels.

- Attaques : à Gikongoro, deux frères d'un gardien MSF se sont fait attaquer la nuit par « quatre inconnus habillés en militaires » et blessés à la tête par arme blanche. Raison invoquée par les frères : représailles ethniques. Cinq-six cas similaires recensés par semaine à l'hôpital Kigeme de Gikongoro.

- Apparition de « prisons informelles ». À Ruhengeri, l'équipe de MSF Hollande a constaté l'existence d'un lieu de détention de l'APR dans une école.

- Déplacements de population : arrivée de 23 000 personnes sur Birambo, commune de Mwendo, préfecture de Kibuye, fuyant selon leurs dires les disparitions et les attaques APR la nuit dans la préfecture de Gitarama. Inversion du flux de réfugiés entre Goma et le nord du Rwanda : des *returnees* seraient en train de regagner les camps de Goma après leur expérience à Ruhengeri/Gisenyi.

- Non-retour des déplacés de Gikongoro : l'opération Homeward continue d'être un flop, les déplacés ne voulant pas rentrer invoquant des raisons de sécurité.

Il est clair que les informations sont plus nombreuses et plus insistantes qu'il y a quelques semaines. Est-on en train d'assister à un réel durcissement de la situation ou est-on simplement mieux informé ? Est-ce que tout cela reste des incidents isolés d'éléments incontrôlés qui sont à réprimer (version du gouvernement), donc quelque chose de compréhensible au vu du passé, ou s'agit-il de quelque chose d'autre (contrôle des populations par la « terreur armée ») ? Est-ce une confirmation de l'ascendance des militaires sur le pouvoir civil qui peine à se mettre en place ? Bref, à surveiller de près !

Relations gouvernement-ONG : après la période de grâce et de « laissez faire », les autorités deviennent de plus en plus directives envers les ONG : par ex. des laissez-passer spécifiques précisant le but et l'intention pour tout déplacement doivent être demandés dans la préfecture de Butare. MSF Belgique n'a pas pu visiter une zone de distribution de semences trois jours après la distribution : ce n'était pas nécessaire selon le préfet. Certaines zones sont interdites, même pour la MINUAR. La MINUAR, qui avait amené un convoi de *returnees* à Ntiazio (Butare), s'est vue refuser l'accès au site quelques jours plus tard lorsqu'ils ont voulu vérifier l'état des *returnees*. Selon le CICR, qui a visité par la suite, la zone est calme et RAS.

À Kigali, le gouvernement veut mettre en marche une procédure pour l'enregistrement des ONG : MSF fait partie d'un comité de quatre ONG censé exprimer les vues des ONG sur cette procédure qui n'a pas encore été présentée. Toutefois, selon les infos disponibles, cette procédure serait très restrictive et ne conférerait le statut d'ONG au Rwanda qu'à certaines ONG remplissant des critères sélectifs (type de programme, de financements, etc.).

Rapatriement

Il est clair que la situation actuelle n'est pas viable : la pérennisation des camps n'est pas une solution durable et il faudrait que les gens rentrent chez eux. Toutefois, au vu de la complexité du problème, il faudrait que la politique de MSF dans ce domaine soit la plus claire possible...

La raison principale invoquée par les déplacés pour ne pas rentrer est le manque de sécurité (les infos de toutes les agences se recourent). En n° 2 vient le manque d'assistance (nourriture, médical) dans les zones de retour.

À la mi-octobre 1994, des responsables de MSF France fustigent dans la presse internationale l'irrésolution des Nations unies qui, selon eux, ne se donnent pas les moyens d'établir la vérité sur le génocide et compromettent ainsi les chances de restaurer la coexistence entre les Rwandais.



« Rwanda : le pari de l'échec » Françoise Bouchet-Saulnier, responsable du droit humanitaire à Médecins Sans Frontières, **Le Monde** (France), 12 octobre 1994 (en français).

Extrait :

Au Rwanda, depuis avril, l'ONU a fait le pari de l'échec et le choix du mensonge. Depuis des mois, malgré un discours rassurant sur la lutte contre l'impunité, la grande machine onusienne multiplie les procédures pour établir la vérité tout en refusant tout moyen de travail à ses différents départements. Alors que la branche humanitaire et militaire des Nations unies a été capable de déployer sur cette crise plus de cinq mille personnes avec armes et bagages, l'activité « Droits de l'homme » de l'ONU peut être prise en flagrant délit d'abus de confiance et d'imposture. Un seul représentant basé à Kigali, sans budget, sans voiture, sans radio, a servi pendant quatre mois de caution aux discours officiels. Sa démission est tout à son honneur. [...]

Alors que le Conseil de sécurité allait voter une résolution demandant la création immédiate d'un tribunal international, le secrétariat international et le HCR ont fait, sur la base du rapport d'un consultant extérieur, des révélations fracassantes sur des massacres de Hutus par le Front patriotique rwandais. L'effet immédiat a été d'éviter la décision du Conseil de sécurité et de tester sur l'opinion publique et sur la classe politique la notion de génocide réciproque !

Depuis, les experts indépendants de l'ONU ont reconnu l'existence du génocide. Mais il est temps de questionner les méthodes. En se cachant derrière un consultant pour faire le travail de ses enquêteurs et observateurs, ce qui lui permet de renvoyer Hutus et Tutsis dos à dos, l'ONU accepte de véhiculer des rumeurs sans se donner les moyens de faire son devoir : établir la vérité.



« L'irrésolution des Nations unies au Rwanda » Rony Brauman, Fondation MSF, ancien président de MSF France, **Libération** (France), 18 octobre 1994 (en français).

Extrait :

« L'extermination des Tutsis a été planifiée des mois à l'avance [...] afin de détruire totalement ou en partie une entité nationale, ethnique nationale, ethnique raciale ou religieuse », déclarent les experts de l'ONU dans un rapport remis le 3 octobre dernier au Conseil de sécurité et dont la version finale sera présentée le 30 novembre. Il y a trois mois déjà, la commission des droits de l'homme des Nations unies rendait public un rapport sur la situation au Rwanda, dont la conclusion était identique : le génocide y était clairement identifié, le rapporteur spécial, M. Degni-Segui, appelait l'ONU à le condamner en informant les auteurs qu'ils auraient à répondre de leurs actes. Il invitait l'ONU « à prendre des mesures concrètes en vue de désarmer les milices et les civils armés », à mettre en place une équipe d'observateurs des droits de l'homme ainsi qu'à la création d'une juridiction internationale. À défaut, il proposait, comme le fait une autre commission, d'« étendre la compétence du tribunal pénal international pour les crimes de guerre commis dans l'ex-Yougoslavie ». [...]

Deuxième enjeu d'importance majeure : la mise en place rapide d'une cour criminelle internationale et d'une équipe d'observateurs des droits de l'homme pourvue des moyens suffisants pour mener à bien leur mission. Les fleuves charrient à nouveau des cadavres au Rwanda. Si rien ne permet de dire que le nouveau régime de Kigali a commandité ces crimes, il est clair en revanche que les représailles privées se multiplient. Pouvait-on s'attendre à autre chose après le carnage de ces derniers mois ? Si l'impunité reste la règle, un nouveau feu vert sera donné aux extrémistes de tout poil, le cercle infernal des vengeances mutuelles tournera sans fin. C'est pourquoi la mise en place d'une juridiction internationale est une urgence, et c'est l'autre raison pour laquelle la reconnaissance du génocide ne relève pas du simple tribut payé à la morale, mais d'une exigence concrète de restauration des conditions mêmes de la coexistence des Rwandais. C'est également pourquoi l'envoi d'une équipe d'observateurs des droits de l'homme, prévue depuis le mois de juin et activement ignorée, est une urgence du même ordre. Leur présence active sur le terrain permettrait d'enrayer la spirale des exactions, en démontrant la volonté de la communauté internationale de ne pas laisser l'horreur tomber dans l'oubli. [...]

La reconstruction du Rwanda, elle, ne dépend pas d'une quelconque reconnaissance juridique, mais dans l'attribution de ressources matérielles à un gouvernement que la politique de terre brûlée de ses prédécesseurs prive de toute possibilité de gouverner. La moindre ONG travaillant au Rwanda est mieux équipée sur le plan logistique que le gouvernement du pays, à qui il est urgent de fournir les moyens minimums pour gouverner, installer une administration, relancer les services publics, reconstruire et rééquiper les installations détruites ou pillées. Compte tenu de ses rapports privilégiés avec l'Afrique, l'Union européenne a devant elle un chantier où mettre en application les formidables ressources – compétences et moyens matériels – dont elle dispose. Faute de quoi, l'armée du FPR, seule institution rwandaise quelque peu organisée, saisira tous les leviers du pouvoir qui se trouvera immanquablement déposé entre les mains des radicaux. Le temps presse pour éviter une dérive à la Sékou Touré que des moyens conséquents peuvent sans doute endiguer.

Le 20 octobre 1994, Amnesty International publie un rapport sur les homicides et enlèvements commis par l'armée du Front patriotique rwandais (FPR) entre les mois d'avril et d'août.



« Rwanda – L'Armée patriotique rwandaise responsable d'homicides et d'enlèvements (avril-août 1994) » **Rapport d'Amnesty International**, 20 octobre 1994 (en français - en anglais).

Extrait :

Amnesty International a reçu de nombreuses informations faisant état de violations des droits fondamentaux commises par l'Armée patriotique rwandaise (APR) depuis le début du conflit en 1990 et plus particulièrement depuis avril 1994. Bien que l'on ne puisse établir de comparaison entre les massacres horribles perpétrés entre avril et juillet 1994 par les troupes fidèles à l'ancien gouvernement et ceux commis par l'Armée patriotique rwandaise (APR), branche armée du Front patriotique rwandais (FPR) jusqu'en juillet 1994 et qui est devenue la nouvelle armée nationale, il faut toutefois révéler que des centaines, voire des milliers, de civils sans défense ont été tués par l'APR et ses partisans.

[...] Nombre de ces homicides ont été commis à titre de représailles contre des civils appartenant à l'ethnie majoritaire hutue, parfois avant le début des massacres de grande ampleur, le 6 avril 1994, dans les régions contrôlées par le nouveau gouvernement. Des Hutus ont également été victimes d'homicides délibérés et arbitraires perpétrés à titre de vengeance alors que l'APR prenait le contrôle de nouvelles régions et découvrait des preuves du génocide visant principalement les membres de l'ethnie minoritaire tutsie à laquelle appartiennent la majorité de ces troupes. [...] ces violations ne semblent pas avoir été signalées dans la plupart des cas. Le Front patriotique rwandais (FPR) surveillait étroitement les déplacements des étrangers dans les régions qu'il contrôlait. Dans celles-ci, les journalistes et les représentants d'organisations humanitaires ne pouvaient que rarement s'entretenir avec des civils en dehors de la présence d'un responsable du FPR. Cela signifie qu'avant l'accession au pouvoir du nouveau gouvernement, à la mi-juillet 1994, très peu d'informations sur des exactions commises par l'APR pouvaient être recueillies et rendues publiques par des observateurs indépendants.



« Kigali discrédité : Amnesty International dénonce à son tour le gouvernement rwandais, de plus en plus isolé » **Le Monde** (France), 21 octobre 1994 (en français).

Extrait :

Aux sympathies, dues à l'effroyable génocide dont les Tutsis ont été victimes, succède le discrédit : le nouveau gouvernement rwandais, au pouvoir depuis le mois de juillet, est de plus en plus tenu en suspicion par la communauté internationale. Jusqu'à Amnesty International, qui lui jette l'opprobre ! L'organisation a en effet diffusé un communiqué très sévère pour les nouvelles autorités de Kigali, jeudi 20 octobre, à l'occasion de la publication d'un rapport sur les homicides commis par l'armée du Front patriotique rwandais (FPR) entre les mois d'avril et d'août.

« Des soldats de l'Armée patriotique rwandaise (APR) ont tué des centaines, voire des milliers, de prisonniers et de civils non armés », estime Amnesty International. L'organisation, qui dit avoir soumis au gouvernement plusieurs cas, affirme n'avoir pas reçu de réponse. Aussi prévient-elle que si les autorités de Kigali n'ouvrent pas d'enquêtes à ce sujet et ne traduisent pas les responsables en justice, elle en conclura que « le gouvernement cautionne ces actes meurtriers ».

Amnesty International reconnaît que « les homicides commis par l'APR sont cependant bien moins nombreux que ceux perpétrés par les forces armées et les milices fidèles à l'ancien gouvernement, qui ont tué cinq cent mille personnes ou plus ». L'organisation admet également que son rapport « peut servir de propagande aux partisans de l'ancien gouvernement responsable du génocide au Rwanda ». Elle n'en met pas moins en garde la communauté internationale.

Alertée sur la situation sanitaire désastreuse dans les prisons, l'équipe de MSF Belgique au Rwanda demande au CICR d'améliorer sa prise en charge des détenus.



Fax de Barbara Kerstiens, coordinatrice de MSF Belgique au Rwanda, au responsable des programmes au Rwanda, 21 octobre 1994 (en français).

Extrait :

En ce qui concerne les prisons : j'ai quand même été revoir le CICR pour les pousser dans le bon sens (c'est-à-dire une approche plus pragmatique et soutien en expats plus poussé dans les prisons) – Le problème avait été soulevé lors de l'entrevue des « grosses peintures MSF » et les grosses peintures CICR. [...] M. [...] (responsable CICR pour l'Afrique) avait dit que le CICR allait être plus « pragmatique ». J'ai donc vu Dr [...] (ex-MSF Somalie). Il m'a dit qu'ils faisaient plus... Je demanderai à RCN [Réseau de citoyens] de repasser dans dix jours pour voir si le problème persiste. Si oui, je vais y jeter un coup d'œil.

Le 28 octobre 1994, Frédéric Laffont, membre du conseil d'administration de MSF France, relate les informations et témoignages sur les exactions commises par les tenants du nouveau régime, qu'il a recueillis lors d'une visite récente au Rwanda. Le débat qui s'ensuit met en évidence le dilemme auquel se trouve confrontée MSF, « piégée par la logique du génocide ».



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de MSF France du 28 octobre 1994 (en français).

Extrait :

Rwanda

Frédéric Laffont [MSF France, membre du conseil d'administration] et Françoise Saulnier [MSF France, responsable juridique] sont allés dix jours à Kigali et Gitarama.

En ce qui concerne la lutte contre les « génociteurs », la situation devient de plus en plus compliquée. Du point de vue de la justice, les choses restent très fragiles, bien qu'il y ait des tentatives d'aider à la mise en place d'un système judiciaire. D'autre part, les rumeurs sont omniprésentes dans la vie de MSF sur le terrain et rien n'est mis en place pour permettre aux équipes d'avoir des réponses.

Encore aujourd'hui il y a des exactions, des charniers, des bavures ... Il se passe clairement des choses crapuleuses pour s'approprier des maisons... Il y a encore des familles entières qui disparaissent...

Comment continuer à apporter des soins médicaux, là où l'on dit que des gens disparaissent tous les soirs ? Il faut se donner les moyens d'ouvrir les yeux, car cela ne sert à rien d'être dans la logique de l'ONU. Quand les questions sont posées, cela peut aller jusqu'à la libération des personnes.

Il faut s'efforcer de faire cesser les rumeurs et de ne pas rester « le nez dans le guidon » en tentant d'obtenir des réponses, sans quoi il sera impossible de parler de stratégie à moyen terme pour MSF. Il est possible d'aller chercher l'information quelque part, car il y a des réseaux d'information rwandais et des personnes qui se battent depuis 1980 pour la défense des droits de l'homme.

Discussion :

Philippe [Biberson, président du conseil d'administration] : il semble difficile d'informer de façon objective sur ce qu'il se passe véritablement au Rwanda. Les Rwandais nous ont habitués à manier très bien des outils comme les listes et savent présenter des choses qui semblent se tenir... Confronté aux rumeurs, MSF a essayé de positionner

quelqu'un dans les équipes pour tenter d'explicitier les exactions, mais cela n'a pas fonctionné. C'était un « spécialiste » désigné et les informations remontaient sur le siège sans passer par le responsable de capitale... Peut-être faut-il essayer encore et autrement? C'est tout de même un drôle de pays où lorsque l'on a un interlocuteur on ne sait pas ce qu'il a fait...

Guy [Hermet] rappelle qu'à la libération il y a eu 30 000 exécutions sommaires sur lesquelles aucune enquête n'a été menée.

Une réserve est émise sur la capacité de MSF à avoir la démarche volontaire de mener des enquêtes sur les exactions individuelles (même problème en Irak). Par contre, il semble clair qu'il faut soutenir les associations qui sont faites pour cela : Citizen Network, Africa Watch, FIDH, les délégués CICR qui peuvent visiter les prisons, etc.

Elikia [M'Bokolo] précise qu'il y a beaucoup de rumeurs, dont certaines fondées mais avec énormément d'intoxication. On n'a pas affaire au même déploiement de violence que par le passé.

Bernard [Pécoul, MSF France, directeur général] : Si nous sommes témoins directs (exemple : un de nos employés disparaît), nous avons une responsabilité, mais notre rôle n'est pas d'enquêter sur les rumeurs qui circulent (il y a d'autres acteurs pour cela). Il y a aujourd'hui un déséquilibre entre :

- les gens qui cherchent dans le pays à savoir ce qu'il se passe et
- le fait qu'il ne se passe rien dans les camps (identification des génociteurs...).

Les observateurs de l'ONU s'observent entre eux, il en est de même pour la MINUAR et rien ne se passe.

Nous avons déjà fait pression sur l'ONU pour que leurs observateurs se déploient en plus grand nombre, recueillent l'information, apportent des témoignages... Malheureusement, notre pouvoir sur l'ONU et les États est limité et les décisions sont prises sans aucune mise en œuvre ensuite...

Brigitte [Vasset, directrice des opérations] : Il faut comprendre ce qu'il se passe pour pouvoir agir. Il était important pour MSF de rester au Rwanda, au cas où les rumeurs auraient été justifiées. Maintenant les faits sont avérés et il s'agit de voir comment, par notre travail, on peut aider à ce que cela s'arrête, ou alors dire très fort ce que l'on sait.

Jean-Hervé [Bradol, MSF France, responsable des programmes au Rwanda] ajoute que nous savions que la situation ne serait pas simple. Grâce aux rapports d'Africa Watch, d'Amnesty, on ne peut plus parler de rumeurs mais de faits, et si nous sommes réticents à parler des exactions du Front patriotique rwandais, on se décrédibilisera et cela affaiblira notre travail.

Philippe : On n'a pas de position neutre au Rwanda, qu'on le veuille ou non, on donne du poids au gouvernement actuel. Le gouvernement nous instrumentalise dans le retour des réfugiés et pour le crédibiliser. On ne dit rien sur les massacres – dans une position d'attentisme – car on est piégés par la logique du génocide. Pour que les équipes gardent les yeux et les oreilles ouverts, il faut dire clairement :

- qu'un génocide n'autorise pas à faire n'importe quoi et ne doit pas nous faire avaler des couleuvres que l'on n'a pas à avaler...
- quels circuits utiliser lorsque l'on a des informations.

Les prises de position dans la presse dans ce contexte restent délicates. S'expliquer auprès du grand public ne semble pas chose facile et on ne pourra pas remobiliser les gens dans un temps aussi rapproché.



Les premières informations sur des massacres par le FPR à l'intérieur du Rwanda sont rapportées au conseil d'administration de MSF France par Frédéric Laffont, journaliste et membre de ce conseil d'administration, après notre visite commune au Rwanda en octobre 1994. C'est un des prêtres de Gitarama, André Sibomana¹¹, que je connais et qui connaît l'équipe de MSF sur place, qui les donne, non pas à moi mais à Frédéric, qu'il voit pour la deuxième ou la troisième fois, parce qu'il a confiance en lui. On voit le prêtre ensemble dans l'après-midi et à la fin de l'entretien, celui-ci lui donne un rendez-vous pour le lendemain soir devant un hôtel à Kigali. Le lendemain soir, on fait un détour par cet hôtel et Frédéric me dit : « Il m'a demandé de passer là pour me donner des papiers. » Ce prêtre arrive en cachette dans la nuit, donne les papiers dans la voiture et part sans rien dire. On s'est retrouvés en possession de la liste de toutes les personnes disparues dans le diocèse de Gitarama depuis juillet. On était en octobre, donc ça représentait beaucoup de monde. Frédéric rapporte cette liste au CA et on se retrouve devant la certitude que le nouveau gouvernement non seulement arrête mais tue. Il tue qui, comment, pourquoi ? Très compliqué. Il y a un débat au CA de MSF et c'est la fin de la lune de miel avec le gouvernement FPR. Ils ne nous apparaissent plus comme les libérateurs du génocide mais comme une dictature militaire. Ce débat est vraiment présent au sein de MSF France.

Françoise Bouchet-Saulnier, MSF France, responsable juridique (en français).

Début novembre 1994, de retour du Rwanda, le chercheur belge Filip Reyntjens rapporte à son tour un certain nombre de dérives inquiétantes du nouveau régime rwandais et de son armée.



« Sujets d'inquiétude au Rwanda en octobre 1994 » **Working paper**, Filip Reyntjens, Institut de politique et de gestion du développement, université d'Anvers, 3 novembre 1994 (en français).

Extrait :

1. Un premier problème a trait à l'insécurité, qui est due à plusieurs facteurs. L'Armée patriotique rwandaise (APR, aile militaire du FPR), devenue la nouvelle armée nationale, n'est plus l'armée disciplinée des années de la guérilla. [...]
2. Un deuxième problème est celui du retour anarchique de l'ancienne diaspora et de l'occupation illégale de propriétés. [...]
3. On constate un nombre inquiétant de « disparitions », d'assassinats, voire de massacres. Quasiment chaque jour, des personnes disparaissent, arrêtées par des éléments de l'APR et emmenées à des destinations inconnues. [...]
4. Toujours dans le domaine des droits de l'homme, l'attention doit être attirée sur la situation des milliers de personnes détenues pour complicité dans le génocide. [...]
5. Un autre phénomène qui mérite d'être signalé est l'injection rapide de radicalisme ethnique. On observe ici une différence marquée entre la diaspora venue d'Ouganda et celle venue du Burundi et, dès lors, entre l'« ancien » et le « nouveau » FPR. [...] Le radicalisme des Burundais est un phénomène extrêmement inquiétant : d'après un observateur tutsi avisé de l'intérieur, rescapé du génocide, les « Burundais » affichent des attitudes qu'il qualifie de « pires que les interahamwe ». [...]

11. Prêtre, journaliste et défenseur des droits humains. Il est décédé en 1998 après que le gouvernement rwandais a refusé qu'il sorte du pays pour recevoir des soins à l'étranger.

6. L'hétérogénéité, voire le morcellement, tant du gouvernement que du FPR constitue une autre source d'inquiétude. [...]
7. On observe un phénomène paradoxal, qui est celui de la marginalisation des Tutsis de l'intérieur. Ceux-ci sont deux fois victimes. [...]
8. De nombreux Hutus, les intellectuels en particulier, vivent dans la peur. On est frappé par le désenchantement qui touche même ceux qui avaient mis leur espoir dans la victoire du FPR et qui avaient cherché refuge dans les zones contrôlées par ce dernier. [...]
9. Dans le domaine des droits de l'homme, l'action, ou plutôt la non-action, de l'ONU sur place est frappante.

Le gouvernement rwandais continue à affirmer sa volonté de faire disparaître les camps de déplacés internes et de renvoyer ces derniers dans leurs communes. Le 13 novembre 1994, la MINUAR annonce que, les 10 et 11 novembre, des soldats de l'APR ont ouvert le feu dans le camp de réfugiés de Musange, au nord de Gikongoro, tuant 14 personnes et en blessant 17 autres.



« Une commission de l'ONU souligne que le génocide était planifié » **Le Monde** (France), 3 décembre 1994 (en français).

Extrait :

Quelque douze mille Rwandais ont fui le sud-ouest du pays pour le Zaïre, lorsque l'armée du FPR a « vidé » au moins un camp de personnes déplacées la semaine dernière, a indiqué, jeudi 1^{er} décembre, Emile Segbor, chef de la sous-délégation de Bukavu du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR)
[...] Depuis plusieurs semaines, le gouvernement de Kigali répète que les camps de déplacés doivent disparaître, que leurs occupants doivent rentrer sur leurs collines. La semaine dernière, le président de la République, Pasteur Bizimungu, avait souhaité que tous les camps de déplacés aient disparu avant la fin de l'année.

En novembre et décembre 1994, les équipes de MSF assistent à la multiplication des incidents de sécurité et voient avec appréhension le nouveau gouvernement mettre en place un processus d'enregistrement, destiné à contrôler totalement les ONG, et qui risque de paralyser leur action.



Sitrep du coordinateur de MSF France à Kigali au responsable de programme, 4 décembre 1994 (en français).

Extrait :

Dégradation continue de la discipline de l'armée : par ex, une mutinerie a eu lieu le 27.11 dans un camp APR à Kibuye, avec un mutin mort et quatre arrêtés.
Incidents de sécurité à répétition, notamment provoqués par l'APR, avec morts en pagaille : 25 morts à Cyangugu entre le 22 et le 23.11 (grenade jetée par l'APR dans une foule pour ralentir la fuite d'un suspect et APR ouvrant le feu sur un bateau de réfugiés

allant au Zaïre), 16 morts à Ngenda et neuf à Gashora parmi des « *old caseload* » récemment arrivés (raison inconnue). Situation toujours tendue à Gitarama.

[...] Le gouvernement continue à jouer au chat et à la souris avec le problème des déplacés : déclarations contradictoires de ministres, les unes conciliantes, les autres très dures.

Plusieurs déclarations ont avancé la date du 31.12 comme date butoir. D'autre part, le gouvernement ne soutient qu'à demi-mot, « dans les grandes lignes », le plan des UN concernant le rapatriement volontaire. Deux explications à cette situation de dérive : soit ils ne savent réellement pas comment résoudre un problème qui les dépasse, soit ils sont tellement divisés qu'ils ne peuvent pas arriver à définir une ligne de conduite.

La détérioration de la situation au Burundi, surtout le fait que les Hutus font un forcing politique musclé, risque d'inciter l'APR à écarter le danger posé par les camps plus tôt que prévu : on prend ça très au sérieux.

Relations gouvernement-ONG :

Ça ne s'arrange pas : le processus d'enregistrement des ONG et cadre de travail défini par le gouvernement selon le modèle éthiopien est presque officiellement adopté. Le ministre de la Réhab devrait l'annoncer mardi. En fait, un énorme appareil bureaucratique à vocation de contrôle des ONG va être mis en branle, avec comme résultat probable une paralysie des actions des ONG.

Le 6 décembre 1994, l'équipe de MSF France assiste à la fermeture forcée du camp de déplacés de Kaduha par les soldats de l'APR, qui menacent de brûler le camp. Les déplacés se dirigent vers les camps plus importants de Kibeho et Ndago.



Sitrep du coordinateur de MSF France au Rwanda au responsable de programme, 9 décembre 1994 (en français).

Extrait :

Kaduha est vide :

Le 26.11 : recensement par home visiteurs : 40 635 personnes.

Le 06.12 : l'équipe (+ Françoise et Catherine) finit son recensement exhaustif sur le camp : 20 300 personnes à 12.00. À 14.30 les déplacés commencent à partir en masse, à pied pour la plupart. Un convoi MINUAR est également organisé. Le 07.12 : il n'y a plus que 1 000 personnes sur le camp, la plupart en attente d'un transport par camions. Le 08.12 : le camp est vide.

En attente des chiffres précis de la MINUAR et du HCR, on peut dire que plus de 80 % des déplacés sont partis à pied. La plupart des déplacés disent ne pas vouloir rentrer dans leurs communes d'origine pour raisons de sécurité. Ils se dispersent dans les collines par crainte de l'APR, essayant de rejoindre d'autres camps plus au sud (Rukondo, Cyanika) pendant la nuit par les petits sentiers : il n'y a pas de mouvement de masse sur les routes. Il n'y a eu que 300 arrivés sur Rukondo mercredi et 600 jeudi. De petits groupes de déplacés de Kaduha ont été vus sur la route à proximité de Kibeho jeudi.

Cette fermeture du camp s'est faite entièrement par l'APR (contingent basé sur place) : aucune autorité civile n'a été impliquée. Il n'y a eu aucune violence physique employée : pas de morts, pas de blessés. Les déplacés ne se sont pas plaints de vols, pillages ou racket de la part de l'armée. Tout s'est fait par intimidation verbale : l'ordre d'évacuation a été donné mardi après-midi par un capitaine qui, selon les déplacés, a menacé de brûler le camp si les gens ne partaient pas.



Pendant qu'on faisait la passation avec la coordinatrice que je remplaçais, le camp de Kaduha s'est vidé. C'était le démarrage du processus de « vidage » des camps par les militaires. Le jour où on parlait de Kaduha toutes les deux, en l'espace d'une heure, on a vu 40 000 personnes, avec leur baluchon, qui partaient dans toutes les directions, à travers les collines. On a réussi à en arrêter quelques-uns et on leur a demandé ce qu'il se passait. Ils ont dit que les militaires les chassaient. On est retournés à Kaduha, et le camp s'était vidé. On a appelé l'équipe à l'hôpital. Ils n'avaient rien vu, parce que ça s'était déroulé en deux heures ! En fait, les militaires sont arrivés et ont dit : « Partez, partez ! » Il n'y a pas eu de violence. Le simple fait d'être là, en masse, et de dire de partir a suffi à les faire partir. En fait, pendant les mois qui ont suivi, camp par camp, on a vu le même processus se dérouler. On allait de plus en plus vers le sud et vers la frontière. En fait, les 40 000 personnes de Kaduha se sont transportées vers les autres camps. Au fur et à mesure que les camps se vidaient, on est arrivés à ce site de Kibeho, Ndago, les deux plus gros camps. Il y avait encore le troisième, Munini, un camp plus petit. Je pense que la majorité des gens s'étaient mis dans le plus gros parce qu'il y avait les Casques bleus et qu'ils ont vraiment cru qu'ils auraient une protection. L'effectif est arrivé à pas loin de 100 000 personnes. Je n'imaginais pas ça. Il est sûr qu'ils avaient une volonté délibérée de vider les camps et que le processus était enclenché. J'imaginais qu'ils essayaient de pousser les gens de l'autre côté de la frontière. C'est ce qu'ils ont sans doute voulu faire indirectement, mais à la fin ils ont utilisé la violence.

Catherine Quillet, MSF France, coordinatrice de terrain, Gikongoro, Rwanda, novembre 1994 - mai 1995 (en français).



À la suite de ces incidents, avec la responsable de terrain nous sommes allés voir le préfet de Gikongoro pour protester contre le fait qu'on ait tiré sur une organisation d'aide, qu'on ait tiré sur les gens, qu'on ait mis le feu à leurs abris. Et ce préfet, qui était à l'époque, je crois, un capitaine de l'APR, anglophone, nous a dit : « Mais tous ces gens, ce sont des Interahamwe et il n'y a qu'une seule façon de traiter les Interahamwe... »

Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable des programmes au Rwanda (en français).

Le 9 décembre 1994, le préfet de Gikongoro annonce un planning de fermeture des camps de Rukondo, Cyanika et Kibeho. Le coordinateur de MSF France au Rwanda s'attend à une radicalisation des déplacés que la fermeture des camps ne suffit pas à faire rentrer chez eux. V3 ▶



Sitrep du chef de mission de MSF France à Kigali au responsable de programme, 9 décembre 1994 (en français).

Extrait :

Suite des événements : Rukondo la semaine prochaine, Kibeho et Cyanika la semaine d'après.

Le 09.12 : le sous-préfet de Gikongoro a annoncé le planning de fermeture des camps de Rukondo, Cyanika et Kibeho. On aura les détails mercredi prochain mais Rukondo est le premier sur la liste : deadline fixée à vendredi 16.12 dernier délai. Cyanika et Kibeho seront dans le collimateur la semaine d'après.

[...] Analyse/perspectives :

- La dynamique de fermeture des camps s'accélère.
- Les camps sont fermés dans un mouvement du nord au sud.
- Le gouvernement semble déterminé à continuer : sa logique de « si les gens ne sont pas des criminels, il n'y a pas de raison qu'ils ne rentrent pas chez eux » fait qu'il n'y a aucun effort réel et constructif d'effectué de la part des autorités civiles pour convaincre les gens à rentrer. Il n'y a qu'une minorité (25 % à 50 %) qui vont rentrer dans leurs communes via camion MINUAR ou à pied.
- Il n'y a pas de raison que le refus des déplacés à rentrer dans leurs communes d'origine change radicalement dans les semaines qui viennent : les gens vont continuer à se déplacer vers le sud et vers d'autres camps. À Kibeho, les chefs de commune ont refusé l'idée des UN droits de l'homme de rentrer en masse avec tous les habitants de la commune pour augmenter le sentiment de sécurité.
- À mesure que leur nombre diminue et que les populations augmentent, les camps vont devenir de plus en plus « durs » et résistants à l'idée de fermeture.
- Kibeho risque de devenir une poudrière, du fait du nombre croissant de personnes et de la présence d'infiltrés/semesurs de trouble. Tout incident va pousser les déplacés vers le Burundi.

MSF France envoie un enquêteur dans la préfecture de Gitarama afin de déterminer comment les habitants de cette zone perçoivent leur sécurité. Les résultats de ses recherches sont plus qu'alarmants : arrestations arbitraires, tortures, exécutions, massacres de groupes sont courants. Ces informations sont confirmées par un prêtre.



On a demandé à un administrateur, juriste de formation, de mener pour nous une enquête dans la préfecture de Gitarama sur la perception qu'avaient les habitants de leur sécurité. Les résultats de cette enquête étaient très négatifs. Au dire des habitants de cette préfecture interviewés, énormément d'exactions étaient commises, exactions signifiant arrestations arbitraires, exécutions illégales, tortures, petits massacres de groupes, etc. Cette information a été confirmée par notre équipe, basée en permanence à Gitarama, qui entendait les mêmes choses. Et puis, lors d'un entretien que nous avons eu avec lui au cours d'une visite effectuée au mois de novembre, l'abbé Sibomana nous a dit formellement, au coordinateur et à moi-même : « L'APR harcèle les chefs de secteur, les responsables de cellule, les bourgmestres, l'administration, parce qu'on ne lui dénonce que des paysans incultes alors qu'ils cherchent plutôt des intellectuels, des têtes. Des gens de mon réseau sont présents dans ces réunions et s'entendent dire : "Arrêtez de nous amener des paysans, amenez-nous des intellectuels." Être intellectuel dans la région, c'est savoir lire, écrire et parler français, être capable d'organiser un groupe, éventuellement une opposition, des leaders. »

Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable des programmes au Rwanda (en français).

Les Nations unies demandent au gouvernement rwandais de suspendre les opérations de fermeture des camps et d'autoriser l'établissement de postes de

secours. Les organisations humanitaires s'attendent à une fuite en masse des déplacés vers le Burundi plutôt qu'à leur retour dans leurs communes.



Sitrep du coordinateur de MSF France au Rwanda au responsable de programme, 9 décembre 1994 (en français).

Extrait :

Plan des UN

Pour freiner/contenir la machine, l'UNREO propose un plan qui consiste à : 1) demander un répit de quinze jours au gouvernement dans le processus de fermeture ; 2) créer 10-15 « open relief centers » dans les communes clés d'origine dans un but d'assistance temporaire/réintégration et de protection/réassurance (collaboration MINUAR - APR) ; 3) encourager à travers la création des ORC le déplacement des camps vers les communes.

Le gros hic, c'est que ce plan, finalisé aujourd'hui, n'a pas encore reçu l'accord du gouvernement. Le ministère de la Réhabilitation a donné « son accord de principe sur la création de ORC », ce qui ne veut rien dire. En fait, le plan n'a pas encore été présenté au gouvernement. SRSK Khan et UNERO demandent un rendez vous avec Kagame pour lundi, mais ce sera sans doute trop tard, la machine est lancée.



Sitrep du coordinateur de MSF France au Rwanda au responsable de programme, 13 décembre 1994 (en français).

Extrait :

Plan UN

- Le SRSK Khan a présenté le plan UN (suspension quinze jours des fermetures et établissement de « open relief centers ») au Premier ministre. Celui-ci est « surpris » par la fermeture de Kaduha, et veut soutenir le plan mais n'en a apparemment pas les moyens politiques.
- Boutros-Ghali doit contacter Kagame à New York pour lui demander d'intervenir pour suspendre les opérations dans le Sud-Ouest.
- Le Conseil des ministres de mardi 14.12 doit statuer sur le plan UN : l'UN menace de dénoncer le gouvernement à la presse internationale s'il n'y a pas d'acceptation du « cessez la fermeture ».
- Des équipes ONG - UN sont en train de reconnaître le terrain pour les ORC à Gitarama, Kigali Sud et Butare, mais le consensus est d'arrêter tous préparatifs si le gouvernement ne temporise pas.

Le consensus général ici (CICR, Oxfam, SCF, AICF + nous) est qu'à moins d'une volte-face de dernière minute du gouvernement accompagnée d'un réel effort de persuasion, « confidence building », etc., pour convaincre les gens à rentrer, la logique de fermeture rapide des camps pour raisons de sécurité par l'armée va l'emporter et qu'un grand nombre de personnes (100 000-150 000 ?) vont essayer de passer au Burundi.

Les 13 et 14 décembre 1994, l'APR et la MINUAR mènent ensemble l'opération « Hope », dans les camps de Kibeho et Ndago afin d'arrêter les leaders Interahamwe et confisquer les armes. Les organisations de secours ne sont pas prévenues et

ne peuvent plus circuler dans les camps. L'équipe de MSF est obligée de rester enfermée dans l'hôpital.



« Rwanda : les Casques bleus ont pénétré dans deux camps de réfugiés pour désarmer des extrémistes hutus » **Le Monde** (France), 16 décembre 1994 (en français).

Extrait :

Soutenus par des soldats du Front patriotique rwandais (FPR), mille huit cents Casques bleus ont envahi, mercredi 14 décembre, deux camps de réfugiés (Kibeho et Ndago) dans le sud-ouest du pays avec l'espoir de désarmer les extrémistes hutus à la suite d'un regain de violence. L'opération s'est soldée par un échec. Après des déclarations initiales optimistes, les Nations unies ont reconnu que les principaux meneurs avaient échappé à leur coup de filet.

Seuls vingt-sept suspects ont été appréhendés et deux cents machettes et couteaux ont été saisis. « Je soupçonne que les meneurs, ceux qui ont des armes, ont eu vent de l'opération et se sont enfuis », a déclaré Jan Arp, le colonel canadien commandant en second de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR). À Nairobi, Shahryar Khan, le délégué de l'ONU au Rwanda, avait pourtant déclaré un peu plus tôt que l'opération s'était bien déroulée et que de nombreuses grenades et munitions diverses avaient été saisies. Des représentants d'organisations humanitaires estiment toutefois que ce genre d'opération pourrait attiser la violence et provoquer un nouvel exode de Hutus vers l'étranger.

De Genève notre correspondante, Isabelle Vichniac, nous signale que le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Cornelio Sommaruga, a interpellé les pays membres de l'ONU pour leur rappeler leurs responsabilités face au drame rwandais. « L'indécision de la communauté internationale risque de laisser le champ libre à une aggravation des violences et à la reprise rapide des combats », écrit-il dans un document remis aux ambassadeurs accrédités auprès de l'ONU à Genève.



Sitrep du coordinateur de MSF France au Rwanda au responsable de programme, 14 décembre 1994 (en français).

Extrait :

1) conception de l'opération :

Confirmation par l'UNREO ce matin qu'aucune agence « civile » du système ONU n'a été consultée. Les représentants des agences UN n'ont été informés que mardi midi par l'UNAMIR [MINUAR] de l'opération qui a commencé mardi soir. Le DHA à New York et aussi le sous-secrétaire général pour les opérations de maintien de la paix, Kofi Annan, n'ont été informés que mardi soir. Au Rwanda, l'UNAMIR a déclaré qu'ils informeraient aussi le CICR et les ONG sur place à Gikongoro avant le début des opérations : ceci n'a pas été fait. L'absence d'agence civile de l'ONU dans la conception de l'opération pose clairement le problème des rôles institutionnels au sein de l'ONU et de la non-prise en compte de facteurs humanitaires dans une opération de police militaire. C'est un problème en soi. De manière plus pratique, l'absence d'information préalable aux ONG aurait pu avoir de graves conséquences sur la sécurité des expats présents sur d'autres camps, la sécurité de staff local et la vie des personnes assistées (malades, enfants des feedings).

C'est l'UNREO qui a pris l'initiative d'informer les ONG à Gikongoro.

II) déroulement de l'opération :

Sans que ce soit un succès, le pire a été évité. Le déploiement des forces UNAMIR (2 000 soldats) dans le camp de Kibeho, assisté par des officiers de liaison APR, s'est fait selon les plans. Un cordon APR dans les collines a été mis en place. Les gens sont restés calmement dans leurs blindés pendant les opérations de recherche d'armes et d'arrestation de personnes suspectes. L'UNAMIR a monté un hôpital de campagne avec bloc chir. Et positionné deux hélicoptères pour les médévac sur Kigali. Pas d'incidents à signaler : pas de morts ni de blessés. L'équipe réduite MSF envoyée sur place a dû se cantonner à l'hôpital : interdiction de circuler dans le camp.

Bilan de l'opération : 27 arrestations (présence CICR et UN droits de l'homme à la « prison temporaire »), quelque 200 machettes et armes blanches saisies. A priori pas d'armes à feu ni de grenades saisies. Du point de vue militaire, c'est un bien maigre bilan lorsque l'on sait qu'ils espéraient (officieusement) 400 arrestations. Il semble certain que les criminels aient eu vent de l'opération et ont pu fuir.



Sitrep du coordinateur de MSF France au Rwanda à la directrice des Opérations, 19 décembre 1994 (en français).

Extrait :

Quelques infos sur la situation à Gikongoro et les camps de déplacés [...]

- Fin de l'opération Hope UNAMIR/APR le 15.12 à 8 heures du matin. Bilan final : 1 000 « armes blanches » saisies, dont 800 machettes. Pas d'armes à feu ni de grenades. C'est l'équivalent de faire une descente dans un bistro tenu par la mafia et de confisquer les couteaux et fourchettes. 47 arrestations, dont quatre relâchés pour manque de justifications. L'UNAMIR ne dévoile pas combien ont été arrêtés pour « port d'armes blanches » et combien sur indications des officiers de liaison APR. Selon l'UNAMIR, l'APR n'avait pas de liste préétablie, seulement une idée en tête de certaines personnes qu'ils voulaient arrêter. Il n'est pas du tout clair si les personnes visées par l'APR ont été arrêtées pour « participation au génocide » ou pour « activités criminelles récentes sur le camp ». Pour le moins douteux sur le plan du droit...

- Bilan politique de l'opération Hope : pas clair à part le fait qu'il y eut un répit dans les actions APR visant à fermer les camps. L'UNAMIR confirme qu'ils avaient négocié ce répit avec l'APR jusqu'au moment de l'opération Hope. Depuis l'opération Hope, l'UNAMIR affirme qu'il n'y a plus d'accord avec l'APR mais que le gouvernement a donné son aval au plan UN « retour » qui prévoit un répit de quinze jours dans la fermeture de camps, puis un retour volontaire expéditif. L'APR n'a pas l'air enchanté du bilan de l'opération Hope : ils ont fait des fouilles dans un secteur de Kibeho le 17.12 : la population les a accueillis à coups de pierres et l'UNAMIR a dû disperser la foule. L'argument que les camps sont maintenant vides de criminels ne les convaincra pas. Les déplacés interrogés à Kibeho sont contents de l'opération Hope : « Cela prouve à l'APR qu'il n'y a pas d'armes dans le camp... » L'opération Hope a démontré que l'UNAMIR restait crédible dans les camps : pas de panique, pas de fuites, pas d'opposition, une impression générale plutôt positive. Le CICR est furieux de cette opération et du fait qu'ils n'ont pas été consultés/informés. Ils coupent les ponts opérationnellement avec l'UNAMIR : les distributions de nourriture se font maintenant avec un service de sécurité APR.

Le 18 décembre 1994, le gouvernement rwandais annonce sa décision de renoncer à fermer les camps de l'ex-zone humanitaire sûre.



« Rwanda : le gouvernement renonce à fermer des camps de réfugiés » **Le Monde** (France), 20 décembre 1994 (en français).

Extrait :

À la demande des Nations unies, le gouvernement de Kigali a fait savoir, dimanche 18 décembre, qu'il renonçait à fermer les camps de réfugiés situés dans le sud-ouest du pays, dans l'ancienne zone humanitaire créée par les soldats français dans l'opération « Turquoise ». Ces camps, ouverts pour accueillir les Hutus qui fuyaient l'avance des troupes du Front patriotique rwandais (FPR), abritent encore 140 000 réfugiés.

Mais l'insécurité et la peur continuent à régner dans les collines de cette région. À l'hôpital de Kibeho, L'équipe de MSF reçoit régulièrement des paysans blessés ou battus. Les observateurs des Nations unies, puis des membres du CICR viennent recueillir auprès d'eux les récits des exactions dont ils sont victimes.



On savait que dans les collines il y avait des gens qui se faisaient tuer parce qu'à l'hôpital on recevait régulièrement des patients battus ou blessés à l'arme blanche qui provenaient des collines. Ils étaient passés à tabac par des gens masqués, qui étaient en bande. Au début, chaque fois qu'on avait un cas, on prévenait les observateurs des droits de l'homme des Nations unies. Ils venaient à cinq ou six avec des traducteurs. Ils interrogeaient les gens dans les grandes salles. Un jour, ils ont perdu les papiers des gens qu'ils avaient interrogés. Alors on a donné l'ordre aux gardes de l'hôpital de ne plus laisser rentrer les observateurs des droits de l'homme. Ils n'avaient aucune expérience et faisaient bêtise sur bêtise. On les a mis dehors parce qu'ils avaient mis en danger la vie des gens. Ensuite on a demandé au CICR s'ils voulaient ces témoignages. Pour le CICR, on avait fabriqué une salle de soins dans laquelle on amenait les gens pour un pansement. Pendant le pansement, le délégué du CICR les interrogeait. C'était un peu plus discret que dans les grandes salles. On avait mis tous ces récits sur une disquette. On avait dit au CICR : « Ok, vous faites votre témoignage, mais nous aussi on recueille les récits. »

Dr Didier Laureillard, MSF France, médecin à Gikongoro, Rwanda, décembre 1994 - mai 1995 (en français).

La crainte d'être considéré comme révisionniste en critiquant ceux qui ont mis fin au génocide empêche quiconque de s'exprimer librement sur les dérives du régime.

Le 30 décembre 1994, le coordinateur de l'organisation Action contre la faim (ACF) reçoit une lettre du ministre de la Réhabilitation ordonnant la suspension de toutes les activités de l'organisation dans le pays.



Sitrep du coordinateur de MSF France au Rwanda, 2 janvier 1995 (en français).

Extrait :

Vendredi dernier, le 30.12, Pascal Lefort, chef de mission d'AICF, a reçu une lettre du ministre de la Réhabilitation, Jacques Bihozagara.

Cette lettre demandait à AICF de suspendre toutes leurs activités dans le pays jusqu'au 2.1.

La raison : le ministre de la Réhab a « par pur hasard » intercepté un Sitrep interne concernant la semaine du 19 au 25.12 envoyé par Pascal à son desk à Paris. Le ministre s'insurge contre :

1) La description « tendancieuse » de la situation rwandaise qui ne fait que confirmer « les activités souterraines » auxquelles se livre l'AICF dans le but de saper les relations entre le gouvernement rwandais et la communauté internationale d'une part, et entre les différents ministères du gouvernement d'autre part.

2) La « diabolisation » de l'APR dont les actions sont décrites de manière « cynique et ironique », dans le but de convaincre les interlocuteurs que le « sort qui attend tout réfugié rentrant au pays est la mort ».



Franchement, celui qui vit au Rwanda dans le petit milieu des journalistes, des acteurs humanitaires, des employés d'ambassade, etc., et qui ne fait pas cette analyse, est pris pour un imbécile, pour quelqu'un qui n'est pas au courant. Bien sûr, dans ce petit milieu-là, il y a aussi des gens qui disent : « Oui, oui, je suis au courant, bien sûr, mais un après-guerre, ça ne peut pas être propre ; en face ils sont tous pourris, ce sont des génocides. Il faut bien parler un peu sur l'avenir. Si tu commences à critiquer le nouveau gouvernement alors qu'il vient juste de remettre en place une administration, une politique... Évidemment, tu peux annoncer le pire, il finira toujours par arriver. Mais est-ce que tu contribues positivement à l'évolution politique de la région ? »

Les deux grandes organisations de défense des droits de l'homme, Amnesty International et Human Rights Watch, sont très claires très tôt. Alison Desforges, de Human Rights Watch Africa, qu'on ne peut pas soupçonner d'avoir eu des accointances avec l'ancien régime, dénonce très tôt les massacres commis par l'APR. Comme elle jouit d'une forte popularité au Rwanda et notamment parmi l'ex-opposition rwandaise qui est aujourd'hui au pouvoir, elle est reçue par Kagame et va protester personnellement auprès de lui de plusieurs assassinats commis par ses hommes. Une partie de l'Église, celle d'André Sibomana, qui n'est pas disqualifiée, car elle n'est pas compromise dans le génocide, le dit aussi. Ils ont des réseaux d'information un peu supérieurs aux nôtres. Le CICR émet des protestations assez dures contre ce que font les autorités en prison. On n'est pas tout seuls. Mais il y a quand même une chape de plomb mise principalement par quelques aficionados du régime qui, dès que quelqu'un mentionne un crime commis par le nouveau pouvoir, le traite de génocidaire, de complice des génocidaires, de révisionniste, de négationniste, de suppôt des Français. C'est l'anathème. Des gens comme Alex De Vaal, Rakia Omar, Philip Gourévitch, ils sont nombreux à être sur cette ligne. On est en pleine théorie du « new africanism ». Même à Bruxelles à MSF, « new africanism » devient un concept politique. Les gens sont coupés de la réalité.

*Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable des programmes au Rwanda
(en français).*

Dans la nuit du 6 au 7 janvier 1995, une attaque de militaires dans le petit camp de Busanze, situé à quelques kilomètres de la frontière burundaise dans la préfecture de Gikongoro, entraîne la mort de 12 déplacés et une trentaine de blessés. Le médecin de L'équipe de MSF France à Gikongoro est sollicité par le CICR pour réaliser les examens médicaux légaux des corps.



Sitrep du coordinateur de MSF France au Rwanda, 10 janvier 1995 (en français).

Extrait :

Ci-dessous une retranscription du rapport de Didier [Laureillard, MSF France, médecin à Gikongoro] sur les événements de Busanze.

Réponse : certificat médical transmis à tous les intervenants et signé par MSF pour couvrir le nom des témoins.

Le 7.1. au matin, MSF est contactée par le CICR concernant un « incident » qui se serait déroulé dans la nuit du 6.1 au 7.1 dans le camp de Busanze. Un médecin expérimenté en situation d'urgence est dépêché sur place, accompagné par un chirurgien Caritas. Ils arrivent à Runoymbi à 10h30 du matin et rencontrent une trentaine de blessés au centre de santé : six gravement atteints (plaies par balles) nécessitent un transfert par hélicoptère sur Kigali, quatre seront transférés sur Butare et cinq sur Kibeho où MSF gère un hôpital. Ces cinq blessés ont des plaies par balles mais aussi par machette. Quelques blessés avaient des éclats de grenade.

Le médecin se rend ensuite sur le camp de Busanze. Sur place, après un entretien avec le chef du contingent MINUAR qui évoque 12 morts par suite d'une attaque par des militaires durant la nuit, le médecin entre dans le camp. Il reste 500 déplacés sur le camp. Des blindés sont brûlés.

Le médecin identifie 12 cadavres : trois jeunes hommes entre 15 et 20 ans, six enfants, trois femmes. Ces cadavres étaient dans des latrines. Il examine tous les cadavres.

Constats :

1. Les cadavres ne portent aucune trace de coups (pas d'ecchymoses, pas de contusions), pas de trace de viol. Les cadavres ont des impacts de balle (un-deux par personne) et des coups de machette.
2. Les coups de feu ont été tirés de très près : l'orifice d'entrée des balles est identique à l'orifice de sortie. Une douille de gros calibre est retrouvée dans les vêtements d'une des femmes.
3. Les victimes n'étaient pas en train de fuir. Il n'y a aucun impact d'entrée de balle dans le dos des victimes.
4. Il y avait une volonté de tuer. Une personne a été tuée par une balle dans la tempe. Un enfant avec une fracture de la jambe a été achevé d'un coup de machette sur la nuque. Un bébé avait le crâne éclaté à la machette.
5. Le fait que des machettes ont été employées indiquerait qu'il n'y avait pas que des militaires impliqués dans le massacre. Les militaires n'emploient que rarement la machette comme arme. Des habitants de Busanze d'ethnie hutue interrogés par la suite confirment que des civils, identifiés comme des Tutsis habitant à Busanze, accompagnaient les militaires lors de l'opération.

Suite des événements [...]

• L'APR lundi reconnaît la responsabilité de ses soldats dans cet incident, reconnaît un usage excessif de la force et annonce l'arrestation de l'officier responsable de la patrouille et du major commandant de la région de Gikongoro.

Démarche MSF :

- C'est le premier cas où MSF a un témoignage de première main médical sur une exaction importante de l'APR.
- N'ayant pas fait de déclaration publique par manque d'informations précises en temps voulu et en raison de la complexité de la situation rwandaise où toute déclaration est immédiatement déformée et récupérée, il fallait au moins avoir une politique de témoignage « privé ». C'est dans ce sens que j'ai rencontré l'APR et la MINUAR à Kigali ce mardi.

a) Rencontre avec le major F[...] R[...], état-major APR

Il confirme l'arrestation des deux officiers et la responsabilité de l'APR. Il donne comme explication que la patrouille aurait riposté de manière spontanée à un jet de grenade. Il affirme qu'une commission d'enquête militaire sera mise sur pied et que les officiers passeront au tribunal militaire. Il prend note du rapport médical (donné par oral dans les grandes lignes) et de la préoccupation de MSF. Il dit que l'APR prend cette affaire très au sérieux et demande notre pleine collaboration pour l'enquête et le jugement : il parle de convoquer Didier à cet effet.

Malgré ma réponse d'opposition de principe, il insiste très lourdement : quel est votre avis sur cette question ? quels arguments employer à part la sécurité du témoin, le fait de ne pas créer de précédents, etc. ? [...]

c) Rencontre avec major M [...] C [...], Force Provost Marchal (police militaire), MINUAR

Ce major a été impliqué « par hasard » : il est habituellement en charge de la police militaire et du comportement des troupes UNAMIR. C'est lui qui s'est rendu sur place le dimanche en compagnie du ministre de l'Intérieur. Il a préparé un rapport à usage interne MINUAR afin de pousser ses chefs à demander des comptes à l'APR et provoquer une enquête. Sur décision de ses supérieurs, il pense que son rapport sera transmis au gouvernement. [...]

- La MINUAR est très fâchée et met la pression sur le haut commandement de l'APR [...].
- Pour l'événement en lui-même, il pense clairement que la version APR ne tient pas debout, qu'il s'agissait d'une fermeture par la force d'un camp de déplacés, qu'il s'agissait probablement d'une initiative locale. Il possède des cartouches prélevées sur les lieux et qu'il propose de faire comparer avec les armes des APR sur place.
- Il réclame le rapport médical MSF pour faire plus de poids dans le rapport MINUAR. Il ne pense pas qu'il y ait un autre rapport médical (examen des corps) de fait. J'ai dit que je réfléchirais et ne lui ai rien donné par écrit. [...]
- Il apparaît que nous ayons le seul rapport médical avec examen des corps et des blessés sur cet incident.
- Toutes les parties savent que nous avons cette information, ils savent également dans les grandes lignes la teneur de cette information.

Je propose, soumis à l'accord de Didier en tant que témoin et de vous-mêmes, de faire une déclaration MSF constituée uniquement par les observations médicales de Didier. Aucune interprétation, aucune analyse sur les motifs, sur le déroulement de la tuerie, car il y a suffisamment de personnes qui peuvent s'en charger. Cette déclaration sera soumise à toutes les parties (ministères de la Défense, de la Justice, de l'Intérieur, MINUAR, *droits de l'homme*, CICR). Notre démarche s'arrêterait là : pas de témoignages verbaux devant une commission d'enquête, etc.

J'ai besoin de votre feed-back très rapidement sur cette question. J'espère qu'on ne fait pas de bêtises ici : on a besoin de votre soutien et lucidité !



On montait sur le camp principal de Kibeho quand on a été prévenus par les Casques bleus, à la radio, de ce massacre dans le camp de Busanze. On avait des kits tout prêts, parce qu'on savait qu'il y avait de gros risques dans la zone. On a contacté le CICR qui

est arrivé avec des camions, au cas où il aurait fallu transporter les blessés, etc. On a organisé la prise en charge des blessés et les soins dans l'hôpital. Puis on est remontés jusqu'au camp de Buzanze. Là il y avait un des responsables de la MINUAR qui nous a donné des informations confuses sur le nombre de morts, sur qui avait fait l'attaque, etc. Ils avaient sorti les corps des latrines communes. Il y en avait une vingtaine. J'ai proposé au CICR de les examiner tous et qu'ils prennent en note mes constatations. J'ai fait un examen médico-légal. Il y avait en majorité des femmes et des enfants. Dont certains avaient reçu une balle dans la jambe et avaient ensuite eu la nuque tranchée. Ça c'était passé dans la nuit, il n'y avait aucun doute là-dessus. J'ai donc fait une description de tous les cas. Dès le départ, j'avais dit au délégué CICR : « Quand tu as fini de prendre les notes, tu me les donnes, je les mets en forme et je te les redonne. Je vais les signer en tant que médecin. » Je leur décrivais, ils notaient ce que je disais tout de suite. C'était des notes qui n'avaient de sens que pour moi. En les relisant, je pouvais visualiser le corps et les lésions. Mais pour tout autre que moi, ça ne voulait rien dire. Le lendemain matin, alors que je venais de passer une nuit un peu délicate à examiner des gens qui avaient traîné dix heures dans des latrines, des enfants éventrés, etc., le responsable du Département des affaires humanitaires (DHA) des Nations unies pour le Rwanda arrive à la maison à 9 heures et dit à Catherine, la coordinatrice de terrain : « Il paraît qu'il y a quelqu'un de chez vous qui a fait les examens. » Moi j'étais à côté, je me taisais. Le CICR leur avait donné mes notes alors que je ne les avais pas encore mises en forme. Ils en avaient déjà fait un montage et l'avaient envoyé officiellement. Par la suite, j'ai rédigé ces certificats médicaux et un court rapport.

En fait, le rapport officiel des Nations unies a déclaré : « Aucune plaie par arme blanche ». Or ils n'ont pas examiné les corps, c'est nous qui l'avons fait. Ils n'ont donc finalement pas utilisé notre rapport.

Selon les témoignages des déplacés, il y avait des militaires et des civils tutsis parmi les attaquants. Il y a eu enquête et arrestation de deux militaires de haut rang de Gikongoro, notamment le chef, qui était un héros de la guerre. Ces arrestations ont été réalisées, en particulier, sur la base du témoignage du médecin MSF et donc nos relations avec la police et les militaires de l'APR ne se sont pas améliorées...

Kigali a officiellement demandé que je témoigne au tribunal militaire, devant la cour martiale. Je ne suis pas allé témoigner. La version officielle de ce massacre, c'est qu'il s'agissait d'une bavure commise par des individus, qu'il n'y avait pas eu d'ordres donnés par la hiérarchie militaire, que ce n'était pas organisé.

Dr Didier Laureillard, MSF France, médecin à Gikongoro, Rwanda, décembre 1994 - mai 1995 (en français).

II. L'ENFER DES PRISONS

Fin 1994, début 1995, le gouvernement rwandais n'ayant reçu qu'une aide internationale très limitée¹², le système judiciaire peine à se remettre en marche. Pourtant, le nombre des arrestations augmente en flèche : au printemps 1995, officiellement 20 000 détenus sont incarcérés dans les prisons rwandaises,

12. La plus grande partie des deux milliards de dollars dépensés dans toute la région entre avril 1994 et septembre 1995 a été attribuée aux camps de réfugiés rwandais au Zaïre et en Tanzanie. Le nouveau gouvernement rwandais n'a reçu que 244 millions de dollars.

Source : Évaluation conjointe de l'assistance d'urgence au Rwanda (19 membres de l'OCDE, UE, NU, Croix-Rouge, 5 ONG internationales). La réponse internationale au conflit et au génocide : leçons de l'expérience du Rwanda, 576 pages, rapport de synthèse, mars 1996, Copenhague, p. 29.

en attente de jugement. 20 000 autres seraient emprisonnés dans les cachots communaux. V4



« Mission au Rwanda – 30 janvier-7 février 1995 » **Rapport** de Françoise Bouchet-Saulnier, juriste MSF (en français).

Extrait :

Le système judiciaire rwandais a progressivement redémarré. Un procureur a été nommé pour la ville de Kigali, un autre à Butare, un à Gikongoro, un à Gitarama. Le manque de moyens matériels et humains a lourdement hypothéqué le fonctionnement de ce système. Jusqu'à ce jour, le ministère de la Justice et le parquet de Kigali ne fonctionnent que grâce au papier fourni par le Réseau des citoyens (RCN), une ONG créée par MSF Belgique en septembre 1994. RCN a également constitué une bibliothèque juridique de base ouverte aux avocats et au juge. [...] Le procureur de la ville de Kigali vient de nous demander de lui faire parvenir le code de procédure pour les indemnisations civiles. Le passage des groupes d'experts européens ou onusiens n'a pas encore réussi à améliorer son ordinaire quotidien. RCN forme à l'heure actuelle 150 officiers de police judiciaire, personnes habilitées à mener les enquêtes et à dresser les procès verbaux d'arrestation et d'interrogatoires.

Détention et Justice

[...] 20 000 personnes sont aujourd'hui détenues sur simple dénonciation dans les prisons du pays. Les arrestations se poursuivent au rythme de 800 par semaine. Sur une population générale de 6 millions d'habitants, il s'agit d'un phénomène d'une ampleur inouïe. Surtout si on le met en parallèle avec le fait que beaucoup de ceux qui ont vraiment quelque chose à se reprocher par rapport au génocide se trouvent à l'extérieur du pays. En outre, les personnes détenues le sont sans dossier véritable d'inculpation. Une lettre de dénonciation, plus quelques témoignages à charges qui peuvent arriver une fois que la personne est déjà détenue. Aucun moyen matériel ne peut permettre au juge d'aller sur place pour organiser des confrontations entre les témoins et l'accusé. En octobre, le procureur de la ville de Kigali avait une voiture à sa disposition fournie par la gendarmerie. Elle lui a été retirée.

Le 11 novembre 1994, 99 dossiers avaient été bouclés et étaient prêts à passer en jugement. Alors que le tribunal de Kigali est fonctionnel pour les affaires civiles, le procureur a reçu l'ordre de ne pas commencer les procès.

Les libérations provisoires sont octroyées par une commission de triage dans laquelle siègent le procureur, la sécurité militaire et le juriste du ministère de la Défense. C'est le lieu de marchandage complexe qui ne prononce qu'entre zéro et trois libérations par semaine, sur l'examen de 60 dossiers vides de toutes preuves de culpabilité. Le tribunal de Kigali avait en novembre prononcé la mise en liberté provisoire de 40 personnes pour défaut de preuve jusqu'à complément d'enquête. Elles ont toutes été ré-arrestées immédiatement par l'armée, et le juge est depuis lors porté disparu.

[...] Il semble que l'on puisse considérer que l'ouverture des procès pour génocide n'est ni une priorité ni une urgence pour le gouvernement actuel. Construit sur la légitimité du génocide, il ne lui semble pas nécessaire de faire un travail d'histoire et de mémoire immédiate. Il faut se méfier d'une tendance qui consiste à honorer les martyrs, nombreux et peu encombrants, plutôt que les héros. Aujourd'hui, le génocide oppose les victimes tutsies aux criminels hutus. Une tendance à la radicalisation pousse à transformer tous les Tutsis en victimes et tous les Hutus en coupables. C'est donc faire table rase du fait que tous les Tutsis vivant au Rwanda n'ont pas également souffert du génocide et que

certaines Hutus restant au Rwanda ont cherché à protéger sinon à sauver les Tutsis menacés.

La faiblesse des moyens ne peut servir d'argument suffisant : certains font remarquer que le FPR était une armée à pied qui a su gagner la guerre. Des magistrats à pied pourraient également faire leur travail, s'ils étaient soutenus par le pouvoir.

[...] De source gouvernementale, 420 soldats du FPR auraient été arrêtés pour exaction.

[...] Un bureau de jugement des militaires vient d'être constitué. Le major Frank Rusagara siège dans ce bureau. Il faut noter que ce major nous est connu sous le titre de *Senior Humanitarian Liaison Officer*.

[...] Les taux de mortalité dans les prisons font pour l'instant silencieusement et efficacement le travail embarrassant et coûteux de la justice. 10,8 pour 10 000 et par jour, par exemple à Gitarama.

En décembre 1994, à la demande du siège, l'équipe de MSF Belgique visite les trois grandes prisons préfectorales du Rwanda, à Kigali, Butare et Gitarama où elle découvre une situation sanitaire désastreuse. Les détenus sont en particulier décimés par la shigellose. Dans la prison de Gitarama, entassés à plus de 7 000 dans des locaux conçus pour 400 individus, les détenus passent les jours et les nuits immobiles, debout, les pieds dans la boue. La lutte pour l'espace vital est féroce. Les pathologies pour lesquelles les équipes de MSF soignent les détenus hospitalisés sont liées à ces effroyables conditions de détention.



Fax de l'administrateur de MSF Belgique au Rwanda au responsable de programme, 20 décembre 1994 (en français).

Extrait :

Feedback prison : visite effectuée hier prison de Kigali. Actuellement 5 650 détenus pour une capacité d'accueil de 2 000. Les chiffres suivront avec Barbara [Kerstiens, MSF Belgique, coordinatrice au Rwanda], cependant on peut déjà constater :

- 1) Plan hygiénique, beaucoup de progrès à faire
- 2) Plan médical, situation désastreuse
- 3) D'autres évaluations sont prévues, entre autres à Butare et à Gitarama ; a priori, un espace existe pour MSF Belgique, espace limité au plan médical de toute manière, mais avec une composante lobby technique pour améliorer l'état sanitaire du système carcéral du pays.



J'ai commencé par la prison de Kigali, puis celle de Gitarama, puis celle de Butare. J'ai fait les trois prisons. C'était vraiment l'horreur. La surpopulation c'est une chose, mais ils étaient en pleine épidémie de shigellose et les conditions d'hygiène étaient déplorable. Le ministère de la Santé avait mis dans les prisons du personnel médical rwandais, mais ils n'avaient pas beaucoup de médicaments. Certains étaient un peu formés sur le tas ou n'avaient pas les moyens de s'organiser par rapport à une épidémie de shigellose. Du point de vue hygiène, c'était à Gitarama où j'avais l'impression que les gens souffraient le plus. La prison était plus étroite, le personnel médical était moins compétent. Et probablement, ces personnes avaient moins de visites de l'extérieur. Mais par rapport à Kigali et Butare, les condi-

tions à Gitarama étaient pires que dans les deux autres. À Butare, il y avait plus d'espace, un centre de santé qui avait l'air de mieux fonctionner. Nous étions dans l'hôpital.

Dr Barbara Kerstiens, MSF Belgique, coordinatrice au Rwanda, septembre 1994 - mars 1995 (en français).



On comprend l'idée d'espace vital, quand d'une manière extrême on manque d'espace, et on meurt. C'est ce qui leur arrivait. On les faisait mourir par manque d'espace vital. Pourtant, pour éviter cela, il aurait suffi de faire un camp gardé avec des barbelés, dans la prairie à côté, et puis qu'ils vivent sous des « blindés » [abris en bois et bâches plastique] à peu près dignement. Mais là, c'était pire que tout. On avait calculé qu'il y avait deux ou trois personnes par mètre carré. Ils dormaient à tour de rôle quand ils pouvaient dormir ! Sans parler des viols, des violences. On voyait beaucoup d'hématomes des pavillons de l'oreille. Je n'avais jamais vu une épidémie d'hématomes des pavillons de l'oreille. Je faisais la visite avec la médecin australienne, Alison, et je demande au prisonnier : « Explique-nous comment vous vous faites ça. » Alors il m'explique : « Il y a deux raisons : la première c'est que, comme on est complètement serrés les uns contre les autres, quand on se bat entre nous, on ne peut pas reculer le corps, donc on tourne la tête pour ne pas prendre des coups en pleine face, donc on se fait souvent frapper aux oreilles. Et puis la deuxième raison, c'est que, quand on doit se déplacer dans cette foule pour aller aux toilettes, pour atteindre la nourriture, pour aller boire, on est tellement serrés qu'il faut se frayer un chemin. Et une des façons qu'on a de se frayer un chemin, c'est de frotter les oreilles du type de devant pour qu'il accepte de se pousser. » Ils étaient les pieds dans la boue toute la journée, donc évidemment ils avaient tous les pieds infectés. Ils pourrissaient sur pied. Ils se marchaient dessus, ils faisaient leurs besoins sur eux. Alors évidemment, il y avait une très grosse mortalité.

Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable des programmes au Rwanda (en français).



Le souvenir que j'ai de la visite n'est même pas celui d'une foule... Les cellules n'étaient pas des cellules. Tout était ouvert. Il y avait des gens partout les uns sur les autres, la porte des toilettes ouverte et deux personnes à l'intérieur. L'horreur. Étonnamment, il n'y avait pas de plaintes. Je me souviens qu'ils faisaient la cuisine dans une grande marmite. Le « cuisinier » nous avait expliqué qu'avec tout ce monde-là il y avait souvent des accidents. Quand il versait la nourriture, ça faisait douze brûlés, parce que tout le monde était autour de la marmite !

Dr Arnaud Veisse, MSF France, médecin, hôpital de Kabgayi (Rwanda), septembre 1994 - juin 1995 (en français).



Je suis allé une fois dans la prison de Kigali. Ça fait partie des images fortes que j'ai vues dans ma vie : 10 000 prisonniers debout, une grille avec des mains, des bras qui passent à travers. Des gens restent près de la grille pour tenter de respirer un peu. On ouvre la grille, les gardiens de la prison te laissent entrer. Ils te confient au service d'ordre des prisonniers, comme dans les camps de concentration, et ils te fraient un passage dans une masse humaine de gens debout, qui sont plus que coude à coude, littéralement enfoncés les uns dans les autres. De temps en temps, l'un d'entre eux tombe d'inanition ou meurt. Cette masse humaine comme je n'en ai jamais vue est organisée, elle tourne toutes les deux heures,

comme un seul homme. Les toilettes sont là, l'infirmier est là. Évidemment, il n'y a pas de dortoirs pour tout le monde, donc il faut faire tourner toute la masse de façon qu'une fois par jour une partie de la masse se trouve face aux toilettes, une autre partie se trouve face à la distribution de nourriture. C'était inimaginable : de l'ingénierie humaine à un niveau de dégradation humaine comme je n'ai jamais vu ! Quand on voit l'état des gens, on sort de là avec un sentiment de dégoût absolument abominable parce que ça touche à notre propre humanité. Il y a deux réactions possibles : soit on considère qu'ils n'appartiennent pas à une commune humanité, donc on met une distance, soit on se dit : « Ce sont des êtres humains comme moi, je pourrais me retrouver dans la même circonstance », et on est pris d'un gigantesque frisson. On se dit : « Comment peut-on être réduit à un tel état de déchéance, c'est comme de l'élevage de poulet en batterie. »

Dr Eric Goemaere, MSF Belgique, directeur général (en français).

Les approches de MSF Belgique et de MSF France divergent quant aux opérations à mener autour des prisons. MSF Belgique souhaite travailler à l'intérieur des établissements pénitentiaires pour compléter l'action du CICR, insuffisante à ses yeux. MSF France est contre cette idée et préfère prendre en charge les détenus de la prison de Gitarama, qui sont référés à l'hôpital de Kabgayi. Les deux sections s'accordent sur la nécessité d'éviter que leurs interventions affaiblissent le CICR, avec lequel les discussions se poursuivent.



Compte-rendu de la réunion des responsables de programme Rwanda de MSF Belgique, MSF France et CICR sur le problème des prisons au Rwanda, 22 mars 1995 (en français).

Extrait :

MSF Belgique a des problèmes avec le CICR car pas d'échange d'informations et le statut sanitaire dans les prisons il y a un mois était scandaleux. C'est pour cela que MSF Belgique veut aller travailler au niveau médical dans les prisons.

Georges Dallemagne : MSF Belgique est très fortement intéressée pour travailler dans le milieu carcéral...

Position de MSF France : le fait dans certains cas particuliers (ex : Burundi, Madagascar), mais n'a pas de volonté pour étendre ce type d'activités. Dans le cas du Rwanda, MSF France travaille en collaboration avec le CICR, en établissant un système de référence médicale dans l'hôpital où MSF est impliquée. N'a pas de problème de communication d'informations avec le CICR car ils se rencontrent.

MSF France est prête à réitérer ce type d'action dans les autres zones où elle est présente, si nécessaire.

MSF France est prête à donner un coup de main au CICR à sa demande si besoin de logistique ou de personnel soignant.

Le CICR tient à souligner la problématique du pouvoir de « sous-enchère » du gouvernement, au cas où plusieurs ONG viendraient travailler à l'intérieur des prisons. Le CICR souligne leur action au niveau de l'enregistrement et du suivi des détenus en cas de transfert de détenus dans une autre prison ou disparition...

[...] Le CICR demande que MSF s'implique dans la référence médicale et s'engage à fournir les informations médicales (en tenant compte de la confidentialité du CICR).

Conclusion : une meilleure collaboration avec une meilleure connaissance et communication entre le CICR, MSF Belgique et MSF France.



Est-ce qu'on y allait ? si oui, comment ? Comment allait réagir le CICR ? Au début il y a eu pas mal de discussions. Moi, je voulais être sûre, avant d'aller visiter une prison, qu'une action pourrait être menée par la suite. Je ne voulais pas juste aller regarder, dire que c'était l'horreur et ne pas pouvoir agir. Ce n'était pas évident de travailler dans les prisons. Notamment parce que le CICR était « dans la place » et avait à charge la situation sanitaire des prisonniers. MSF France, au niveau de Paris, disait : « Qu'est-ce que vous allez faire dans les prisons ? Le CICR y est déjà. Il faut éviter d'affaiblir le CICR. » On s'est retrouvés dans une position très difficile : le CICR n'avait aucune envie de voir quelqu'un d'autre intervenir dans les prisons, parce que, selon eux, ça risquait d'affaiblir leur position par rapport aux autorités. De mon côté, je voulais aussi éviter de l'affaiblir, mais néanmoins je ne pouvais pas accepter que les gens crèvent dans ces prisons alors qu'il y avait moyen de faire mieux que ce qui avait été fait jusqu'à présent.

Dr Barbara Kerstiens, MSF Belgique, coordinatrice au Rwanda, septembre 1994 - mars 1995 (en français).



MSF Belgique voulait intervenir à l'intérieur des prisons. Ils disaient que le CICR ne faisait pas son travail, que MSF devait être présente dans les prisons. À MSF France, on ne voulait pas affaiblir le mandat du CICR en divisant l'assistance et la protection. On pensait qu'il fallait laisser le CICR gérer cette intervention dans les prisons parce qu'ils utilisent le mandat de l'assistance pour pouvoir protéger. Mais en même temps, on voulait essayer de voir comment on pouvait à la fois soigner les patients et améliorer les conditions dans la prison, et c'est ce que l'on a fait. À cause de MSF Belgique qui le poussait, le CICR a finalement assumé ses responsabilités à l'intérieur des prisons. Ils ont commencé à prendre des mesures.

Nicolas de Torrenté, MSF France, coordinateur au Rwanda, août 1994 - mars 1995 (en français).

L'équipe de MSF Belgique a préparé un projet d'assistance médicale dans les prisons rwandaises, action qu'elle souhaite complémentaire de celle du CICR. Négociant simultanément avec ce dernier et avec les autorités rwandaises, elle ne réussit toutefois pas à le mettre en œuvre selon les modalités souhaitées et de façon continue.



« Projet d'assistance médicale en faveur des structures pénitentiaires civiles du Rwanda » **Proposition de projet** rédigée à l'attention du ministère de la Justice, MSF Belgique, 26 janvier 1995 (en français).

Extrait :

La priorité est de réduire le taux de mortalité journalière. Ceci à travers une organisation/ systématisation du suivi médical, un encadrement du staff médical rwandais, une amélioration de la référence et de la prise en charge des cas référés. [...] L'action envisagée est composée de deux phases : la première est l'intervention destinée à

répondre rapidement aux besoins urgents identifiés lors de l'évaluation. La seconde est le renforcement des moyens disponibles afin de permettre aux autorités responsables de ne pas se voir à nouveau confrontées aux situations désastreuses prévalant actuellement dans les prisons visitées.

Phase 1 :

- support à l'organisation de l'infirmerie des prisons (formation/encadrement de son personnel)
- renfort de l'organisation des soins médicaux et de leur équité par la présence d'un personnel médical expatrié MSF
- établissement d'un système de référence des cas graves réguliers et selon les besoins
- création d'une unité d'isolation des malades, là où celle-ci n'existe pas [...]

Recommandation :

MSF étant une organisation médicale, nous suggérons donc une intervention médicale rapide afin de répondre aux besoins les plus urgents. Cependant, il va de soi que le problème de surpopulation est à traiter prioritairement. Le désengorgement des prisons passe par la remise en fonctionnement des services de justice du pays :

- a) reconstitution de l'appareil judiciaire : formation, recrutement
- b) support au fonctionnement de l'appareil judiciaire : au niveau central (moyens de supervision) – au niveau périphérique (fiches, machine à écrire).



À MSF Belgique, on disait : oui, on doit aller travailler dans les prisons, on doit aider les gens d'abord, pour pouvoir témoigner. Il faut pouvoir travailler à l'intérieur. On a défendu cette position très fort en réunion internationale. Les Français étaient hyper contre ; mais finalement, à MSF Belgique, on n'est pas arrivés à trouver les bonnes personnes pour faire cette mission, qui a été plusieurs fois interrompue. On n'avait pas les bonnes informations. On avait une coordinatrice sur place qui était tout à fait contre. Donc on n'a jamais vraiment travaillé dans les prisons. On les a seulement visitées, de temps en temps.

*Dr [...], responsable de programme puis directeur des opérations, MSF Belgique
(en français).*



Cet accord entre le CICR et MSF pour que MSF prenne en charge le volet médical dans les prisons n'a jamais été appliqué. D'une façon ou d'une autre, le CICR a toujours bloqué par rapport à ça. Donc L'équipe de MSF faisait des visites, pouvait discuter avec les infirmiers, de temps en temps faire un peu de supervision, apporter du matériel, des médicaments si le CICR n'avait pas ceux du type recherché, aider à l'organisation de la prise en charge des cas de dysenterie. Mais ce n'était pas quelque chose de permanent, d'acquis. Elle n'a jamais eu la possibilité de s'installer dans l'infirmerie, par exemple. Le CICR nous disait qu'il s'en occupait. Il ne voulait pas qu'il y ait une infirmerie gérée par MSF. Nous avons beaucoup insisté, mais nous n'avons pas voulu crier sur les toits : « Le CICR ne fait pas son travail et ne veut pas que MSF entre dans les prisons. » En fait, ce n'était pas à eux de nous refuser ou pas l'accès. C'était aux autorités... qui, elles-mêmes, ne nous autorisaient pas l'accès tous les jours. Donc c'était compliqué.

Dr Barbara Kerstiens, MSF Belgique, coordinatrice au Rwanda, septembre 1994 - mars 1995 (en français).

Les équipes de MSF France et les infirmières du CICR qui interviennent respectivement dans l'hôpital de Kabgayi et dans la prison de Gitarama travaillent en synergie pour identifier, transférer et soigner à l'hôpital les détenus gravement malades. Cette hospitalisation s'effectue sous la responsabilité de L'Équipe de MSF dans un contexte médicalisé, qui limite les velléités de pression des militaires.



La double question du soin et de la sécurité s'est posée assez rapidement, parce qu'il y avait les militaires avec leur gros fusil à l'entrée. Alors il y a eu rapidement des discussions, des négociations sur ce qu'ils avaient le droit de faire ou pas. Je me souviens de discussions avec les militaires au sujet des convois en ambulance vers l'hôpital de Kigali. On avait un camion qu'on appelait ambulance pour rapatrier vers l'hôpital Fayçal les gens qui avaient besoin de soins qu'on ne pouvait pas délivrer à l'hôpital de Kabgayi. Est-ce que les militaires devaient être dans le camion avec les détenus ou à l'extérieur ? On avait ce genre de discussions. Moi je racontais juste que, dans un contexte très différent, à l'hôpital de Fresnes, en France, on a en permanence les mêmes négociations. Quand il s'agit de faire sortir le détenu, il faut négocier. Par exemple, si l'escorte n'est pas disponible, c'est reporté au lendemain. Il faut négocier et dire : « Vous prenez vos responsabilités mais demain c'est trop tard, je vous aurai prévenu. C'est vous, l'administration pénitentiaire, qui choisissez. » Dans l'ensemble, le souvenir que j'ai des militaires à Kabgayi c'est qu'ils étaient intelligents, un peu cyniques parfois, mais qu'il n'y avait pas d'affrontements. Ils avaient toujours des demi-sourires pour dire : « On comprend bien ce que vous dites, mais ça, ce n'est pas possible parce que, vous comprenez... » Ce genre de propos un peu feutrés. Un jour, on a pensé qu'un gars avait été frappé par les gardes au sein de l'hôpital. On a averti les autorités, parce que le gars était mort de façon suspecte, et on a demandé une autopsie à laquelle j'ai assisté. Elle a été réalisée par un chirurgien belge qui vivait au Rwanda depuis vingt ans et était revenu après le génocide. Il travaillait dans ce même hôpital, pour Caritas. Il n'était pas content du tout qu'on lui fasse faire ça, nous, les emmerdeurs de MSF, qui nous mêlions de ce qui ne nous regardait pas. L'autopsie n'a rien conclu de particulier et on en est restés à la suspicion et aux lettres de protestation au commandant militaire de la région. Je me souviens de cette histoire qui était un peu chaude, un peu tendue verbalement. Dans l'ensemble... j'ai l'impression qu'ils ont joué le jeu et nous aussi. On s'est dit assez rapidement : « On ne va pas les empêcher de surveiller des prisonniers, c'est leur travail de faire en sorte que le prisonnier ne s'échappe pas. Mais il faut qu'ils nous laissent les soigner. »

*Dr Arnaud Veisse, MSF France, médecin, hôpital de Kabgayi (Rwanda), septembre 1994
- juin 1995 (en français).*



On travaillait sur deux axes. Le premier, c'était travailler dans les prisons et le second, c'était assurer la prise en charge de ceux qui seraient référés, ce qui était déjà un peu plus facile à faire. Nous avons eu des discussions assez chaudes pour demander à MSF France de prendre en charge les références de la prison de Gitarama. Les autorités acceptaient de transférer des détenus malades de la prison vers l'hôpital à condition qu'ils soient gardés, pour qu'ils ne s'échappent pas. MSF France se disait : on ne peut pas accepter des hommes armés dans l'enceinte de l'hôpital. J'imagine qu'il y avait aussi des discussions assez intenses au niveau de Bruxelles et Paris. Nous on disait : vous êtes là, vous avez les moyens,

vous ne pouvez pas laisser ces gens crever parce qu'il y a un problème d'organisation de la garde de ces prisonniers.

Dr Barbara Kerstiens, MSF Belgique, coordinatrice au Rwanda, septembre 1994 - mars 1995 (en français).

L'équipe de MSF France à Kabgayi s'interroge sur l'efficacité et les limites de son intervention auprès des détenus malades, que la lenteur de la justice et les conditions de vie dans les prisons condamnent à la peine de mort. Le coordinateur au Rwanda, les responsables de programme au siège et la responsable juridique se posent les mêmes questions.



« Mission au Rwanda – 30 janvier-7 février 1995 » **Rapport** de Françoise Bouchet-Saulnier, juriste MSF (en français).

Extrait :

Aujourd'hui un consensus positif se dessine à l'intérieur de MSF qui correspond :

- à nos justes préoccupations sur la santé en prison
- à ce que l'on peut comprendre des causes de cette situation et des leviers dont nous disposons pour agir.

Ce consensus repose sur un constat médical. La mortalité en prison n'est pas un problème de santé au sens strict mais de volonté politique et de surpeuplement des institutions pénitentiaires.

Nous ne pouvons pas ne pas prendre position sur ces questions si nous voulons améliorer les taux de mortalité.

L'intervention médicale reste possible si elle s'associe à un effort argumenté pour ouvrir de nouveaux centres de détention et pour débloquer le processus judiciaire.

[...] La situation dans les prisons nous impose une réaction sur le plan médical.

L'action :

- Une politique claire d'observation et d'intervention autour des prisons est en voie de définition au sein de MSF.
- Les différentes sections MSF devraient faire une prise de position publique sur ce thème à Kigali.
- Un article déminant les tenants et aboutissants de la justice et de la santé au Rwanda devient utile. Le gouvernement continue à être sensible aux prises de position publiques internationales. Une telle prise de position est utile si on veut préserver notre espace de travail dans ce pays et ne pas être contraints de faire là où on nous oriente.
- Un certain nombre de visites sont prévues auprès des gouvernements étrangers et des institutions impliquées dans la reconstruction du Rwanda.



Je ne me souviens pas si on s'est posé la question dès le début. Mais les états d'âme nous sont venus assez vite : à quoi on joue ? La prison est en train de nous fabriquer des malades et des pré-morts. On les retape un peu et on les renvoie à l'abattoir. Au moment où sont repartis en prison des détenus qu'on avait remis en forme, on a senti qu'en fait il n'y allait pas avoir de solution, que ç'allait durer comme ça tout le temps, et que la machine à faire mourir les prisonniers tournait à plein. Vu qu'il n'y avait pas grand-chose à

espérer des tentatives de négociations, notamment pour faire ouvrir d'autres prisons, on se disait que peut-être une prise de position pouvait faire changer les choses.

Dr Arnaud Veisse, MSF France, médecin, hôpital de Kabgayi, septembre 1994 - juin 1995 (en français).



La médecin australienne qui était en première mission à Gitarama et s'occupait des prisonniers me dit: « Je ne comprends pas ce que je fais là, pourquoi je soigne ces gens. Ils vont retourner en prison, ils vont revivre les mêmes histoires et dans un mois, je les revois. C'est un cercle vicieux. » Elle a continué à travailler, mais elle m'a dit ensuite que, s'il n'y avait pas eu le témoignage, elle aurait arrêté. Le témoignage lui a permis de continuer ce travail-là parce qu'elle pensait qu'elle pouvait faire quelque chose.

[...], MSF France, cellule urgence puis coordinateur au Rwanda, mars-septembre 1995 (en français).



Les taux de mortalité sont effrayants. Quand on compte le temps qu'il faudra pour faire des procès à tous ces gens-là, on se dit que ce n'est pas la peine de commencer, parce que, si les taux de mortalité restent les mêmes, ils seront tous morts avant. Il y a une population en danger de mort, d'injustice certainement, mais aussi en danger de faire disparaître la vérité de la mémoire sur le génocide. Les prisons devraient être un lieu d'intervention prioritaire pour MSF à l'intérieur du Rwanda. Mais à condition qu'on arrive à se bâtir un cadre nous permettant de ne pas être complices de la violence faite aux gens, et d'essayer objectivement d'améliorer leur situation. Le premier seuil, c'est se dire qu'ils doivent avoir une chance d'arriver vivants à leur procès.

Françoise Bouchet-Saulnier, MSF France, responsable juridique (en français).

En accord avec le siège, l'équipe de MSF France au Rwanda décide donc de rassembler dans un rapport les données médicales concernant les détenus hospitalisés à Kabgayi, et celles fournies par les infirmières du CICR qui travaillent dans la prison de Gitarama, ainsi que les taux de mortalité fournis par les autorités rwandaises.



Sitrep du coordinateur de MSF France au Rwanda au responsable de programme et à la responsable juridique, 7 février 1995 (en français).

Extrait :

Mortalité : pas de chiffres précis pour Butare ou Kigali. À Gitarama, 197 morts entre le 1^{er} novembre et le 31 janvier à la prison, en plus des 47 à l'hôpital de Kabgayi. Cela fait une moyenne de 2,7 par jour. Si on compte une population moyenne à la prison de 2 500 personnes, on arrive à un taux de mortalité de 10,8/10 000 personnes/jour. Ceci est extrêmement élevé pour une population composée essentiellement de jeunes hommes (seuil d'alerte critique dans un camp de réfugiés : 2/10 000/jour).

Conditions générales : les problèmes de mauvais traitements sont apparemment beaucoup plus fréquents dans les cachots communaux et lieux de détention « en

amont » des prisons officielles sous le ministère de la Justice. C'est aussi dans le circuit des transferts de prisonniers qu'il y a le plus grand risque de disparitions. Selon le CICR, un recensement exhaustif sur les 20 000 prisonniers a permis de constater une différence de 10 % d'avec les listes CICR sans qu'il soit possible, selon eux, de conclure à 10 % de « disparitions ». Il y a le problème des doubles enregistrements, des faux noms, d'erreurs dans la retranscription des noms, etc.



Sitrep du coordinateur de MSF France au Rwanda au responsable de programme, 28 février 1995 (en français).

Extrait :

Ci-joint un premier draft du papier sur les prisons.

Je vais visiter la prison de Gitarama demain avec Arnaud [Veisse, MSF France, médecin, hôpital de Kabgayi] et essayer d'obtenir de première main les chiffres/données de population, alimentation, eau, hygiène/latrines, espace disponible.

Je vais aussi récupérer plus de données médicales sur les prisonniers hospitalisés (nombre d'entrées par pathologie, pourcentage de létalité par pathologie, etc.) ainsi que les données pour février.

Il me faut ton avis sur 1. le ton du papier 2. le contenu/message 3. l'utilisation de données non-MSF, par exemple le nombre de morts dans la prison (source CICR).



Le gouvernement autorisait tout le monde à aller visiter les prisons. On avait accès avec le responsable, on pouvait regarder ses statistiques, etc. On avait donc toute l'information permettant de dire : « La prison de Gitarama a été construite en telle année, pour tant de prisonniers, elle a tant de mètres carrés, il y a six latrines, elle a été construite pour des centaines de personnes, il y en a plusieurs milliers, ça fait une latrine pour x prisonniers, deux ou trois prisonniers par mètre carré. » Il était impossible que tous les prisonniers soient assis en même temps. Ils étaient tous dans la cour, ils n'étaient pas couverts en cas de pluie. Tout cela expliquait les pathologies qu'on avait à soigner, les pieds qui étaient pourris. On connaissait le taux de mortalité dans la prison, parce qu'ils tenaient le registre des mortalités. On expliquait simplement : « Voilà les données chiffrées, voilà les conditions de la prison, voici les patients que nous voyons, voici les taux de mortalité de la prison. De toute façon, après les avoir soignés, on les renvoie dans un environnement qui ne peut que les rendre malades et qui finira par les tuer. »

*Nicolas de Torrenté, MSF France, coordinateur au Rwanda, août 1994 - mars 1995
(en français).*



À l'hôpital, on n'arrive pas à sauver les détenus parce que la prison nous les amène juste au moment où ils meurent. Ça leur permet de faire baisser les taux de mortalité en prison... et ça les fait monter à l'hôpital. Arnaud [Veisse], le médecin MSF, se dit : « Ça vaudrait la peine de pouvoir agir en amont. » On monte donc un projet qui nous permet d'évaluer la mortalité, de compter les détenus, d'avoir des dossiers, etc. On peut aussi évaluer si notre action permet de limiter la mortalité ou s'il faut abandonner car elle est sans incidence. Ce travail-là permet surtout d'avoir un accès à une donnée stratégique et essentielle, celle de la mortalité à l'intérieur des prisons. On est en position de force pour critiquer la politique carcérale si on peut prouver qu'avec des taux de mortalité comme ceux-là personne n'arrivera à son jugement. Le CICR, qui travaillait dans les prisons avec des règles de confi-

dentialité qui couvraient la mortalité, ne pouvait pas parler. Mais à MSF on a pensé que cette information sur la mortalité pouvait avoir un impact humanitaire important sur la population carcérale, donc on a fait ce travail. On a effectivement mis en évidence les taux de mortalité dans la prison sur l'espace de six mois et on est arrivés à conclure sur la nécessité de faire un certain nombre d'aménagements pour permettre aux gens de survivre.

Françoise Bouchet-Saulnier, MSF France, responsable juridique (en français).

Une collaboration s'instaure entre les équipes du CICR, de MSF France et de MSF Belgique. Sans mettre en œuvre un véritable programme, ces dernières interviennent de façon discrète à l'intérieur des prisons.



« Mission au Rwanda – 30 janvier-7 février 1995 » **Rapport** de Françoise Bouchet-Saulnier, juriste MSF (en français).

Extrait :

Santé et détention

MSF est concernée directement par les questions de santé au Rwanda. Nous y sommes la première agence médicale. La santé dans les prisons pose cependant de nombreux problèmes. Le CICR joue un rôle de protection dans les prisons qu'il ne faut pas affaiblir par une offre séparée d'assistance. Le CICR a obtenu l'accès à tous les lieux de détention dépendant du ministère de la Justice et peut en principe accéder aux lieux de détention militaire. Il y procède à l'enregistrement des détenus, à la diffusion de messages familiaux et à diverses mesures d'assistance étant donné le délabrement économique du système. Sa marge de manœuvre en termes de négociation est toutefois limitée par le fait qu'il s'engage à la confidentialité des informations qu'il recueille. En l'occurrence, les taux de mortalité enregistrés par le CICR ne sont transmis qu'au gouvernement. L'action de MSF peut compléter celle du CICR en diffusant certaines informations.



Compte-rendu de la réunion des équipes de MSF Belgique et MSF France au Rwanda au sujet des prisons, 5 mars 1995 (en français).

Extrait :

Position de MSF Belgique :

- le CICR, sur le plan strictement médical, ne fait pas du bon boulot (euphémisme...).
- le CICR met le paquet depuis qu'il se sent menacé par MSF Belgique (remarque : c'est vrai et c'est positif). Le CICR fait tout pour empêcher MSF Belgique de travailler dans les prisons.
- MSF Belgique est consciente qu'il ne faut pas « déforcer » le CICR et ne pas affaiblir leur mandat de protection. MSF Belgique ne veut pas travailler « à tout prix » dans les prisons mais pense pouvoir faire médicalement mieux que le CICR sans les menacer, en prenant l'angle « organisation du système de la santé carcérale » dans une optique long terme qui n'est pas celle du CICR.
- MSF Belgique a choisi de ne pas confronter le CICR de face mais « de s'infiltrer » dans les prisons en travaillant de manière discrète, professionnelle, et non interventionniste dans le domaine des références [de la]prison [à l'] hôpital et de l'organisation des soins du dispensaire, en laissant au CICR tout le côté « détention ». C'est une approche des

petits pas, en vue de gagner la confiance et la crédibilité auprès des autorités carcérales et du CICR (ne pas être perçu comme une menace).

Malgré quelques réticences, MSF Belgique donne son accord à la réalisation du dossier sur l'état de santé des détenus et à son éventuelle diffusion.



Compte-rendu de la réunion des équipes de MSF Belgique et MSF France au Rwanda au sujet des prisons, 5 mars 1995 (en français).

Extrait :

MSF Belgique reproche à Françoise Saulnier [MSF France, responsable juridique] d'être venue au Rwanda et d'avoir constitué un dossier prisons sans avoir consulté directement MSF Belgique à Kigali qui avait démarré un programme sur ce sujet.

- MSF Belgique se méfie des intentions de MSF France, surtout de Françoise Saulnier et de Paris : témoignage sur un dossier que MSF France ne connaît pas de première main, sans avoir de stratégie d'ensemble ni d'objectifs précis, pour se donner bonne conscience, avec comme possible conséquence de couler le projet MSF Belgique dans les prisons. MSF Belgique nous avait proposé de travailler dans la prison de Gitarama, mais il y a eu un nœud de Paris (JHB) [Jean-Hervé Bradol, responsable des programmes au Rwanda]. Maintenant MSF France veut faire du bruit au sujet de Gitarama sans avoir laissé le temps à MSF Belgique de redresser la barre dans la prison.

[...] Position MSF Belgique [...]:

- En ce qui concerne le témoignage, MSF Belgique ne dénoncerait la situation qu'après avoir travaillé de manière concrète dans la prison et avoir constaté de première main les limites de leur action. Cette possibilité de témoignage justifie pour eux leur action indépendamment de celle du CICR.

- Conclusion : MSF Belgique va lire mon draft. Ils partagent entièrement le diagnostic et ne sont pas opposés à l'idée de se joindre à notre démarche mais veulent réfléchir d'abord pour être persuadés que cela ne va pas fermer les portes de la prison. Ils ont été rassurés par le ton et la démarche progressive proposée (d'abord diffusion aux interlocuteurs et lobbying individuel, après éventuellement publicité). Ils veulent cibler les responsabilités et les demandes faites aux différents interlocuteurs (lobbying sur base du diagnostic). Ils restent méfiants par rapport à notre stratégie de communication et voudraient conclure un « protocole d'accord » pour être sûrs que l'on ne fasse pas une conférence de presse non autorisée dans une semaine si on décide de faire une démarche commune sur base de diagnostic.



Fax de la responsable de programme MSF Belgique au responsable de programme MSF France, 13 mars 1995 (en français).

Extrait :

• OK de principe concernant le fait que MSF remette un rapport aux autorités concernées et instances diplomatiques ; nous pensons que ce rapport doit être remis en mains propres à Kagame ; il semble, selon J. Matata, que Kagame soit (peut-être) encore une des personnes « fiables » du gouvernement actuel mais que son cabinet le soit nettement moins et soit un filtre au passage de rapport de ce genre.

- MSF Belgique pense que MSF devrait aussi se positionner publiquement sur le problème des prisons et de la lenteur judiciaire (voulue) actuelle. On souhaiterait élaborer un communiqué de ce genre pour le début de la semaine prochaine et en tout cas pour dix jours au moins avant la commémoration du génocide. Avec la situation actuelle des droits de l'homme au Rwanda.
- Concernant le texte de Nicolas [de Torrenté, MSF France, coordinateur au Rwanda] plus spécifiquement, nous aurions aimé qu'il reprenne plus les actions de MSF international au sein des prisons : MSF Belgique ayant accès et une (petite) intervention au niveau des prisons de Kigali et de Gitarama, elle devrait être notée.



Je savais que des données étaient recueillies et que l'idée était d'utiliser ces données. Mais je me méfiais de ce qu'on allait en faire. Je voulais en savoir plus. Je crois que le sujet des discussions que j'avais avec MSF France, c'était qu'il fallait parler de ce qu'on avait vu et qu'on ne devait pas construire tout un témoignage sur des données qui n'étaient qu'indirectement reliées à notre documentation. Je trouvais qu'on avait tout à fait le droit de parler de la situation des prisonniers qui étaient hospitalisés dans l'hôpital de Butare puisque MSF était sur place, avait ses données et avait vu. Par contre, y ajouter des données « ouï-dire » d'autres intervenants, sans avoir vu soi-même ce qu'il s'était passé, je trouvais ça beaucoup moins correct. Je sais qu'il y a eu des discussions là-dessus.

Dr Barbara Kerstiens, MSF Belgique, coordinatrice au Rwanda, septembre 1994 - mars 1995 (en français).



L'équipe de MSF Belgique était assez frileuse sur le dossier prison. Pourtant, au début, ce sont eux qui ont soulevé cette question. MSF Belgique avait attaqué le CICR au sujet de la prison de Kigali en disant qu'ils devaient médicaliser un peu plus les prisons, parce qu'il y avait des problèmes. Je venais d'arriver pour remplacer Nicolas de Torrenté comme coordinateur de MSF France et j'ai récupéré le dossier en disant : « Ok, on continue sur ce sujet, on va témoigner sur l'état de santé des prisonniers. » Barbara [Kerstiens], la coordinatrice de MSF Belgique, s'est interrogée : « Des témoignages... qu'est-ce que ça va nous apporter ? On a fait notre travail en incitant le CICR à agir plus, maintenant ça va. » On sentait qu'ils n'avaient pas très envie de le faire. Ça traîné longtemps avant qu'on puisse reprendre le lobby.

[...], MSF France, cellule urgence puis coordinateur au Rwanda, mars-septembre 1995 (en français).



De son côté, MSF France avait déjà des employés qui ne travaillaient pas dans les prisons mais qui travaillaient à temps complet avec des prisonniers qu'il soignait dans l'hôpital et qu'ils allaient remettre dans les prisons après. Donc ils avaient tout un témoignage prêt sur la situation dans les prisons. Heureusement d'ailleurs. Finalement, c'est MSF France qui a témoigné avec raison sur la situation, et nous étions d'accord. Je ne crois pas que les sections aient beaucoup repris ce témoignage, mais on était d'accord.

Dr [...], MSF Belgique, responsable de programme puis directeur des opérations (en français).

Début avril 1995, MSF transmet un rapport intitulé « Diagnostic de situation – La santé des prisonniers : l'exemple de Gitarama – Médecins sans Frontières au Rwanda - mars 1995 » au ministère de la Santé, au ministère de la Justice, au ministère de la Réhabilitation rwandais et au cabinet de Paul Kagame, le ministre de la Défense, l'homme fort du régime. Ce rapport démontre que toutes les pathologies dont souffrent les détenus sont dues au manque d'espace vital dans les prisons. Il n'est pas rendu public. Mais à l'occasion de la date anniversaire du début du génocide, les divers responsables de MSF sont amenés à donner des interviews à la presse internationale sur l'évolution de la situation au Rwanda, et l'état sanitaire des détenus est évoqué.



« Diagnostic de situation - La santé des prisonniers : l'exemple de Gitarama - **Rapport** de Médecins sans Frontières au Rwanda - mars 1995 » (en français - en anglais).

Extrait :

Le but de ce diagnostic de situation, qui se base sur l'expérience spécifique de Gitarama, est de faire part des constatations de Médecins Sans Frontières concernant la prise en charge médicale et l'état de santé général des prisonniers au Rwanda, ainsi que formuler quelques recommandations afin d'améliorer une situation que l'on peut sans conteste qualifier de critique.

Pourquoi est-ce que MSF, organisation humanitaire œuvrant dans le domaine médical, désire attirer l'attention sur cette question ?

- MSF est partie prenante au système de soins médicaux des prisonniers de par son soutien actif aux structures de référence, notamment l'hôpital de Kabgayi à Gitarama.
- Les taux de mortalité très élevés dans la population de prisonniers indiquent que ce groupe reste extrêmement vulnérable du point de vue médical au Rwanda.
- Malgré le travail très important fourni par les intervenants responsables de la santé à l'intérieur des prisons (ministère de la santé, CICR), et les efforts entrepris par MSF au niveau des hôpitaux de référence, les limites de l'action médicale sont en passe d'être atteintes.

Dans les conditions de détention actuelles, les améliorations de la prise en charge médicale qui restent à effectuer ne pourront avoir qu'une influence marginale en vue de diminuer les taux de mortalité constatés.

- Dans une perspective de rendre justice aux victimes du génocide et aux survivants, une amélioration de l'état sanitaire des prisonniers est nécessaire et ne peut passer dans un premier temps que par des mesures décidées et concertées s'attaquant à la cause immédiate du problème de santé actuel : le surpeuplement dramatique des prisons.
- Au-delà de ces premières mesures, c'est le système judiciaire rwandais dans son ensemble qu'il faut revitaliser de manière urgente.

Conclusions et recommandations :

Il n'est pas habituellement du ressort d'une association comme MSF de préconiser des mesures concrètes dans des domaines comme la détention et la justice.

En tant qu'organisation humanitaire et médicale, MSF ne peut se limiter à des actions médicales quand celles-ci sont impuissantes à préserver la vie.

MSF constate aujourd'hui que les taux actuels de mortalité en détention sont étroitement liés à la surpopulation des établissements pénitentiaires.

L'amélioration des prestations médicales à l'intérieur de ces structures est un objectif nécessaire mais insuffisant pour permettre la survie de la population carcérale dans des proportions admissibles.

La lutte contre le surpeuplement et la promiscuité devrait donc être considérée comme une nécessité urgente par le gouvernement rwandais et la communauté internationale. Pour être efficace, toute action doit prendre en considération les deux points suivants :

- La poursuite des arrestations à rythme élevé et
- La paralysie actuelle du système judiciaire rwandais.

MSF est préoccupée par la situation actuelle qui voit le nombre de détenus augmenter de manière continue, alors que les procédures légales et judiciaires en matière d'arrestation, de détention, d'inculpation et de jugement ne sont que partiellement rétablies.

Le système judiciaire n'est pas en mesure de faire face à cet accroissement du nombre de détenus : il n'y a toujours pas eu de procès au Rwanda envers les personnes détenues sous inculpation de participation au génocide.

L'engorgement du système judiciaire rwandais en tant que tel est déjà patent.

Ceci est d'autant plus inquiétant que le tribunal international accuse un retard certain et qu'il est évident que la plupart des responsables du génocide se trouvent à l'extérieur du pays.

Il est donc difficile d'envisager un rapatriement massif de réfugiés tout en respectant les exigences de la justice dans les conditions actuelles.

Sans revitalisation de l'ensemble du système judiciaire rwandais, et considérant le rythme et le caractère actuel des arrestations, l'augmentation de la capacité d'accueil carcéral ne fera que repousser le problème : la croissance continue du nombre de prisonniers reposera rapidement la question du surpeuplement, avec tous ses effets négatifs en termes de santé des populations carcérales.



Fax du coordinateur de MSF Hollande au responsable de programme, 6 avril 1995 (en anglais).

Extrait :

Françoise Saulnier [MSF France, responsable juridique] est arrivée avant-hier et hier nous nous sommes réunis pour discuter des déclarations que nous pouvions faire, avec Samantha [Bolton, MSF international, chargée de communication en Afrique de l'Est] et Gerda [Bossier, directrice de la communication, MSF Belgique]. Nous nous sommes mis d'accord sur le fait qu'elle essaierait d'avoir un rendez-vous avec P.K (Paul Kagame) et qu'elle déposerait le dossier à son cabinet. Entre-temps, elle reçoit beaucoup de demandes d'interviews de la part de journalistes au sujet du système pénitentiaire. À MSF Belgique ils sont de plus en plus nerveux. Ils craignent que ses déclarations ne leur coûtent leurs programmes.

Cet après-midi, nous allons nous réunir de nouveau afin de nous assurer qu'elle ne parle que du contenu médical du problème des prisons et qu'elle ne dévie pas trop sur le système judiciaire.



« Prisons rwandaises : pas d'espace, pas de nourriture, pas de justice » **The New York Times** (États-Unis), 15 avril 1995 (en anglais).

Extrait :

Les détenus ne peuvent ni s'asseoir ni s'allonger, faute de place.

Ils restent debout, à quatre par mètre carré dans la cour centrale pleine de boue. Il leur faut des heures pour atteindre les latrines ou les foyers autour desquels ils mangent. Il n'y a aucun moyen de se protéger des averses quotidiennes et de nombreux prisonniers ont les pieds rongés par la gangrène.

5 à 10 d'entre eux décèdent chaque jour et beaucoup plus sont transportés à l'hôpital souffrant de dysenterie ou de pneumonie. La prison de Gitarama, au sud-ouest de Kigali, a été conçue pour 500 détenus. Elle en héberge aujourd'hui 7 000 et des douzaines d'autres arrivent chaque jour. Selon les autorités de la prison, la plupart sont accusés d'implication dans les massacres de l'an dernier, au cours desquels les miliciens hutus, les soldats et la foule ont tué environ 500 000 Rwandais, la plupart de la minorité tutsie. Les autorités gouvernementales soulignent que le Rwanda n'a ni les institutions ni l'argent pour gérer un si grand nombre de détenus. Plus d'un an après le début des massacres, le système judiciaire ne fonctionne toujours pas et les services de base tels que la fourniture d'électricité, d'eau courante et les moyens de communication n'ont pas été remis en service.

Mais des prisons comme celle de Gitarama mettent en évidence la crise morale à laquelle doit faire face le gouvernement arrivé au pouvoir l'été dernier, après la victoire d'un mouvement rebelle dirigé par des Tutsis. Alors qu'une armée incontrôlée déverse 2 000 personnes dans les prisons chaque année et que personne n'est jugé, le gouvernement est exposé à des accusations de plus en plus nombreuses de violations des droits humains. Au moins 32 000 sont détenus dans les 11 prisons principales sans accès à un avocat, à leur famille, sans espoir. « C'est terrifiant », affirme le docteur Alison Davies, de l'agence de secours Médecins Sans Frontières. « On les traite comme des animaux. » Les travailleurs humanitaires occidentaux qui traitent 120 patients dans l'hôpital voisin de Kabgayi disent qu'ils naviguent entre l'empathie pour leurs patients et l'inquiétude à la pensée que nombre d'entre eux ont été impliqués dans des massacres. « C'est le paradoxe », note le docteur David, de Médecins Sans Frontières. « Nombre de mes patients sont des meurtriers. Personnellement, je n'arrive pas à l'accepter. »



Compte-rendu de la réunion internationale des opérations sur le Rwanda et le Burundi, Bruxelles, 11 avril 1995 (en anglais).

Extrait :

Situation dans les prisons au Rwanda.

Le rapport a été remis au ministre de la Santé et de la Réhabilitation, mais pas encore à Kagame. Il est prévu d'en faire une mise à jour toutes les trois semaines, puis de le présenter à un public plus large. Il n'est pas nécessaire de le rendre public à ce niveau parce que ce type de rapport a déjà été présenté par d'autres agences. Le rapport MSF mis à jour sera remis à la presse par voie postale avec une lettre de présentation et non pas via une conférence de presse.

Récemment, les autorités ont transféré 2 000 prisonniers de la prison de Gitarama vers un autre lieu de détention.

La stratégie du gouvernement pourrait consister à juger un maximum de petits malfaiteurs (50 % des prisonniers). 150 officiers de police judiciaire formés par le Réseau des citoyens vont travailler dans les prisons afin d'ouvrir des dossiers juridiques pour chaque prisonnier.



Le premier rapport, on le fait en mars ou en avril. On travaille dans un hôpital du Rwanda, on soigne massivement des prisonniers d'une prison du Rwanda et on a des données médicales. Le premier destinataire du rapport est donc l'administration rwandaise. On l'a aussi communiqué à quelques ambassades, mais pas aux journalistes. On ne l'a pas rendu public.

*Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable des programmes au Rwanda
(en français).*

III. LES MASSACRES DE KIBEHO

Entre-temps, le 9 mars 1995, les représentants des sections MSF opérationnelles au Rwanda ont débattu de leurs différentes positions au sujet du rapatriement forcé des réfugiés et déplacés rwandais dans leurs communes d'origine.



Compte-rendu de la réunion internationale des départements des opérations sur le Rwanda, 9 mars 1995 (en anglais).

Extrait :

Rapatriement

MSF Belgique fournit activement aux réfugiés des camps du Zaïre des informations sur la situation sanitaire au Rwanda (quels hôpitaux sont ouverts), parce qu'ils considèrent que l'information que ceux-ci reçoivent est complètement manipulée et déformée. Les réfugiés ont l'impression que le pays est dévasté par la guerre et déserté. Ils fournissent une assistance médicale à ceux qui veulent rentrer.

MSF Espagne pense que, même si les conditions ne sont pas parfaites, les réfugiés peuvent rentrer au Rwanda en toute sécurité.

MSF Suisse n'essaie pas de promouvoir activement le rapatriement : ils ne sentent pas que la situation au Rwanda est suffisamment stable. Ils ne considèrent pas que ce soit leur rôle.

MSF France ne pense pas qu'elle peut promouvoir le rapatriement, considérant que les informations qu'elle peut obtenir sur la situation dans les communes rwandaises « sont plus décourageantes qu'encourageantes », que le rapatriement relève du mandat du HCR et que MSF doit travailler sur ce sujet à travers cet organisme.

Le coordinateur de MSF France au Rwanda a rencontré plusieurs fois l'observateur des Nations Unies pour les droits humains, qui lui a confié son inquiétude sur le sort des déplacés retournant dans leurs villages et a évoqué l'imminence d'une action du gouvernement rwandais.



Les autorités rwandaises avaient décidé de fermer le camp. L'observateur des droits humains des Nations unies, que je connaissais, travaillait sur ce sujet et il voulait avoir le recensement de tous les résidents du camp. Il voulait savoir d'où ils venaient et aller vérifier dans les communes avoisinantes quel était leur sort au retour. Je lui ai dit : « Je veux bien te le donner mais si tu mets plus d'observateurs sur le camp, car la situation est précoc-

cupante. » On s'est réunis plusieurs fois. Il était inquiet et il m'a dit: « Le gouvernement va prendre une position radicale dans peu de temps. » Un mois avant, il savait déjà ce qui allait se dérouler. Il était pressé de savoir ce qu'il se passait dans les communes. Je n'ai pas eu le temps de lui donner le recensement.

[...], MSF France, cellule urgence puis coordinateur au Rwanda, mars-septembre 1995
(en français).



On nous demandait de participer à une propagande active pour qu'ils rentrent dans leur préfecture d'origine où ils couraient le risque d'être assassinés. Nous avons fini par répondre: « Non, on ne le fera pas, on restera passifs. Tant que les gens seront à Gikongoro, on leur fournira les services de santé. Le jour où ils partiront, on arrêtera les services de santé. Mais nous ne couperons pas les services de santé pour les faire partir. » En pratique, l'APR voulait faire couper les distributions alimentaires et tout service dans les camps, pour les obliger à partir. Nous avons dit non. Alors ils ont obligé Care à couper la distribution alimentaire. Les gens ont protesté, en disant qu'on les affamait.

Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable des programmes au Rwanda
(en français).

La première semaine d'avril 1995, pourchassés par l'APR qui veut les obliger à rentrer dans leurs villages, les déplacés des petits camps de la région se regroupent dans le camp principal de Kibeho, dont la population atteint bientôt les 130 000 habitants. Résidant à une heure de route, dans la ville de Gikongoro, l'équipe de MSF France se rend chaque jour à l'hôpital du site de Kibeho, situé au centre du camp, pour y travailler.



« **Témoignage** sur le massacre de Kibeho » Geneviève Legrand, infirmière MSF France dans l'équipe de Kibeho, avril 1995 (en français).

Extrait :

Gikongoro : ville où se trouve notre résidence. Kibeho est à 37 km de là, 12 km de route bitumée et 25 km de piste. Il nous fallait un peu plus d'une heure, quand tout allait bien, pour arriver au camp. Situé sur une colline, l'hôpital de Kibeho est au centre du camp où vivent dans des abris faits de bois et de plastic sheeting quelque 10 000 déplacés. À partir de la première semaine d'avril, ce chiffre va être augmenté par l'arrivée d'autres déplacés. Le programme de fermeture des camps annoncé par le gouvernement a commencé. Ce chiffre atteindra plus ou moins 130 000 personnes.

La situation sanitaire dans le camp est maintenue sous contrôle par l'équipe de MSF France dont certains des employés rwandais sont eux-même des déplacés. Caritas et Care Australie fournissent des médicaments.



Les taux de malnutrition étaient extrêmement faibles, la situation sanitaire était excellente. Les taux de mortalité étaient très bas. On travaillait à l'hôpital, avec des Rwandais dont la compétence était extraordinaire. En deux ou trois mois, ils avaient été capables de prendre les patients complètement en charge. Je supervisais, je faisais une visite, comme un chef de service. Je voyais deux ou trois patients tout seul pour vérifier comment le personnel s'y était pris, mais globalement ce sont eux qui faisaient tourner les services. On était trois expatriés : deux infirmières et moi. On n'avait plus de logisticien. Ça roulait vraiment bien.

C'était une ville de 120 000 habitants, avec en plus des réfugiés dans les collines. Il faisait 10 degrés la nuit. Résultat : l'hôpital de 120 lits était plein à ras bord en permanence... On avait un système de visites à domicile sur l'ensemble du camp. On vaccinait sans arrêt. Au moindre petit pic de diarrhée, soit une augmentation de dix cas par semaine, on était sur le site. On avait le temps de s'en occuper à fond. Il y avait une vraie supervision. Mais il n'était pas question de partir, sinon plus de médicaments, plus de supervision, plus de salaires pour le personnel. La gestion de l'hôpital c'était nous. Caritas faisait des petites choses, un logisticien de Care Australie distribuait des médicaments sur des petits dispensaires. Depuis trois ou quatre mois, il y avait des besoins en pédiatrie et en médecine. Le service de pédiatrie était plein.

Dr Didier Laureillard, MSF France, médecin à Gikongoro, Rwanda, décembre 1994 - mai 1995 (en français).

La situation est calme dans le camp depuis que les quelques leaders violents qui y sévissaient ont été chassés au cours de l'opération menée par l'APR et la MINUAR en décembre 1994. L'équipe de MSF France ne relève aucune présence d'hommes armés parmi les déplacés.



Il n'y avait pas énormément de problèmes de sécurité sur le camp. De temps en temps, il y avait des vols, mais pas grand-chose. Ce n'était pas comme Goma. Par exemple, il n'y avait pas le matin de bonne heure des centaines de types torse nu en train de s'entraîner. J'ai vu les distributions de nourriture à Goma et à Kibeho, ça ne se passait pas de la même manière. Dans les camps de Goma, les gens étaient regroupés avec leur chef de district ou de village et c'est lui qui recevait et qui redistribuait. Donc, évidemment, ça détournait plein pot. À Kibeho, c'était le CICR qui distribuait, et, a priori, la nourriture allait directement aux familles.

Dr Didier Laureillard, MSF France, médecin à Gikongoro, Rwanda, décembre 1994 - mai 1995 (en français).



Les militaires rwandais nous ont dit que, selon eux, dans la masse de tous ces gens, il y avait des hommes en armes. Nous-mêmes n'en avons jamais vu. La Croix-Rouge internationale ne savait pas non plus. Ils étaient incapables de répondre. Pendant la semaine qui a précédé les événements, le CICR est monté inspecter les camps. Ils sont venus parce qu'on s'était aperçus que l'APR arrêtait des hommes. De l'autre côté du camp, il y avait un poste qui était devenu une sorte de prison. Là ils interrogeaient les hommes, et les délégués du CICR voulaient comprendre ce qu'il se passait. Mais ils n'ont jamais pu entrer dans cette baraque, où étaient retenus les prisonniers. Les militaires disaient : « Vous prenez leur défense.

Mais il y a des hommes en armes à l'intérieur du camp, C'est dangereux, même pour vous. » Dans le camp, l'hôpital était un bon poste d'observation. Mais je ne peux pas dire s'il y avait des milices dans le camp, des hommes armés. Au début de mon séjour, j'avais assisté une ou deux fois à des meetings de leaders. Ces types étaient très virulents, très agressifs contre l'armée, contre les Tutsis. Ils avaient un langage raciste. Au moment des événements, j'ai revu le chef du camp et d'autres figures que je connaissais, mais ces leaders violents et racistes je ne les ai jamais revus. J'ai l'impression que les hommes les plus dangereux étaient partis.

Catherine Quillet, MSF France, coordinatrice de terrain, Gikongoro, Rwanda, novembre 1994 - mai 1995 (en français).



L'APR et la MINUAR ont fouillé le camp plusieurs fois pour y chercher des armes. Ils n'ont jamais trouvé que quelques machettes dont les gens avaient besoin pour leur vie quotidienne, et quelques vieilles armes de chasse traditionnelles, et en tout petit nombre. Nous qui travaillions dans ce camp, nous savions bien qu'il y avait des petites mafias, des gens qui faisaient l'aller et retour entre Bukavu et les camps et qui essayaient de donner quelques consignes politiques. Mais en gros, les principaux leaders de l'ancien régime n'étaient pas restés dans les camps autour de Gikongoro, où se trouvait l'APR. Ils s'étaient sauvés au Zaïre. Dans ces camps, il ne restait que quelques hommes infiltrés qui essayaient de contrôler deux ou trois choses. Mais il n'y avait plus la possibilité d'un contrôle total en raison de la présence de l'APR et de la MINUAR. Et puis surtout, les gens en avaient assez des leaders politiques. Ils essayaient de survivre, ils étaient terrorisés. D'ailleurs, c'est pour cela qu'ils se regroupaient. Quand on étudie la structure de ces camps, on voit qu'il y avait beaucoup de gens qui habitaient dans les collines avoisinantes. Mais ils préféraient venir vivre dans le camp pour des raisons de sécurité. Isolés sur leur colline, ils avaient peur que l'APR les massacre... Et puis, à partir des camps, quelques exactions ont été commises, quelques vols de vaches et parfois à des familles tutsies. Mais on ne peut pas faire de ces camps l'équivalent des camps de Bukavu et de Goma. Je suis allé dans les deux, ce n'est pas vrai. Si les gens ne voulaient pas rentrer chez eux, c'est parce qu'ils avaient peur de se faire assassiner à leur arrivée, c'est tout.

Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable des programmes au Rwanda (en français).

Le 7 avril 1995 est la date choisie par le gouvernement rwandais pour les cérémonies commémoratives du début du génocide. L'équipe de MSF France ne va pas travailler dans les camps ce jour-là, par mesure de sécurité. À Kibeho, où un massacre important s'est déroulé pendant le génocide, les déplacés craignent des actes de vengeance.



« **Témoignage** sur le massacre de Kibeho » rédigé par Geneviève Legrand, infirmière MSF France dans l'équipe de Kibeho, fin avril 1995 (en français).

Extrait :

Judi 6 avril. Veille de la journée commémorative. Qu'allait-il se passer ? Le gouvernement annonce des cérémonies commémoratives, oui mais les camps de déplacés de la région, entre autres celui de Kibeho, forment une belle cible pour un jour de vengeance. Des rumeurs circulent, les gens ont peur, depuis deux jours nous voyons sur la route des

centaines de déplacés fuyant les autres camps venir se réfugier à Kibeho. Bien que la présence de la MINUAR semble rassurer, l'atmosphère reste très tendue, explosive. Plusieurs personnes du staff nous ont dit avant de partir : « Peut-être que vous ne nous reverrez pas. » Par mesure de sécurité, nous n'irons pas travailler ce jour.

Le samedi 8 avril 1995, l'équipe de MSF France retourne travailler à l'hôpital de Kibeho où règne un silence inhabituel. Mais la situation reste calme jusqu'au jeudi de la semaine suivante.



« **Témoignage** sur le massacre de Kibeho » rédigé par Geneviève Legrand, infirmière MSF France dans l'équipe de Kibeho, fin avril 1995 (en français).

Extrait :

Samedi 8 avril. Retour à l'hôpital. Le calme apparent est trompeur. Le personnel, par petits groupes, se parle à voix basse. Le travail reprend son rythme normal, mais dans un silence inhabituel. J., le responsable du personnel, me demande s'il nous serait possible de les payer le samedi 15 au lieu du 18 comme d'habitude. Ils aimeraient avoir un peu d'argent pour faire « les Pâques ». Dimanche et lundi : repos. Ce lundi a été décrété jour férié en relation avec le génocide. Jusqu'au jeudi 13 il n'y a pas eu d'incident notoire, hormis nos difficultés routières. Les pluies torrentielles ont défoncé la piste qui, par endroits, n'était qu'ornières, patinoires, trous et gélatine. Jusque-là, l'arrivée sur le camp ne posait pas de difficulté majeure. Les check points de l'APR nous laissaient passer sans problèmes.

Le 11 avril 1995, les responsables de programme des différentes sections MSF, réunis à Bruxelles, décident la création d'un poste international de chargé de mission information au Rwanda.



Mémo du responsable de programme MSF Hollande aux chefs de mission MSF Hollande à Goma, Kigali et Ngara, 12 avril 1995 (en anglais).

Extrait :

La stratégie de témoignage (*advocacy*) était à l'ordre du jour de la réunion de desk à Bruxelles ainsi qu'à celui de la réunion de stratégie ici au siège, à Amsterdam.

[...] les principales conclusions :

- 1) le cahier des charges du poste international basé à Kigali a été approuvé par tous les desks. Agnès Wagenaar arrivera à Kigali ce vendredi. Elle travaillera de façon étroite avec Eleanor à Goma et la personne désignée au poste international pour le Burundi. [...]
- 2) Tous les desks sont d'accord pour qu'on ait une politique de témoignage intégrée dans la région. C'est-à-dire que des informations seront collectées par Agnès, Eleanor et les coordinateurs au Rwanda, au Zaïre et en Tanzanie afin de rédiger un document qui reflétera les inquiétudes de MSF dans la région. La publication d'un tel document n'est pas exclue, mais les délais, la qualité de l'information, etc., seront les facteurs déterminants d'une possible publication. [...]

3) Le témoignage se fera le plus possible de façon commune à toutes les sections mais doit rester rapide et efficace. Les initiatives de prise de parole publique doivent être envoyées aux desks pour consultation qui doivent donner leur avis dans les vingt-quatre heures.

Cahier des charges : [...]

Objectifs de la mission : rassembler des informations détaillées sur 1) le rapatriement [...] 2) le système judiciaire rwandais et le tribunal international [...] 3) la situation des droits humains.

Le jeudi 13 avril 1995, l'équipe de MSF découvre que le site de Rwamiko, à quelques kilomètres avant Kibeho, a été saccagé. Les 5 000 déplacés de ce camp se dirigent vers Kibeho.



« **Témoignage** sur le massacre de Kibeho » rédigé par Geneviève Legrand, infirmière MSF France dans l'équipe de Kibeho, fin avril 1995 (en français).

Extrait :

Comme d'habitude, nous traversons le petit camp de déplacés (5 000 déplacés) dans la commune de Rwamiko, mais aujourd'hui il n'y a plus personne. Il vient d'être complètement évacué. Les objets domestiques, les sacs de nourriture et les affaires qui restaient par terre laissent imaginer que la fermeture de ce camp ne s'est pas faite en douceur. Certains abris avaient été brûlés et fumaient encore. Rwamiko se trouve à quelques kilomètres avant Kibeho. Les personnes qui fuyaient vers Kibeho nous ont expliqué que, la veille, des militaires de l'APR étaient venus les prévenir que si le lendemain ils étaient encore là, ils brûleraient tout. Ils les ont prévenus aussi que, s'ils se rendaient à Kibeho et que si lundi ils y étaient encore, ce serait la guerre. Ce même jour, M et B, deux de nos collègues MSF, nous invitent à visiter le dispensaire de Munini et à y déjeuner. Il est situé à 1/4 d'heure de piste de Kibeho. Nous quittons le camp vers 13 heures avec une certaine hésitation due au déluge qui tombe. Pendant le déjeuner, A., notre contact radio à l'hôpital, nous appelle au talkie. Avec une voix tremblante, il nous apprend que l'APR est entrée dans l'hôpital. C'est la panique totale, les gens ont peur. Nous partons immédiatement à Kibeho. À notre arrivée, le calme était revenu. Les APR avaient fait sortir les gens qui étaient rentrés dans l'hôpital se mettre à l'abri. Leurs interventions étaient toujours accompagnées de brutalité, coups de crosse, coups de bâton.

Le vendredi 14 avril 1995, la présence des soldats de l'APR se renforce dans le camp. À la demande de MSF, des soldats de la MINUAR sont détachés pour protéger les occupants de l'hôpital.



« **Témoignage** sur le massacre de Kibeho » rédigé par Geneviève Legrand, infirmière MSF France dans l'équipe de Kibeho, fin avril 1995 (en français).

Extrait :

Vendredi 14. Des colonnes d'APR ont circulé toute la nuit autour de l'hôpital. Le staff est très inquiet. Un renforcement du nombre de militaires ne fait pas de doute. Pour en savoir plus, D., médecin MSF, contacte un responsable de la MINUAR, le commandant F., qui lui explique qu'il y a un changement d'équipe de l'APR, ce qui explique ces allées et venues et le nombre important de militaires. Devant l'inquiétude manifestée par D, le commandant réaffirme qu'il est là pour protéger la population et nous-mêmes. On lui demande de détacher quelques-uns de ses hommes pour patrouiller la nuit et protéger les gens qui sont dans l'hôpital. Il accepte de mettre en place une surveillance.

Le samedi 15 avril 1995, L'équipe de MSF apprend que l'APR a donné l'ordre d'arrêter l'approvisionnement du camp en denrées alimentaires.



« **Témoignage** sur le massacre de Kibeho » rédigé par Geneviève Legrand, infirmière MSF France dans l'équipe de Kibeho, fin avril 1995 (en français).

Extrait :

Samedi 15. On apprend par PH., représentant le CICR, chargé de l'approvisionnement alimentaire du camp, qu'il doit cesser cet approvisionnement pour obliger les gens à partir. Les responsables de l'APR pensent que, si les gens n'ont plus à manger, ils seront obligés de retourner dans leurs communes et que ceux qui ne voudront pas partir seront expulsés par la force des armes s'il le faut. La menace est claire.

Le mardi 18 avril 1995, à son retour pour travailler au camp de Kibeho après le long week-end férié de Pâques, l'équipe de MSF France découvre que l'armée a attaqué et saccagé le camp et obligé tous les déplacés à se rassembler sur la colline autour des bâtiments de la MINUAR, de l'hôpital et de l'école. Les camps de Ndago et Munini ont également été attaqués et vidés de leurs résidents.



« **Témoignage** sur le massacre de Kibeho » rédigé par Geneviève Legrand, infirmière MSF France dans l'équipe de Kibeho, fin avril 1995 (en français).

Extrait :

Mardi 18. 7h15, comme tous les matins avant de partir, nous prenons contact par radio avec A. qui est en permanence à l'hôpital. Il nous informe que l'APR a attaqué deux des sites du camp de Kibeho. On appréhende le pire. 8 heures : on recontacte A. pour en savoir plus. Les nouvelles du camp ne sont pas très précises, l'APR est en nombre très important, le commandant F est prévenu et se trouverait dans l'hôpital.

Une première voiture part sur le camp avec le chauffeur, le médecin, le log et moi-même. À un kilomètre de Rwamiko, nous sommes bloqués par un camion qui est en travers de la route complètement embourbé. 9h30 : A nous appelle à la radio. Des coups de feu sont tirés aux abords de l'hôpital. Les premiers blessés par balles sont hospitalisés. Sur

le site, la panique est à son comble. Nous finissons par passer. Ces nouvelles nous font craindre le pire, nous sommes inquiets et tendus, noués par l'angoisse. Nous passons les deux premiers check points de la MINUAR sans qu'ils nous informent de ce qu'il se passe sur le camp. Nous nous arrêtons au dernier check point de la MINUAR avant le camp pour savoir si nous pouvons y accéder. Cela paraît impossible, l'APR bloque tous les accès. On décide d'y aller quand même.

Check point APR: on discute, on négocie, et finalement on passe.

Arrivée sur le camp. Un spectacle d'apocalypse nous attend. Le camp est vide. Les milliers d'abris sont dévastés, brûlés, le sol est recouvert d'objets domestiques, cassés, abandonnés, de sacs de maïs éventrés répandus par terre, le camp est mort, plus personne. L'APR est intervenue très tôt ce matin. Quand on a vu la veille ce même camp animé avec son marché, ses nombreuses petites échoppes où les artisans avaient repris un peu d'activité, les gamins qui dévalaient la piste sur leurs curieux vélos de bois, ce spectacle est effrayant. [...] Les quelque 130 000 personnes qui étaient dans le camp se trouvent maintenant autour des deux campements de la MINUAR et de l'hôpital.



« **Rapport** sur les événements du camp de Kibeho, avril 1995 » Médecins Sans Frontières Kigali, 16 mai 1995 (en anglais).

Extrait :

Dans la nuit du 17 au 18 avril 1995, contrairement aux accords passés entre le gouvernement rwandais et l'UNAMIR, environ 2 500 militaires de l'APR ont pénétré dans les camps de Kibeho, Ndago et Munini et les ont vidés. Dans le camp de Kibeho vivaient plus de 100 000 déplacés. Les militaires ont chassé les déplacés de leurs abris en arrachant les bâches en plastique qui les recouvraient. Dans la panique et le chaos, dix personnes (neuf enfants et une femme) sont morts écrasés et étouffés et plus de 100 personnes ont été blessées. [...] Les autres camps : au 17 avril 1995, il y avait quatre gros camps dans la préfecture de Gikongoro : Kibeho (100 000 personnes), Ndago (40 000), Munini (15 000) et Kamana (28 000).

Pendant la nuit du 17 au 18 avril, l'APR a vidé trois de ces quatre camps. À Munini des abris ont été brûlés. Après avoir été chassés de leurs abris pendant la nuit, les déplacés sont restés regroupés dans les camps. Seul le camp de Kamana est resté intact.



Notre opérateur radio sur le camp nous appelle et nous dit : « Depuis 4 heures du matin, les soldats sont dans le camp, ils chassent tout le monde des "blindés", les regroupent, ils veulent qu'ils partent. » Tous ces gens sont regroupés sur le haut d'une colline où il y a l'aire de distribution de nourriture et des bâtiments en dur, avec d'un côté les Casques bleus, l'hôpital, et le reste de l'hôpital Caritas, et une cour intérieure avec de grands bâtiments. Les gens ont été regroupés, entourés par les troupes de l'APR, sur l'aire de distribution, soit l'équivalent d'un terrain de foot et demi, et 100 000 personnes sur cette surface. Les soldats leur ont dit : « Il va falloir partir. On arrête les distributions de nourriture, pas d'accès à l'eau. » Les gens étaient debout, serrés, sans le droit de bouger de cet endroit-là.

Dr Didier Laureillard, MSF France, médecin à Gikongoro, Rwanda, décembre 1994 - mai 1995 (en français).

Après négociations avec la MINUAR et l'APR, l'équipe de MSF obtient l'autorisation de travailler dans l'hôpital où elle soigne les personnes blessées au cours de l'évacuation forcée.



« **Témoignage** sur le massacre de Kibeho » rédigé par Geneviève Legrand, infirmière MSF France dans l'équipe de Kibeho, fin avril 1995 (en français).

Extrait :

Avant d'entrer à l'hôpital, un « Casque bleu » nous montre les dix personnes mortes au cours de l'évacuation du camp. Huit gamins, une femme et un bébé, morts par étouffement et piétinements. La gorge nous serre, nous allons vers l'hôpital dans un silence de plomb. Il y a de plus en plus de blessés qui arrivent à l'hôpital. Blessés par balles, jambes déchiquetées par les barbelés qui entourent la MINUAR et où les gens cherchaient à se réfugier, coups de machette...

L'APR cerne le périmètre où les gens se sont réfugiés. Les personnes qui essaient d'aller récupérer des affaires dans leur abri et sortent de cette limite sont abattues. Nous ne pouvons plus approvisionner l'hôpital en nourriture. Il n'y a plus de quoi nourrir le staff qui travaille jour et nuit. Demain il n'y aura plus de lait pour les enfants.

Dès son arrivée à Kibeho et la découverte du regroupement des déplacés par l'APR, l'équipe de MSF contacte son coordinateur à Kigali qui alerte aussitôt la presse.



La seule idée qu'on avait c'était : ces gens qui sont restés là, il faut les soigner, être présents pour qu'un jour il y ait des témoins. Mon premier argument pour rester c'était qu'il fallait des témoins. Est-ce que c'est MSF qui organiserait ce témoignage ou un tribunal, je n'en avais aucune idée. Mais il fallait des témoins. Ils étaient en train de déporter des gens, et d'en massacrer d'autres. Il fallait y être afin de pouvoir dire : « C'est vrai que des gens ont été massacrés, que d'autres gens ont été déportés et après on ne sait pas ce qu'ils sont devenus. »

Dr Didier Laureillard, MSF France, médecin à Gikongoro, Rwanda, décembre 1994 - mai 1995 (en français).



Avec le recul, je regrette qu'on ne soit pas restés la nuit sur le camp, après qu'ils ont rassemblé les gens. On aurait pu soigner les gens, on aurait pu mieux voir ce qu'il se passait. Là, en fait, en étant à l'extérieur, et avec ces règles de sécurité extrêmement strictes, on n'a pas pu voir grand-chose. Mais sur place, c'est moi qui étais là et les règles de sécurité, je les ai appliquées en accord avec Kigali. Personne n'a dit : « Je voudrais rester la nuit. » Mais avec le recul, je me dis qu'en termes de témoignage on aurait pu être beaucoup plus forts si on était restés aussi la nuit, pour soigner les gens. J'ai eu ce sentiment d'abandonner les gens tous les soirs.

Catherine Quillet, MSF France, coordinatrice de terrain, Gikongoro, Rwanda, novembre 1994 - mai 1995 (en français).

Le mercredi 19 avril 1995, l'APR déploie 2 500 hommes dans le camp, qui tirent sur la foule réfugiée entre les bâtiments de l'hôpital. Des milliers de personnes sont réduites à vivre entassées sous les intempéries sans eau, sans nourriture, sans latrines. L'APR n'autorise plus les organisations internationales à distribuer de la nourriture et a coupé le système de distribution d'eau. Les logisticiens de MSF et OXFAM négocient âprement l'autorisation d'installer quelques réservoirs.



« **Rapport** sur les massacres du camp de Kibeho (Rwanda) du 18 au 23 avril 1995 » témoignage visuel rapporté par Étienne Quetin, logisticien MSF France (en français) (annexé au « Rapport sur les événements de Kibeho », avril 1995 – Médecins Sans Frontières, 25 mai 1995).

Extrait :

C'est ce jour-ci (le mercredi) que j'ai vraiment pris conscience de la situation dramatique sur le plan sanitaire : eau et hygiène. En effet, les gens étaient à courte distance des latrines, mais l'accès était interdit par un cordon d'APR. Les gens étaient tellement serrés qu'ils devaient se chier dessus ! Il y avait de la merde partout mélangée à la boue. Quant à l'eau, on savait que les gens ne pourraient pas survivre longtemps sans elle. L'APR avait coupé le système de distribution. En effet, l'APR avait démonté une partie de la motopompe installée sur le site de Viro. Avec OXFAM et l'UNICEF, on avait décidé de tout mettre en œuvre pour obtenir l'autorisation de relancer le système et de laisser les gens accéder à cette eau. Dès le matin tôt, un volontaire d'OXFAM devait rencontrer le commandant de l'APR pour le convaincre de relancer le système. Il ne parviendra pas à le voir [...] Avec un volontaire UNICEF on a décidé d'aller retrouver le volontaire OXFAM au check point UN pour prendre des nouvelles. On a quitté l'hôpital, accompagnés par deux soldats UN. C'est là qu'on s'est fait une grosse frayeur : on traversait la foule et en arrivant au niveau de l'aire de distribution, j'ai aperçu sur la droite des déplacés en train de jeter des pierres sur les soldats de l'APR (l'APR avait laissé un petit groupe de déplacés se rendre jusqu'à une source naturelle située au bas de la vallée entre le site de Kibeho et celui de Viro et les autres manifestaient contre l'interdiction des soldats APR de les laisser eux aussi accéder à cette source.) Et subitement, j'ai entendu des coups de feu. La foule s'est mise à paniquer et à courir dans tous les sens. À ce moment-là, j'ai bien cru me faire écraser et piétiner par la foule sachant qu'il n'y avait aucune issue. Puis l'APR a tiré de nouveau et tout le monde s'est couché par terre, nous y compris. J'ai appelé mon collègue à la VHF. J'étais mort de peur. Ça tirait encore lorsqu'un soldat UN m'a appelé : *Don't worry! Get up, follow me! Everything is OK!* [ne t'inquiète pas ! Lève-toi et suis-moi ! Tout va bien !] Après un instant d'hésitation, je l'ai suivi en compagnie du volontaire de l'UNICEF. Alors qu'on enjambait les gens allongés, en atteignant le bout de la place, les gens se sont mis à se relever et à se précipiter vers nous pour se protéger. Pour la deuxième fois, on devait éviter de se faire écraser. Les tirs ont repris de plus belle. On s'est arrêtés un peu avant le check point UN pour essayer de calmer la foule. Je leur disais : « Ça va ! Ça va ! Calmez-vous ! » Et un homme me répondait : « Non, ça va pas ! » Les soldats APR continuaient à tirer en l'air, mais par la suite on a reçu deux blessés par balles à l'hôpital MSF prouvant bien que l'APR avait au début ouvert le feu sur la foule. L'équipe de MSF présente dans la pédiatrie a bien failli se faire également écraser par la foule qui se précipitait à l'intérieur. [...] À peine arrivé, le volontaire OXFAM m'a demandé de l'accompagner pour rencontrer le ministre de l'Intérieur au niveau du marché [...] Plusieurs personnes nous attendaient : le ministre de l'Intérieur, un représentant du HCR, le capitaine de l'APR Shema (responsable de l'opération), le commandant des MILOBS et des représentants d'autres ONG. Après une longue

discussion avec le ministre, il a accepté qu'OXFAM relance le système de distribution d'eau à condition que cela représente le juste nécessaire pour boire et pas plus. Le capitaine Shema a contredit le ministre en refusant que des Rwandais participent à l'opération alors que le ministre avait autorisé l'aide de 15 techniciens locaux. Le capitaine Shema a précisé qu'il ne voulait voir aucun Africain, en dehors des UN, travailler sur le camp. J'ai demandé au capitaine Shema si je pouvais distribuer de l'eau pour les besoins de l'hôpital et si notre staff pouvait continuer à travailler dans l'hôpital, et il a accepté.



« **Témoignage** sur le massacre de Kibeho » rédigé par Geneviève Legrand, infirmière MSF France dans l'équipe de Kibeho, fin avril 1995 (en français).

Extrait :

Contact radio avec A. La nuit à l'hôpital a été calme. Les difficultés pour passer les check points de l'APR sont de plus en plus nombreuses. On apprend par la MINUAR que l'APR a déployé 2 500 hommes sur le camp et ses environs. [...]

Vers 15 heures, les gens ont détruit la clôture qui entourait l'hôpital et viennent se réfugier entre les bâtiments. L'intérieur de l'hôpital sera, pendant toute cette semaine, respecté, mais pour passer d'un bâtiment à l'autre, il faudra enjamber des corps, des sacs, des immondices. L'APR intervient, tire, c'est la panique, nous évacuons à travers une foule qui malgré la situation nous ouvre le chemin. Quelques personnes nous interpellent : « Dites-leur de nous laisser partir, dites-leur de ne pas nous tuer, on veut rentrer chez nous. » « Faites quelque chose pour nous. » C'est très éprouvant de laisser derrière nous toutes ces personnes qui nous investissent d'une lueur d'espoir. [...] Après chaque mouvement de panique provoqué par l'intervention armée de l'APR, de nombreux blessés arrivaient à l'hôpital. Nous avons eu beaucoup d'enfants brûlés. [...] La foule autour de l'hôpital s'est installée dans la survie. Ceux qui ont réussi à sauver quelques animaux commencent à les découper et font cuire le peu de nourriture qu'il leur reste sur des foyers improvisés. Une fumée épaisse, âcre, envahit la cour de l'hôpital, le vent pousse cette fumée dans l'hôpital, l'air devient irrespirable. La pluie laisse peu de place aux éclaircies et dilue les excréments qui jonchent le sol. La majorité des gens est terrassée par la peur, la fatigue, la faim, la soif. Plusieurs fois dans la journée il m'a fallu traverser la cour. Chaque fois, spontanément, une personne se dévouait pour me frayer un chemin. Les enfants me saluaient, « Komera » [« Courage »,] les gens me tendaient la main.



« **Rapport** sur les événements du camp de Kibeho, avril 1995 » Médecins Sans Frontières Kigali, 16 mai 1995 (en anglais).

Extrait :

Durant les premiers jours, l'APR n'a pas donné la permission aux organisations internationales d'approvisionner les déplacés en nourriture et n'a autorisé la fourniture que de très faibles quantités d'eau.

Les deux premiers jours après l'éviction forcée hors des abris, il faisait très chaud et il n'a pas plu. Pendant ces deux jours, seulement 18 000 litres d'eau ont été fournis à une foule de 100 000 personnes alors que le minimum nécessaire en cas de forte chaleur est de 5 litres par personne et par jour. L'hôpital MSF était envahi par les déplacés cherchant désespérément le peu d'eau qui y était resté.

Le troisième jour, les déplacés ont reçu un total de 150 000 litres qui a probablement bénéficié à la population de façon discriminée, car de nombreux déplacés étaient trop loin des points de distribution d'eau.

Le quatrième jour, les gens ont dit à MSF qu'ils n'avaient plus accès à l'eau car les soldats les chassaient des points d'eau en les frappant.

La presse internationale rend compte de l'intervention de l'armée rwandaise sur le site de Kibeho.



« Les autorités rwandaises ont entrepris de fermer les camps de déplacés hutus dans le sud du pays » **Le Monde** (France), 20 avril 1995 (en français).

Extrait :

Un autre responsable de la MINUAR a estimé, sous couvert d'anonymat, que cette opération constituait « une manœuvre d'intimidation pour contraindre les déplacés à rentrer chez eux contre leur gré ».

[...] Les autorités rwandaises avaient fixé à fin décembre 1994 la date limite pour la fermeture des camps, mais avaient accepté, à la demande de la MINUAR, de ne pas fixer d'ultimatums et de ne pas recourir à la force. Les déplacés refusent toujours de rentrer dans leurs villages, de peur d'être emprisonnés ou tués. L'armée rwandaise continue d'arrêter quelque 1 500 personnes par semaine qui vont engorger les prisons surpeuplées où s'entassent déjà plus de 33 000 personnes. [...]

Aux termes de l'accord conclu la semaine dernière, « la fermeture » des camps, organisée par un « centre des opérations intégrées », aurait dû commencer le 15 avril. Elle a été reportée en raison de la semaine de deuil observée au Rwanda jusqu'au 14 avril, à la mémoire des victimes du génocide.

Au matin du jeudi 20 avril 1995, les déplacés sont rassemblés sur un espace encore plus petit. Affamés et fatigués, les membres du personnel médical de MSF à l'hôpital de Kibeho, eux-mêmes déplacés, craignent que l'APR n'intervienne dans l'hôpital.



« **Rapport** sur les événements du camp de Kibeho, avril 1995 » Médecins Sans Frontières Kigali, 16 mai 1995 (en anglais).

Extrait :

Pendant la nuit du 19 au 20 avril ou tôt le matin du 20, la foule apparemment s'est encore resserrée. Le terrain situé près de la première caserne de la MINUAR, sur lequel se tenaient encore de nombreux déplacés le mercredi, n'était plus, jeudi matin, recouvert que d'un amoncellement d'effets personnels abandonnés.



« **Témoignage** sur le massacre de Kibeho » rédigé par Geneviève Legrand, infirmière MSF France dans l'équipe de Kibeho, fin avril 1995 (en français).

Extrait :

7h15 : contact radio avec A., la nuit a été calme. Les gens sont restés dans l'enceinte de l'hôpital, mais ont respecté l'intérieur des services. Dans les services, les soins s'organisent tant bien que mal. Plutôt bien étant donné la situation. Le staff est désespéré, il a faim, il a sommeil, il a peur. A, la cuisinière, me demande, les larmes aux yeux, si elle peut faire entrer ses enfants qui sont dehors. Puis J, le responsable du personnel, me demande si sa femme et ses enfants peuvent se mettre à l'abri dans l'hôpital. On a peur que l'APR ne fasse une intervention armée dans l'hôpital pour chasser les gens qui ne sont pas hospitalisés. À part les quatre assistants médicaux que nous amenons tous les matins, les membres du personnel médical font partie des déplacés et ont leur famille dans le camp. Une question va désormais nous tarauder l'esprit : à quoi cela sert-il de soigner, de réparer des gens qui vont se faire tuer peut-être demain ? Est-ce qu'il faut continuer à travailler dans ces conditions ?

Les militaires de l'APR empêchent les déplacés d'accéder aux réservoirs d'eau installés par MSF et OXFAM. Les déplacés qui essaient de fuir ces conditions de vie effroyables sont abattus.



« **Rapport** sur les massacres du camp de Kibeho (Rwanda) du 18 au 23 avril 1995 » témoignage visuel rapporté par Étienne Quetin, logisticien MSF France (en français) (annexé au « Rapport sur les événements de Kibeho », avril 1995 – Médecins Sans Frontières, 25 mai 1995).

Extrait :

On a décidé d'installer un *blader* [réservoir] et deux bornes-fontaines en aval en demandant à l'APR si les gens avaient le droit d'accès sur cette zone. Ils ont accepté, mais après avoir installé le système, on s'est aperçus très vite que très peu de gens avaient ce droit d'accès. L'APR tapait les gens pour les décourager. OXFAM a installé par la suite une borne-fontaine (connectée au réseau) près de la citerne de l'hôpital afin de remplacer celle qui avait été endommagée par la foule. [...] La situation sanitaire se dégradait fortement et MSF craignait de plus en plus qu'une épidémie de choléra ne se mette à flamber.



« **Témoignage** sur le massacre de Kibeho » rédigé par Geneviève Legrand, infirmière MSF France dans l'équipe de Kibeho, fin avril 1995 (en français).

Extrait :

Jeudi 20 [...] L'atmosphère est de plus en plus tendue. Les gens n'ont plus d'eau. Un cordon d'APR leur interdit l'accès aux réservoirs installés par OXFAM. Le seul point d'eau accessible est à l'intérieur de l'hôpital. Les gens affluent avec leur récipient pour s'approvisionner. Le personnel de l'hôpital ne contrôle plus la situation. On vient me chercher pour que je fasse quelque chose pour libérer ce point d'eau et approvisionner la cuisine et l'hôpital. Pendant plus d'une heure, à l'aide de deux gardiens, on a réussi à écarter la foule assoiffée et à remplir un peu les réservoirs de la cuisine et des services.

Ils étaient des dizaines à me tendre leur bidon, à me faire signe qu'ils avaient soif, à me supplier de les laisser prendre de l'eau. Un des tuyaux fuyait. Une femme avait glissé son récipient sous ce goutte à goutte. Quand j'ai estimé que l'hôpital avait suffisamment d'eau pour le moment, j'ai expliqué aux gens qu'ils pouvaient se servir. Ce fut une ruée qui s'est transformée en émeute. J'ai eu peur. Alors j'ai appelé au talkie le commandant de la MINUAR, F., pour qu'il intervienne. Quelques minutes plus tard, des Casques bleus sont arrivés et ont fait sortir tous ces gens à l'extérieur de l'enceinte de l'hôpital. J, le responsable du personnel, me demande ce qu'il va se passer et s'ils ne peuvent pas avoir une protection particulière, du fait qu'ils travaillent pour MSF. Un sentiment d'impuissance me pèse. Que dire ?
Ce jour-là nous avions la certitude que le massacre avait commencé, et qu'il allait continuer.



Toutes les nuits, il y avait des tirs, des blessés, des gens qui essayaient de s'enfuir. Ils étaient abattus comme des lapins. Les gens sont restés sous la pluie pendant une semaine sans rien manger, à boire l'eau de pluie. Lorsqu'on voit son enfant vivre comme ça, il est normal que la pression monte ! Certains essayaient de se sauver dans les collines. Les soldats soupçonnaient ceux qui se sauvaient d'être des Interahamwe et ils tiraient dans le tas ! Petit à petit, les morts s'entassaient et ça s'est terminé par le carnage du samedi.

Dr Didier Laureillard, MSF France, médecin à Gikongoro, Rwanda, décembre 1994 - mai 1995 (en français).

À la fin de l'après-midi, lorsque l'équipe internationale MSF quitte le camp, un nouveau groupe d'une cinquantaine de soldats se dirige vers l'hôpital. À la demande de MSF, la MINUAR s'engage à poster des gardes de nuit. Vers 18 heures, le radio opérateur de l'hôpital prévient l'équipe qu'il entend des coups de feu devant le bâtiment.



« **Rapport** sur les événements du camp de Kibeho, avril 1995 » Médecins Sans Frontières Kigali, 16 mai 1995 (en anglais).

Extrait :

Le jeudi 20 avril, aux environs de 16h30, au moment où les membres du personnel international de MSF quittait le camp pour retourner à leur maison, ils ont vu un groupe d'une cinquantaine de militaires se diriger vers l'hôpital. Déjà dans la journée, de nombreux soldats avaient entravé le travail de l'équipe par leurs allées et venues dans l'hôpital.

À 16h30, MSF a demandé à la MINUAR s'ils pouvaient mettre des gardes dans l'hôpital pour la nuit. La MINUAR a répondu qu'elle le ferait, mais ne l'a pas fait.

À 18 heures, l'opérateur local radio de MSF qui restait jour et nuit dans l'hôpital a signalé par radio à l'équipe qu'on tirait dans la cour de l'hôpital.

Dans un communiqué de presse diffusé par toutes les sections, MSF demande que les déplacés puissent rester temporairement dans les camps.



« Médecins Sans Frontières demande le maintien temporaire des camps de déplacés au Rwanda » **Communiqué de presse** MSF Belgique, MSF France, MSF États-Unis, MSF international, 20 avril 1995 (en français - en anglais).

Extrait :

Depuis avant-hier matin, 2 500 soldats de l'APR (Armée patriotique rwandaise) encerclent les camps de personnes déplacées de la région de Kibeho (200 000 personnes regroupées sur quatre camps principaux) pour les forcer à regagner leurs communes d'origine. Le déploiement des forces militaires rwandaises a provoqué des mouvements de panique parmi la population, provoquant la mort de neuf personnes à Kibeho et une centaine de blessés à Ndago. Les populations ont quitté précipitamment leurs habitations et se sont réfugiées aux alentours du campement de la MINUAR (Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda). Sans abris depuis deux jours, elles sont privées, sur tous les camps, de nourriture et d'eau.

Depuis mardi, deux camps (Ndago et Munini) ont été partiellement brûlés et l'armée semble déterminée à fermer les derniers sites. Or les populations ont peur de rentrer chez elles, témoignant ainsi de l'échec de la politique de retour – l'opération Homeward puis l'opération « Retour » – telle qu'elle a été mise en œuvre par l'UNREO (United Nations Rwandan Emergency Office). On a même pu observer ces dernières semaines un mouvement de retour des personnes rapatriées vers les camps.

Médecins Sans Frontières s'indigne des conditions dans lesquelles sont effectuées ces opérations et s'inquiète du sort réservé aux populations. Les déplacés doivent pouvoir obtenir la nourriture, l'eau et les abris nécessaires à leur survie. Tant qu'une solution satisfaisante n'est pas trouvée pour assurer le retour et la réinstallation des personnes déplacées, Médecins Sans Frontières demande que soient maintenus, faute de mieux, les camps de déplacés.

Chaque jour, l'équipe de MSF France s'interroge avant de décider de se rendre à Kibeho. Ses conditions d'accès aux déplacés se dégradent. Les blocages aux check points de l'APR se multiplient, les négociations se font de plus en plus longues et de plus en plus ardues. À l'hôpital, les soldats de l'APR entravent le travail des soignants.



« **Témoignage** sur le massacre de Kibeho » rédigé par Geneviève Legrand, infirmière MSF France dans l'équipe de Kibeho, fin avril 1995 (en français).

Extrait :

Vendredi 21 avril

Chaque jour la décision d'aller à Kibeho est remise en question et chaque jour nous décidons d'y aller. Mais chacun est libre de refuser s'il ne se sent pas bien. Pour ma part, j'ai décidé d'aller jusqu'au bout de ma mission dans la mesure où je ne mettais pas ma vie en danger. Nous avons le devoir de porter assistance à cette population en détresse et cette population avait le droit à l'assistance humanitaire. Si on nous refusait l'accès à l'hôpital et si on nous empêchait de travailler, nous étions quand même là pour témoigner.

L'arrivée à Kibeho a été encore plus difficile que les autres jours. Au check point, l'APR nous fait attendre des autorisations qu'ils n'ont pas. Il faut faire appel au commandant

de la MINUAR, faire intervenir le MILOBS (observateurs militaires), le responsable de l'UNHCR.



« **Rapport** sur les événements du camp de Kibeho, avril 1995 », Médecins Sans Frontières Kigali, 16 mai 1995 (en anglais).

Extrait :

Depuis l'évacuation forcée, il était hors de question que les déplacés aient encore un accès libre aux services de MSF ou que MSF ait encore accès aux personnes qui avaient besoin d'une assistance médicale. La concentration de la masse des déplacés rendait tout cela impossible.

D'autre part, il devenait de plus en plus difficile pour l'équipe de MSF de continuer à travailler dans l'hôpital comme avant. Chaque jour ils étaient arrêtés aux barrages de l'APR et devaient renégocier sans cesse leur passage, parfois pendant une heure. En général on leur disait que l'ordre venait d'un supérieur hiérarchique qui était absent pour le moment. L'équipe de MSF devait également attendre longtemps à cause des manœuvres de camions embourbés ou qui bloquaient la route de Butare.

Bientôt l'hôpital a été envahi par des déplacés qui essayaient de trouver de l'eau et par les soldats de l'APR qui allaient et venaient, empêchant l'équipe de MSF de travailler.

Selon une infirmière : « Il y avait énormément de soldats dans tout l'hôpital, toute la journée. Ils entraient dans les salles et chassaient les parents qui veillaient les patients. Ils fouillaient tout et tout le monde. Pendant un moment ils nous ont interdit l'accès à notre stock de matériel et de médicaments. Ils nous ont même interdit de donner du lait aux 25 enfants malnutris du service de pédiatrie. On a dû négocier longtemps avec eux avant qu'ils nous laissent les nourrir. »

[...] Le jeudi, réalisant qu'il devenait de plus en plus impossible de traiter les patients dans l'hôpital de Kibeho, les membres de l'équipe de MSF ont demandé à l'APR la permission de transporter les patients à Butare. Ils n'ont pas obtenu de vraie réponse et on leur a juste dit de revenir le lendemain pour en discuter. Mais le vendredi il était impossible de trouver aucun commandant de l'APR dans le camp. Il n'était pas non plus possible d'en trouver un à Butare ou à Kigali.

Le matin du vendredi 21 avril 1995, l'équipe de MSF France découvre 21 cadavres dans une tente près de l'hôpital, victimes de la fusillade de la veille. Toute la journée, elle essaie d'alerter les autorités sur la menace d'une épidémie de choléra qui pèse sur les déplacés et la population vivant alentour. En vain.



« **Témoignage** sur le massacre de Kibeho » rédigé par Geneviève Legrand, infirmière MSF France dans l'équipe de Kibeho, fin avril 1995 (en français).

Extrait :

Vendredi 21. 7h15 contact radio. A nous informe qu'une colonne de l'APR est intervenue hier soir après notre départ. Les militaires ont tiré à proximité de l'hôpital, il y a une vingtaine de morts et de nombreux blessés.



« **Rapport** sur les massacres du camp de Kibeho (Rwanda) du 18 au 23 avril 1995 » témoignage visuel rapporté par Étienne Quetin, logisticien MSF France (en français) (annexé au « Rapport sur les événements de Kibeho », avril 1995 – Médecins Sans Frontières, 25 mai 1995).

Extrait :

Vendredi 21 : Ce matin-là, on découvrait 21 morts dans la morgue : 16 par balles, trois par machette et deux par étouffement, dont un bébé. L'hôpital avait reçu également une cinquantaine de blessés. L'APR avait tiré pendant la nuit sur des gens qui avaient essayé de s'enfuir. Les UN nous avaient apporté les corps le matin. Je suis allé voir les corps, ce n'était pas beau à voir... Le responsable MSF du camp exige des UN (afin qu'ils prennent un peu leurs responsabilités) qu'ils enterrent ces morts au plus vite en menaçant de les leur déposer dans leur compound s'ils ne le faisaient pas rapidement. Avec le commandant Francis, j'ai organisé le creusement de la fosse (près de l'hôpital), je leur ai prêté des pelles, des houes et de la chaux avec l'aide de notre équipe de ménage. Dans le même temps, les UN nous ont apporté trois corps supplémentaires dont celui d'un enfant, ce qui portait le total des victimes à 24.



« **Rapport** sur les événements du camp de Kibeho, avril 1995 » Médecins Sans Frontières Kigali, 16 mai 1995 (en anglais).

Extrait :

Le vendredi matin, plusieurs personnes atteintes de dysenterie ont été amenées à l'hôpital. Toutes les conditions du choléra étaient réunies : l'extrême promiscuité, la faible consommation d'eau et de nourriture dans l'endroit même où ils faisaient leurs besoins, une immunité affaiblie, et pour couronner le tout, des pluies torrentielles pendant tout l'après-midi du jeudi et durant la nuit suivante. MSF a prévenu la MINUAR et tous les représentants des Nations unies et des agences internationales travaillant dans la zone sur le risque imminent d'une épidémie de dysenterie et de choléra. En vain, comme le jour précédent, MSF a essayé de contacter le commandant de l'APR dans le camp, mais personne ne semblait savoir où il était. D'habitude, avant la crise, les contacts s'établissaient rapidement, car tous les intervenants dans le camp se rencontraient régulièrement dans les réunions de sécurité.

MSF craignait que ces épidémies ne touchent non seulement la population du camp mais aussi les communes avoisinantes, comme chaque jour des milliers de gens quittaient les camps dans des camions ou à pied.

À midi, le vendredi, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour le Rwanda, M. Shahryar Khan, est arrivé en hélicoptère au camp. Déjà informé le matin par les ONG, les Nations unies et les organisations internationales au cours d'une réunion à Butare sur les risques épidémiques et après une courte discussion avec le personnel MSF dans le camp, il a essayé de contacter les commandants de l'APR pour leur proposer de rouvrir les services sanitaires de base du camp en attendant le transfert complet de tous les déplacés. Les épidémies pouvaient être facilement évitées en dispersant les gens en groupes plus petits et en leur fournissant un suivi médical et suffisamment d'eau et de nourriture. Au bout d'un quart d'heure, aucun responsable de l'APR n'apparaissant, le représentant spécial des Nations unies est parti.

Plus tard dans la journée, le ministre de la Réhabilitation a officiellement rejeté la requête de M. Khan en déclarant que la solution consistait à augmenter le nombre de camions et à accélérer le processus de départ.

Ce même jour, MSF France informe la presse de la détérioration de la situation et demande à nouveau que les déplacés puissent rester dans le camp et recevoir une assistance en attendant une solution politique. Le président du conseil d'administration de MSF France envoie également une lettre en ce sens au directeur du Département des affaires humanitaires des Nations unies et au coordinateur de l'unité spéciale Rwanda au HCR à Genève.



« Près de 200 000 personnes regroupées autour des camps de déplacés du sud-ouest du Rwanda s'apprêtent à passer leur cinquième journée sans abris »
Communiqué de presse MSF France, 21 avril 1995 (en français).

Extrait :

La situation se détériore pour les dizaines de milliers de personnes toujours entassées autour des camps de la région de Kibeho. Les quantités d'eau disponible restent en effet extrêmement limitées. Les déplacés regroupés autour du camp de Kibeho reçoivent actuellement entre un et deux litres par jour et par personne ; à Ndago, elles ont à peine plus d'un litre. L'absence de nourriture se fait également cruellement ressentir : si quelques déplacés ont pu emporter une partie de leur ration, la majorité d'entre eux est partie sans rien et aucune distribution générale n'a pu être effectuée à ce jour.

Les lieux de regroupement sont, d'autre part, dépourvus de toute hygiène. Les premiers cas de dysenterie ont été recensés et les conditions sanitaires déplorables font craindre l'apparition d'épidémies.

Les privations d'abris, de nourriture et d'eau dont souffrent actuellement les déplacés sont d'autant plus inacceptables que les populations sont à proximité de leurs abris, de leurs réserves de nourriture et de points d'eau.

Médecins Sans Frontières s'indigne de nouveau des conditions dans lesquelles s'effectue le démantèlement des camps. Avant que la situation ne s'aggrave dramatiquement, tout doit être mis en œuvre pour que les populations déplacées aient accès aux moyens de leur survie.

Le maintien des camps de déplacés n'est certainement pas une bonne solution. Il représente néanmoins aujourd'hui le seul compromis acceptable, dans l'attente d'une solution politique autorisant le retour des déplacés dans de bonnes conditions de sécurité.

15 membres de Médecins Sans Frontières travaillent dans l'hôpital de Kibeho. Celui-ci accueille notamment 36 des 40 personnes blessées au cours des incidents d'hier qui ont causé la mort de 22 personnes. L'équipe tente également, avec d'autres organisations, d'approvisionner en eau les camps de Munini et Kibeho.



Lettre de Philippe Biberson, président du conseil d'administration de MSF France, à Martin Griffith, directeur du Département des affaires humanitaires des Nations unies à Genève, et à Augustin Mahiga, coordinateur de l'unité spéciale Rwanda au HCR, 21 avril 1995 (en français).

Extrait :

Nous vous écrivons ce jour pour vous faire part de notre très vive préoccupation en ce qui concerne les populations déplacées dans les camps du sud-ouest du Rwanda dans la région de Gikongoro. [...] Nous savons qu'il n'existe pas actuellement de bonne solution à ce problème. Le maintien des camps de déplacés n'en est certainement pas une mais représente à nos yeux le meilleur des compromis dans l'attente d'une solution

politique qui autorisera le retour des déplacés dans de bonnes conditions de sécurité. Mais actuellement, les privations d'abris, de nourriture et d'eau sont inacceptables, d'autant plus que ces populations sont situées à proximité de leurs abris, de leurs réserves de nourriture et de points d'eau.

Nous estimons qu'il faut tout mettre en œuvre pour pouvoir assurer à ces populations un accès à une assistance basique représentant pour beaucoup de personnes les éléments d'une survie immédiate.

Pendant toute la semaine du 17 au 23 avril 1995, des déplacés sont ramenés par l'armée rwandaise dans leurs communes d'origine, dans des conditions qui ne garantissent pas leur sécurité.



« **Témoignage** sur le massacre de Kibeho » rédigé par Geneviève Legrand, infirmière MSF France dans l'équipe de Kibeho, fin avril 1995 (en français).

Extrait :

Mercredi 19

Des centaines de personnes attendent à la sortie de Kibeho, sur la route de Butare, les camions qui doivent les ramener dans leurs communes. Pas d'enregistrement nominatif, juste un comptage du nombre de départs fait par un membre de l'UNHCR.



« **Rapport** sur les événements du camp de Kibeho, avril 1995 » Médecins Sans Frontières Kigali, 16 mai 1995 (en anglais).

Extrait :

Pendant ce temps, le transport des déplacés vers leurs communes d'origine continue. Le personnel international concerné par ce processus dans le camp de Kibeho a informé MSF que le mercredi 19 avril environ 1 000 déplacés avaient été sélectionnés par l'APR puis transportés du camp de Kibeho vers leurs communes d'origine. Le jeudi, entre 6 000 et 7 000 personnes et le vendredi, entre 2 000 et 3 000.

Une présence internationale de grande ampleur était prévue pendant ce transport afin de garantir la sécurité des réfugiés. Cependant, aux check points de sortie du camp, parfois on ne voyait que des APR, contrôlant les bagages de ceux qui repartaient et maintenant des gens à l'écart. Parfois aussi, un ou deux observateurs des Nations unies pour les droits humains était présents, comptant le nombre de personnes censées repartir dans leurs communes.

Le vendredi, il est devenu évident que la protection était absolument insuffisante : le vendredi après-midi, sur la route entre Kibeho et Butare, les effets personnels d'environ 500 déplacés étaient éparpillés, indiquant une fuite précipitée ou un départ forcé.

Le samedi 22 avril 1995, la presse internationale fait état des fusillades du jeudi 20 et de la détérioration des conditions de vie des déplacés sur le site de Kibeho. L'équipe de MSF France, renforcée d'une dizaine d'employés des autres sections du mouvement MSF, se rend au camp de Kibeho en convoi avec d'autres organisations

internationales. Tous sont bloqués pendant plus d'une heure au check point de l'APR. V5



« **Rapport** sur les massacres du camp de Kibeho (Rwanda) du 18 au 23 avril 1995 » témoignage visuel rapporté par Étienne Quetin, logisticien MSF France (en français) (annexé au « Rapport sur les événements de Kibeho », avril 1995 – Médecins Sans Frontières, 25 mai 1995).

Extrait :

Le vendredi soir, on avait reçu des renforts de partout (MSF Hollande, MSF Belgique, MSF Espagne, équipe de Kigali) et on avait décidé de monter en force le lendemain. Ce matin-là, notre opérateur radio ne répond pas, on craint le pire... On charge deux pick-up au maximum : matériel médical (pansements, compresses, perfs, etc.), jerricans, matelas, chaux, biscuits, lait, etc. On décide de partir en convoi avec une voiture du CICR, une de SCF, une de l'UNICEF, une de l'UNREO et quatre de MSF.

On monte jusqu'à Rwamiko et ensuite on voit si on peut monter sur le camp. L'équipe se compose de 10 MSF France, 2 MSF Espagne, 2 MSF Hollande, 1 MSF Belgique. Soit, si je ne me trompe pas : 5 médecins, 5 infirmières, 4 logisticiens et 1 responsable de la communication.

Un volontaire (UNHCR) nous appelle de la base radio VHF de l'hôpital de Kibeho. Il vient de forcer la porte du local pour nous prévenir : il y a eu des tirs toute la nuit, environ une trentaine de morts sont dans la cour de l'hôpital et de nombreux blessés sont là. L'équipe médicale des UN australiens a tenté de venir soigner les blessés, mais l'APR leur a donné l'ordre de stopper leur travail et de quitter l'hôpital.

À Rwamiko, les UN nous conseillent de ne pas monter : c'est trop dangereux, ils disent ne pas pouvoir assurer notre sécurité dans ces conditions. Mais ça ne tire plus, donc on décide de continuer jusqu'au camp pour nous rendre compte de la situation et essayer de parvenir jusqu'à l'hôpital afin d'accéder aux blessés.

On arrive à franchir les deux premiers check points APR sans trop de difficultés (Gakoma puis Viro). Mais au troisième, on reste bloqués une heure et demie car les soldats ont reçu l'ordre de ne laisser passer qu'OXFAM, CICR et UNREO. Ils finissent par nous laisser passer au moment où l'on croise une fille d'OXFAM qui vient de recevoir l'ordre de son boss d'évacuer le camp avec le reste de l'équipe OXFAM.



« **Rapport** sur les événements du camp de Kibeho, avril 1995 » Médecins Sans Frontières Kigali, 16 mai 1995 (en anglais).

Extrait :

Aux environs de 10h30, sur leur chemin entre Gikongoro et le camp, il était déjà clair aux yeux de L'équipe de MSF que la situation s'était gravement détériorée. Alors qu'ils étaient bloqués pendant plus d'une heure au dernier check point de l'APR juste avant l'entrée du camp, ils ont entendu régulièrement des tirs à l'intérieur du camp. Pourtant, les soldats leur ont dit qu'ils n'étaient pas bloqués pour des raisons de sécurité mais que l'APR interdisait à tout personnel médical (MSF et l'équipe médicale de la MINUAR) de travailler dans l'hôpital et dans le camp et que seuls OXFAM et le CICR pouvaient passer.

À l'exception d'un logisticien resté en base arrière, toute l'équipe de MSF France, escortée par la MINUAR, se rend à l'hôpital du camp de Kibeho. Là, elle découvre des dizaines de cadavres et de blessés et commence à organiser les soins. Un groupe de soldats de l'APR descend alors la route de l'église vers l'hôpital, en sifflant et en chantant, se positionne devant l'hôpital et ouvre le feu sur les déplacés.



« **Rapport** sur les massacres du camp de Kibeho (Rwanda) du 18 au 23 avril 1995 » témoignage visuel rapporté par Étienne Quetin, logisticien MSF France (en français) (annexé au « Rapport sur les événements de Kibeho », avril 1995 – Médecins Sans Frontières, 25 mai 1995).

Extrait :

Un MILOBS [observateur militaire] vient à notre rencontre pour nous informer de la situation : l'APR a chassé tous les expatriés de l'hôpital en menaçant que, si par malheur un expatrié se trouvait dans l'enceinte de l'hôpital alors que les soldats APR veulent vider l'hôpital, ils ne feraient pas la différence entre un Blanc et un Noir en tirant. (On décide d'aller quand même sur l'hôpital à condition d'être escortés par les UN, et Didier [Laureillard, MSF France, médecin à Gikongoro] propose à ceux qui ne veulent pas venir de rester sur le parking. Toute l'équipe décide d'y aller alors que j'hésite à les suivre. Je réfléchis une minute et décide de rester. J'appelle le responsable MSF qui arrivait déjà sur l'hôpital pour lui dire : « Je ne me sens pas de vous suivre, je ne sens pas le truc, je préfère rester en base arrière pour prendre les infos et pour la sécurité ! » Il me répond : « Pas de problème, ça marche ! »

[...] Alors que je prévenais l'équipe de MSF qui était entrée dans l'hôpital de l'arrivée des soldats APR qui descendaient de l'église en sifflant et en chantant, j'entends des coups de feu provenant de la cour de l'école.



« **Témoignage** d'un médecin expatrié de MSF » rédigé le 10 mai 1995 par un médecin de MSF Belgique, membre de l'équipe présente à Kibeho le 22 avril (en français) (annexé au « Rapport sur les événements de Kibeho », avril 1995 – Médecins Sans Frontières, 25 mai 1995).

Extrait :

Dès que j'ai été dans le bâtiment, j'ai constaté la présence de femmes, d'enfants et d'à peu près 15 personnes blessées par machette. D'autres personnes blessées, je les avais vues sur l'escalier menant à la médecine interne ainsi que dans ce service. Je n'en puis préciser le nombre. Je m'apprêtais à donner les premiers soins aidé par trois infirmières expatriées lorsque des tirs ont éclaté entre les bâtiments. Il était à peu près 12h15. En même temps il commençait à pleuvoir. Dans les minutes qui ont suivi, les tirs se sont intensifiés et se sont rapprochés. Les gens paniqués rentraient dans les services. Lorsque la tension a atteint son apex, on a constaté que les coups de feu provenaient de l'autre côté de l'une des deux portes d'entrée (celle en bois). On a évacué vers le camp de la MINUAR.



On a entendu chanter, et puis on a entendu tirer tout de suite. Ils chantaient, ils chantaient ! Étienne, le logisticien qui était resté près des voitures, a vu descendre du camp militaire une colonne de types, avec les lance-roquettes sur l'épaule, qui chantaient en se dirigeant vers l'hôpital. Il a pris peur. Les soldats ont commencé à tirer. Certains bâti-

ments de l'hôpital étaient en dur, d'autres en toile de plastique, et de l'intérieur de l'hôpital on ne pouvait pas voir ces soldats. Mais on les a entendus chanter, puis, après, les tirs ont commencé. Ils disaient que des types en armes se cachaient dans les bâtiments de l'école. L'hôpital était derrière, et après c'était la fin de la colline. Les soldats ont tiré à partir de l'hôpital parce qu'il y avait un mur avec des trous, qui permettait d'avoir vue sur la grande cour. Leur but était de pousser les gens vers la sortie. Mais ils les ont poussés avec des armes lourdes. Nous, nous n'étions pas directement ciblés. Nous ne comprenions rien. Nous étions à plat ventre dans l'hôpital, nous entendions tirer. De la fenêtre, je voyais passer des types avec des armes. J'avais peur parce qu'ils étaient complètement « shootés ». Ils chantaient, ils étaient complètement hallucinés, ces Rwandais !

Catherine Quillet, MSF France, coordinatrice de terrain, Gikongoro, Rwanda, novembre 1994 - mai 1995 (en français).

Après une heure passée à plat ventre sous les tirs, l'équipe de MSF France est évacuée par les Casques bleus vers la caserne du bataillon zambien de la MINUAR. Les soldats de l'APR font des incursions dans ce bâtiment, à partir duquel ils tirent sur les déplacés, sous les yeux de L'équipe de MSF et des Casques bleus.



« **Rapport** sur les massacres du camp de Kibeho (Rwanda) du 18 au 23 avril 1995 » témoignage visuel rapporté par Étienne Quetin, logisticien MSF France (en français) (annexé au « Rapport sur les événements de Kibeho », avril 1995 – Médecins Sans Frontières, 25 mai 1995).

Extrait :

Une averse s'abat sur le camp. L'équipe de l'hôpital m'appelle, paniquée : « Étienne, on évacue ! Envoie des soldats UN pour nous chercher, notre escorte a disparu, ça tire de partout ! » Je cours vers les soldats zambiens, en criant : « *Go quickly to the hospital, I get 14 friends inside the hospital, please, it's very urgent! Go to find them and bring them back!* » Pendant cinq minutes je ne me suis pas rendu compte que ça tirait autour de moi, je pensais à mes amis coincés et je voyais les Zambiens qui me répondaient : « *We'll go! we'll go now!* » Mais je ne les voyais pas se bouger ! Je devenais comme fou ! [...] L'équipe de l'hôpital m'appelle pour me demander si les soldats arrivent, ensuite je n'arrive plus à les joindre. Je reste quelques minutes interminables sans savoir ce qu'il se passe. Tout à coup, je vois l'équipe arriver en courant et je me précipite avec eux à l'intérieur du bâtiment UN.

[...] Les tirs ne s'arrêtaient pas. Je me disais : Ils (l'APR) osent en finir avec les déplacés alors que nous sommes là, témoins nombreux et gênants, mais ils s'en foutent de nous, ils veulent en finir. Les UN couraient sans cesse entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment. Dès que les tirs devenaient sporadiques, on sortait devant les bâtiments des UN. J'ai pu voir très nettement des soldats APR abattre des déplacés qui essayaient de s'enfuir par la vallée. De temps en temps, je voyais des soldats emmener des déplacés vers l'église, mais je ne savais pas où ils les emmenaient. Je pouvais apercevoir plusieurs corps étendus sur la colline, sous le marché.



« Des douzaines de personnes meurent dans les camps du Rwanda – Les réfugiés victimes d'une fusillade et de la panique » Donatella Lorch, *The New York Times* (États-Unis), 22 avril 1995 (en anglais).

Extrait :

Des dizaines de personnes ont été tuées et des douzaines d'autres blessées aujourd'hui par les forces du gouvernement rwandais qui ont ouvert le feu sur des camps improvisés où des dizaines de milliers de Hutus ont été déplacés ces jours derniers. Les raisons de la fusillade ne sont pas très claires. Mais les tirs ont vite entraîné la panique dans ce camp situé sur une colline dans le sud-ouest du Rwanda, occupé par des civils hutus depuis la guerre civile de l'an dernier. Ici on dit que des miliciens hutus ont aussi tiré sur les forces du gouvernement et sur les forces de l'ONU.



On était tous entassés dans la pièce et des soldats rwandais sont entrés dans la caserne des Casques bleus. Ils sont venus voir ce qu'on faisait, puis ils sont partis. Ils montaient sur les murs de la caserne des Casques bleus et tiraient sur la foule par-dessus le mur. Deux déplacés ont réussi à entrer dans la pièce où on était. On les a cachés, on était couchés sur eux. On n'était pas fiers, on avait vraiment peur. Ces soldats étaient des fous furieux. Après, les tirs ont cessé, on est sortis. Il y avait des corps et des blessés partout. Il y avait encore des gens qui couraient, ils les tiraient comme des lapins dans les collines.

Dr Didier Laureillard, MSF France, médecin à Gikongoro, Rwanda, décembre 1994 - mai 1995 (en français).

Les blessés sont soignés par l'équipe de MSF France et l'équipe médicale du bataillon australien de la MINUAR, puis renvoyés dans la cour par les Casques bleus.



« **Témoignage** d'un médecin expatrié de MSF » rédigé le 10 mai 1995 par un médecin de MSF Belgique, membre de l'équipe présente à Kibeho le 22 avril (en français) (annexé au « Rapport sur les événements de Kibeho », avril 1995 – Médecins Sans Frontières, 25 mai 1995)

Extrait :

Des militaires APR armés rentraient continuellement dans l'immeuble scrutant attentivement dans toutes les directions. Lorsque les tirs se sont fait sporadiques à l'intérieur même du camp MINUAR 1, on a pris en charge une dizaine de blessés par balles. Je n'ai aucun souvenir de blessés par machette.



« **Témoignage** sur le massacre de Kibeho » rédigé par Geneviève Legrand, infirmière MSF France dans l'équipe de Kibeho, fin avril 1995 (en français).

Extrait :

Dans le campement de la MINUAR, des Casques bleus australiens soignent quelques blessés ramassés entre deux tirs. Nous leur proposons de les aider, mais notre bonne

volonté nous paraît dérisoire, presque ridicule devant les milliers de blessés qu'on ne pourra pas aller chercher.



Les Casques bleus allaient chercher des blessés un petit peu partout, et nous les ramenaient. On a essayé, je dis bien on a essayé, de les prendre un petit peu en charge. Certains, pas tous. L'équipe médicale du bataillon australien de la MINUAR en traitait d'autres, puis ils étaient déposés dans un camion. En gros, ils faisaient le plein de blessés puis après ils s'en allaient. À un moment, les Casques bleus zambiens nous ont dit clairement qu'il ne fallait pas garder les blessés avec nous, qu'il fallait qu'on les laisse dehors, qu'on ne pouvait pas les garder. D'autres réfugiés, ceux qui n'étaient pas trop blessés, ont fait le choix de partir.

Vers 13 heures, il y a eu de nouveau une attaque. On a vu des Casques bleus transporter des gens morts. Ils les mettaient de côté, près du camp. Parmi eux on a vu des gens qu'on avait soignés après la première vague, qui avaient des pansements, des perfusions.

Catherine Quillet, MSF France, coordinatrice de terrain, Gikongoro, Rwanda, novembre 1994 - mai 1995 (en français).

À la demande du commandant du bataillon zambien et sous son escorte, quatre membres du personnel international de MSF France vont porter secours aux déplacés qui attendent le rapatriement vers leurs communes, de l'autre côté du site, et sont sous le feu des soldats de l'APR. Pour atteindre la caserne des Casques bleus australiens, ils doivent traverser un champ de cadavres. Ils s'efforcent de soigner les blessés tandis que les fusillades continuent.



« **Témoignage** d'un médecin expatrié de MSF » rédigé le 10 mai 1995 par un médecin de MSF Belgique, membre de l'équipe présente à Kibeho le 22 avril (en français) (annexé au « Rapport sur les événements de Kibeho », avril 1995 – Médecins Sans Frontières, 25 mai 1995).

Extrait :

Après un certain temps utilisé entre autres pour discuter s'il fallait évacuer Kibeho ou continuer notre action (j'étais de l'idée de rester et de se rendre au deuxième camp de la MINUAR où, d'après les Casques bleus, il y avait le plus de blessés), il a été décidé que je devais me rendre au camp MINUAR II avec une partie de l'équipe dont le chirurgien de Caritas. En attendant les transports, je me suis rendu aux latrines et j'en ai profité pour regarder au-delà du mur d'enceinte en compagnie de deux Casques bleus zambiens qui affirmaient qu'il était impossible de se rendre au camp II car la route était jonchée de cadavres.

Pour se rendre au camp II, on a utilisé des véhicules. La route était libre de tout cadavre pour une partie de sa longueur. Des pieds immobiles dépassaient par-ci par-là de feuilles de plastic sheeting. À proximité du camp II, on a été forcé de s'arrêter car une foule très dense longeait la route et encerclait le camp II. La route était « intransitable », car recouverte de cadavres et de rares blessés. On a traversé à pied en transportant le matériel. Ne pouvant faire autrement vu que toute la surface était recouverte de corps tassés les uns sur les autres, on s'est vus contraints de marcher littéralement sur les cadavres des hommes, des femmes et des enfants. Une foule hébétée nous entourait.

Rentrés dans le camp II, on a commencé à traiter les blessés amenés par les Casques bleus. Au total, on a soigné une trentaine de personnes, dont quelques-unes blessées autrement que par des armes à feu. Du personnel des droits de l'homme, du CICR, de l'UNICEF, de Caritas et de MSF était présent. Pendant toute la période de temps décrite ci-dessus, des tirs sporadiques en single shot ou en courtes rafales pouvaient être entendus. À un certain moment les tirs se sont intensifiés, les Casques bleus ont interrompu leur brancardage, puis la fusillade s'est faite continue, la foule a tenté de forcer le blocus des Casques bleus. Un crescendo de tirs qui atteignait son apex telle une grêle sur un toit de tôle a coïncidé avec un grand mouvement de foule et le lancement d'enfants par-dessus les sacs de sable des Casques bleus.



Francis, le commandant des Casques bleus zambiens, nous dit : « Il faut venir à l'autre caserne parce que là-bas c'est l'hécatombe, il y a des blessés partout, il faut venir... »
On en discute : « Est-ce qu'on se sépare ou pas ? Est-ce qu'on reste ou pas ? Dans ce contexte-là, les soins qu'on apporte ne sont pas terribles. » Il y a plusieurs avis, des gens qui veulent partir, d'autres qui veulent rester. En tant que responsable de Kibeho, je décide : « On reste, parce qu'il se passe quelque chose. Même si on n'arrive pas à soigner un patient, je pense qu'il faut qu'on soit là... Sinon... » J'avais encore une espèce d'espoir de les protéger. Tout le monde dit : « On reste tous parce qu'on adhère à la décision politique de la majorité. » On prend la voiture et du matériel et on part. Trente mètres avant d'atteindre les bâtiments, des corps sur toute la route bloquent le passage des voitures. Ce sont des empilements de deux ou trois couches de corps sur la largeur de la route. Donc là, pas d'autre solution : on met les caisses sur le dos et on marche sur les cadavres en direction de la caserne où se trouvent des blessés. Des cadavres gisent sous les véhicules des Casques bleus. C'est monstrueux. Les gens se sont jetés dans les barbelés pour essayer d'entrer dans la caserne. À peu près 200 ou 300 sont morts écrasés dans les portes de la caserne. C'est une vision de tas de morts... Les survivants sont stoïques, debout, le regard vide. Dans la foule, je reconnais des gens, avec qui je travaille à l'hôpital depuis six mois. Ils ne demandent rien, ils sont là, ils ne bougent plus, ils savent que c'est la fin. Dans leurs yeux c'est la fin, qu'est-ce qui peut encore arriver ? On traverse ce champ de cadavres, on rentre et on commence à prendre en charge des blessés qui sont dans un état terrible... des balles dans le visage. On met des compresses avec de la bétadine, c'est tout ce qu'on peut faire...

Dr Didier Laureillard, MSF France, médecin à Gikongoro, Rwanda, décembre 1994 - mai 1995 (en français).

Pendant ce temps, les mouvements de foule et les tirs continuent également autour et à l'intérieur de la caserne du bataillon zambien de la MINUAR, où sont restés les autres membres de l'équipe de MSF France.



« **Témoignage** sur le massacre de Kibeho » rédigé par Geneviève Legrand, infirmière MSF France dans l'équipe de Kibeho, fin avril 1995 (en français).

Extrait :

Il est aux environs de 14h30. Les tirs sporadiques vont reprendre et durer plusieurs heures. Avec certitude nous pouvons reconnaître les tirs de kalach, de mitraillettes, de

GRP. On est regroupés dans une petite salle des bâtiments de la MINUAR, serrés les uns contre les autres. Ce qu'on entend, c'est l'horreur.

[...] Juste à côté du campement où nous étions, des centaines de personnes qui s'étaient réfugiées ont été prises de panique. Je ne peux pas dire ce qui a provoqué ce mouvement, mais elles sont rentrées dans le campement de la MINUAR, puis dans les bâtiments, pourchassées par l'APR qui commençait à tirer. Les Casques bleus ont aussi pris peur et sont entrés dans le bâtiment se mettre à l'abri. Quand les tirs ont cessé, les Casques bleus ont fait sortir ceux qui étaient entrés. Les gens avaient peur et certains résistaient et c'est avec brutalité que les Casques bleus les mettaient dehors. À l'extérieur des bâtiments, l'APR les attendait et les bastonnait avec violence. Nous voyions à travers les vitres les coups pleuvoir. Un vieil homme, accusé d'être entré dans les bâtiments de la MINUAR avec une grenade, sera abattu un peu plus loin par un militaire de l'APR.



Il y avait avec nous un Rwandais, qui avait réussi à rentrer dans le camp des Casques bleus. Il s'accrochait littéralement au béton de la salle ! Un Casque bleu zambien est venu le chercher en disant qu'il fallait qu'il sorte ! Et ça, c'était terrible, car l'homme s'accrochait vraiment au béton ! Après, il a essayé de s'accrocher à nous. Et le Zambien nous a dit : « Laissez-le, ne le retenez pas, dites-lui de partir, les soldats rwandais sont dans le camp. » Les Rwandais sont effectivement entrés dans le camp des Casques bleus. Ils ont même fait pire. Quand la porte était ouverte, on les voyait. Ils montaient sur le toit et ils tiraient du toit du bâtiment des Casques Bleus, des Nations unies ! Le camp était juste derrière la zone où, selon eux, il y avait des tireurs, des snipers, comme ils disaient.

Catherine Quillet, MSF France, coordinatrice de terrain, Gikongoro, Rwanda, novembre 1994 - mai 1995 (en français).

Selon tous les témoins, l'armée rwandaise utilise des armes lourdes contre la foule de déplacés et abat ceux qui essaient de se sauver.



« Rapport sur les massacres du camp de Kibeho (Rwanda) du 18 au 23 avril 1995 » **témoignage** visuel rapporté par Étienne Quetin, logisticien MSF France (en français).

Extrait :

Les tirs reprennent d'intensité. On entend des armes lourdes, on s'abrite de nouveau dans la pièce. D'après les soldats UN qui étaient avec nous, c'était : des mitrailleuses lourdes, des RPG (mini lance-roquettes), des grenades et des tirs de kalachnikov. Les soldats UN avaient visiblement aussi peur que nous et rasaient les murs. À ce moment-là, je me demandais vraiment si les soldats de l'APR ne devenaient pas fous et ne décideraient pas de nous tuer tous (ONG + UN). En tout cas, ils en avaient les moyens et une bavure pouvait déclencher l'extermination de nous tous. Je veux dire que, si par hasard un soldat UN était touché, cela provoquerait un échange de tirs entre APR et UN. Mais en fait, les soldats APR savaient très bien ce qu'ils faisaient et prenaient la peine de faire attention à éviter de nous tirer dessus. L'APR ne voulait tuer que les déplacés.



Ceux qui étaient à l'endroit où on est arrivés avec la voiture ont été abattus avec des armes antichars. Ils ont frappé dans tous les sens, partout. Ils avaient mis une grosse mitrailleuse sur une tourelle qui tournait sur la colline et qui mitraillait. Ils tiraient dans la foule avec l'arme antichar. Les gens étaient complètement entassés. Ça tombait dans la foule et ça explosait les gens. Des corps explosés s'épalaient devant nos yeux. Une femme qui ne bougeait plus avait son bras posé à côté d'elle.

Dr Didier Laureillard, MSF France, médecin à Gikongoro, Rwanda, décembre 1994 - mai 1995 (en français).

En fin d'après-midi, les quatre volontaires de MSF France retenus par les tirs dans la caserne des Casques bleus zambiens sont finalement évacués par les Casques bleus australiens, dont la caserne est située à l'entrée du camp. Le champ de cadavres qu'ils doivent de nouveau franchir s'est encore agrandi.



« **Témoignage** sur le massacre de Kibeho » rédigé par Geneviève Legrand, infirmière MSF France dans l'équipe de Kibeho, fin avril 1995 (en français).

Extrait :

Avant cette longue série de tirs, il y avait encore des centaines de personnes qui étaient rassemblées sur la route de Butare, prêtes à partir. Quand les tirs ont cessé et qu'on a pu sortir, sur cette colline, il n'y avait plus personne debout, tous fauchés. Quand l'équipe a pu revenir du campement n° 2, c'est sur des tas de cadavres qu'ils ont été obligés de marcher.



Les quatre volontaires essayaient de passer avec Francis, le commandant des Casques bleus zambiens, avec quelques gars armés en guise d'escorte. Mais les Rwandais ne respectaient vraiment pas les Zambiens. Chaque fois qu'ils tentaient une sortie, ils leur tiraient au-dessus de la tête et Francis disait : « demi-tour ». Alors le commandant australien a pris un de ses camions, il a mis douze de ses soldats dedans, il a levé les bâches pour qu'ils soient visibles, et avec le camion ils sont allés les chercher. C'était impressionnant.

Catherine Quillet, MSF France, coordinatrice de terrain, Gikongoro, Rwanda, novembre 1994 - mai 1995 (en français).



On n'a plus de batterie sur nos radios. On se dit qu'il est 17/18 heures, qu'on ne veut pas passer la nuit là. On a été jusqu'au bout de ce qu'on pouvait faire. Quoi qu'il arrive, on ne peut plus rester. On essaie cinq fois de sortir. À chaque tentative de sortie, ça recommence à tirer. Une fois, des soldats nous menacent et tirent au-dessus de nous au RPG. Quand on sort, des réfugiés viennent se coller contre nous, pour pouvoir être protégés. Et là, ce sont les Casques bleus qui les frappent avec des bâtons pour les repousser de nouveau. On proteste mollement. On pense à sauver notre peau. On revient parce qu'on n'y arrive pas et on renégocie. À chaque tentative de sortie, ça tire pendant une demi-heure à une heure et demie. Finalement, on est évacués par les Casques bleus australiens. Les Zambiens sont com-

plètement KO. Ils sont dans un état! ils ne savent plus où ils sont. C'est dramatique pour eux aussi. En plus, ils ont reçu l'ordre de Kigali de ne pas tirer, de ne pas intervenir.

Dr Didier Laureillard, MSF France, médecin à Gikongoro, Rwanda, décembre 1994 - mai 1995 (en français).



J'étais en contact avec l'équipe par radio et avec Paris. Paris me pressait pour avoir des chiffres, combien de morts, etc. Didier [Laureillard, MSF France, médecin à Gikongoro] m'avait dit: « C'est la première fois que je marche sur autant de cadavres. » Ils ont traversé un check point, ils ont fait 150 mètres, ils n'ont marché que sur des cadavres empilés. Ils ont réussi à sortir en fin d'après-midi. Je leur ai dit à la radio: « Est-ce que vous pouvez me donner une estimation pour Paris qui me presse, on va les publier directement. » Et là c'était difficile. Est-ce qu'on presse une équipe complètement traumatisée par un tel événement? Je leur ai dit: « On en rediscutera, mais essayez quand même de me donner un chiffre. » Ils m'ont répondu: « Des milliers! » - « Des milliers, ça me suffit - c'est un massacre! » J'ai alors téléphoné à Paris et je leur ai dit: « Vous pouvez annoncer à la presse qu'il y a des milliers de morts. »

[...], MSF France, cellule urgence puis coordinateur au Rwanda, mars-septembre 1995 (en français).

MSF France dénonce les massacres dans un communiqué de presse.



« Des milliers de victimes sur Kibeho : Médecins Sans Frontières dénonce les massacres » **Communiqué de presse**, 22 avril 1995 (en français).

Extrait :

En traversant le camp de Kibeho cet après-midi, l'équipe de Médecins Sans Frontières a estimé – sans pouvoir apporter plus de précisions – à « plusieurs milliers » le nombre de victimes des massacres.

L'équipe de Médecins Sans Frontières n'a pu gagner l'hôpital de Kibeho qu'en fin de matinée ce samedi, l'APR lui interdisant l'accès jusqu'à 11 heures 30. La fusillade a débuté dans la matinée et les tirs n'ont cessé depuis. Les équipes ont ensuite gagné les campements de la MINUAR où une soixantaine de blessés a pu être traitée. Entre 5 et 15 évacuations ont été possibles vers l'hôpital chirurgical de Butare.

Les tirs se poursuivaient en milieu d'après-midi, alors que les équipes, choquées par ce carnage et constatant l'impossibilité totale d'accéder aux blessés, décidaient avec les autres organisations présentes d'évacuer provisoirement le camp. Une équipe réduite de Médecins Sans Frontières doit se rendre à nouveau demain sur Kibeho, si les conditions de sécurité le permettent. À Butare, des équipes chirurgicales se tiennent prêtes à prendre en charge les blessés lourds qui pourraient être évacués.

Le dimanche 23 avril 1995 au matin, lorsque l'équipe de MSF revient sur le site de Kibeho, les milliers de cadavres ont disparu. Les soldats de l'APR lui interdisent l'accès à l'hôpital et à la deuxième caserne de la MINUAR.



« Au moins 2 000 morts au Rwanda » Donatella Lorch, *The New York Times* (États-Unis), 24 avril 1995 (en anglais).

Extrait :

« On estime qu'environ 2 000 membres de la communauté Hutu ont été tués ici samedi et plus de 600 autres blessés », ont déclaré des officiers de la MINUAR, abattus par les troupes gouvernementales rwandaises ou écrasés dans la panique qui a suivi. « Le gouvernement déclare qu'il y a eu 300 morts. [...] Des miliciens armés hutus ont forcé les gens à essayer de fuir en traversant les positions de l'armée. Des groupes de Hutus ont également été attaqués par d'autres avec des machettes », a déclaré un responsable des Nations unies. À l'exception de plusieurs centaines de corps qui gisent, déchetés, près d'un bâtiment en brique, la plupart de ceux qui ont été tués samedi ont déjà été enterrés. La route boueuse qui traverse le camp et les collines alentour étaient vides et encore aujourd'hui, parsemées des débris des huttes et d'effets personnels tachés de sang : sacs de blé, chaussures, vêtements, bibles, livres de compte, chewing-gums, cartes d'identité [...] « Tôt ce matin, presque tous les cadavres de ceux qui ont été tués ici avaient déjà été enterrés par les soldats rwandais », ont déclaré des responsables des forces de maintien de la paix des Nations unies. « Nombre d'entre eux ont été jetés dans les latrines ou jetés en tas dans des fosses. » Les soldats n'ont pas autorisé l'accès aux Nations unies ni aux organisations de secours avant que le ménage ne soit terminé.

Les témoignages des Casques bleus recueillis dans la journée du 22 avril 1995 par un membre de l'équipe de MSF France corroborent les événements dont cette dernière a été témoin. Un Casque bleu australien précise avoir compté 4 050 cadavres, mais ne pas avoir pu les compter tous.



« **Témoignage** d'un médecin expatrié de MSF » rédigé le 10 mai 1995 par un médecin de MSF Belgique, membre de l'équipe présente à Kibeho le 22 avril (en français) (annexé au « Rapport sur les événements de Kibeho », avril 1995 – Médecins Sans Frontières, 25 mai 1995).

Extrait :

Personnellement j'ai profité de l'inaction pour recueillir des témoignages de Casques bleus.

1) un major para anglais

- *Do you see that red spot there? it's a body* [Tu vois cette tache rouge là-bas? c'est un corps.] Je l'ai vu hier se rendre en levant les bras, le militaire s'est approché et lui a tiré dessus.

- J'ai vu juste ici, près du mur, une famille se rendre, les bras levés et un soldat leur a lancé une grenade de bas en haut (comme à la pétanque – Ndr).

- J'ai estimé à au moins 500 le nombre de morts présents hier soir devant le camp MINUAR II

2) un caporal australien

- Nous avons compté 4 050 (quatre mille cinquante) cadavres, mais nous n'avons pas pu les compter tous.

- Oui, il y avait des civils armés avec des « single shot ». Combien? *five or six*.

- Ils (les APR) ont travaillé toute la nuit.

Dans la première caserne de la MINUAR, l'équipe de MSF France aide l'équipe médicale du bataillon australien à traiter les blessés qu'elle essaie ensuite d'évacuer vers l'hôpital de Kabutare, dans la ville de Butare. Les Casques bleus continuent à enterrer les morts.



« **Témoignage** d'un médecin expatrié de MSF » rédigé le 10 mai 1995 par un médecin de MSF Belgique, membre de l'équipe présente à Kibeho le 22 avril (en français) (annexé au « Rapport sur les événements de Kibeho », avril 1995 – Médecins Sans Frontières, 25 mai 1995).

Extrait :

Vers midi, on s'est retrouvés à nouveau au camp de Kibeho au camp MINUAR, où je suis resté jusqu'au soir vers 17 heures, quand je l'ai quitté avec à peu près 90 blessés en direction de Kabutare. Aucune véritable action médicale ne pouvait être entreprise hormis d'apporter de l'aide aux Australiens et de ramener quelques blessés de l'hôpital. Les Casques bleus recueillaient les cadavres et les enterraient.



On a soigné un homme sorti vivant des latrines où il s'était caché. Il est sorti recouvert d'excréments et a couru vers nous parce qu'il y avait des soldats de l'APR partout, qui voulaient l'abattre. Les [Casques bleus] Australiens le repoussaient. On l'a attrapé et on s'en est occupés. Le pauvre avait passé la nuit dans les latrines. On l'a installé dans un camion pour qu'il soit évacué par le CICR. On ne savait pas ce qu'il se passait par la suite pour ceux qui étaient évacués.

Dr Didier Laureillard, MSF France, médecin à Gikongoro, Rwanda, décembre 1994 - mai 1995 (en français).

Un médecin et un logisticien de l'équipe de MSF France tentent une incursion dans l'hôpital et reviennent avec huit nouveau-nés. Ils découvrent également les cadavres de patients, encore vivants la veille, qui ont été achevés par balles.



Je voulais aller à l'hôpital voir ce qu'il s'y passait et aussi récupérer notre radio VHF. Les soldats du FPR nous avaient tout volé, y compris les générateurs. Mais la radio, je savais qu'ils ne l'avaient pas et je ne voulais pas qu'ils l'aient. J'avais demandé aux opérateurs radio rwandais de la cacher dans un matelas et je voulais aller la chercher. Après avoir fait un tour dans l'hôpital, les soldats australiens viennent nous voir et nous disent :

- « Dans la pédiatrie, il y a huit nouveau-nés, seuls. »
- « Vous ne voulez pas retourner les chercher ? »
- « Non, c'est trop dangereux, il y a des snipers partout. »
- « Nous, on va y aller. »

Je demande à Christian de venir avec moi parce que j'ai peur et que je n'ai pas envie d'y aller tout seul. On part. Les [Casques bleus] Australiens nous hurlent : « Bande de petits cons, adolescents attardés ! » Mais ils sont obligés de venir avec nous pour nous escorter car il y a des troupes APR dans l'hôpital. On traverse. Sur un lit, il y a huit bébés âgés de deux semaines à deux mois, tout nus, qui hurlent de faim. Comme les Casques bleus ne veulent pas lâcher leur fusil, Christian et moi, nous sommes obligés de porter chacun quatre enfants. Je vais récupé-

rer ma radio et je la cache au milieu des quatre bébés que je porte dans mes bras. On les ramène et ils sont évacués par le CICR. Ils avaient « nettoyé » l'hôpital, il n'y avait plus un malade vivant. On a trouvé des patients morts portant encore des perfusions. On a dû mettre les cadavres dans la fosse avec les perfusions. Il fallait aller tellement vite qu'on n'a pas eu le temps de les enlever. Les soldats ont donc exécuté les patients dans l'hôpital, ça c'est certain.

Dr Didier Laureillard, MSF France, médecin à Gikongoro, Rwanda, décembre 1994 - mai 1995 (en français).

Environ 2 000 déplacés se sont retranchés dans des bâtiments et refusent de partir. Déclarant que des snipers sont cachés parmi eux, l'APR leur fixe un ultimatum à 18 heures, heure après laquelle ils seront bombardés.



« Dernière poche de résistance à Kibeho, selon l'ONU » **AFP** (France) Nairobi, 23 avril 1995 (en français).

Extrait :

Un groupe de quelque 2 000 Hutus, dont certains sont armés, opposaient une dernière résistance dimanche au camp de déplacés de Kibeho, dans le sud-ouest du Rwanda, a indiqué un porte-parole des Nations unies à Nairobi. Le porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Ray Wilkinson, citant les collaborateurs du HCR sur place, a indiqué que l'armée rwandaise avait donné jusqu'à 18 heures heure locale (même heure à Paris) aux déplacés pour se rendre.

Dans la matinée du 23 avril 1995, le ministre de la Justice rwandais s'est rendu sur le site de Kibeho et a tenté de calmer les ardeurs de l'APR pour déloger les derniers déplacés par la force.



« **Témoignage** d'un médecin expatrié de MSF » rédigé le 10 mai 1995 par un médecin de MSF Belgique, membre de l'équipe présente à Kibeho le 22 avril) (annexé au « Rapport sur les événements de Kibeho », avril 1995 – Médecins Sans Frontières, 25 mai 1995) (en français).

Extrait :

M. le ministre de la Justice, ainsi qu'un autre ministre qui m'est inconnu, a visité le camp en même temps que le major général Tousignant. Le ministre, une fois informé des propos des militaires (tuer les 2 000 personnes qui s'étaient retranchées dans le bâtiment), a parlementé et obtenu qu'ils « soient pris par la faim », alors que le général major affirmait, d'après le témoignage d'une représentante des droits humains des Nations unies, qu'il retirerait ses hommes si l'APR attaquait de nouveau.

IV. NETTOYAGES POST-MASSACRES, ENQUÊTES ET RAPPORTS


Le 23 avril 1995, de Bruxelles, le Premier ministre rwandais, Faustin Twagiramungu, regrette ce bilan très lourd et déclare qu'une enquête sera menée sur la responsabilité des soldats rwandais dans les massacres.



« L'armée rwandaise et l'ONU enterrent les morts de Kibeho » **AFP** (France), 23 avril 1995 (en français).

Extrait :

Le Premier ministre rwandais, Faustin Twagiramungu, de passage à Bruxelles, a promis des sanctions contre les militaires impliqués dans le massacre de Kibeho, s'il était prouvé qu'ils ont agi délibérément. « S'il s'agissait de légitime défense, on ne pourrait rien dire », a estimé le Premier ministre, qui a jugé regrettable ce bilan très lourd. « S'il s'agit d'actes délibérés, a-t-il poursuivi, nous les condamnons, nous ne pouvons pas les tolérer. »

En milieu d'après-midi, le porte-parole de la MINUAR déclare à la presse que plusieurs milliers de déplacés ont été tués par l'APR. [V6](#) 



« L'armée rwandaise et l'ONU enterrent les morts de Kibeho » **AFP** (France), 23 avril 1995 (en français).

Extrait :

L'Armée patriotique rwandaise (APR à majorité tutsie) et les forces de l'ONU s'employaient dimanche à enterrer les morts au camp de déplacés de Kibeho, dans le sud-ouest du Rwanda, où au moins 5 000 Rwandais hutus ont été massacrés samedi par l'APR. Des cadavres gisaient abandonnés parmi les ruines tandis que les porteurs de brancards jetaient les corps dans des fosses. Il restait encore près de 2 000 corps à ramasser dimanche soir : femmes et enfants écrasés, hommes défigurés, enfants déchiquetés par des grenades. Plusieurs milliers de personnes ont été tuées et 1 500 à 2 000 blessées, selon un bilan fourni en milieu d'après-midi dimanche par la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), d'autres sources de l'ONU à Kigali avançant le chiffre de 8 000 morts.

[...] Selon la MINUAR, l'armée a tiré quand les déplacés ont tenté samedi de forcer le cordon de sécurité mis en place par les soldats. Mais selon Ray Wilkinson, porte-parole du HCR à Nairobi, des soldats « nerveux » ont ouvert le feu en premier, quand les réfugiés ont tenté de se mettre à l'abri des pluies torrentielles.

Le 24 avril 1995, lors d'une visite sur le site de Kibeho, le président rwandais, Pasteur Bizimungu, et le ministre de la Défense et leader du FPR, Paul Kagame, déclarent que les 300 victimes ont été écrasées au cours d'une émeute, sur les grilles de la caserne tenue fermée par les Casques bleus. Le commandant du bataillon zambien de la MINUAR accuse l'APR d'avoir tiré à l'arme lourde sur les déplacés. Le jour même, menacé de mort, il doit être évacué d'urgence en hélicoptère.



« Au moins 2 000 morts au Rwanda » Donatella Lorch, **The New York Times** (États-Unis), 24 avril 1995 (en anglais).

Extrait :

Au cours d'une visite à Kibeho aujourd'hui, le président Pasteur Bizimungu a déclaré que les chiffres étaient exagérés et que les soldats n'avaient pas tué plus de 300 personnes. Radio Rwanda a annoncé aujourd'hui que c'étaient des criminels présents dans le camp qui avaient provoqué les clashes. Les chiffres qui ont été donnés sont grandement exagérés, a dit le président Bizimungu. « Il est très regrettable que des gens soient morts. Mais des gens à l'intérieur du camp avaient des armes et étaient violents. La communauté internationale est choquée parce qu'on lui a raconté des mensonges. » Pourtant, aux yeux des travailleurs humanitaires, du personnel médical des Nations unies et des visiteurs, qui ont assisté à la fusillade, il était évident que les chiffres étaient bien plus élevés que ceux fournis par le gouvernement. Le président a longuement argumenté avec le capitaine Francis Sikaonga, l'accusant ainsi que les Nations unies de donner des chiffres de mortalité faux. Les assistants de M. Bizimungu ont qualifié le commandant zambien d'idiote et de stupide.



Kagame et le président arrivent en hélicoptère, ils veulent parler avec nous, avec leurs soldats et avec Francis, le chef des Casques bleus zambiens. Francis est effondré, bouleversé, il perd complètement ses moyens. Il dit à Kagame que son armée ce n'est pas une armée, c'est une bande de tueurs, des petits branleurs. Il les traite de tous les noms, il dit qu'un militaire digne de ce nom ne tire pas sur une foule avec une arme antichar, qu'une arme antichar c'est fait pour être utilisée contre des chars. Il est complètement perturbé dans sa logique militaire. Et là, de jeunes soldats de l'entourage de Kagame, des types qui ont des baskets et même pas des rangiers, disent à Francis qui parle au président et à Kagame : « Tais-toi, sinon il va t'arriver des bricoles. » Ils disent ça devant les autorités, qui ne bronchent pas.

Dr Didier Laureillard, MSF France, médecin à Gikongoro, Rwanda, décembre 1994 - mai 1995 (en français).



Le commandant Francis, c'était un type vraiment bien. Je l'ai vu plusieurs fois appeler son commandement à Butare en demandant le droit de riposte. Il l'a demandé tout au long de la journée, on ne lui a jamais donné l'autorisation. Les soldats de son régiment, qui étaient basés à Gikongoro, étaient cassés, complètement sonnés. Ce sont des militaires professionnels, et ils disaient : « On ne tire pas avec une arme antichar sur des femmes et des enfants. » Pour eux, l'attitude des militaires rwandais était incompréhensible. Ils étaient tous des militaires professionnels avec des principes, ils avaient participé à des opérations de Casques bleus aussi dans d'autres pays. On avait vraiment l'impression qu'ils tombaient de haut. En fait, ils parlaient vraiment beaucoup avec les déplacés, ils vivaient avec la population. Je pense que c'est ça aussi qui a dû semer le trouble. Peut-être qu'indirectement ils diffusaient un message de sécurité. Ils nous disaient : « On les défendra. » Et je crois qu'ils étaient convaincus qu'ils allaient pouvoir les défendre.

Catherine Quillet, MSF France, coordinatrice de terrain, Gikongoro, Rwanda, novembre 1994 - mai 1995 (en français).



Le commandant de la MINUAR, un Zambien, était recherché par l'APR, ils voulaient le descendre. Il est sorti très vite du pays, sinon ils le tuaient. Je l'ai rencontré le dimanche soir avec Didier [Laureillard, MSF France, médecin à Gikongoro]. On avait des rondelles de saucisson sur la table. Il nous a dit: « En tant que militaire, je ne comprends pas comment des militaires peuvent tirer sur une foule avec des armes antitanks. J'ai vu des gens dans le même état que vos morceaux de saucisson. Quand j'ai appelé mes supérieurs à Kigali, voilà l'ordre que j'ai clairement reçu: "Just watch! Contente-toi de regarder!" J'ai remis un rapport, et j'espère qu'il ira sur le bureau de Boutros Boutros-Ghali [le secrétaire général de l'ONU]. Je ne sais pas à quoi il servira, mais au moins je l'ai fait. » Par la suite, on a eu des contacts avec lui, on s'est écrit. Il était cassé.

[...], MSF France, cellule urgence puis coordinateur de MSF France au Rwanda, mars-septembre 1995 (en français).

Les dizaines de milliers de déplacés survivants aux massacres se dirigent à marche forcée vers la ville voisine de Butare, sous la menace des soldats de l'APR. D'autres s'enfuient dans les collines. Les équipes de MSF s'efforcent de leur porter assistance sur la route. Les différentes sections MSF informent la presse des milliers de morts causés par les massacres, de la marche forcée des survivants vers Butare et de l'absence de protection des déplacés.



« 5 000 à 8 000 victimes des massacres dans le camp de Kibeho, de nombreux cas d'épuisement parmi les 80 000 déplacés réduits à une marche forcée »
Communiqué de presse MSF États-Unis, 23 avril 1995 (en anglais).

Extrait :

Hier des soldats de l'Armée patriotique rwandaise (APR, la branche armée du Front patriotique rwandais) ont ouvert le feu sur les populations déplacées du camp de Kibeho, dans l'ouest du Rwanda, tuant entre 5 à 8 000 personnes, selon [...], le coordinateur de terrain de Médecins Sans Frontières.

Le camp est désormais vide, à l'exception d'une trentaine de blessés de l'hôpital, mais l'APR empêche Médecins Sans Frontières d'intervenir et s'oppose à l'évacuation des blessés par hélicoptères. À l'hôpital de Butare, les équipes chirurgicales de Médecins Sans Frontières sont prêtes à opérer les personnes blessées les plus gravement à la suite des événements de Kibeho. Mais les troupes de la MINUAR n'ont pu amener que 40 blessés à l'hôpital de Butare. L'APR empêche l'évacuation des blessés et retient les convois d'ambulances aux postes de contrôle.

La marche forcée de 8 000 personnes.

Les populations déplacées ont dû entreprendre une marche forcée – sous le contrôle des militaires de l'APR – et depuis dimanche matin, environ 80 000 personnes ont dû parcourir 20 kilomètres pour se rendre à Butare. Les 12 000 personnes arrivées dans cette ville ont été conduites dans le stade. Sans abri, sans nourriture ni eau depuis cinq jours maintenant, des douzaines de victimes de cette marche forcée s'évanouissent d'épuisement. Selon les équipes de Médecins Sans Frontières qui ont accompagné les déplacés, ils sont aussi battus et harcelés par la population locale. Plus de 70 % des déplacés sont originaires de la région de la préfecture de Butare et sont conduits de force dans des camps installés sur les communes de Nyakisu, Runyinya et Gishamvu.



« Marche forcée pour les 100 000 déplacés de Kibeho : des dizaines de personnes s'effondrent en route – MSF s'indigne devant l'incapacité de la MINUAR à protéger les civils » **Communiqué de presse** MSF Belgique, MSF États-Unis, 23 avril 1995 (en français).

Extrait :

Médecins Sans Frontières s'indigne également devant l'incapacité de la MINUAR à assurer leur mandat de protection des populations civiles. L'attitude de la MINUAR face au carnage d'hier et face aux violations des droits de l'homme dont nos équipes sont actuellement témoins est intolérable.



« Rwanda » : projet de **communiqué de presse** de MSF France, 23 avril 1995 (en français).

Extrait :

Les tirs se sont poursuivis toute la nuit et cet après-midi autour de l'hôpital de Kibeho, alors que les soldats de l'APR tentaient de déloger les quelques personnes qui s'opposaient encore à eux.

Une équipe de Médecins Sans Frontières, composée de 17 personnes, s'est rendue à Kibeho. L'équipe a pu voir une centaine de blessés au campement de la MINUAR, la majorité était des blessés par balles.

Le camp est maintenant pratiquement vidé. Dans l'après-midi, le personnel rwandais a décidé de quitter l'hôpital.

L'APR continue, d'autre part, de pousser et de harceler les populations sur la route, elle empêche ceux qui sont déjà en marche de s'arrêter ou de se regrouper. Des milliers de personnes, dont beaucoup de femmes et d'enfants, se dirigent actuellement vers le sud et l'est. Beaucoup se sont réfugiées dans les collines. En chemin, elles font face à l'hostilité des populations locales.

À Butare, les équipes de Médecins Sans Frontières réceptionnent et prennent en charge les blessés. Mais rien n'est prêt dans la ville pour accueillir durablement les populations déplacées et garantir leur protection.

Des équipes mobiles doivent demain explorer les pistes au sud et à l'est de Kibeho et disposer des points d'eau, de nourriture et des centres de soins.



« **Témoignage** d'un médecin expatrié de MSF » rédigé le 10 mai 1995 par un médecin de MSF Belgique, membre de l'équipe présente à Kibeho le 22 avril (en français) (annexé au « Rapport sur les événements de Kibeho », avril 1995 – Médecins Sans Frontières, 25 mai 1995).

Extrait :

Le long de la route pour Butare étaient visibles les effets personnels abandonnés par des centaines de personnes. J'ai eu l'occasion de recueillir de nombreux blessés et ENA (enfants non accompagnés). Des groupes de déplacés marchaient dans la nuit escortés par les militaires.



« **Rapport** sur les événements du camp de Kibeho, avril 1995 » Médecins Sans Frontières Kigali, 16 mai 1995 (en anglais).

Extrait :

Une infirmière MSF qui travaillait dans un poste de premier secours sur la route Butare-Runyinya a raconté :

« Je pense que j'ai vu entre 10 000 et 15 000 personnes passer à pied. Beaucoup d'entre elles avaient des blessures par balles et avaient été tabassées à coups de gourdin. La façon dont elles avaient été battues était la plus choquante : elles ne pouvaient plus s'asseoir ni s'allonger, elles pouvaient à peine bouger. J'ai vu des gens se faire lapider en public sur la route entre Butare et Runyinya. Parfois on les forçait à passer au milieu d'une haie de gens qui leur jetaient des pierres. »



On fait route vers Butare et on tombe sur des gens qui sont en train de marcher, sur nos infirmières, en guenilles. Ils leur ont tout pris, elles sont pieds nus, en pagne. On arrive à Butare et là, il y a des haies de gens qui jettent des pierres sur la voiture. Ils savent qui on est, MSF, et ils jettent des pierres sur les gens qu'on accompagne. Le dimanche, il y a encore des gens sur la route. Mais le lundi matin, on reprend cette route dans l'autre sens et là, sur le bord de la route quand on arrive près du camp, par endroits, notamment devant des champs de thé, on trouve des vêtements éparpillés partout. À notre avis, ils ont dit aux gens : « Maintenant allez-vous-en, courez ! » Et probablement qu'ils ont tiré dans le tas... On n'est pas allés voir s'il y avait des corps. Est-ce qu'ils ont tiré dans le tas ou pas ? Je ne sais pas. En rentrant à Gikongoro, on arrêta de temps en temps la voiture dans des coins où il n'y avait rien. On attendait et les gens sortaient et venaient nous voir. Il y avait des blessés, avec des balles dans le ventre. Ils refusaient catégoriquement qu'on les emmène à l'hôpital. On leur mettait une compresse de bétadine et on leur souhaitait bonne chance. Ils ne voulaient pas venir et on n'avait pas les moyens de les protéger.

Dr Didier Laureillard, MSF France, médecin à Gikongoro, Rwanda, décembre 1994 - mai 1995 (en français).

Dans les jours qui suivent, les déplacés sont regroupés dans le stade de Butare, puis reconduits en bus vers leurs communes, sous le seul contrôle de soldats de l'APR, les quelques observateurs des Nations unies présents se limitant à les compter sans les enregistrer.



« **Rapport** sur les événements du camp de Kibeho, avril 1995 » Médecins Sans Frontières Kigali, 16 mai 1995 (en anglais).

Extrait :

D'autres déplacés ont été transportés en camions les dimanche 23 et lundi 24. Le comptage et le transport jusqu'à Butare, où il y avait un nombre considérable d'observateurs, se sont déroulés de façon ordonnée.

Dans les camions transportant les gens dans leurs communes, il n'y avait pas de présence internationale. La MINUAR n'a accompagné les forces de l'APR dans l'escorte des camions que les jours précédant les massacres. Le dimanche 23 et le lundi 24 avril, durant le grand exode hors des camps, nous avons vu des camions qui n'étaient escortés que par

des militaires de l'APR et un assistant local de l'OIM et conduits par un chauffeur local de l'OIM.



Les gens sont emmenés par les soldats au stade de Butare. MSF Belgique est dans le stade, pour prodiguer des soins, s'assurer que les gens ne sont pas déshydratés, qu'ils ont accès à l'eau. On ne sait pas ce qu'il s'y passe vraiment. Les gens sont triés, mis dans des bus payés par les Nations unies ou le HCR. Les bus avec le logo des Nations unies sont occupés par des soldats rwandais. Il n'y a pas un seul membre de personnel du HCR ou des Nations unies. Les soldats forcent les gens à monter dans les bus. Des gamins restent derrière, tout seuls. Les familles sont explosées. C'est l'horreur. Les bus repartent en direction des collines pour ramener les gens dans les villages.

Dr Didier Laureillard, MSF France, médecin à Gikongoro, Rwanda, décembre 1994 - mai 1995 (en français).

Le CICR et MSF tentent de transporter les plus grièvement blessés vers les hôpitaux de Butare. Mais les autorités rwandaises entravent les transferts. Les blessés de Kibeho doivent faire face à l'hostilité du personnel de l'hôpital.



« **Témoignage** d'un médecin expatrié de MSF » rédigé le 10 mai 1995 par un médecin de MSF Belgique, membre de l'équipe présente à Kibeho le 22 avril (en français) (annexé au « Rapport sur les événements de Kibeho », avril 1995 – Médecins Sans Frontières, 25 mai 1995).

Extrait :

Une fois arrivé à Kabutare, je parvenais à faire rentrer à l'hôpital tous les camions chargés de blessés, y compris ceux de la MINUAR. D'après des estimations faites sur place, nous avons accueilli au total au moins 300 blessés. En tant que responsable du triage à partir du 23 au soir, j'affirme qu'au moins deux tiers des blessés l'étaient par balles et/ou éclats. Instinctivement, je pense qu'au moins 90 % étaient blessés par balles-éclats, mais je préfère rester prudent. Plus de la moitié des blessés présentaient des trous d'entrée sur l'arrière ou sur le flanc. La plupart des enfants étaient blessés par balles au-dessous des épaules. Les derniers blessés parvenaient à l'hôpital encore mercredi et jeudi. Une trentaine d'ENA se retrouvaient concentrés à l'hôpital.



« **Rapport** sur les événements du camp de Kibeho, avril 1995 » Médecins Sans Frontières Kigali, 16 mai 1995 (en anglais).

Extrait :

Les déplacés blessés ont été admis dans l'hôpital de Butare, géré par MSF, l'hôpital privé de Kigeme, l'hôpital universitaire de Butare et plusieurs dispensaires où travaillent des ONG. Un poste de secours provisoire a été établi à Butare et plusieurs équipes médicales mobiles de MSF sont actives depuis le jeudi 25 dans les communes.

Ni le dimanche 23 avril ni les jours suivants, la MINUAR et le CICR n'ont obtenu l'autorisation des autorités locales de Butare de transporter les blessés de l'hôpital bondé de Butare vers ceux de Kigali, où des facilités chirurgicales sont plus nombreuses.

Au départ, l'APR a empêché que les patients soient hospitalisés à l'hôpital universitaire de Butare (800 lits). Plus tard, le dimanche 23, ils ont autorisé l'admission de 10 patients, puis ont déclaré que l'hôpital était complet. Le CICR a négocié l'accès en fin d'après-midi pour mettre en place des blocs opératoires. Le dimanche, dans l'hôpital privé de Kigeme, le personnel de secours international n'a obtenu l'autorisation d'admettre 40 blessés par balles qu'après de longues négociations. Mais plusieurs heures plus tard, un officier supérieur de l'APR est apparu avec ses hommes et a tenté d'arrêter les opérations en cours. Il a décrété que les blessés ne pouvaient pas rester plus longtemps et devaient être ramenés à l'hôpital universitaire de Butare. Le CICR a réussi à garder les blessés jusqu'au lendemain matin. Puis les 25 patients les plus sérieusement atteints ont été transférés par le CICR à l'hôpital MSF de Gitarama et d'autres patients dans les dispensaires alentour.



« **Témoignage** sur les massacres de Kibeho » Gikongoro, 23 avril 1995, **AFP** (France) (en français).

Extrait :

Dans le petit hôpital de Kigeme, à environ 20 km du camp de Kibeho, les organisations humanitaires tentaient dimanche de faire de leur mieux pour soigner les blessés, qu'elles trouvaient trop rares.

Le colonel Patrick Nyamvumba, commandant de l'Armée patriotique rwandaise (APR) pour la préfecture de Gikongoro, est venu de Kigeme dimanche en fin de journée pour dire à l'équipe médicale que les blessés devaient dorénavant être évacués vers l'hôpital universitaire de Butare. « Nous voulons savoir combien il y a de blessés et qui ils sont », a-t-il déclaré aux journalistes, devant un personnel médical inquiet, doutant des intentions des militaires. Il n'y avait donc qu'une quinzaine de blessés, pour la plupart par balles, dans les tentes du petit hôpital.



« Activités MSF dans l'hôpital de Butare » **Sitrep** de MSF Hollande, 12 mai 1995 (en anglais).

Extrait :

Les autres patients ont été sévèrement blessés par les coups et les jets de pierre. Les enfants sont particulièrement traumatisés. Il y a une atmosphère générale de tension et de peur. Le travail est compliqué par les nombreuses coupures d'électricité dans l'hôpital. À l'entrée de l'hôpital, l'APR a installé un check point. Ils y refusent parfois l'accès à MSF pendant un moment et fouillent minutieusement les livraisons et les voitures. Quasiment aucun membre du personnel local ne voulant aider les patients déplacés, le personnel expatrié s'est chargé de tout le travail dans l'hôpital, y compris des tâches concernant l'hygiène générale. Ils étaient débordés, ce qui était le pire, car tous les suivis postopératoires des patients exigent un grand soin afin d'éviter les surinfections. Selon une infirmière MSF: « Le pire, ce sont les sorties des malades. Les patients font une crise lorsqu'ils doivent quitter l'hôpital et monter dans un camion. Normalement nous ne les accompagnons pas, mais nous l'avons fait il y a quelques jours. Juste à l'extérieur de l'hôpital, un groupe de 40 à 50 personnes jetaient des pierres aux patients qui attendaient dans le camion. Nous avons tenu tête et ils ont arrêté. »



MSF Belgique était à Butare avec une équipe chirurgicale. Ils étaient présents là-bas depuis un moment. Ils ont accueilli les déplacés qui arrivaient vraiment dans un état terrible, avec des blessures très infectées. Je suis allée passer une journée à l'hôpital avec un chirurgien et un logisticien qui étaient arrivés avec moi pour renforcer l'équipe de Kibeho, et qui avaient été mis à la disposition de MSF Belgique. Ils opéraient, ils amputaient des blessures gangrenées. C'était franchement horrible, et ils étaient très choqués. Ils travaillaient dans des conditions monstrueuses. En fait, il y avait une grosse ségrégation vis-à-vis de ces patients-là. Le personnel de l'hôpital ne leur parlait pas, ne les soignait pas, ils étaient vraiment les parias. MSF s'en occupait pour la chirurgie, mais pour tout ce qui concernait le suivi postopératoire, c'était horrible. Et puis surtout, l'armée rwandaise venait les rechercher, les mettait dans des camions et après, on ne savait pas ce qu'il se passait. Les volontaires m'ont dit qu'ils voulaient protester contre le fait que certains blessés, après leur passage dans un camp de transit où MSF avait encore accès, disparaissaient on ne savait pas où. Ils étaient très choqués par ça, et ils voulaient pousser un coup de gueule. Et ils étaient choqués que le reste de l'équipe de MSF Belgique ne proteste pas plus vis-à-vis des autorités rwandaises locales. Mais c'était sans doute le prix à payer pour garder une présence dans l'hôpital. Ils avaient eu une discussion avec le directeur des opérations de MSF Belgique, et ça s'était assez mal passé. Il leur avait dit qu'il n'y aurait pas de coup de gueule sur le sujet.

Anne Guibert, MSF France, chargée de communication (en français).

Jusqu'au mercredi 26 avril 1995, l'équipe de MSF France se voit refuser l'accès à l'ensemble du site de Kibeho, désormais réservé aux employés du CICR et à quelques journalistes. Le lundi 24 avril, dans différents communiqués de presse, les sections MSF dénoncent cette situation ainsi que les difficultés de travail à Butare.



« Après le carnage de ce week-end, la situation des déplacés est toujours dramatique » **Communiqué de presse** MSF France, 24 avril 1995 (en français).

Extrait :

L'APR (Armée patriotique rwandaise) empêche tout accès des organisations humanitaires aux camps de déplacés. Les équipes de Médecins Sans Frontières qui, ce matin, se sont rendues dans l'hôpital du camp de Kibeho afin de porter assistance aux blessés ont été forcées de faire demi-tour par les soldats de l'APR qui menaçaient de bombarder l'hôpital. L'accès aux sites de Kamana et de Munini est également interdit. Ainsi, tout semble mis en place par l'armée pour empêcher que les blessés soient pris en charge par les organisations internationales.

Médecins Sans Frontières condamne fermement la sauvagerie avec laquelle l'APR a procédé au démantèlement des camps et demande que les populations aient accès aux structures de soins. Malgré une présence étrangère massive dans l'ensemble du pays et notamment celle des 5 500 Casques bleus de la MINUAR chargés de la protection des populations civiles, le gouvernement et l'armée semblent avoir aujourd'hui carte blanche pour mettre un terme à la question des déplacés.



« L'assistance aux victimes de Kibeho est toujours empêchée par l'armée rwandaise : MSF condamne les attaques de l'APR contre Kibeho et l'échec des Nations unies à protéger les civils au Rwanda » **Communiqué de presse** MSF Royaume-Uni, 24 avril 1995 (en anglais).

Extrait :

Médecins Sans Frontières appelle le gouvernement rwandais à restaurer la discipline dans les rangs de l'APR et à arrêter toute violence contre les civils.

MSF appelle les Nations unies à assurer efficacement la protection des civils rwandais comme prévu dans leur mandat. Les observateurs des Nations unies pour les droits humains doivent se déployer de toute urgence dans la région de Butare.

MSF appelle aussi le gouvernement rwandais à autoriser les organisations d'aide humanitaire à accéder immédiatement aux survivants des massacres.



« MSF exige le libre accès aux victimes du massacre de Kibeho » **Communiqué de presse** MSF Belgique, 24 avril 1995 (en français).

Extrait :

Bruxelles, le 24 avril 1995. MSF exige le libre accès aux blessés rescapés du massacre survenu samedi dans le camp de Kibeho et lance un appel aux Nations unies en vue de renforcer les activités des observateurs des droits de l'homme présents dans la préfecture de Butare. Actuellement, les équipes chirurgicales à l'hôpital de Kabutare opèrent sans désespérer. Demain, Médecins Sans Frontières envoie 35 tonnes de matériel d'urgence en avion-cargo.

Pendant toute la nuit de dimanche et aujourd'hui encore, les équipes chirurgicales présentes à l'hôpital MSF à Kabutare ont opéré près de 200 blessés amenés du camp de Kibeho hier soir.

Partout ailleurs dans la région, l'accès aux soins est refusé aux déplacés : les autorités de l'hôpital universitaire de Butare refusent d'accepter des blessés venant de Kibeho. L'hôpital de campagne à Kibège, à 20 km du camp de Kibeho, a été fermé par l'APR. À l'heure actuelle, aucune organisation humanitaire n'a accès à l'hôpital de Kibeho afin de soigner les blessés non encore évacués.

Les déplacés, forcés de rentrer dans leurs communes d'origine, passent d'abord dans des centres de transit pour un screening par l'APR. De là, les déplacés sont conduits sans protection vers leurs collines d'origine où ils se font fréquemment maltraiter par les habitants.

Médecins Sans Frontières exige un accès immédiat aux blessés, notamment dans le camp de Kibeho, afin de pouvoir soigner ou évacuer les blessés.

MSF lance en outre un appel aux Nations unies et à l'Union européenne pour que les observateurs des droits de l'homme actuellement présents au Rwanda s'investissent davantage dans les provinces de Gikongoro et de Butare et accompagnent les déplacés dans leurs villages d'origine.

Demain un avion-cargo de MSF décollera de l'aéroport d'Ostende avec à son bord des renforts en ressources humaines et 35 tonnes de secours supplémentaires (biscuits hyperprotéinés, kits chirurgicaux, pansements, dispensaires mobiles, abris).

Ce matin déjà, une antenne chirurgicale supplémentaire a été envoyée sur place afin de renforcer les équipes sur place.

Au matin du 24 avril 1995, un porte-parole militaire australien a déclaré à l'AFP que le corps médical australien de la MINUAR avait dénombré au moins 4 000 cadavres dans le camp de Kibeho au lendemain du massacre. Ce chiffre confirme celui évoqué la veille, à Bruxelles, par le Premier ministre rwandais et celui recueilli par un membre de l'équipe de MSF auprès d'un Casque bleu australien. V7



« Les médecins australiens de la MINUAR ont compté au moins 4 000 cadavres »
AFP (France) Sydney, 24 avril 1995 (en français).

Extrait :

Le corps médical australien de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) qui a pu visiter dimanche le camp de Kibeho (sud-ouest du Rwanda), scène d'un massacre samedi, a pu dénombrer au moins 4 000 cadavres, a indiqué lundi un porte-parole militaire australien.

Selon le colonel Damien Coach, qui s'exprimait sur la radio nationale australienne, le bilan de « 8 000 ou 10 000 (morts) est trop élevé, nos hommes ont compté (dimanche) près de 4 000 cadavres qu'ils pouvaient voir. Je pense que cela serait assez proche du nombre total de tués ».

Un autre porte-parole du corps australien, le major Peter Seaman, interrogé par l'agence Australian Associated Press, a précisé que pour lui « le bilan total se situe entre 4 000 et 8 000 tués, probablement proche de 7 000 » et qu'il y avait « entre 1 500 et 2 000 blessés dans le camp qui attendent d'être évacués ». [...]

Le massacre a fait 5 000 morts et 600 à 700 blessés selon un porte-parole des Nations unies à Genève et 8 000 morts selon certaines sources de l'ONU sur place. Le ministre belge des Affaires étrangères, Erik Derycke, se référant à des informations fournies par l'ambassade de Belgique à Kigali, a indiqué dimanche soir que le massacre avait fait 5 100 morts et 500 blessés.

Trois heures plus tard, dans un communiqué émis de Kigali, le commandant de la MINUAR estime le nombre de morts à 2 000 et celui des blessés à 600. Le président rwandais estime le nombre de morts à 300.



« La MINUAR révisé à la baisse le nombre des morts de Kibeho, le président rwandais les estime à 300 » **AFP** (France) Kigali 24 avril 1995 (en français).

Extrait :

La Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) a révisé à la baisse le nombre des déplacés Hutus massacrés samedi par l'armée populaire rwandaise (APR) dans le camp de Kibeho, l'estimant à près de 2 000, contre 5 000 au moins selon une estimation précédente.

Un communiqué de la MINUAR indique que le commandant de l'opération onusienne, le général Guy Tousignant, s'est rendu dimanche dans le camp de Kibeho et que « selon un décompte plus scientifique du nombre des morts, il a été révisé à près de 2 000 ».

Le communiqué souligne que le nombre des blessés est estimé à plus de 600.

Le haut-commissaire des Nations unies aux droits humains, le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, puis le Premier ministre français condamnent les massacres de Kibeho. Le gouvernement néerlandais annonce la suspension de ses aides directes au gouvernement rwandais.



« Le haut-commissaire des Nations unies aux droits humains se dit choqué et scandalisé par les pertes massives de vies humaines dans le camp de déplacés internes de Kibeho, au Rwanda » **Communiqué de presse** UNHCR, 24 avril 1995 (en anglais).

Extrait :

Le retour des déplacés est un objectif raisonnable et le Haut-Commissariat partage le souci du gouvernement du Rwanda concernant le fait que certains éléments des forces et des milices de l'ancien gouvernement aient organisé et incité au désordre, dans le but d'une déstabilisation politique.

Cependant, l'action entreprise par l'APR au matin du 22 avril 1995 dans le camp de Kibeho a dégénéré en une spectaculaire violation des droits humains qui doit être condamnée et ne peut être justifiée en aucune circonstance.

[...] Monsieur Clarence, le chef de la délégation de l'opération de protection des droits humains sur le terrain, a appelé les autorités à suivre toutes les démarches permettant d'éviter de futurs bains de sang et, en particulier, à traiter avec humanité les 1 000 personnes qui ont refusé de quitter Kibeho. Plus tard, il a souligné le besoin d'assurer la sécurité des personnes de Kibeho aujourd'hui en route vers leurs communes d'origine et de celles qui sont consignées dans le stade de Butare. À la suite de la tragédie, Monsieur Clarence s'est rendu à Kibeho en compagnie du ministre de l'Intérieur et du ministre de la Justice et a discuté des mesures à prendre pour faciliter le retour des déplacés et des réfugiés dans leurs communes.



« Tueries de Kibeho : consternation et inquiétude pour l'avenir au HCR » **AFP** (France), 24 avril 1995 (en français).

Extrait :

Le haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Sadako Ogata, a « condamné » lundi les « tueries brutales de milliers de personnes » dans le camp de Kibeho au Rwanda, en exprimant sa consternation et sa crainte de voir la situation s'envenimer.

« Quelles que soient les circonstances, la brutalité de cet acte est totalement disproportionnée par rapport à l'objectif, qui était de transporter ces gens hors des camps », a déclaré Mme Ogata exhortant les gouvernement de la région à maintenir leurs frontières ouvertes et à respecter le principe du droit d'asile.

Elle a appelé le gouvernement rwandais à garantir un traitement humain décent aux dizaines de milliers de personnes ayant fui les camps.

[...] Autre sujet d'inquiétude pour le HCR, la réinsertion des réfugiés dans leurs villages d'origine, souhaitée par le gouvernement de Kigali, s'avère dangereuse.

« Nous craignons qu'ils ne reçoivent une réception incertaine », a déclaré le porte-parole du HCR, Ron Redmond, en précisant que, dans beaucoup de localités, les maisons abandonnées par les réfugiés sont désormais occupées par d'autres personnes. Il a ajouté que le HCR avait eu des informations sur des incidents au cours des dernières quarante-huit heures. « Des déplacés ont été accueillis à coups de pierres et de bâton » en regagnant leurs villages, a-t-il dit.



« L'ONU ne peut envoyer une force importante au Rwanda et au Burundi, selon M. Juppé » **AFP** (France), 24 avril 1995 (en français).

Extrait :

Le ministre a qualifié les massacres commis par l'Armée populaire rwandaise (APR-gouvernementale) lors d'évacuations de camps de réfugiés dans le sud-ouest du Rwanda d'actes « odieux et inacceptables » et a ajouté que l'UE allait prochainement faire une déclaration pour les condamner.



« La Haye suspend ses aides directes à Kigali » **AFP** (France), 24 avril 1995 (en français).

Extrait :

Le ministre néerlandais de la Coopération au développement, Jan Pronk, a annoncé lundi qu'il avait décidé de suspendre les aides directes au gouvernement de Kigali après le massacre de milliers de réfugiés hutus par l'armée rwandaise, samedi, au camp de Kibeho.

Dans une lettre adressée au parlement néerlandais, M. Pronk a expliqué que le « caractère abominable des exactions » avait motivé sa décision.



Le ministre néerlandais de la Coopération au développement a supprimé son aide au Rwanda ce week-end-là. Il est allé très loin dans la critique contre le FPR et ne s'en est jamais remis politiquement. Il me l'a dit plusieurs fois, par la suite.

Dr Jacques de Milliano, MSF Hollande, directeur général (en français).



Jan Pronk, le ministre néerlandais de la Coopération au développement, était le président d'un groupe d'États bailleurs de fonds du Rwanda. Au moment des événements de Kibeho, il était en Chine, mais il a été prévenu. De Chine, il a envoyé un message à Amsterdam et à Kigali qui disait : « Gelez toute aide au Rwanda et faites-le savoir publiquement. » Les autres bailleurs de fonds ont suivi son exemple.

Wouter Van Empelen, MSF Hollande, responsable de programme (en anglais).

Le président de la République rwandaise, Pasteur Bizimungu, accuse les miliciens hutus d'être responsables du massacre et rejette la faute sur la communauté internationale qui n'a pas séparé les innocents des criminels dans les camps de déplacés.



« **Déclaration** du gouvernement rwandais sur la décision de fermeture des camps de déplacés de Gikongoro », Kigali, 24 avril 1995 (en français).

Extrait :

Aujourd'hui le peuple rwandais vient de payer injustement entre 200 et 300 vies de ses fils et filles morts piétinés ou mutilés par les mêmes machettes de ceux-là qui ont

perpétré le génocide et les massacres. D'autres sont morts lors de la fusillade d'autodéfense des Forces Armées gouvernementales et de la MINUAR suite aux attaques lancées par les Interahamwe du camp de Kibeho.

[...] Par la même occasion, nous nous indignons de cette dramatisation à outrance des chiffres de 8 000 morts dénuée de tout fondement, manœuvre destinée à détourner l'attention de l'opinion internationale des efforts du gouvernement dans le processus de reconstruction et de réconciliation nationales.



« Le président rwandais accuse les miliciens hutus et la communauté internationale » **AFP** (France), 24 avril 1995 (en français).

Extrait :

Au cours d'une conférence de presse à Kigali, M. Bizimungu a estimé « entre 200 et 300 le nombre des victimes dans le camp de Kibeho où, selon la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), l'Armée patriotique rwandaise (APR, totalement dominée par l'ethnie minoritaire tutsie) a tué samedi près de 2 000 déplacés hutus. Le peuple rwandais vient de payer injustement entre 200 et 300 vies de ses fils et filles morts piétinés ou mutilés par les mêmes machettes de ceux-là qui ont perpétré le génocide », a dit le président.

Selon le président Bizimungu, le gouvernement rwandais a été conduit par la communauté internationale à « tolérer des camps de déplacés devenus des repaires d'Interahamwe », les miliciens extrémistes hutus auteurs des pires massacres l'an dernier lors du génocide de plus de 500 000 Tutsis et Hutus modérés.

[...] Selon lui, les soldats ont été attaqués samedi par des miliciens armés de mitraillettes et ils ont dû riposter. Il s'est par ailleurs « indigné » de la « dramatisation à outrance » de cette affaire avec des chiffres de 8 000 morts.

La presse internationale rapporte les massacres du samedi et cite les témoignages de MSF.



« 8 000 réfugiés rwandais sont massacrés par l'armée » Sam Kiley **The Times** (Royaume-Uni), 24 avril 1995 (en anglais).

Extrait :

Un volontaire de MSF, Étienne Quetin, qui était dans le camp au moment où les événements les plus violents ont eu lieu, a déclaré : « On a vu les militaires tirer dans le dos des gens qui fuyaient le camp, des vieillards, des femmes, c'était indiscriminé. » Un médecin MSF a ajouté : « Hier je marchais sur les cadavres. On ne pouvait même pas rouler en voiture. Aujourd'hui ils ont tous disparu. » Il faisait référence à environ 500 personnes dont la plupart semblent avoir été étouffées en plein milieu du camp.



« L'armée massacre 5 000 Hutus au Rwanda – Les soldats auraient utilisé des lance-roquettes contre les réfugiés à Kibeho » **Libération** (France), 24 avril 1995 (en français).

Extrait :

Selon Médecins Sans Frontières (MSF), les blessures montrent que l'APR a utilisé non seulement des mitrailleuses mais aussi des lance-roquettes.

[...] Ensuite quelle est la responsabilité des Nations unies, en particulier, et des organisations humanitaires sur place, en général ? Elle est à la mesure de cette disproportion, dans un pays à peine grand comme la Bretagne et aujourd'hui peuplé au mieux de 4 millions d'habitants. 5 500 Casques bleus et quelque 140 organismes humanitaires ne parviennent pas à éviter l'hécatombe.

Ce même jour, l'ultimatum de bombardement posé par l'APR aux 2 000 déplacés enfermés dans l'école est repoussé plusieurs fois, puis annulé à la suite de l'alerte et de la mobilisation des Nations unies, des ambassades et des agences internationales par les équipes de MSF au Rwanda.



« Le » nettoyage « du camp de Kibeho en cours d'achèvement » **AFP** (France), 24 avril 1995 (en français).

Extrait :

Depuis dimanche, l'APR a reporté à plusieurs reprises l'ultimatum fixé pour évacuer totalement cet hôpital école. Lundi, cela devait être fait avant midi. « Mais le délai peut-être repoussé », estime un officier rwandais, tandis que les rares étrangers présents redoutent une prise d'assaut meurtrière.



C'était lundi. L'armée avait menacé de bombarder l'hôpital. À 10 heures, nous sommes montés jusqu'au site pour voir ce qu'il se passait. À la radio, j'ai dit à Sophie, l'administratrice de l'équipe de Kigali : « Va voir le représentant de Boutros Boutros-Ghali, dis-lui qu'ils veulent faire sauter l'hôpital. C'est une folie complète, il faut absolument gagner du temps. » Le FPR avait mis une heure limite à 11h-midi. Nous étions bloqués au check point. L'hôpital était situé au-dessus et nous savions que, s'ils bombardaient, nous serions touchés. L'heure limite arrivait et nous avons évacué dans le camion qu'un délégué du CICR avait réussi à faire entrer parce qu'il connaissait bien les gens. Nous avons fait pression au niveau de Kigali. Sophie avait téléphoné partout. Je ne sais pas si ça a servi, mais d'heure en heure l'ultimatum reculait. Le délégué du CICR a réussi à évacuer des blessés et des gamins qu'on a récupérés avec une autre voiture de MSF et deux médecins. Ils ont réussi à stabiliser les blessés avant de les envoyer à Gikongoro, et ils ont donné des biscuits et de l'eau aux gamins. L'APR n'a jamais fait sauter l'hôpital. Les derniers déplacés sont restés bloqués par l'APR, qui les encerclait et contrôlait toute la zone.

[...], MSF France, cellule urgence puis coordinateur au Rwanda, mars-septembre 1995 (en français).

Le département des affaires humanitaires de MSF Hollande, en contact avec la chargée de mission information de MSF au Rwanda, commence à travailler sur les grandes lignes d'un rapport sur les événements de Kibeho.



« Les massacres de Kibeho » **Mémo** de Hanna Nolan, département des affaires humanitaires de MSF Hollande, à Agnès Wagenaar, chargée de mission information de MSF au Rwanda, 24 avril 1995 (en anglais).

Extrait :

Je suis en train d'écrire une proposition de rapport et j'espère te l'envoyer demain. [...] J'ai entendu dire que tu étais à Gikongoro pour collecter des informations sur les événements de Kibeho. À la suite d'une conversation que j'ai eue aujourd'hui avec Karen Kenny (une ancienne observatrice des Nations unies au Rwanda pour les droits humains), je voudrais te suggérer un certain nombre de thèmes que Tone et toi pourriez suivre, si vous ne l'avez pas déjà fait.

Quelle est la réponse officielle du gouvernement rwandais ? Ont-ils annoncé une enquête ? Ont-ils annoncé qu'ils suspendraient les soldats impliqués dans les massacres en attendant l'enquête ? S'ils ont annoncé une enquête, quelles conditions ont-ils posées pour garantir que cette enquête sera indépendante ?

Est-ce que le rapporteur spécial du haut-commissaire aux droits humains a demandé aux observateurs de terrain de s'intéresser à ces incidents ? Que font actuellement les observateurs ? Est-ce que le rapporteur pour le Rwanda a demandé l'aide du rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, qui se trouve apparemment au Burundi ?

Le mardi 25 avril 1995, le gouvernement belge annonce la suspension de son aide bilatérale au Rwanda.



Communiqué de presse du ministère des Affaires étrangères de Belgique, 25 avril 1995 (en français).

Extrait :

Le ministre des Affaires étrangères, Erik Derycke, a fait convoquer ce 25 avril 1995 le chargé d'affaires a.i. du Rwanda à la suite des événements de Kibeho. [...]

Conformément au Plan d'Action adopté lors de la conférence de Bujumbura, les autorités belges ont demandé qu'une enquête approfondie soit effectuée et que les responsables du massacre à Kibeho soient identifiés et punis. En attendant, la Belgique suspend son aide bilatérale au Rwanda, à l'exception de l'aide d'urgence qui profite directement à la population, et de l'assistance au rétablissement de l'état de droit. [...]

Le ministre Derycke a enfin rappelé au représentant rwandais que l'engagement de la Belgique en faveur du Rwanda, tant sur le terrain qu'au sein de la communauté internationale, a pour objectif la reconstruction d'un Rwanda démocratique et non ethnique. Cela implique des actions positives de la part du gouvernement rwandais, susceptibles de permettre le retour pacifique des réfugiés, conditions de la stabilité en Afrique centrale.

Le même jour, au cours d'une conférence de presse à Kigali, l'équipe de MSF raconte les massacres, les entraves à l'accès aux blessés et la situation des survivants qui se terrent dans les collines.



« La moitié des déplacés de Kibeho se terrent dans les collines voisines » **AFP** (France) Kigali, 25 avril 1995 (en français).

Extrait :

La moitié des déplacés qui ont fui le massacre du camp de Kibeho errent toujours, terrorisés, dans les collines du sud-ouest du Rwanda, a affirmé le chef de mission de Médecins Sans Frontières (MSF) à Kigali, [...].

« Tous les camps ont été vidés », a confirmé M. [...], et la moitié des déplacés a préféré s'enfuir sur les collines que de retourner chez eux dans les camions du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

« Quand on s'arrête au bord des routes, les gens commencent à sortir du couvert au bout d'un moment pour demander de l'aide », a indiqué [le coordinateur de MSF].

« Ils rentrent chez eux sans soutien, complètement abandonnés », a-t-il ajouté.

Beaucoup craignent des représailles et d'être emprisonnés, après avoir été dénoncés par leurs anciens voisins comme des « génocideurs ».

Les organisations humanitaires ont un accès « très limité aux victimes », selon MSF, qui poursuit ses soins aux blessés sur place.



Nos relations avec Kigali étaient très tendues. On a voulu faire une conférence de presse. On a tous travaillé ensemble. C'était très émouvant. Les membres du personnel international voulaient parler. Puis ils ne voulaient plus parler. C'est habituel avec les gens qui sont traumatisés. Ils ont peur mais ils veulent quand même dire des choses. On a décidé que notre stratégie serait de parler, de fournir des données médicales, parce qu'on avait vu que la majorité des gens qui fuyaient étaient atteints par une balle dans le dos, à l'épaule, au mollet, etc. On a organisé cette conférence de presse au rez-de-chaussée de l'hôtel des Mille Collines. Le discours des Nations unies et du régime de Kigali à ce moment-là, c'était que MSF était contre le gouvernement de Kigali, qu'on mentait, qu'il n'y avait pas des milliers de morts mais seulement une centaine environ, qu'on était des hystériques, que les représentants de l'ONU et les soldats de la MINUAR qui étaient présents à Kibeho n'avaient pas vu les mêmes choses que nous. En fait, ils avaient changé de discours. Tous les journalistes sont venus ainsi que beaucoup de gens du ministère de l'Information de Kigali. C'était très tendu. Les volontaires étaient au bord des larmes. C'était clair qu'ils disaient la vérité. Ils ont expliqué ce qu'ils avaient vu et ce qu'il s'est passé. Ils ont expliqué que les gens qui fuyaient étaient abattus dans le dos. Dans le communiqué de presse, nous avons déclaré que 70 % des gens étaient abattus dans le dos. Nous nous sommes concentrés sur les données médicales. Après, les journalistes nous ont demandé : « Mais est-ce que ça veut dire que les soldats étaient incontrôlés ? Qu'est-ce qu'il s'est passé ? » Nous ne portons pas de jugement. Sur la base de nos données médicales, nous avons pu dire que les gens qui fuyaient étaient des civils, mais nous n'avons pas dit clairement que l'APR tuait des civils non armés. Mais évidemment, c'est ce qui a été repris, puisqu'on donnait les preuves. Les volontaires étaient très traumatisés. Il y avait notamment un volontaire qui voulait tout raconter. On a fait très attention. Avec le coordinateur, on a vraiment préparé les membres du personnel international pour qu'ils ne laissent pas trop sortir leurs émotions et leur haine, pour qu'ils restent sur les descriptions

médicales. Ils l'ont fait, mais c'était quand même très émouvant et à la fin, des journalistes rwandais ont posé plein de questions. Nous avons été assez attaqués.

Samantha Bolton, MSF international, chargée de communication en Afrique de l'Est, 1994-1995 (en français).

La chaîne étasunienne CNN retransmet par satellite un débat organisé à Kigali entre l'ambassadeur du Rwanda à l'ONU à New York, le représentant des Nations unies à Kigali, Shahryar Khan, et le directeur général de MSF Hollande, Jacques de Milliano. La liaison satellite est interrompue par des soldats rwandais juste au moment où l'animateur demande au représentant des Nations unies de confirmer le chiffre de 4 000 morts comptabilisés par la MINUAR.



Il y a eu une proposition d'interview sur CNN à 5 heures de l'après-midi. J'ai dit à Jacques qu'il devait la donner, puisqu'il était le seul membre du Conseil international sur place. On nous avait dit que c'était une interview, mais en fait c'était une « spéciale » avec l'ambassadeur du Rwanda aux États-Unis, et Shahryar Khan, le grand chef de l'ONU à Kigali, et Jacques. L'ambassadeur a dit qu'il n'y avait pas plus de 80 ou 120, un faible nombre, de tués, et que les soldats rwandais avaient été provoqués par la population qui leur lançait des pierres. Alors le journaliste de CNN a demandé à Jacques ce qu'il en pensait. Jacques a répondu que c'était scandaleux, que tirer sur une foule en réponse à des jets de pierres était un acte complètement disproportionné. Il a ajouté que le commandant du bataillon des Nations unies avait ordonné à ses hommes de cesser de compter les cadavres une fois atteint les 4 000. Jacques a été très diplomate. L'intervieweur, Jonathan Man, a alors demandé : « Eh bien, Monsieur Khan, qu'en pensez-vous ? » Khan a posé le combiné du téléphone sur la table – il a pensé que cela serait trop dangereux de répondre.

Wouter Van Empelen, MSF Hollande, responsable de programme (en anglais).



Toutes les organisations avaient les yeux tournés vers Kibeho et se demandaient que faire. Pendant les premières vingt-quatre heures, aux Nations unies, l'ambiance était très émotionnelle. L'un d'entre eux a dit : « On fait une réunion en urgence, venez tous. » Puis il a dit : « Nous avons un rapport de nos hommes de terrain. Ils ont compté 862 cadavres (je pense que le chiffre exact est dans le rapport de MSF). Après ils ont arrêté de compter. » Je suis sûr qu'il a dit cela pendant la réunion. Et puis, dans les réunions qui ont suivi, ils n'ont plus jamais mentionné aucun chiffre parce qu'il y avait toujours des gens du ministère dans ces réunions et qu'ils ne pouvaient rien dire de plus sur le sujet. Nous avons donné une interview pour CNN à l'hôtel des Mille Collines avec le représentant spécial des Nations unies, Monsieur Khan, et l'ambassadeur du Rwanda aux États-Unis. Nous avons condamné les Nations unies pour ne pas s'être interposées, être restées en observateurs et par la suite Khan a eu beaucoup de problèmes. C'était un moment vraiment intéressant, on a pu observer comment ils essayaient de s'en sortir. J'ai dit : « Vous vous êtes arrêtés à 862. » Les Nations unies ont commencé à démentir leurs chiffres. À la fin ils ont dit qu'il y en avait environ 300. Les soldats du FPR sont alors arrivés aux Mille Collines et ont interrompu l'émission. Ils ont dit : « À partir de maintenant, il n'y a plus de liaisons satellites. »

Dr Jacques de Milliano, MSF Hollande, directeur général (en français).

Ce même jour, l'ONU reconnaît ne pas avoir été prévenue de l'évacuation du camp de Kibeho par les autorités rwandaises et déclare officiel le chiffre de 2 000 morts pendant les événements de Kibeho.



« L'ONU reconnaît ne pas avoir été prévenue de l'évacuation du camp de Kibeho » **AFP** (France) Kigali, 25 avril 1995 (en français).

Extrait :

« Nous étions depuis quelque temps en consultation avec le gouvernement sur cette évacuation, mais la date du 18 avril a été décidée sans nous consulter », a précisé l'envoyé de M. Boutros Boutros-Ghali au cours d'une conférence de presse dans la capitale rwandaise.



« Massacre de Kibeho : l'ONU s'en tient à 2 000 morts » **AFP** (France) Genève, 25 avril 1995 (en français).

Extrait :

Selon Thérèse Gastaut, ce chiffre a été obtenu « après une évaluation plus scientifique » que celle faite dans un premier temps et qui avait conduit le porte-parole des Nations unies à annoncer, dimanche matin à Genève, le chiffre de 5 000 morts. Le chiffre de 2 000 morts est un « chiffre officiel » et « il est très peu probable qu'il soit revu, la plupart des victimes ayant été enterrées », a précisé Madame Gastaut. Lundi à Genève, des sources proches des institutions spécialisées avaient laissé entendre que la MINUAR était soumise à de fortes pressions des autorités rwandaises pour revoir son bilan à la baisse.

Dans les jours qui suivent les massacres, le « nettoyage » des cadavres du site de Kibeho continue. Des observateurs étrangers présents sur le site confient avoir trouvé des cadavres dans les latrines mais refusent d'en parler publiquement. La chargée de communication de MSF pour l'Afrique de l'Est donne ces informations à quelques journalistes, en précisant bien que ce ne sont pas des membres du personnel de MSF qui ont vu eux-mêmes ces cadavres dans les latrines.



« Les troupes tutsies coupent les vivres aux survivants du massacre » **The Times** (Royaume-Uni), 26 avril 1995 (en anglais).

Extrait :

OXFAM et Médecins Sans Frontières pensent que les Nations unies ont supprimé l'échelle de grandeur des massacres ; « Quelque chose de très malhonnête est en train de se passer », a déclaré Robert Maletta d'Oxfam.



Pendant toutes les nuits qui ont suivi, des camions passaient la nuit et on avait eu des informations comme quoi des gens avaient senti cette odeur très spécifique de cadavres pourrissants. On ne pouvait pas le dire, mais on était presque sûrs que c'était le gouvernement de Kigali qui nettoyait les cadavres, qui les déchargeait ailleurs. Grâce aux équipes qui collectaient des infos partout, on avait aussi découvert que World

Vision, qui nettoyait l'endroit, avait trouvé des centaines de cadavres dans les latrines et qu'ils ne voulaient pas en parler. Tout le monde savait que c'était World Vision, mais personne ne voulait en parler. J'ai proposé de donner ces informations à certains journalistes afin qu'ils aillent eux-mêmes poser des questions. Et c'est ce que j'ai fait avec quelques journalistes en qui j'avais confiance. Je leur ai dit qu'on avait vu des camions et que ça puait la mort. J'ai ajouté : « Nous ne sommes pas les seuls. Vous devriez aller demander à World Vision ce qu'ils ont trouvé dans les latrines. » J'en ai parlé en particulier à mon ami journaliste à Reuters, qui était très ému parce qu'il était sur le site de Kibeho et qu'il avait vu les soldats tirer. Il avait aussi entendu ces informations. Mais World Vision ne voulait rien lui dire « on the record ». Ils n'ont pas répondu aux questions des journalistes qui ont essayé d'enquêter. À la fin, World vision a d'ailleurs nié complètement et a retenu les mêmes chiffres que Kigali... On l'a dit aux journalistes.

Le soir, dans un restaurant à Kigali, j'ai parlé de cette affaire avec quelqu'un du HCR, qui était très frustré par ce qu'il se passait. Un journaliste à qui je n'avais rien dit, Sam Kiley, du Times, était à la table à côté. Je pense qu'il a entendu.

Samantha Bolton, MSF international, chargée de communication en Afrique de l'Est, 1994-1995 (en français).

Dans tout le pays, les employés de MSF, comme ceux d'autres organisations et des journalistes, sont victimes d'incidents de sécurité provoqués par les soldats de l'APR. Ils en informent les ambassadeurs des États occidentaux.



Sitrep de MSF France au Rwanda, 26 avril 1994 (en français).

Extrait :

Catherine [Quillet, MSF France, coordinatrice de terrain à Gikongoro] et Gilles n'ont pas pu aller jusqu'à l'hôpital du fait de l'interdiction de l'APR : « MSF ne passe pas car on connaît MSF et ses déclarations à la BBC. » [...] Une réunion sécurité ce matin car :

- Cyangugu : MSF Espagne s'est fait sortir d'une voiture violemment et fouiller.
 - Médecins du Monde : une personne de MDM s'est fait menacer par un APR (brandissant un journal).
 - Catherine, sur Butare, s'est fait agresser oralement par un représentant du ministère de la Réhabilitation qui lui a dit que MSF faisait de fausses déclarations.
 - Un journaliste (nom ?) a été menacé par un colonel APR haut placé et celui-ci a aussi cité dans ses menaces MSF.
 - [Le coordinateur de MSF France au Rwanda] demande que, sur chaque mission, il y ait une personne « sécurité » qui relate tous les événements/sécurité.
 - Rencontré hier soir, le CICR est ok pour continuer à travailler avec MSF mais demande qu'on lève le pied pendant un à deux jours.
- [...] Ce matin conférence de presse du gouvernement US : a parlé de dérapages. Discours mou.

Ce matin petit déjeuner des ambassades :

- Présents : ambassades de Belgique – Pays-Bas – Grande-Bretagne – France – Allemagne – Canada- Suisse – Union européenne
- MSF a expliqué ses préoccupations et son action sur Kibeho
 - Problématique du mandat MINUAR

- Contexte sécurité qui se dégrade

Ambassadeur belge a confirmé la suspension de l'aide bilatérale.

Ambassadeur hollandais a confirmé aussi la suspension de l'aide bilatérale.

Le 26 avril 1995 au soir, l'équipe de MSF reçoit de la part des autorités rwandaises une invitation pour le lendemain à une « rencontre » avec le chef de l'État sur le site de Kibeho. Après hésitation, les membres du personnel international décident de s'y rendre.



Invitation du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération de la République rwandaise, Kigali, 26 avril 1995 (en français).

Extrait :

Le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération de la République rwandaise présente ses compliments à la Nonciature apostolique, aux Missions diplomatiques et consulaires accréditées à Kigali, aux Organismes internationaux ainsi qu'aux Organisations non gouvernementales et a l'honneur de porter à leur connaissance qu'ils sont cordialement invités à une rencontre avec le Chef de l'État à KIBEHO, dans la Préfecture de Gikongoro, ce jeudi le 27 avril 1995 à 10 heures précises.

Le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération de la République rwandaise saisit cette occasion pour renouveler à la Nonciature apostolique, aux Missions diplomatiques et consulaires accréditées à Kigali, aux Organismes internationaux ainsi qu'aux Organisations non gouvernementales les assurances de sa haute considération.



Le mercredi soir, nous recevons cette invitation du gouvernement. Avec de Milliano [Jacques, MSF Hollande, directeur général], nous étions un peu embêtés : « Si on y va, ils vont nous coincer. On va encore se faire manipuler, comme ils savent si bien le faire, et qu'est-ce qu'on va y gagner ? » Mais je ne pouvais pas demander à l'équipe d'y aller toute seule. Après concertation avec Paris, je décide : « Demain matin, avec Didier [Laureillard, MSF France, médecin], Catherine [Quillet, MSF France, coordinatrice de terrain] et Anne Guibert, la chargée de communication envoyée par MSF France, on va monter sur Kibeho et aller voir ce qu'ils veulent nous dire. »

*[...], MSF France, cellule urgence puis coordinateur au Rwanda, mars-septembre 1995
(en français).*

Le jeudi 27 avril 1995, journalistes, représentants d'organisations internationales et ambassadeurs sont rassemblés par les autorités près de l'église de Kibeho où s'est déroulé le massacre de centaines de personnes pendant le génocide, en avril 1994.

Puis, au cours d'une conférence de presse, le président du Rwanda affirme que l'APR est accusée à tort, en particulier par MSF, d'avoir tué des milliers de déplacés et annonce la création d'une commission d'enquête indépendante sur le sujet. Paul Kagame, le ministre de la Défense, homme fort du régime, invite ensuite l'assistance à venir compter les cadavres dans les fosses communes.

Lorsque la conférence de presse reprend, des journalistes reparlent de milliers de morts et de corps cachés dans les latrines, en citant MSF comme source. Interpellée à plusieurs reprises par le ministre de la Défense, la chargée de communication de MSF France s'en tient au témoignage de l'équipe.



« Le point de la situation à Kibeho » **AFP** (France) camp de Kibeho, 27 avril 1995 (en français).

Extrait :

« Il faut que la vérité éclate », a déclaré M. Bizimungu en annonçant la création d'une « commission d'enquête indépendante ». Il a demandé aux « grands pays » – États-Unis, Canada, Grande-Bretagne, France, Pays-Bas, Allemagne, Belgique – et à l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) d'envoyer chacun un expert pour la constituer. Le représentant du secrétaire général de l'ONU au Rwanda, Shahryar Khan, devra également désigner un membre et le gouvernement rwandais, un autre.

La commission, qui devrait commencer ses travaux au plus tard le 3 mai, devra, entre autres choses, étudier le « contexte » dans lequel la décision de fermer les camps de déplacés Hutus a été prise, la situation des « milices » présentes dans ces camps, le déroulement de l'opération. [...]

Dès jeudi, le gouvernement a commencé de procéder à la « vérification immédiate » du nombre des victimes. Après avoir demandé aux militaires de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) et de l'APR de lui montrer les emplacements des fosses communes, le président a ordonné l'exhumation immédiate des corps.

Au terme de deux heures environ et alors que les opérations se poursuivaient, le ministre des Affaires étrangères, Anastase Gasana, a dressé un premier bilan : 23 corps dans une tombe, 13 dans une autre, 41 ailleurs... Au total, il y aurait 338 corps enterrés à Kibeho. Cette opération n'a cependant pas levé les doutes sur le bilan. Des soldats de la MINUAR, présents lors du massacre, et le personnel de l'organisation humanitaire Médecins Sans Frontières (MSF) ont évoqué l'ensevelissement, à la hâte, de plusieurs milliers de corps dans les latrines, mais personne n'a indiqué l'emplacement.

Prise à partie, une jeune femme de MSF a simplement répondu : « Nous maintenons ce que nous avons dit les jours précédents. »



« Le point sur Kibeho et les grands fauves du gouvernement » **Message** de Samantha Bolton, chargée de communication de MSF international en Afrique de l'Est, 27 avril 1995 (en anglais).

Extrait :

Aujourd'hui à 10 heures, comme vous le savez, MSF était invitée à participer à un grand show avec tous les diplomates, les journalistes et les ONG au sujet des fusillades sur le camp de Kibeho. Bizimungu [Pasteur, président du Rwanda] a développé trois thèmes principaux :

1) Une enquête internationale serait menée pour établir ce qu'il s'est passé samedi. Elle inclurait des représentants des Nations unies, de l'Organisation de l'unité africaine, de la France, de la Belgique, des Pays-Bas, du Canada, de l'Allemagne, du Royaume-Uni et des États-Unis.

2) Le gouvernement a annoncé qu'il n'y avait que 300 corps environ retrouvés, donc tués, et a procédé au déterrement de 320 cadavres (un commandant des Nations unies a dit que c'étaient des bêtises et qu'il y avait des tombes un peu partout sur le site). Bizimungu

a dit que MSF et les autres ONG étaient invitées à indiquer où les corps étaient enterrés afin qu'on les déterre et qu'on réalise qu'il n'y en avait pas beaucoup (il y a eu d'autres commentaires négatifs sur MSF, nous sommes les seuls à témoigner).

3) Bizimungu a essayé de faire sortir les déplacés parce qu'il y avait des camions et la communauté internationale pour témoigner et les protéger. En gros, les déplacés ont répondu en disant que : ils préféreraient mourir plutôt que de rentrer à la maison et qu'en aucun cas la communauté internationale ne les avait protégés samedi dernier et qu'il n'y avait donc pas plus de garanties cette fois-ci.

4) Bizimungu a aussi déclaré qu'il en avait assez que MSF affirme qu'il y avait 100 000 personnes dans les collines et que personne ne les avait enregistrées. Heureusement, le représentant du HCR a tenu tête et a dit qu'en fait il s'agissait de chiffres des Nations unies et pas de MSF, et que c'était la vérité.

Il est clair que MSF est le bouc émissaire de tout ce fiasco. MSF est plus facile à attaquer que le bataillon australien des Nations unies qui a pris des photos et les a données à Reuters et a compté au moins 4 000 morts sur un compteur manuel.

J'ai vérifié toutes les dépêches et aucune ne reprend les ragots sur MSF. L'idée est maintenant de jouer profil bas. J'en reparlerai demain. En attendant, je vérifie que les journalistes sont au courant de tous les chiffres et toutes les sources, afin d'avoir un compte-rendu juste et que MSF ne soit citée que sur des données médicales, chirurgicales, etc.

Au moment réservé aux questions, Sam Kiley, du *Times* de Londres, a commencé à dire que tout cela c'étaient des bêtises et qu'il y avait des milliers de corps dans les latrines, etc. Bizimungu a répondu que c'était incorrect, alors il a dit qu'il ne comprenait pas pourquoi MSF disait cela « off the record » mais pas en face du gouvernement. Il était pourtant là le soir après notre conférence de presse, lorsque les membres de l'équipe ont bien précisé qu'ils ne pouvaient pas confirmer une telle information à partir des statistiques de MSF.

[...] Des membres de L'équipe de MSF avaient dit « off the record » à Kiley de demander aux délégués pour les droits humains, qui eux l'avaient vraiment vu, et [avait précisé] que nous n'en avons pas été témoins. Il était également assis à la même table qu'un groupe de gens qui parlaient de cela hier soir en buvant une bière, dont des gens de MSF et du HCR.



Le président et Kagame, le ministre de la Défense, sont venus ouvrir la fosse à côté de l'hôpital, pour pouvoir dire : « Vous voyez bien qu'il n'y a pas beaucoup de morts. » Ils ont ouvert la fosse où nous avons mis les cadavres, les premiers jours. Ce n'était pas la peine de l'ouvrir, on aurait pu leur dire combien il y en avait. Elle ne contenait même pas les morts du samedi... et encore moins ceux d'après...

Dr Didier Laureillard, MSF France, médecin à Gikongoro, Rwanda, décembre 1994 - mai 1995 (en français).



Kagame m'a demandé de venir m'expliquer. J'ai traversé la salle. L'ambiance était très agressive et silencieuse. C'était un peu impressionnant pour une jeune femme. Je monte sur l'estrade et je commence à expliquer que les équipes avaient vu des milliers de morts, qu'elles avaient pu compter à peu près et qu'on ne revenait pas là-dessus, que c'était la version officielle de MSF. Peut-être qu'eux en avaient compté 376, mais que l'équipe avait vu des milliers de morts. Kagame, qui ne parlait qu'en anglais, me dit : « Vous redites ce que vous venez de dire en anglais. » Je le redis en anglais, et puis je vais m'asseoir. Et puis le

ministre de la Réhabilitation commence à s'énerver et affirme que les ONG racontent n'importe quoi, et il prête à MSF des propos qu'on n'a jamais tenus. On était restés sur nos milliers de morts, on n'avait pas extrapolé autour. Il me demande de revenir m'expliquer. Donc je retransverse une deuxième fois la salle. Je déclare que je ne vois pas d'où viennent ces informations et que je maintiens le chiffre de milliers de morts. Et puis à ce moment-là, un journaliste américain, de je ne sais plus quel journal, dit : « Quelqu'un de MSF, hier soir, m'a dit que les corps avaient été cachés dans les latrines. » Il demande à Kagame et à Pasteur Bizimungu : « Est-il vrai que les corps ont été cachés dans les latrines ? » Il cite MSF, ce qui n'est pas très malin. Donc Kagame me redemande pour la troisième fois de venir. J'ai répondu... qu'on avait vu des milliers de morts, mais qu'on ne savait pas où les corps avaient été transférés. Au total, j'ai répété trois fois la même chose : « L'équipe a vu des milliers de morts, de ses yeux vus. Nous avons compté grossièrement et maintenant, nous ne savons pas où sont les corps. Mais ce n'est pas à moi de dire s'ils sont dans les latrines ou ailleurs. C'est à vous de faire votre travail. » Et là, ça commence à être vraiment agressif. Il y a une télé rwandaise qui me filme sous le nez ! Quelques journalistes courageux, n'est-ce pas, m'ont serré la main, en disant : « Ça doit pas être facile. » Mais sur le moment, pas un d'entre eux n'a pris la parole.

Anne Guibert, MSF France, chargée de communication (en français)



Sam Kiley, du Times, a posé la question : « MSF dit qu'il y a des cadavres dans les latrines. Qu'est-ce que c'est que cette histoire ? »

Après la conférence de presse, un journaliste de Voice of America et un autre lui ont dit : « Tu ne dois pas divulguer tes sources ! » Ils appréciaient qu'on donne des informations parce qu'on était les seuls à le faire. Ils avaient bien vu qu'on était très honnêtes et que ce qu'on disait, c'était vrai. Sam Kiley, lui, voulait juste son petit scoop pour son journal. Je suis allée le chercher à l'hôtel Mille Collines. Tous les journalistes qui étaient là savaient que j'étais furieuse. Je suis arrivée en demandant : « Où diable se cache Sam Kiley ? Il se cache parce qu'il sait qu'il a fait une bêtise. ». À lui, je lui ai dit : « Mais qu'est-ce que c'est que ça, tu ne dois jamais révéler tes sources ! Jamais ! Devant tous les diplomates, tout le monde, MSF a été citée, et on n'a pas pu se défendre. »

Samantha Bolton, MSF international, chargée de communication en Afrique de l'Est, 1994-1995 (en français).

Le 27 avril 1995, MSF Belgique annonce à la presse le renforcement de son aide dans la province de Butare.



« Après l'évacuation forcée des déplacés de Kibeho, MSF renforce son aide dans la province de Butare » **Communiqué de presse** MSF Belgique, 27 avril 1995 (en français).

Extrait :

Suite à l'évacuation forcée de la population déplacée des camps du Sud-Rwanda, MSF a décidé de renforcer son action dans la préfecture de Butare. L'action de MSF Belgique se concentre autour de trois axes : les interventions chirurgicales à l'hôpital de Kabutare, les soins médicaux dans les centres de santé des communes de Nyakisu et Runyinya et la mise en place d'équipes mobiles. Celles-ci sillonnent les communes afin d'évaluer les

conditions de vie des rapatriés. Le gouvernement belge vient par ailleurs de nous octroyer un financement de 12 millions de FB pour l'envoi des secours.

Le secrétaire général des Nations unies demande que la force ne soit pas utilisée contre les 2 000 déplacés qui seraient encore présents sur le site de Kibeho.



« Camp de Kibeho : appel à la retenue de M. Boutros-Ghali » **AFP** (France) New York, 27 avril 1995 (en français).

Extrait :

Selon une déclaration citée à New York par un porte-parole de l'ONU, environ 1 000 personnes refusent apparemment de quitter un centre médical à Kibeho et les autorités de Kigali refusent de permettre tout approvisionnement.

« Le secrétaire général demande au gouvernement du Rwanda de s'abstenir de l'utilisation de la force. Il demande également aux personnes au centre médical de coopérer en vue de régler ce différend par des moyens pacifiques », a indiqué son porte-parole.

M. Boutros-Ghali espère sincèrement que ce face-à-face « ne dégénérera pas en de nouvelles violences ».

Des journalistes sur place estiment que 2 000 personnes sont encore présentes au camp de Kibeho.

Le Conseil de sécurité des Nations unies condamne la « mise à mort de nombreux civils » et demande au secrétaire général de présenter un rapport sur les événements.



« Kibeho : condamnation du Conseil de sécurité six jours après les tueries » **AFP** (France) New York, 27 avril 1995 (en français).

Extrait :

Six jours après les faits, le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné jeudi « la mise à mort de nombreux civils » au camp de déplacés hutus de Kibeho (sud-ouest du Rwanda), et a demandé au secrétaire général Boutros Boutros-Ghali de présenter « au plus tôt » un rapport sur ces événements.

Dans une déclaration élaborée par consensus après de longues journées de consultations à New York, les 15 pays membres du Conseil de sécurité se sont déclarés « encouragés » par la décision du gouvernement rwandais de procéder « sans retard » à une enquête complète sur ces événements et de traduire les coupables en justice. [...]

Selon les diplomates, la mise au point de cette déclaration a été considérablement ralentie par la présence au Conseil de sécurité d'un représentant du gouvernement du Rwanda, qui dispose d'un siège de membre non permanent. [...]

L'ONU a cherché à calmer le jeu ces derniers jours avec les autorités du Rwanda, dont les forces armées (contrôlées par la minorité tutsie) ont été accusées d'être responsables des tueries au camp de Kibeho samedi dernier.

La déclaration du Conseil de sécurité ne mentionne pas qui est responsable de « la mise à mort de nombreux civils ».

Le ministre de la Défense rwandais accuse les ONG de soutenir les milices dans les camps de déplacés.



« Massacre de Kibeho : “les ONG soutiennent les milices hutues”, accuse Paul Kagame » **AFP** (France), 27 avril 1995 (en français).

Extrait :

« Nous avons envoyé des militaires pour vider les camps et assurer le retour des réfugiés chez eux, assure M. Kagame, mais des Interahamwe (milices hutues), qui voulaient empêcher les civils de partir, ont lancé des attaques sur les soldats forçant le cordon de défense. Nos soldats devaient riposter, ils ont tiré, ils étaient en état de légitime défense », souligne-t-il.

Paul Kagame ajoute que le problème des nouvelles autorités rwandaises est que « les camps abritent des hommes armés et que les ONG ne veulent pas reconnaître qu'en les nourrissant elles soutiennent de cette façon les miliciens » (hutus).

En réponse à une question sur les accusations formulées par des ONG sur la politique de répression de son gouvernement, Paul Kagame déclare : « Alors que nous essayons de résoudre des problèmes considérables, les ONG passent leur temps à critiquer le gouvernement. Je ne reconnais pas à ces gens-là le droit moral de nous juger. »

Le 28 avril 1995, la chargée d'information de MSF au Rwanda alerte les sections sur l'urgence à faire pression pour la création d'une commission d'enquête indépendante, les preuves disparaissant très rapidement.



« Lobbying pour une enquête indépendante sur les massacres et recommandations pour un rapport » **Message** d'Agnès Wagenaar, chargée d'information de MSF Hollande au Rwanda, à tous les directeurs, responsables de programme et coordinateurs présents à Kigali, 28 avril 1995 (en anglais).

Extrait :

Cher tous

1. Je sais bien qu'on s'est mis d'accord pour que le plaidoyer soit pour l'instant tourné vers l'accès et que nous ne commencerons le lobby pour une commission d'enquête indépendante que la semaine prochaine, rapport en main.

Cependant, notre position serait renforcée si nous demandions cette enquête le plus vite possible (dès maintenant), car le processus de transformation des preuves et d'influence des témoins bat déjà son plein.

Je pense que si nous ne la demandons que la semaine prochaine cela paraîtra naïf, comme si on n'y avait pas réfléchi et/ou on ne s'en souciait pas.

2. Hanna Nolan a envoyé les premières grandes lignes du rapport, dont une page de propositions de recommandations. En avez-vous déjà discuté ? quelles sont vos propositions ?

De retour en Europe, les membres du personnel international de MSF Hollande qui étaient présents à Kibeho témoignent devant la presse internationale. V8



« L'humanitaire est superflu tant qu'on ne juge pas les coupables » **Vers l'Avenir** (Belgique), 30 avril 1995 (en français).

Extrait :

Le massacre qui a coûté la vie à au moins 2 000 personnes, selon les évaluations indépendantes, dans le camp de réfugiés de Kibeho samedi dernier, ne peut pas être qualifié d'incident, a affirmé vendredi matin le directeur de Médecins Sans Frontières, M. de Milliano, au cours d'une conférence de presse à Schiphol, à son retour du Rwanda. Selon M. de Milliano, il y avait depuis le mardi précédent « une montée de terreur » dans le camp. Le massacre ne s'est pas produit subitement. Il fallait s'attendre à ce que quelque chose se passe, a affirmé le directeur de MSF.

MSF avait reçu quelques jours avant le drame des indications laissant présager d'« un dérapage ». MSF a tiré la sonnette d'alarme, sans susciter de réaction, a-t-il indiqué.

Jeudi, 21 réfugiés avaient déjà été tués. Au moment où MSF pénétrait dans le camp de Kibeho, samedi vers midi, l'armée rwandaise (à majorité tutsie) a commencé à tirer. Selon M. de Milliano, les militaires ont tiré pendant près d'une heure et demie sur les réfugiés hutus tout en chantant et en sifflant. Les tirs ont été interrompus entre 16h30 et 17h00, mais ont repris peu après 17h00. Au total, les soldats ont tiré pendant cinq heures en journée et pendant deux nuits, a-t-il affirmé.

Le gouvernement rwandais avait promis que l'évacuation du camp de Kibeho ainsi que d'autres camps de la région se déroulerait correctement et sans violence, a rappelé M. de Milliano. MSF estime que le massacre a fait au moins 5 000 morts, faute de preuves sur un chiffre moins élevé. Les Casques bleus australiens ont relevé 5 000 corps avant de suspendre leur compatibilité. Les Nations unies ont avancé, pour leur part, le chiffre de 2 000 morts, tandis que les autorités rwandaises affirment qu'il n'y a eu que 300 victimes. Selon MSF, l'ONU n'est pas de taille à s'opposer à la spirale de violence au Rwanda. L'organisation internationale ne dispose pas des moyens suffisants en personnes et en matériel pour faire face à la violence et aux sentiments de vengeance qui animent les parties au conflit. « Les 200 Casques bleus présents à Kibeho n'ont rien pu faire contre les 2 500 soldats gouvernementaux se livrant au massacre », rappelle MSF.

MSF, qui dispose de plus de 100 personnes au Rwanda, s'appuyant sur 2 500 collaborateurs locaux, commence donc à se demander si cela a encore un sens d'accorder une aide humanitaire aux pays d'Afrique centrale. L'aide humanitaire n'aura pas d'effet, affirment ses responsables, tant que l'on ne commence pas à juger ceux qui se sont rendus coupables de crimes graves. « S'il devait apparaître que la protection des personnes n'est absolument plus garantie et que nous ne pouvons plus aider les groupes affaiblis qui retournent vers leurs villages, alors nous aurions atteint la limite à partir de laquelle il faudrait arrêter l'aide », a déclaré M. de Milliano.



J'ai donné pas mal d'interviews à la presse néerlandaise. Peu de temps après notre retour, le siège avait organisé une conférence de presse. On s'était mis d'accord pour que j'apporte un témoignage visuel, donc que je raconterai exactement ce que je suis en train de te raconter. Quant à Jacques [de Milliano, MSF Hollande, directeur général], il apporterait des éléments plus contextuels et politiques – disons qu'il se chargerait du message MSF. Je leur ai raconté dans le détail: « À un moment nous avons grimpé sur une colline

jusqu'à la caserne des Nations unies, là où les gens mouraient. Les soldats australiens essayaient de les soigner. Les blessés bredouillaient quelques syllabes avant de mourir, puis les infirmiers les mettaient dans un trou. Tu es là, les fusillades continuent et des gens s'évertuent à sauver des vies... Ça te coupe le souffle. » Pendant l'interview, j'ai dû m'arrêter de parler parce que j'avais envie de pleurer et je ne voulais pas le faire devant les caméras. Cette nuit-là, j'ai regardé la télévision. J'avais parlé pendant vingt minutes devant la caméra et le seul moment qu'ils ont transmis a été ce silence. Ils m'ont montré la bouche ouverte, incapable de prononcer un mot et en arrière-plan une voix disait que c'était terrible et que même les personnes les plus expérimentées dans l'action humanitaire n'étaient pas capables de faire face à une telle situation.

Wouter Van Empelen, MSF Hollande, responsable de programme (en anglais).

Le 30 avril 1995, sur les ondes de Radio Rwanda, le ministre rwandais de la Réhabilitation reproche à MSF France d'avoir parlé de milliers de victimes du massacre de Kibeho et stigmatise les « organisations travaillant au Rwanda sous couvert humanitaire au service de leur pays ».



« Le gouvernement dénonce l'action de MSF France » **AFP** (France) Kigali, 30 avril 1995 (en français).

Extrait :

Certaines organisations travaillant au Rwanda « sous couvert humanitaire sont au service de leur pays » et font de la désinformation, a affirmé dimanche matin sur Radio Rwanda le ministre rwandais de la Réhabilitation. Jacques Bihozagara a « déploré que MSF France » ait parlé de milliers de victimes au cours du massacre du camp de Kibeho, qui, selon le gouvernement, a fait plus de 300 morts.

Le ministre a « dénoncé la campagne de certaines ONG », mais aussi de « certains médias internationaux ».

Radio Rwanda (officielle) a notamment dénoncé RFI, la BBC et CNN.

Une manifestation est prévue dimanche matin dans Kigali, à l'appel d'associations proches du pouvoir, « pour dénoncer la campagne de la communauté internationale » contre le Rwanda.

Le gouvernement rwandais s'engage auprès de l'ONU à ne pas mener d'action de force contre les 2 000 déplacés toujours enfermés à Kibeho. Toutefois, les déplacés qui rentrent dans leurs villages font toujours l'objet d'exactions.



« Quatorze déplacés tués jeudi à leur retour près de Butare, selon le HCR » **AFP** (France) Kigali, 30 avril 1995 (en français).

Extrait :

Le gouvernement rwandais s'est engagé auprès de l'ONU à ne pas utiliser la force pour déloger les déplacés hutus retranchés dans le camp de Kibeho depuis le massacre du 22 avril. « Nous nous sommes entendus, le gouvernement ne fera pas d'action de force

à Kibeho », a déclaré dimanche lors d'une conférence de presse à Kigali M. Aldo Ajello, envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU.

[...] Quatorze déplacés qui avaient fui les massacres de Kibeho ont été tués à coups de pierres et de bâton jeudi à leur retour dans le secteur de Uye, près de Butare (sud-ouest), a indiqué dimanche le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Ils ont été lapidés, battus à mort par leurs anciens voisins, a précisé le HCR. Cent autres déplacés ont dû quitter le secteur pour sauver leur vie.

Deux mille autres déplacés, rentrés la semaine dernière dans leurs communes d'origine, ont été arrêtés, selon l'ONU. Ils sont accusés par leurs anciens voisins d'avoir participé au génocide de 1994 et ont été jetés dans des cachots.

[...] Le ministre de la Réhabilitation, Jacques Bihozagara, a accusé dimanche matin sur les ondes de Radio Rwanda (officielle) MSF France de faire de la désinformation. « Certaines organisations, sous couvert d'activités humanitaires, sont au service de leur pays », a-t-il dit, visant notamment la France et la Belgique.

Le 1^{er} mai 1995, les coordinateurs et les représentants des sièges des différentes sections MSF font le point sur l'espace d'intervention possible de l'organisation auprès des populations rwandaises.

MSF Belgique annonce un projet d'action dans les cachots communaux et un autre dans une prison pour les femmes et les enfants.



Compte-rendu de la réunion des coordinateurs et des représentants des sièges MSF Belgique, MSF France, MSF Hollande, MSF Suisse, MSF Espagne, Kigali, 1^{er} mai 1995 (en français).

Extrait :

Débat général

- Le résultat de la mise à plat de la réunion avec toutes les équipes de MSF-F: plus de communiqué de presse, reprise du contact avec le gouvernement pour dire qui on est, essayer de voir ce qu'ils attendent réellement de nous, obligation de montrer notre indépendance dans tous les choix (programmes) que l'on fait où allons faire.

- Ce qui est patent de la part du gouvernement, c'est le manque d'interlocuteurs pour expliquer ce que l'on fait et qui on est. Cela permet au gouvernement d'utiliser les informations comme moyen d'intoxication ou de propagande pour faire pression à travers MSF sur nos gouvernements respectifs. L'objectif des deux semaines à venir sera de trouver, à travers les visites aux ministres, ces interlocuteurs et de savoir si le message MSF peut passer.

- L'historique de MSF au Rwanda est à rappeler avec force (Samantha [Bolton, MSF international, chargée de communication de MSF international en Afrique de l'Est] le prépare à Nairobi), en particulier notre présence pendant le génocide.

- Il faut maintenant retourner dans les missions, et les passer au crible pour connaître les actions vitales et essentielles pour le sort des populations et à travers lesquelles MSF ne se compromet pas avec le gouvernement.

Quelles sont les actions prioritaires à garder (référence des prisonniers? populations déplacées/retournées dans leurs communes?), comment pourra-t-on condenser les activités actuellement en place? tout en restant fermes sur les principes MSF, tout en faisant coller nos actions avec nos idées?

- La problématique entre [la nécessité d']assurer les besoins vitaux de la population et l'intérêt du gouvernement, à travers MSF, à reconstruire son système de santé, sans toujours respecter nos principes, est générale dans tout le pays. Cependant, il y a des zones plus sensibles où la population est plus vulnérable et nos activités devraient se focaliser dans ces régions, dans la mesure où notre présence peut être gênante (témoignage). Par exemple dans la préfecture de Kibungo, MSF Espagne, quel que soit le résultat de leur enquête nutritionnelle, a été obligée d'ouvrir un programme nut[ritionnel]qui ne correspondait pas aux besoins.

- Quel peut être l'espace MSF au Rwanda ? Même en activités limitées, il est encore possible de trouver un espace en accord avec nos principes : référence des prisonniers, accès des populations vulnérables aux soins, témoignages.

- Pour conserver une bonne crédibilité vis-à-vis du gouvernement et avoir un impact sur lui, l'union fait la force : il faut une bonne cohésion des différentes sections (même politique de condensation des activités) au niveau du terrain et au niveau des desks, et ne pas s'isoler en tant que MSF, élargir aux autres ONG ou organisations (CICR en particulier) pour une pression constructive. Importance de se présenter auprès du gouvernement en tant que MSF et non [en tant que] MSF national.

- Critique vis-à-vis des UN : leur politique a été un échec jusqu'à présent ; se posent trois questions : quel sera leur comportement futur ? Comment va se passer l'enquête internationale et leur rôle là-dedans ? Comment vont-ils entériner les faits ?

Points particuliers

- Butare (Ivan) : pas trop de problèmes, toujours accès difficile à l'hôpital et contrôle des blessés, quelques sabotages. Malaise pour les équipes expats par rapport à l'accueil réservé aux gens sortant de l'hôpital pour leurs communes d'origine. Malaise aussi vis-à-vis du personnel local qui refuse de soigner des « génociteurs ». Apparemment l'accès des expats aux communes est possible. Tant que le travail d'urgence n'est pas terminé sur Butare, les débats sur la présence et la signification du travail MSF sont différés.

- Prisons (Ivan, Bernard) : le CICR et les UN droits de l'homme ont demandé à MSF Belgique de s'investir du point de vue médical dans les cachots communaux de la préfecture de Butare. On n'est pas conventionnés sur ce genre d'intervention (Philippe) comme l'est le CICR, et attention de ne pas cautionner des centres de « torture ». Bernard a rappelé que, lors de la dernière réunion entre les sections, le travail de MSF au sujet des prisons ne concernait que les références médicales des prisonniers et leurs transports. Ivan a dit que, jusqu'à présent, aucun signe de torture n'a été signalé et que si cela se produisait, cela remettrait en cause leur travail dans les cachots.

- MSF Belgique a un autre projet concernant les prisons : en partenariat avec l'UNICEF et la MINUAR, ils vont soutenir l'aspect médical d'une nouvelle prison pour les enfants < 14 ans déjà emprisonnés et les femmes.

Le même jour, la chargée d'information de MSF international au Rwanda remet une première ébauche de son rapport sur les événements de Kibeho aux coordinateurs et responsables de programme des sections.

Dans l'après-midi, 500 Rwandais manifestent dans les rues de Kigali contre la manière dont la communauté internationale a, selon eux, appréhendé les événements de Kibeho, critiquant en particulier Médecins Sans Frontières.



« **Rapport interne** sur les massacres de Kibeho » Agnès Wagenaar, chargée d'information, MSF international, Kigali, 1^{er} mai 1995 (en anglais).

Extrait :

1) Veuillez trouver ci-joint une première ébauche de mon rapport sur les événements de Kibeho. Pour le moment il s'agit d'une version à usage interne. Une partie de cette ébauche sera incluse dans une seconde version, à usage externe, qui, je l'espère, sera prête la semaine prochaine.

2) Pour ce rapport de témoignage visuel, de nombreux membres des équipes MSF m'ont raconté ce qu'ils ont vu, entendu, appris. Mais les compléments d'information et les corrections sont les bienvenus, si possible avant le 8 mai. [...]

3) À propos des chiffres : comme vous le savez probablement tous, la grande question tourne autour du nombre de morts (338 ? 5 160 ? 10 000 ?) – comme si cela faisait une différence. Le point de vue de MSF, c'est qu'il est et qu'il restera difficile de donner un chiffre exact. Les gens sont morts à la suite de fusillades, de piétinements, de coups de machettes, de lapidations, de maladies, d'inanition, de déshydratation et de manque d'eau chronique, de nourriture, d'abri et de soins médicaux. De plus : qui sait ce qu'il va advenir des déplacés qui ont découvert d'autres personnes installées et vivant dans leur maison et sur leurs terres ? Quelle sera la sécurité dans les communes ?

4) Il va y avoir cette commission d'enquête pour laquelle neuf représentants doivent être trouvés (avant le 3 mai), des gouvernements rwandais, américain, français, belge, hollandais, allemand, des Nations unies et de l'organisation de l'Unité africaine. Ils vont probablement à nouveau déterrer des cadavres et essayer d'obtenir un nombre définitif. Mais ils ne s'approcheront de la vérité que s'ils cherchent systématiquement dans toutes les fosses, toutes les latrines, les puits, etc., sur une très vaste étendue autour des camps et des communes, ce qui ne sera probablement pas le cas.



« **Camp de Kibeho : manifestation à Kigali contre la communauté internationale** » **AFP** (France) Kigali, 1^{er} mai 1995 (en français).

Extrait :

Environ 500 personnes ont manifesté lundi à Kigali contre la présence étrangère au Rwanda et la manière dont la communauté internationale a appréhendé les événements du camp de Kibeho, a constaté un journaliste de l'AFP.

Les manifestants, jeunes pour la plupart, accusaient notamment les médias étrangers, français en particulier, d'avoir publié un bilan du massacre supérieur au chiffre de 338 morts avancé officiellement par le gouvernement. Ils ont vilipendé l'association humanitaire française Médecins Sans Frontières, dont les délégués présents à Kibeho le jour du massacre ont fait état de plusieurs milliers de morts.

La Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), dont les observateurs militaires ont fait les mêmes constatations, a également été vivement critiquée.

« Les Blancs, allez-vous-en », lançaient les manifestants les plus agressifs aux quelques journalistes présents sur place. « Mitterrand assassin », ont-ils crié devant la résidence de l'ambassadeur de France, après avoir également protesté devant l'ambassade de Belgique.

L'Agence France Presse, qui a eu accès aux rapports quotidiens des Casques bleus australiens, affirme que ces derniers y accusent l'APR de « déterrer et évacuer les cadavres du camp de Kibeho afin de dissimuler la vérité sur le bilan réel du massacre du 22 avril ».

Le 2 mai 1995, la MINUAR nie être la source de cette information, sans pour autant la démentir.



« L'armée rwandaise accusée de déterrer et dissimuler les corps de victimes de Kibeho » **AFP** (France) Kigali, 1^{er} mai 1995 (en français).

Extrait :

Les militaires de l'Opération des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) accusent l'Armée patriotique rwandaise (APR), dans un rapport confidentiel que des journalistes ont pu voir lundi à Kigali, de déterrer et évacuer des cadavres du camp de Kibeho afin de dissimuler la vérité sur le bilan réel du massacre du 22 avril.

L'objectif de cette opération est notamment de « discréditer » la MINUAR, dont les soldats et les observateurs militaires avaient fait état de plusieurs milliers de personnes tuées à Kibeho.

Le gouvernement et son armée affirment qu'environ 300 déplacés hutus avaient été tués après que des miliciens cachés parmi eux eurent « provoqué » les militaires en les attaquant. [...]

Mais dans leur rapport quotidien, les militaires de la MINUAR affirment lundi que l'APR profite de la nuit pour déterrer les corps des victimes et les transporter par camion vers d'autres sites.

Les militaires de la MINUAR, tout en étant présents dans le camp, affirment qu'ils n'ont pas accès aux sites où les cadavres sont déterrés. « Les bruits continus de trafic de véhicules peuvent être entendus le long de la route reliant Kibeho à Butare », écrivent-ils dans leur rapport.

« L'effet au plan international sera la preuve physique de centaines et non de milliers de morts au camp de Kibeho », ajoutent les soldats de la MINUAR.



« La MINUAR nie être la source de l'information, sans la démentir » **AFP** (France) Kigali, 1^{er} mai 1995 (en français).

Extrait :

La Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) a démenti mardi être à l'origine des informations selon lesquelles des cadavres étaient exhumés et retirés du site du camp de déplacés de Kibeho (sud-ouest), sans démentir cependant les informations elles-mêmes.

Des journalistes, dont celle de l'AFP, avaient eu accès lundi à un rapport confidentiel établi par des militaires de la MINUAR, selon lesquels les soldats de l'Armée patriotique rwandaise (APR) déterraient les corps de victimes du massacre du 22 avril, afin d'en dissimuler le bilan réel et de discréditer la MINUAR, dont des observateurs ont dénombré plusieurs milliers de victimes.

La dernière estimation officielle de la MINUAR a fait état d'environ 2 000 morts. Le gouvernement rwandais estime quant à lui qu'environ 300 personnes ont été tuées, après que l'armée eut été « provoquée » par des extrémistes hutus qui se cacheraient parmi les déplacés.

« La position de la MINUAR sur les récents événements de Kibeho a été dûment exposée par le biais de communiqués de presse antérieurs et d'autres voies officielles. Cette position demeure inchangée », ajoute la MINUAR dans un bref communiqué transmis mardi soir à la presse.

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU à Kigali, M. Shahryar Khan, avait indiqué lundi qu'il attendait, pour prendre une quelconque position nouvelle, les conclusions de la commission d'enquête internationale dont le président de la République rwandaise, Pasteur Bizimungu, a ordonné jeudi dernier la constitution. Il avait souhaité que cette commission commence ses travaux le 3 mai.

Des groupes de déplacés continuent à quitter le camp de Kibeho où l'équipe de MSF France est de nouveau autorisée à intervenir.



« 168 départs mardi du camp de Kibeho, selon la MINUAR » **AFP** (France) Kigali, 2 mai 1995 (en français).

Extrait :

Cent soixante-huit personnes ont quitté, mardi, le camp de déplacés de Kibeho (sud-ouest du Rwanda) pour retourner dans leurs communes d'origine, a-t-on appris à Kigali auprès de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR).

Lundi, 78 « déplacés » hutus (ethnie majoritaire) avaient quitté le camp, où sont encore retranchées plus de 1 000 personnes, dont de nombreux enfants considérés comme des otages des extrémistes hutus présents au camp.

Selon une estimation de la MINUAR, le nombre de déplacés encore présents dans une école qui leur sert de refuge pourrait être de 1 700. Depuis jeudi dernier, plus de 500 personnes sont parties.

Vivant dans des conditions sanitaires déplorables, sans vivres et ne disposant que de l'eau de pluie, les déplacés ont reçu une assistance humanitaire minimum, autorisée par le gouvernement rwandais.

Selon M. Ismaël Diallo, porte-parole civil de la MINUAR, seul le personnel de services médicaux a cependant été autorisé à entrer pour apporter les soins les plus urgents.

Le comité international de la Croix-Rouge (CICR) n'a pas pu distribuer de vivres aux déplacés, mais l'organisation Médecins Sans Frontières a été de nouveau admise dans le camp, a-t-on indiqué de source humanitaire.

Les réfugiés ont, jusqu'à présent, refusé de rentrer chez eux de crainte d'être arrêtés ou tués par la population ou les soldats de l'Armée patriotique rwandaise (APR), en représailles des massacres qui ont fait l'année dernière au moins 500 000 morts, principalement Tutsis et Hutus modérés. Le 22 avril, un massacre avait fait à Kibeho 300 morts selon le gouvernement rwandais, et au moins 2 000 selon la MINUAR.

Le 4 mai 1995, le Conseil international de Médecins Sans Frontières s'efforce de tirer des enseignements des événements qui viennent de se dérouler et de définir le cadre des prochaines actions et prises de positions de l'organisation au Rwanda. Au cours de cette même réunion, une discussion est menée sur les actions entreprises par MSF concernant les prisons rwandaises.



Compte-rendu de la réunion du Conseil international de Médecins Sans Frontières à Genève, 4 mai 1995 (en français).

Extrait :

Pour reprendre contact avec le gouvernement et cesser de parler à travers des communiqués de presse, haut-parleurs, dénonciation, etc., Philippe [MSF France, président du conseil d'administration] a désiré rencontrer Christine, le chef de cabinet du ministre de la Réhabilitation. Une mise au point a pu être faite avec le gouvernement pour préciser ce qu'était MSF, comment on fonctionnait. Il fallait illustrer la spécificité de MSF à travers nos missions, auprès du ministre de la Réhabilitation avec qui on n'a toujours pas signé d'accord. La crise de Kibeho n'a fait que confirmer ce qu'il se passait depuis longtemps. Quel va être notre prochain pas en avant ? Comment cela va-t-il se traduire par nos actions, nos prises de position ? Il faut éviter la politique du pire. Il nous reste une place pour travailler au Rwanda, mais il va s'agir de se donner les moyens pour y arriver et se recentrer sur des objectifs qui nous paraissent essentiels. Ces objectifs devraient être définis ensemble. Philippe pense qu'il faut entretenir des relations politiques fortes avec ce gouvernement tout en connaissant nos limites. Il faut élargir nos relations à d'autres cercles influents pour une plus juste analyse. Nous sommes en face d'un gouvernement en état de siège avec une politique très bien définie, très dure. Il se sert du génocide comme justification pour tout ce qu'il se passe maintenant. [...] Jacques [de Milliano, directeur général de MSF Hollande] constate que la radicalisation du régime a commencé depuis février dernier et qu'il faut désormais bien cibler nos actions pour être le moins vulnérables possible. Il faut éviter la politique du pire et notre seule façon de garder un espace pour continuer à travailler dans ce pays, c'est d'avoir davantage de contacts politiques avec les autorités. [...]

C'est un problème qui préoccupe MSF depuis plusieurs mois. Plusieurs actions ont été entreprises par MSF France et MSF Belgique. Un médecin est présent dans la prison de Kigali qui contient actuellement 7 000 personnes, mais conçue pour en recevoir 700. MSF France a pris en charge 130 lits à l'hôpital de Kigali dont 1/3 sont occupés par des prisonniers, dont l'état général est alarmant. Le taux de mortalité est très élevé. Nous collaborons avec le CICR, qui reconnaît ne pas avoir les moyens médicaux pour s'occuper de la prise en charge de la santé dans les prisons. On parle de construire une annexe à l'hôpital qui serait un pavillon carcéral. Par ailleurs, le directeur de la prison annonce déjà l'arrivée de nouveaux prisonniers.

Comment MSF peut-elle contribuer au service sanitaire d'une politique concentrationnaire ? Ces prisons sont de véritables mouiroirs et il est difficile de ne pas croire que ce système soit voulu et coordonné.

D'autre part :

- MSF Belgique a été sollicitée par le CICR pour s'impliquer dans les cachots communaux, sortes de baraques sans fenêtre, ni eau, ni électricité.

- Il est question de faire sortir les enfants de moins de 14 ans de la prison de Kigali, dont la prise en charge médicale serait assurée par MSF.

Les besoins sont énormes, mais une décision politique doit être prise :

MSF, en tant qu'organisation, doit-elle s'impliquer davantage dans ce travail ? On se trouve face à une situation qui comprend des camps de concentration, des camps de la mort. Le CICR interrogé est lui aussi en pleine confusion face à cette problématique.

Philippe pense que si MSF, qui n'est pas une organisation internationale et n'a pas de mandat, s'investit dans les prisons, il n'y aura aucun moyen de faire pression sur les conditions de détention si ce n'est par le témoignage.

Eric [Goemaere, MSF Belgique, directeur général] rappelle la demande que leur a fait le gouvernement de construire un centre de détention pour les enfants de moins de 14 ans à Gitarama. Proposition refusée.

Le CICR, en déplacement à Bruxelles, a demandé à MSF de se retirer des prisons, mais voudrait que nous intervenions dans les cachots communaux, où ils se sentent débordés. Or, qu'un médecin MSF travaille dans une prison, comme à Kigali, c'est une chose, mais travailler dans les cachots communaux, véritables centres de torture, c'en est une autre. Le fait d'y développer un service sanitaire ne fera pas changer les choses et notre seul moyen pour le faire sera de parler. Lorsqu'on le fera, il faudra s'attendre à être expulsés. Nous n'avons pas de moyens juridiques à notre disposition.

Eric fait remarquer que c'est le CICR et non le gouvernement rwandais qui nous demande d'intervenir dans les cachots. Il faut rester extrêmement vigilants de ne pas s'immiscer. Nous sommes en face d'un gouvernement qui ressemble à une dictature militaire, qui ne reconnaît pas les règles internationales.

Le 8 mai 1995, les membres de la commission d'enquête indépendante créée à la demande du gouvernement rwandais tiennent leur première réunion à Kigali. Le 9 mai 1995, les 320 personnes déplacées encore présentes à Kibeho quittent le site pour retourner dans leurs communes. Les membres de la Commission internationale d'enquête commencent leurs travaux par une visite du site de Kibeho.



« Début des travaux de la commission d'enquête sur le massacre de Kibeho » **AFP** (France) Kigali, 8 mai 1995 (en français).

Extrait :

Les membres de la commission internationale d'enquête sur le massacre du camp de déplacés hutus de Kibeho se sont réunis pour la première fois lundi à Kigali, tandis que le camp continuait de se vider peu à peu, a-t-on appris auprès de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR). [...]

Les Nations unies, l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), le gouvernement rwandais et sept pays étrangers (États-Unis, Canada, Grande-Bretagne, France, Pays-Bas, Allemagne, Belgique) participent à la commission, dont les membres devaient définir lundi les modalités de leur enquête.

Ils devront établir les circonstances et le bilan des événements du 22 avril à Kibeho, sujets à polémique. Le gouvernement estime qu'environ 300 déplacés avaient été tués, alors que d'autres sources, onusiennes et humanitaires, ont estimé à plusieurs milliers le nombre de victimes. L'armée affirme en outre avoir été provoquée par des éléments extrémistes armés qui se cachaient parmi les déplacés.



« Les derniers déplacés hutus ont quitté le camp de Kibeho » **AFP** (France) Kigali, 9 mai 1995 (en français).

Extrait :

Les quelques derniers déplacés hutus du camp de Kibeho (sud-ouest du Rwanda) sont partis mardi pour rejoindre leurs communes, a indiqué le porte-parole civil de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), Ismaël Diallo. [...]

Les déplacés, qui vivaient dans des conditions sanitaires déplorables, avaient jusqu'à présent refusé de partir, de peur d'être arrêtés ou tués par les soldats de l'Armée patriotique rwandaise (APR, principalement tutsie), en représailles des massacres qui avaient fait l'année dernière au moins 500 000 morts, principalement Tutsis et opposants Hutus.

Le porte-parole de la MINUAR a en outre précisé que la commission internationale d'enquête créée à l'initiative du gouvernement rwandais s'était rendue mardi au camp de Kibeho, où elle est restée quatre heures. [...]

Ses membres ont entendu divers témoins, notamment des soldats de la MINUAR qui étaient présents au camp le 22 avril, et effectué des prélèvements.

Selon M. Diallo, aucune exhumation n'a été effectuée.

Sept pays étrangers (États-Unis, Canada, Grande-Bretagne, France, Pays-Bas, Allemagne, Belgique), le gouvernement rwandais, les Nations unies et l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) participent à la commission d'enquête.

La commission, dont les travaux devraient durer deux semaines, devra établir le bilan et les circonstances des événements controversés du 22 avril.

MSF remet à la commission d'enquête les témoignages des membres de son personnel international, recueillis sur le terrain par les chargées de communication et d'information au Rwanda et par la responsable du service juridique de MSF France. Le 16 mai 1995, ces éléments factuels sont également remis aux trois ministres rwandais concernés. Le recueil d'informations auprès des survivants des massacres soignés à l'hôpital de Butare s'avère beaucoup difficile.



Lettre de Françoise Bouchet-Saulnier, MSF France, responsable juridique, à M. Foucault-Brisset, membre de la commission d'enquête sur Kibeho, 9 mai 1995 (en français).

Extrait :

Monsieur Brisset :

Je vous félicite pour votre nomination en tant qu'enquêteur au sein de la commission indépendante sur les événements de Kibeho.

L'équipe de Médecins Sans Frontières présente au moment de ces tragiques événements a rédigé un rapport précis des faits dont elle a eu connaissance. Ce rapport devrait être transmis prochainement aux autorités rwandaises concernées. Je me félicite de la nomination de la commission à laquelle vous appartenez pour clarifier les faits tragiques qui ont donné lieu à une polémique préjudiciable pour tous.

Afin de déterminer la possibilité et les éventuelles modalités de notre participation à votre procédure d'investigation, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire connaître :

- La composition définitive de la commission et le nom de ses membres.
- Les textes constitutifs et les pouvoirs d'investigation de votre groupe.
- Le mode de recueil et de traitement de l'information de la commission en général et de chacun de ses membres en particulier.
- La forme et l'autorité des conclusions de votre enquête.



Fax de Dominique Boutriau, MSF Belgique, responsable des programmes au Rwanda, aux responsables de programmes MSF France et MSF Hollande au Rwanda, 11 mai 1995 (en anglais).

Extrait :

1. Ci-joint le rapport écrit d'Albert Brizio sur Kibeho. J'ai souligné les informations qui ne sont pas déjà dans le rapport d'Agnès [Wagenaar, MSF international, chargée d'information au Rwanda].

2. Concernant ce rapport, j'attends toujours plus d'informations de Kabutare.

3. Concernant la procédure, nous avons eu une discussion entre nous à Bruxelles au sujet du rapport; Nos conclusions seront débattues à la prochaine téléconférence de directeurs généraux (quand?). Ce sont les suivantes :

- D'accord pour le rapport d'Agnès, mais il doit être complété avec les infos d'Albert et celles de Kabutare

- D'accord pour transmettre les informations à la commission

- D'accord pour transmettre le rapport aux trois ministres rwandais concernés

- D'accord pour le transmettre aux organisations de défense des droits de l'homme (Nations unies, Human Rights Watch, FIDH, RCN...)

- D'accord pour le transmettre aux ambassades.

MSF Belgique ne voit aucun inconvénient à autoriser le personnel MSF directement concerné par les événements à parler directement avec la commission; bien sûr si les expatriés acceptent; sur une base confidentielle et hors de la présence des membres rwandais de la commission. De plus, il nous semble que les membres de la commission ne comprendraient pas pourquoi le personnel de MSF ne peut pas collaborer en tant que témoin direct (si les personnes acceptent).



On savait bien que le gouvernement rwandais allait nier. Il nous fallait être capables de chiffrer, d'évaluer le nombre de morts mais aussi de connaître les circonstances, et pour cela les survivants de Kibeho, ceux qui arrivaient à Butare, constituaient une mine d'informations. On a donc demandé à l'équipe de Butare, via Dominique Boutriau, la responsable de programme, de faire un recueil de données concernant les blessés à l'hôpital. Dominique a dit : « On va mettre en place un système à partir de Butare pour interviewer les gens, savoir comment ils ont été blessés, combien il y a de blessés, comparer ceci à cela, etc. » En fait, il ne s'est jamais rien passé à ce niveau-là, parce que même les statistiques des blessés à l'hôpital de Butare, on n'a jamais réussi à les obtenir. J'ai reçu un petit document de l'hôpital qui n'était vraiment pas exploitable, significatif de rien et qui contredisait la parole des volontaires de terrain qui disaient « de toute façon on ne peut soigner personne à l'hôpital, parce que les gens sont immédiatement ramenés dans les communes ».

Il y avait un centre de transit à Butare, où les gens, qui s'étaient fait tirer dessus tout le long de la route, arrivaient dans un état épouvantable. Mais MSF avait interdiction de les soigner dans ce centre de transit. On ne pouvait pas non plus les emmener à l'hôpital. Ils étaient terrorisés, chargés dans des camions et ramenés dans les communes. Il n'y a eu aucun accès physique aux survivants de Kibeho qui sont passés par Butare, par la mission de MSF Belgique. Le rapport est constitué de témoignages des gens qui étaient à Kibeho et de quelques éléments fournis par les logisticiens qui intervenaient entre Kibeho et Butare, mais sans informations venant de survivants hospitalisés à Butare.

Françoise Bouchet-Saulnier, MSF France, responsable juridique (en français).

L'indépendance de la commission d'enquête internationale est compromise par la présence parmi ses membres de la directrice de cabinet du ministère de la Réhabilitation du Rwanda, qui risque de décourager les témoins clés survivants de la tragédie de se présenter. La commission n'auditionne le coordinateur de la section française de MSF qu'à la demande de ce dernier, et seulement dans les derniers jours de l'enquête.



Les enquêteurs sont venus très tardivement. La plupart des volontaires MSF de Kibeho étaient rentrés en Europe, ou à Nairobi. J'avais dit au responsable de programme : « Si on demande aux volontaires de témoigner, ils viennent au Rwanda, ils témoignent et le lendemain ils sont dans un avion, ils ne restent pas. Au niveau sécurité, c'est clair. » Ils en ont discuté en Europe et ils ont décidé de donner le rapport de MSF sur les événements de Kibeho à la commission. C'est moi qui l'ai donné au procureur de la République de Créteil, qui était membre de la commission. Il est d'abord venu me voir seul pour m'interviewer. Je lui ai dit : « Je préfère que vous veniez un peu plus officiellement. Vous connaissez la politique française au Rwanda... » Il est revenu avec un Canadien et un Britannique. Ils voulaient absolument me faire dire qu'il y avait des Interahamwe dans le camp jusqu'au bout. Plus tard, l'un des membres de la commission m'a dit « off the record » que la directrice de cabinet du ministère de la Réhabilitation du Rwanda contrôlait tout le processus de rédaction du rapport, et qu'en conséquence ils ne pouvaient pas rédiger ce qu'ils souhaitaient. Une commission qui comprend un membre du gouvernement ne peut pas être impartiale.

*[...], MSF France, cellule urgence puis coordinateur au Rwanda, mars-septembre 1995
(en français).*



Au moment de l'enquête, je suis en visite au Rwanda. La commission doit rendre son rapport à une date précise. Nous sommes à la veille ou à l'avant-veille de cette date et ils ne nous ont pas encore contactés alors que nous avons 15 personnes témoins sur les lieux. Nous avons dû les appeler et leur dire que nous aimerions bien être auditionnés. Mais l'impression qu'on a eue, c'est que la rédaction du rapport était terminée avant l'audition des témoins, que ce qu'ils allaient dire dans les grandes lignes était déjà finalisé. Et tout ce qui ne rentrait pas dans le cadre de ce qu'ils avaient décidé de dire, le témoignage des militaires Zambat [du bataillon de Casques bleus zambiens], le nôtre, était laissé sur le côté. Cette commission internationale est soi-disant indépendante, mais une représentante officielle du gouvernement rwandais en est membre. Donc le gouvernement est juge et partie. Dès qu'un étranger à l'intérieur de la commission intervient sur un fait qui n'est pas favorable au gouvernement rwandais, elle intervient immédiatement pour dire : « Avez-vous des preuves ? » pour bloquer le fonctionnement de la commission. Comme cette commission n'a pas d'autres mécanismes de décision que le consensus et qu'elle en est membre, forcément le consensus doit se trouver par le bas, et elle le tire le plus bas possible. Si les autres membres s'opposent, ils prennent le risque qu'elle se désolidarise publiquement du travail de la commission en avançant l'argument privilégié du gouvernement rwandais : « Ce sont les ex-puissances colonisatrices qui veulent toujours continuer à nous dominer après ce qu'elles nous ont fait. » L'enquête de la commission est donc bâclée et le rendu d'une conclusion est soumis à un consensus politique.

*Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable des programmes au Rwanda
(en français).*



J'ai eu l'occasion de discuter, de façon non officielle, avec un des enquêteurs. Je lui ai demandé comment il avait mené cette enquête. Il m'a répondu : « Il y a deux ou trois choses que vous devez comprendre : nous n'étions que 12, dont seulement deux enquêteurs officiels – je pense que six d'entre eux étaient réellement des enquêteurs. Nous étions mandatés pour rédiger, donc nous ne pouvions pas tout couvrir. Nous ne pouvions pas aller sur le terrain et voir s'ils avaient enterré des gens. » Je lui ai demandé : « Avez-vous regardé dans les latrines ? » Il m'a répondu : « Je pense que nous avons couvert, au hasard, 60 % des latrines. Oui, il y avait des cadavres, mais pas en aussi grand nombre que vous pouvez l'imaginer. » Puis il a ajouté : « Je dois admettre que notre enquête n'est pas du genre de celle qu'on doit mener dans ce type de situation. Mais nous n'avions pas le choix. Nous avions peu de temps. En plus, avant la publication du rapport, la représentante du ministère de la Santé et d'autres personnes ont été envoyées en comité par Kigali. Un accord avait été passé avant le début de l'enquête, selon lequel aucun rapport ne serait publié qui n'ait reçu l'agrément des deux parties. »

Wouter Van Empelen, MSF Hollande, responsable de programme (en anglais).

Le 17 mai 1995, les responsables des programmes au Rwanda des différentes sections MSF décident de rédiger un second rapport, plus complet, sur les massacres de Kibeho.



Compte-rendu de la réunion internationale des responsables de programme Rwanda, Paris, 17 mai 1995 (en anglais).

Extrait :

Deux rapports de témoignages visuels sur les événements de Kibeho ainsi que le rapport d'Étienne ont été soumis à la commission indépendante qui enquête sur les événements qui se sont déroulés dans le camp de déplacés de Kibeho les 22 et 23 avril. Ce document a été composé par Hanna et Agnès, de MSF Hollande.

MSF France:

Pense qu'il est important de réaliser un second rapport, plus complet, sur les événements de Kibeho ; à la fois pour usage interne et usage externe.

Ce rapport doit comprendre une introduction, l'ancien rapport et une conclusion. Il semble important qu'il y ait une introduction décrivant le contexte et mentionnant en particulier que le gouvernement percevait l'existence des camps comme une menace militaire. Il serait également utile d'expliquer pourquoi et comment le rapport a été rédigé.

MSF France considère qu'il est très important de posséder un tel document pour le futur, lorsque la mémoire se sera brouillée.

De même, ce rapport sera utile comme support et élément de suivi pour des interviews orales. De nombreuses personnes (journalistes, étudiants en doctorats...) ont déjà contacté MSF au sujet des événements de Kibeho et beaucoup d'autres le feront lorsque la commission aura rendu ses conclusions, vendredi prochain, à Kigali. Ce rapport écrit permettra d'éviter les fausses interprétations.

Il pourra aussi être utile dans le cas où les conclusions de la commission s'avèreraient faibles ; MSF pourrait alors envoyer le rapport au gouvernement rwandais, aux institutions de l'ONU et à la commission indépendante.

MSF France souhaite que toutes les sections travaillent ensemble sur ce rapport qui sera mis à la disposition de tous les intéressés, en interne, comme à l'extérieur.

MSF Hollande

Est d'accord avec MSF France. Il lui semble important d'envoyer le rapport, à la commission et à d'autres, quelles que soient les conclusions de cette commission, car MSF est un témoin visuel important.

MSF Espagne

Est aussi en faveur de la diffusion d'un second rapport, quoique si les conclusions de la commission sont en accord avec les nôtres, la diffusion n'aura pas besoin de se faire via une grosse campagne de presse. Estime que la question de l'impunité pourrait peut-être être mentionnée dans l'introduction plutôt que dans la conclusion, mais si les autres sont d'avis contraire, n'a pas d'objection à l'inclure dans la conclusion ou dans l'appel.

Pense qu'il est important d'envoyer le rapport à la MINUAR afin que, dans quelques années, lorsque son efficacité sera inévitablement remise en question, il existe des traces de ce qui lui est officiellement reproché.

MSF Belgique a quelques hésitations sur la forme du rapport et sur son utilisation :

- Il lui semble que les témoignages visuels envoyés à la commission étaient incomplets : données manquantes et événements omis. Par exemple, le 22, l'équipe a appelé Dominique et lui a dit avoir reçu des patients blessés par machettes le 21 et le 22 à Butare. On leur a dit que des soldats avaient obligé les déplacés à attaquer d'autres déplacés avec des machettes. Ces événements n'ont pas été mentionnés dans le rapport, peut-être dans le feu de l'action certaines choses ont-elles été oubliées. Il est clair que les témoignages visuels sont chargés d'émotion, ce qui peut être à la fois positif et négatif.

- Il ne lui semble pas que ce soit le rôle de MSF de fournir une analyse détaillée. Il n'est pas certain qu'il y ait beaucoup à gagner à diffuser un tel rapport. Il lui semble qu'il serait aussi efficace, si ce n'est plus, de parler directement aux gens.

- Une longue introduction ne lui semble pas utile dans la mesure où les personnes concernées connaissent déjà bien le contexte. Sa préférence va à une version courte et très neutre de l'introduction, mentionnant l'impunité des auteurs du génocide, le fait que le système judiciaire rwandais ne fonctionne pas et la situation des réfugiés au Zaïre.

- Manifeste son anxiété sur le fait que le rapport puisse pointer du doigt qui que ce soit (le gouvernement ou les Nations unies).

[...] Décisions :

1. Un second rapport sera composé par Hanna et Agnès. Il comprendra :

- les éléments du contexte éclairant la situation à ce jour
- les deux rapports de témoignages visuels
- le rapport d'Étienne
- une conclusion
- des recommandations, exigences, appels, incluant :
 - le droit aux soins humanitaires pour les personnes déplacées,
 - le droit à la protection pour les personnes déplacées,
 - le droit au traitement médical pour les blessés,
 - l'absence de justice après le génocide, c'est-à-dire le droit d'être jugé.

2. Le second rapport sera envoyé au président du Conseil de sécurité des Nations unies et au commandant Tousignant avec une lettre soulignant le fait qu'ils n'ont pas rempli leur mandat pendant les événements de Kibeho, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas protégé les personnes déplacées. Françoise [Bouchet-Saulnier, MSF France, responsable juridique] rédigera cette lettre.

Au cours de cette même réunion, les responsables de MSF France s'interrogent sur les interventions de MSF Belgique et MSF Suisse dans les hôpitaux de Butare et de Byumba où les autorités et le personnel n'acceptent pas la prise en charge de certains patients. Le débat porte également sur l'éventuelle participation de MSF Belgique à la construction d'une prison pour enfants.



Compte-rendu de la réunion internationale des responsables de programme Rwanda, Paris, 17 mai 1995 (en anglais).

Extrait :

MSF Belgique : [...] Depuis décembre il y a des problèmes à l'hôpital de Butare. Le personnel local de l'hôpital a refusé de traiter les déplacés de Kibeho et avait quitté les lieux. Il revient peu à peu.

MSF France a demandé (question ouverte) comment MSF Belgique avait pu travailler dans un hôpital qui refusait de traiter certains patients. MSF Belgique a répondu qu'ils n'avaient pas de preuves.

MSF France a aussi signalé ne pas comprendre (question ouverte) comment MSF Suisse pouvait travailler à Byumba où seulement les Tutsis étaient traités. Plus tard, MSF Suisse a répondu que ses activités étaient en phase de réduction de 50 % et que ses objectifs étaient réexaminés dans le but d'atteindre les personnes qui n'ont pas accès aux soins médicaux. [...]

De même, MSF France a interrogé MSF Belgique sur sa présence dans les prisons. MSF France n'était pas d'accord avec la décision prise en décembre mais est aujourd'hui encore plus inquiète du maintien de cette présence dans les prisons alors que :

- a) La mortalité dans les prisons s'élève toujours à 10 pour 10 000 à Gitarama.
- b) Ils coopèrent avec le ministre de la Justice, de la Défense et de l'Intérieur dont la raison essentielle pour emprisonner les suspects de génocide semble être l'espoir qu'ils y meurent, plutôt que celui de les mener devant la justice.

MSF Belgique a expliqué une fois de plus les raisons qui l'ont poussée à ouvrir ces programmes à l'intérieur des prisons (voir les minutes de la réunion du 10 mars 1995). Depuis que MSF intervient dans les prisons, le CICR y est dix fois plus présent.

MSF Belgique réhabilite un vieux centre de détention qui est destiné à devenir une prison pour enfants. L'équipe de MSF s'occupera d'un dispensaire dans la cour de cette prison, auquel la population locale aura également accès. Ils prennent en charge l'approvisionnement en eau et les latrines. (La MINUAR s'occupe de l'enclos, qui ne sera pas du fil de fer barbelé.)

Le centre pourra accueillir 100 enfants de moins de 14 ans qui seront transférés de la prison de Kigali. Selon la loi rwandaise, un mineur de cet âge n'est pas responsable, c'est l'adulte qui en est responsable qui doit payer l'amende : mais il faut localiser cet adulte, ce qui n'est pas facile. Le second problème réside dans le fait qu'un individu ne peut être jugé pour génocide au Rwanda, où ce crime n'existe pas : il peut seulement être jugé pour meurtre. Le gouvernement n'est pas d'accord pour que les suspects de génocide soient jugés pour meurtre, donc pour le moment les procès sont bloqués.

L'examen des cas de ces enfants emprisonnés pour crimes autres que génocide peut être accéléré. L'UNICEF est d'accord pour appointer 10 avocats chargés de s'assurer que les dossiers de ces enfants en prison sont traités rapidement.

MSF Espagne, MSF Hollande, MSF France ne sont pas d'accord avec la décision de MSF Belgique concernant ce projet.



Dans la prison de Kigali, un centre spécial pour les enfants avait été ouvert. MSF Belgique ne s'occupait que de la sanitation. Il y avait vraiment des problèmes avec la prise en charge médicale des enfants. Beaucoup d'entre eux avaient été violés. Ils ne mangeaient plus, à tel point qu'il fallait les mettre sous perfusion. Des journalistes l'ont découvert et se sont demandé pourquoi MSF ne faisait rien de plus. MSF Belgique a répondu : « On fournit de l'eau, le reste ne relève pas de notre responsabilité. » J'ai dû faire énormément de « damage control » pour que cette question ne soit pas rendue publique. En interne, il y a eu plein de discussions avec MSF Belgique pour qu'ils s'investissent dans cette prison. À la fin, c'était compliqué parce que les autorités avaient demandé à une autre organisation d'intervenir. Tout le monde a dû revoir ses programmes. Cela a permis d'ouvrir le débat et de mettre la pression sur les autres projets.

Samantha Bolton, MSF international, chargée de communication en Afrique de l'Est, 1994-1995 (en français).

Le même jour, le ministre de la Réhabilitation et de l'Intégration sociale informe le coordinateur de MSF France au Rwanda qu'il est conscient des problèmes soulevés dans le rapport sur la situation sanitaire de la prison de Gitarama, remis en mars par MSF. Il ajoute toutefois que MSF France doit s'en tenir strictement à sa vocation humanitaire et médicale.

Le 23 mai 1995, le président de MSF France lui répond que le témoignage sur le sort des populations est inhérent à la vocation de médecin et renouvelle sa demande d'un accord permettant de définir le cadre de l'action de MSF au Rwanda.



Lettre du ministre de la Réhabilitation et de l'Intégration sociale au coordinateur de MSF France, 17 mai 1995 (en français).

Extrait :

« Néanmoins nous ne pouvons tolérer que quiconque se serve de cette situation pour s'ingérer dans les affaires qui relèvent de la responsabilité du gouvernement. En particulier, nous entendons que MSF France se limite strictement à sa vocation humanitaire et médicale et s'abstienne de toutes considérations politiques dans ses diagnostics comme dans ses prises de position publiques ou officieuses. »



Lettre du président de MSF France au ministre de la Réhabilitation et de l'Intégration sociale du Rwanda, 23 mai 1995 (en français).

Extrait :

Monsieur le Ministre,

Notre chef de mission au Rwanda, [...] m'a transmis le courrier que vous lui avez adressé le 17 mai 1995. Je tenais à vous remercier et je souhaitais vous faire rapidement une réponse quant au caractère humanitaire et médical de l'action de Médecins Sans Frontières. [...]

Le témoignage sur le sort des populations que nous cherchons à aider a pour but d'informer le public et nos donateurs – sur qui repose notre indépendance financière – sur l'objet de notre action. Il est inhérent à notre vocation de médecins qui, pour soigner les malades, s'imposent de nommer les maladies qui les affectent.

Notre témoignage s'efforce d'être factuel et de présenter les détreesses humaines comme résultant de situations critiques plus ou moins transitoires impliquant des personnes ou des populations responsables. Il se tient résolument à l'écart de tout misérabilisme ou fatalisme ainsi que de toute vision paternaliste des populations secourues.

Il est arrivé très exceptionnellement que MSF soit amenée à dénoncer ou à prendre position sur telle ou telle situation.

C'est ainsi que nous avons dénoncé le génocide des Tutsis du Rwanda en mai 1994 et appelé à la poursuite de ses instigateurs. C'est encore à propos du génocide que nous avons retiré nos équipes des camps de réfugiés rwandais au Zaïre et en Tanzanie pour protester contre l'utilisation de l'élan de solidarité international par les mêmes responsables dans le but de renforcer leur emprise sur les populations.

Ces prises de position n'ont pas directement de caractère politique. Elles visent principalement à éviter que l'aide contribue à accepter le sort fait aux victimes ou à le rendre plus critique encore. Nous sommes conscients que notre témoignage peut-être utilisé par d'autres pour poursuivre des objectifs qui leur sont propres, de la même façon que notre présence et notre action peuvent être détournées de leur sens et utilisées de façon partisane. Nous veillons en permanence à limiter autant que possible ces effets indésirables.

Dans ce but, nous souhaitons développer une relation constructive et respectueuse de la totale souveraineté du gouvernement qui nous accueille. C'est le sens du courrier qui vous a récemment été adressé par [le chef de mission] à propos des patients que nous recevons de la prison de Gitarama.

J'ajoute que [le chef de mission] est un coordinateur très expérimenté et qu'il agit en totale liaison et confiance avec notre siège. Il a toute latitude pour représenter MSF et nous lui avons demandé de finaliser, au plus tôt, un accord explicite avec votre Ministère afin de définir le cadre de notre action au Rwanda.

Le 20 mai 1995, la commission d'enquête internationale rend public le rapport sur les massacres de Kibeho qu'elle a remis deux jours plus tôt au gouvernement rwandais. Ce rapport conclut que certains membres de l'APR ont commis des « dérapages » et invite le gouvernement rwandais à mieux s'organiser à l'avenir pour répondre à ce genre d'événements. Tout en reconnaissant que le nombre de victimes est sans doute supérieur à celui annoncé initialement, la commission se dit incapable d'en évaluer le nombre exact en raison de « contraintes de timing et de logistique ». Enfin, les conclusions du rapport partagent les responsabilités de la tragédie à égalité entre l'APR, la MINUAR et les organisations de secours, accusées d'avoir participé au maintien des déplacés dans les camps.



« **Rapport** de la commission internationale indépendante d'enquête sur les événements de Kibeho, avril 1995 » Kigali, 18 mai 1995 (en anglais).

Extrait :

Conclusions :

Qui est vraiment responsable des morts de Kibeho ?

1. Selon l'opinion de la commission internationale indépendante d'enquête, la tragédie de Kibeho n'est ni le fruit d'une action planifiée par les autorités rwandaises destinée à tuer un certain groupe de personnes, ni un accident qui n'aurait pas pu être prévenu.

2. La commission reconnaît les intérêts légitimes du gouvernement rwandais et de la communauté internationale à ce que les camps de personnes déplacées ferment le plus rapidement possible, pour des raisons de sécurité nationale et afin de supprimer un important obstacle aux efforts de reconstruction du pays après les effets désastreux du génocide de l'an dernier.
3. La commission reconnaît les efforts du représentant spécial des nations unies, de la MINUAR, du gouvernement du Rwanda et des autres organisations pour garder la situation de Kibeho sous contrôle.
4. La commission regrette que les agences des Nations unies et les ONG n'aient pas été capables de contribuer plus efficacement à l'évacuation rapide des déplacés hors du camp.
5. Il existe suffisamment de preuves fiables pour établir que, pendant les événements du camp de Kibeho entre le 18 et le 23 avril 1995, des déplacés désarmés ont été soumis à des privations de vie arbitraires et à de graves violences physiques en violation des droits de l'homme et du droit humanitaire par les soldats de l'APR.
6. Il existe suffisamment de preuves fiables pour établir que, pendant les événements du camp de Kibeho entre le 18 et le 23 avril 1995, des déplacés désarmés ont été soumis à de graves violations des droits de l'homme, dont la privation arbitraire de la vie et de graves violences physiques commises par des éléments armés présents parmi les déplacés eux-mêmes.

Recommandations:

1. La commission apprécie l'initiative prise par le gouvernement de mener une enquête au niveau national.
La commission appelle les autorités rwandaises à analyser ses erreurs dans la préparation et la mise en œuvre de la fermeture des camps, ainsi qu'à mener une enquête approfondie, rapide et impartiale sur les responsabilités individuelles au sein des forces armées et tout autre facteur qui pourrait avoir contribué au déroulement des événements.
2. À l'avenir, la plus haute priorité doit être donnée à l'amélioration des capacités de l'État rwandais et des autorités locales à réagir aux situations de tension sociale et d'urgence de façon adéquate et dans le cadre international du respect des droits de l'homme et du droit humanitaire.
3. La commission recommande à la communauté internationale de continuer à encourager et à assister la République rwandaise dans ses efforts pour obtenir la justice, la réconciliation nationale et la reconstruction.
4. La commission appelle le système des Nations unies à revoir sa chaîne de commandement et ses procédures opérationnelles afin de s'assurer qu'à l'avenir toute une opération ne soit pas prise en otage ou embourbée par une ou plusieurs agences et organisations avec des mandats et des responsabilités limités.

Le 25 mai 1995, MSF diffuse son propre rapport sur les massacres de Kibeho aux membres de la commission d'enquête, aux autorités des pays donateurs du Rwanda, aux ambassades étrangères à Kigali. Les journalistes sont informés.



« **Rapport** sur les événements du camp de Kibeho, avril 1995 » Médecins Sans Frontières, 25 mai 1995 (en anglais).

Extrait :

Sommaire :

- Contexte
- Position MSF et recommandations
- Événements ayant conduit au massacre Annexes
- deux témoignages visuels rédigés par des membres du personnel MSF
- données chirurgicales, hôpital de Kabutare, Butare

La position de MSF

1) Les camps de déplacés de la préfecture de Gikongoro sont une menace pour la sécurité de la population du Rwanda en raison de l'influence des auteurs du génocide dans les camps. La fermeture pacifique de ces camps relevait de la responsabilité de la MINUAR, de l'UNREO et du gouvernement rwandais dans le cadre de l'« Opération retour ».

Cette opération a échoué en raison de la peur des déplacés d'être arrêtés ou tués et de l'influence des auteurs du génocide dans les camps.

Dans ces camps, le rôle de MSF et des autres ONG, approuvé par le gouvernement, consistait uniquement à fournir les services indispensables à la survie des populations (nourriture, eau, abris, soins médicaux).

Convaincre les déplacés et organiser leur retour dans leurs communes d'origine n'a jamais fait partie du devoir de MSF, et cela avait été convenu entre MSF, la MINUAR/ UNREO et le gouvernement rwandais.

En ré-établissant les services médicaux dans les communes d'origine des déplacés à l'intérieur du Rwanda, MSF a contribué, en collaboration étroite avec le ministère de la Santé, à créer les conditions d'un retour des déplacés.

2) Depuis le 18 avril 1995, pendant la fermeture des camps, l'APR a privé les déplacés de leurs droits essentiels d'accès aux services indispensables à leur survie (nourriture, eau, abris, soins médicaux). La MINUAR a échoué à prendre les mesures permettant que ceux qui en ont besoin aient accès à ces services. MSF conteste l'utilisation de cette méthode de privation comme méthode légale et acceptable de mettre la pression afin d'obtenir la fermeture des camps.

3) L'APR a utilisé la force de façon disproportionnée contre les déplacés les 22 et 23 avril 1995, dans le camp de Kibeho. En ouvrant le feu à plusieurs occasions ce jour-là, directement dans la foule avec des armes légères et des armes lourdes, l'APR a tué de façon non discriminée des milliers d'hommes désarmés, de femmes et d'enfants.

4) Ces massacres se sont déroulés devant les bâtiments et les troupes de la MINUAR. La MINUAR a échoué à remplir son mandat de protection des personnes déplacées en ne prenant aucune mesure significative pour arrêter ces massacres. De plus, la MINUAR a échoué à faire connaître publiquement les informations précises collectées par ses officiers pendant les événements.

5) L'APR, pendant les opérations militaires, a volontairement fait obstruction au travail des organisations médicales de secours en leur déniaient l'accès aux blessés et en les empêchant de travailler. La MINUAR, durant les opérations militaires, a échoué, malgré les nombreuses requêtes de MSF, à protéger l'hôpital et les blessés. L'APR et la MINUAR ont échoué à protéger les déplacés, sur le chemin de retour vers leurs communes, des lapidations et des coups donnés par la foule.

Les recommandations de MSF

Considérant que le rapport de la commission d'enquête indépendante sur les événements de Kibeho n'a pas pu établir clairement les faits, ni la responsabilité des auteurs de ce massacre.

Considérant le fait que la communauté internationale n'a pas encore été capable d'établir les responsabilités et de mener en justice les auteurs du génocide.

Au gouvernement du Rwanda :

1. Traduire devant la justice les auteurs du génocide de 1994
2. Enquêter sur le massacre de Kibeho et juger ceux qui sont impliqués dans les massacres
3. Surveiller activement la situation des droits de l'homme au Rwanda et le respect du droit international

À la communauté internationale :

1. Fournir l'aide nécessaire au rétablissement de la loi au Rwanda
2. Mener en justice les auteurs du génocide de 1994
3. Faire en sorte que la MINUAR remplisse son mandat



« **Modalités pratiques** de la diffusion du rapport et impressions personnelles »
Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable des programmes au Rwanda, 25 mai 1995 (en français).

Extrait :

Cible : pays donateurs, y compris CEE, agences UN, ambassades à Kigali, membres de la commission d'enquête. Nous essayons de ne pas provoquer de réponse officielle du gouvernement (trop facile, il lui suffit de s'appuyer sur le rapport de la commission pour nous décrédibiliser nettement).

1. Diffusion aux membres de la commission d'enquête. Chaque section le diffuse aux membres de la commission d'enquête de son pays en Europe.

MSF Kigali se charge de ceux encore présents au Rwanda.

MSF France se charge de ceux qui ne sont pas à Kigali ni en Europe.

2. Diffusion aux pays donateurs, sous la responsabilité de chaque section pour son pays. MSF France pour les autres par l'intermédiaire des bureaux.

MSF Belgique le remet à la CE à BDXL.

MSF Suisse le remet au CICR, HCR, Commission UN des droits de l'homme à Genève.

3. La diffusion (UN, ambassades, CICR) sur Kigali est sous l'entière responsabilité des coordinateurs MSF à Kigali. À eux d'en définir les modalités.

4. Françoise Saulnier [MSF France, responsable juridique] (voyage aux US le 2 juin) le remet aux UN et cherche à recueillir des infos complémentaires (ex : rapport UNAMIR sur Kibeho).

5. Nous n'organisons pas de campagne de communication active auprès du grand public sur ce sujet. Nous briefons les journalistes oralement en leur demandant de ne pas mentionner explicitement MSF comme source. Nous assumons le fait que le rapport ne pourra être tenu totalement « secret » et que des fuites se produisent.

6. Le rapport est diffusable dès réception par chacun des intervenants. Il comprend la partie factuelle remise à Kigali le mardi 16 mai, le contexte (page 0 - et la position MSF avec les recommandations (18 et 19).

Impressions personnelles (Jean-Hervé Bradol [responsable des programmes au Rwanda], MSF France) :

Le gouvernement du Rwanda se radicalise mais avait-il une autre option politique ? L'aide objective apportée, par la communauté internationale, dans les camps du Zaïre et de

Tanzanie aux extrémistes hutus et l'aide restreinte apportée au Rwanda sont deux éléments majeurs pour répondre à cette question.

La dénonciation du massacre de Kibeho a été clairement assumée par MSF par voie de presse au moment de la survenue des événements.

Les conclusions de la commission d'enquête :

- Font la part belle aux thèses du gouvernement ;
- Nous mettent en cause (obstacle à la fermeture des camps).

En bref, la commission d'enquête « transforme » le sens de l'événement, un massacre de plusieurs milliers de civils, en un dérapage militaire (nombre de morts non précisé mais supérieur à 300) sans responsabilité gouvernementale ; [Elle le transforme aussi en attribuant les responsabilités dans les conditions qui ont permis la survenue de l'événement à parts égales entre tous les acteurs (APR, déplacés, UN et ONG).

Le but politique (Kigali et ambassades) est clair : empêcher que la survenue de l'événement ne remette en cause les politiques menées par les différents États occidentaux impliqués dans la région.

À l'occasion du lobbying « situation dans les prisons » et des événements de Kibeho, MSF France subit de nettes pressions du MINIREHAB visant à nous imposer le silence en termes de prise de position publique mais également en termes de *silent advocacy* [*playdoyer silencieux*].

Dans ce contexte, plusieurs options sont possibles :

A. Continuer les prises de position publiques offensives au risque de se faire vider du Rwanda.

Pour moi, cette option n'est pas jouable, car dans le contexte politique (volonté des UN et des États d'étouffer l'affaire) il y a peu de chances d'obtenir une bonne couverture média (prise de contact avec Stephen Smith, *Libération*, France) et de crédibiliser aux yeux du public une prise de position MSF s'opposant aux conclusions d'une commission d'enquête internationale. De plus, le gouvernement rwandais est suffisamment fin pour ne pas nous vider immédiatement et nous attendre au tournant dans plusieurs mois. Nous aurons alors beaucoup de mal à expliquer que nos ennuis (impossibilité de continuer à travailler au Rwanda) sont liés à nos dénonciations sur Kibeho. De plus, nous avons déjà fait connaître notre position au moment des événements et lors de la visite de Kagame à Kibeho sans aucune ambiguïté.

B. Se limiter aux témoignages factuels remis à la commission et aux déclarations de presse faites au moment des événements. Le danger est clair : un jour cette affaire de Kibeho ressortira d'une manière ou d'une autre. Nous aurons besoin d'un document pour contrer les thèses de la commission qui paraisse un peu plus solide que les communiqués de presse ou des témoignages uniquement factuels sans conclusion formelle.

C. Compléter les témoignages de MSF avec une conclusion sur la nature réelle des événements et en assurer une diffusion ciblée. Ne pas enclencher de polémique publique avec le gouvernement ou la commission pour le moment. La raison n'est pas que nous avons peur des réactions de la commission ou du gouvernement mais que nous pensons ne pas avoir un bon écho dans les médias (faible couverture et attaque sur notre crédibilité) et donc d'avoir peu d'impact dans le public.

L'option retenue est l'option C.

Elle nous laisse face à nos contradictions :

- Grosses opérations MSF en cours, à caractère non urgent ;
- Importantes exactions commises contre la population (prisons, Kibeho, disparitions dans les communes) ;
- Impact très limité des prises de position MSF pour témoigner de cette situation.

Conclusion : une fois l'option C choisie, le problème de fond reste entier !

Contre-attaquer sur le rapport de la commission d'enquête n'est certainement pas la meilleure option tactique à la date d'aujourd'hui.

Mais la contre-attaque doit être notre option préférentielle sur la période « post-Kibeho », à nous d'en définir les rythmes et les modalités.

Si nous ne sommes pas en mesure d'assurer cette activité, nous allons nous engluier dans des opérations matérielles (en l'absence de contexte de crise sanitaire aiguë et donc de programmes d'urgence) et ne pas contribuer à augmenter le niveau de protection de populations systématiquement ciblées par les actions meurtrières des deux courants politiques extrémistes de la région.

Être offensif sur la protection de la population face aux exactions massives au Rwanda trouvera sa légitimité uniquement si :

- Nous affirmons à chaque occasion que la menace principale pour la population de la région reste les leaders du génocide et leur capacité à reprendre des initiatives militaires ou politiques (négation du génocide et lifting politique leur permettant de se présenter de nouveau comme des interlocuteurs politiques respectables);
- Nous ne collaborons pas nous-mêmes avec les auteurs du génocide au Zaïre et en Tanzanie (MSF Belgique, MSF Hollande, MSF Suisse);
- Nous dénonçons systématiquement l'attitude de la communauté internationale (pas de justice, peu d'aide matérielle au Rwanda, soutien de facto aux génocidaires dans les camps de réfugiés).

Sans ces préalables, nous avons peu de légitimité pour reprocher au gouvernement rwandais les exactions commises à l'intérieur du Rwanda sous prétexte de contrer la menace de génocide constituée par les extrémistes hutus et la perpétuelle démission de la communauté internationale [...]: 6 millions de dollars pour la DSP de Mobutu donnés par le HCR).

Nos difficultés (manque de légitimité, faible contribution à la protection des populations) sont créées par :

1. La domination des extrémistes dans les deux camps, l'absence d'espace politique pour les modérés et donc pour une action humanitaire indépendante et impartiale ;
2. Notre faible capacité à documenter et à rendre compte correctement des exactions à l'intérieur du Rwanda, dans un contexte où toute prise de position est systématiquement récupérée par un des deux camps et suscite des menaces (parfois de mort) par l'autre ;
3. Nos explications sur l'évolution négative du Rwanda [qui] se heurtent à la réalpolitique des États et [le fait que] nous [soyons] peu capables de trouver un angle d'attaque correct pour contrer cela ;
4. La grande habileté du gouvernement rwandais à développer sa politique de répression en « toute transparence » tout en menaçant d'exclusion les agences qui dénoncent publiquement ou officieusement les exactions commises (cf. AICF, lettre du MINIREHAB à MSF-F);
5. L'opération cosmétique des leaders au Zaïre et en Tanzanie. Nous devons apporter rapidement une réponse aux questions 1 à 5, sous peine de voir la présence de MSF dans la région perdre totalement son sens.

Le 26 mai 1995, dans une lettre au président du Conseil de sécurité des Nations unies et au commandant de la MINUAR, MSF rapporte l'attitude passive de la MINUAR pendant les massacres de Kibeho. Elle demande que le rapport du commandant de la MINUAR sur les événements soit diffusé publiquement et que le Conseil de sécurité prenne « une position claire sur le concept d'autodéfense inclus dans le mandat de la MINUAR II ».



« Le comportement de la MINUAR pendant les massacres qui ont eu lieu à Kibeho la dernière semaine d'avril » **Lettre** de MSF au président du Conseil de sécurité des Nations unies et au commandant de la MINUAR, 26 mai 1995 (en anglais).

Extrait :

Un an après le génocide, la MINUAR a adopté la même attitude passive face aux massacres de Kibeho. La modification de son mandat n'a pas changé l'attitude des soldats des Nations unies qui ont assisté en silence au massacre de milliers de civils désarmés qui étaient censés être protégés par les troupes des Nations unies. Le contingent de la MINUAR a été impuissant et d'aucun secours pour ces victimes.

Les rapports militaires factuels sur les événements qui se sont déroulés entre les 22 et 23 avril ont été gardés secrets. De plus, en se comportant ainsi, la MINUAR n'est pas en cohérence avec son rôle d'observation et de protection, vis-à-vis des victimes aussi bien que du public.

Le rapport rédigé par le commandant des Nations unies à Kibeho n'a pas été publié. Les conclusions de la commission internationale chargée de mener l'enquête sur ces événements sont en contradiction avec celles des témoins directs des Nations unies et des ONG.

MSF considère que la MINUAR n'a pas rempli son mandat de protection à Kibeho :

- La MINUAR a échoué à imposer à l'APR la stratégie décidée en commun au sujet de la fermeture des camps de déplacés, c'est-à-dire un retour non violent sous pleine protection.
- La MINUAR a échoué à prendre les mesures adéquates, telles qu'une présence accrue, lorsqu'elle a assisté à l'augmentation des troupes de l'APR pendant les semaines précédant les massacres.
- La MINUAR a échoué à remplir son mandat de protection des déplacés lorsque, le samedi 22 et le dimanche 23 avril, des milliers de déplacés ont été abattus par l'APR sous les yeux de ses soldats.
- En remettant des déplacés blessés dans la foule après qu'ils ont eu reçu un traitement médical, la MINUAR n'a pas fourni une protection suffisante à ces groupes de personnes vulnérables, en sachant parfaitement que ces déplacés deviendraient des cibles sans défense des soldats de l'APR.
- Du 18 au 22 avril, la MINUAR n'a pas fait les efforts suffisants pour permettre l'accès des déplacés aux éléments indispensables à leur survie : eau, nourriture, abri, hygiène et soins médicaux.
- La MINUAR a échoué à protéger le travail de MSF dans l'hôpital et à lui assurer l'accès aux blessés dans les jours qui ont suivi les massacres.
- La MINUAR a échoué à fournir la protection adéquate aux déplacés sur leur chemin de retour dans les communes, et ceux-ci ont été gravement maltraités par des foules en colère.

MSF demande que les mesures suivantes soient prises par les Nations unies :

- Le rapport du commandant de la MINUAR à Kibeho doit être diffusé publiquement
- Le Conseil de sécurité doit prendre une position claire sur le concept d'autodéfense inclus dans le mandat de la MINUAR II.

Le 22 juin 1995, à la fin d'un séminaire à Kigali avec des journalistes rwandais, la chargée de communication de MSF pour l'Afrique de l'Est est menacée par l'un d'entre eux sous les yeux de ministres rwandais qui ne réagissent pas.



« **Rapport** hebdomadaire de Samantha Bolton, chargée de communication de MSF international en Afrique de l'Est, 23 juin 1995 (en anglais).

Extrait :

Kibeho fait encore mal :

À la fin du séminaire – quatre jours sur le « journalisme responsable », les droits de l'homme et la liberté d'expression –, l'un des journalistes est venu vers moi, m'a demandé où on pourrait me trouver dans la journée et m'a dit qu'un de ses collègues voulait vraiment me rencontrer.

Puis il m'a demandé si j'avais déjà reçu une grenade en pleine figure et a commencé à me dire qu'il valait mieux qu'il ne me présente pas à son collègue parce que celui-ci « voulait lancer une grenade à la figure de MSF pour tout ce qu'ils ont dit sur Kibeho ». Je lui ai répondu que j'acceptais les grenades verbales car MSF est ouvert à toute discussion, mais que j'aimerais mieux ne pas recevoir de vraie grenade.



« Ça s'est passé devant des ministres. Personne n'a réagi. Ils ont souri un peu et c'était clair qu'il n'aurait pas fait ça s'ils n'avaient pas tous pensé comme lui. J'étais un peu secouée. J'ai appelé Paris qui m'a dit : « Sors de là, très vite. Fais profil bas pendant un moment. » Chaque fois qu'on faisait une déclaration, mon nom était sur toutes les dépêches de presse. J'étais assez connue à Kigali. Quand j'arrivais à l'aéroport, on me disait : « C'est vous qui donnez toujours les interviews, c'est vous qui dites toujours des mensonges sur le gouvernement. » Ils étaient très bien informés. C'était plus ou moins une menace et c'était très lié à Kibeho.

Samantha Bolton, MSF international, chargée de communication en Afrique de l'Est, 1994-1995 (en français).

V. PUBLICATION DU « DIAGNOSTIC SUR L'ÉTAT DE SANTÉ DES DÉTENUÉS DE LA PRISON DE GITARAMA »

À l'intérieur de la prison de Gitarama, la situation n'a pas évolué et les détenus blessés et malades arrivent toujours aussi nombreux à l'hôpital. En accord avec le siège, l'équipe de MSF France au Rwanda met à jour le « diagnostic sur l'état de santé des détenus de la prison de Gitarama » rédigé en mars, et décide de le rendre public après l'avoir transmis à l'administration rwandaise et aux ambassades. Il est signé par toutes les sections MSF présentes au Rwanda.

Le 29 juin 1995, MSF France diffuse un communiqué de presse dénonçant la situation dans la prison de Gitarama.



« Mortalité catastrophique parmi les prisonniers incarcérés à Gitarama, au Rwanda » **Communiqué de presse** MSF France, 29 juin 1995 (en français).

Extrait :

En neuf mois, une personne emprisonnée à Gitarama sur huit est décédée : 902 prisonniers sont morts sur les 7 000 qui ont été incarcérés de septembre 1994 à mai 1995, dans l'attente d'un jugement. La surmortalité s'explique par les conditions de détention catastrophiques qui règnent dans cette prison conçue initialement pour 400

détenus. Chaque prisonnier dispose de moins d'un demi-mètre carré pour vivre. Et parmi ceux qui sont référés à l'hôpital de Kabgayi, où travaille Médecins Sans Frontières, 38 % souffraient de traumatismes, 41 % de lésions des pieds.

Il est urgent que les prisonniers de Gitarama soient transférés en priorité vers les nouveaux centres de détention dont le gouvernement envisage la mise en œuvre. Toute admission supplémentaire dans la prison de Gitarama ne contribuerait qu'à augmenter une mortalité déjà alarmante. Les travaux d'agrandissement en cours sont par ailleurs insuffisants : à supposer même que le nombre de détenus n'augmente pas, chaque prisonnier disposera, à la fin des travaux, de moins d'un mètre carré d'espace vital.

Médecins Sans Frontières prend note des changements annoncés par le gouvernement pour augmenter les capacités carcérales du pays. Ces mesures doivent être appliquées, avec l'aide de la communauté internationale, le plus rapidement possible afin que la surpopulation et la surmortalité ne s'installent pas dans d'autres prisons du Rwanda.

Les blocages du processus judiciaire au niveau des tribunaux nationaux et du tribunal international contribuent à créer des conditions de détention inhumaines. À ce jour, en effet, aucun procès n'a eu lieu pour juger les crimes de génocide. En avril 1994 débutait un processus d'extermination systématique des Rwandais tutsis et des opposants au régime en place. Selon les estimations, le génocide au Rwanda a fait entre 500 000 et 1 million de morts.



« **Diagnostic de situation** : État de santé des prisonniers de Gitarama, Rwanda, juin 1995 » Médecins Sans Frontières (en français).

Extrait :

Ce diagnostic de situation fait suite au rapport de mars concernant la prise en charge médicale et l'état de santé général des prisonniers de la prison de Gitarama que l'on peut sans conteste toujours qualifier d'extrêmement critique.

Nous décrivons l'évolution de la situation à partir des données démographiques et sanitaires de septembre 1994 à mai 1995.

La source des données, démographie et mortalité, est la direction de la prison de Gitarama. En dépit des efforts réalisés lors de leur recueil, ces données conservent un certain degré d'imprécision.

Introduction :

La situation sanitaire des prévenus dans la prison de Gitarama doit être replacée dans le contexte des événements survenus au Rwanda depuis avril 1994.

D'avril 1994 à mi-juillet 1994, le précédent gouvernement rwandais met en œuvre une politique d'extermination systématique des Rwandais tutsis et des opposants au régime. Le Conseil de sécurité des Nations unies a qualifié ces événements de génocide en juin 1994. Des estimations indiquent que 500 000 à 1 million de personnes ont été tuées.

Depuis avril 1994, les responsables du génocide circulent et résident librement dans un grand nombre de pays. Seules trois personnes, au Canada et en Belgique, ont fait l'objet de mesures judiciaires. La grande majorité des militaires et des miliciens auteurs du génocide ont trouvé refuge en Tanzanie et au Zaïre, où ils bénéficient de l'aide de la communauté internationale dans le cadre des programmes d'assistance aux réfugiés rwandais. L'armée française qui contrôlait le sud-ouest du Rwanda à la mi-juin 1994 n'a pris aucune mesure pour essayer de les arrêter.

En dépit de l'embargo sur les fournitures d'armes voté par le Conseil de sécurité des Nations unies, le 17 mai 1994, les auteurs du génocide continueraient de recevoir régulièrement des livraisons d'armes dans leur sanctuaire du Zaïre (région du Kivu ; villes d'Uvira, de Bukavu et de Goma). La France, membre permanent du Conseil de sécurité,

pourrait être impliquée dans ces livraisons d'armes. Les militaires et les miliciens auteurs du génocide procèdent, en toute quiétude, à des entraînements militaires dans la région du Kivu, au Zaïre.

Un an après la survenue du génocide, le tribunal international mis en place pour en juger les auteurs n'a pas réellement commencé à travailler. À ce jour, les tribunaux rwandais n'ont procédé à aucun jugement pour crime de génocide. La population carcérale du Rwanda (prisons et cachots communaux) pourrait atteindre 47 000 personnes. La majorité de ces détenus sont des auteurs présumés de génocide.

Le caractère limité de l'aide financière internationale délivrée au nouveau gouvernement du Rwanda pour la reconstruction du pays est également un des facteurs importants à prendre en compte.

La tension reste vive au Rwanda où la fermeture par la force, fin avril 1995, par l'Armée patriotique rwandaise, des camps de déplacés de la préfecture de Gikongoro, où les Interahamwe conservaient une certaine influence, s'est soldée par le massacre indiscriminé (hommes, femmes et enfants) de très nombreuses personnes déplacées sans défense. La MINUAR, présente au cours de ce massacre et en dépit de son mandat, n'a pris aucune mesure pour protéger ces personnes déplacées.

Le rappel de ces événements n'explique pas le fait que, du mois de septembre 1994 au mois de mai 1995, un prisonnier sur huit soit mort dans la prison de Gitarama. Ce rappel contribue néanmoins à une perception plus complète du contexte dans lequel se sont déroulées l'arrestation et la détention de ces prisonniers. [...]

Conclusion :

La mortalité des prisonniers, en attente de jugement, de la prison de Gitarama, reste extrêmement élevée : en neuf mois, 902 personnes sont mortes sur 7 000 incarcérées, soit une personne sur huit.

Cette mortalité catastrophique est due à une surpopulation extrême qui entraîne des conditions de détention inhumaines. Les blocages du processus judiciaire au niveau des tribunaux nationaux et du tribunal international (aucun procès tenu à ce jour pour crime de génocide) sont également un élément contribuant nettement à la dégradation de la situation sanitaire dans la prison de Gitarama.

Les améliorations apportées dans les domaines de l'approvisionnement en eau et en nourriture et de la prise en charge médicale ne peuvent modifier cette situation tant qu'un véritable espace vital ne sera pas dégagé pour les prisonniers (aujourd'hui, moins d'un demi-mètre carré par personne).

Les travaux d'agrandissement, actuellement en cours, permettront d'augmenter la superficie, mais dans une proportion tout à fait insuffisante. Moins d'un mètre carré sera disponible par personne après la fin des travaux si la population de la prison demeure de l'ordre de 7 000 personnes.

Il est primordial que ce « gain » de superficie ne soit pas une invitation à admettre de nouveaux prisonniers dans l'enceinte de la prison. Toute nouvelle entrée dans cette prison ne contribuerait qu'à augmenter une mortalité déjà catastrophique.

Des discussions sont actuellement en cours au sein des autorités rwandaises pour l'ouverture de centres provisoires de détention. Cela devrait permettre d'augmenter les capacités carcérales du pays. Les prisonniers de Gitarama devraient absolument être parmi les premiers à bénéficier de transferts afin de voir leur espace vital augmenter et la mortalité catastrophique de cette population diminuer rapidement.

En raison de l'importance de la population carcérale du Rwanda et des blocages du processus judiciaire, la survenue d'une situation de surpopulation/surmortalité reste une menace pour d'autres prisons du Rwanda. Ceci peut et doit être prévenu et évité.

Tout doit être mis en œuvre, et en extrême urgence, par le gouvernement rwandais et les représentants de la communauté internationale présents au Rwanda pour que

l'espace vital, nécessaire à la survie de ces prisonniers en attente de jugement, soit mis à leur disposition.



Et puis, comme la situation à l'intérieur des prisons ne s'améliorait pas du tout, en juin, 900 morts plus tard, on refait un rapport. Là on se dit qu'il est hors de question de ne pas le rendre public. Puisqu'ils font semblant de ne pas comprendre nos problèmes, eh bien nous allons être encore plus explicites. Là encore, c'est un rapport signé par les cinq sections.

*Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable des programmes au Rwanda
(en français).*



C'était un super rapport médical sur les conditions de vie, l'état de santé des détenus, la mortalité. Tout y était, c'était impeccable. Ça a bien porté. Je crois que c'était un très beau témoignage de MSF avec son caractère humanitaire, médical et aussi le contexte politique. Ça leur [MSF France] a valu la porte, je crois.

*Dr Dominique Boutriau, MSF Belgique, responsable des programmes au Rwanda
(en français).*



C'était un sujet dont tout le monde parlait, mais il n'y avait rien de vraiment recueilli. Il y avait un très bon coordinateur médical sur place, Arnaud [Veisse], qui avait travaillé auparavant dans des prisons françaises, et une très bonne équipe. Ce rapport est, à mon point de vue, un des meilleurs rapports que MSF ait produits. C'était très médical, mais aussi politique, et cela a eu un effet vraiment énorme. Je me rappelle qu'il a été assez vite fait et très bien fait.

*Samantha Bolton, MSF international, chargée de communication en Afrique de l'Est,
1994-1995 (en français).*

Les 5 et 6 juillet 1995, le rapport sur les prisons est diffusé par l'ensemble des sections MSF, à l'occasion de conférences de presse données à Nairobi, Paris et Bruxelles. MSF dénonce les conditions de détention dans la prison de Gitarama, affirme que les travaux d'agrandissement en cours sont insuffisants et appelle la communauté internationale à soutenir l'initiative du gouvernement rwandais de construire de nouvelles prisons. Une version courte du rapport, éditée en anglais par le bureau MSF de Londres, est distribuée à la presse.



« Taux de décès catastrophique dans la prison de Gitarama : MSF demande le transfert immédiat des prisonniers vers d'autres centres de détention »
Communiqué de presse MSF Belgique, MSF international, MSF Hollande, MSF Royaume-Uni, 5 juillet 1995 (en français - en anglais).

Extrait :

En neuf mois, 902 prisonniers, soit un détenu sur huit, sont morts dans la prison de Gitarama, au Rwanda. La prison, construite pour accueillir 400 détenus, compte à ce jour plus de 7 000 prisonniers en attente de jugement. Le gouvernement rwandais a annoncé que sept autres centres de détention seraient ouverts dans les semaines à venir. MSF soutient cette initiative car il est essentiel que les prisonniers de la prison de Gitarama soient les premiers transférés vers de nouveaux centres. Le taux élevé de décès dans la prison est dû aux conditions de détention catastrophiques, dont la surpopulation. Chaque prisonnier dispose en moyenne de moins d'un demi-mètre carré d'espace. La plupart d'entre eux n'ont pas d'autre alternative que de se tenir debout jour et nuit.

Parmi les personnes qui ont été référées à l'hôpital de Kabgayi, où MSF travaille, 38 % des blessés souffrent de traumatismes, 41 % de lésions des pieds (menant souvent à des amputations) en raison d'une trop longue position debout sur un sol humide et sale. L'unité chirurgicale est tellement surchargée que les blessés doivent se partager les lits. Le coordinateur médical de Kabgayi, le Dr Arnaud Veisse, déclare : « Les conditions dans les prisons sont si mauvaises que nous prévoyons une augmentation des blessures et des tympans endommagés à la suite de coups. Nous remarquons même des blessures causées par des morsures humaines. Si une épidémie devait se déclarer, il est impossible de dire combien de victimes il y aurait – alors qu'il y en a déjà trop. »

En vue d'améliorer la situation dans les prisons et les centres de détention rwandais, la communauté internationale doit soutenir le gouvernement afin que de nouveaux centres de détention soient ouverts et que les prisonniers y soient transférés au plus vite. Il est aussi vital que le processus juridique puisse être mis en œuvre de façon efficace le plus rapidement possible.

MSF est présente au Rwanda depuis 1991. Actuellement, 100 expatriés et 1 600 membres du personnel local supportent 60 cliniques et centres de santé et 6 hôpitaux dans le pays.



Au cours de la conférence de presse, je n'ai pas critiqué le gouvernement. J'ai dit qu'il fallait l'aider pour qu'il puisse aménager plus d'espace dans les prisons. Nous sommes allés dans le sens du gouvernement, en demandant à la communauté internationale de lui donner un peu plus de moyens. Nous avons beaucoup discuté avec le CICR pour établir une stratégie afin que notre témoignage n'affecte pas son objectif d'augmenter la capacité d'accueil du système carcéral en créant, par exemple, un centre pénitentiaire temporaire, dans une vieille usine.

*[...], MSF France, cellule urgence puis coordinateur au Rwanda, mars-septembre 1995
(en français).*



Pendant la conférence de presse, je n'ai pas trouvé le débat très passionné. Il existait un certain décalage entre ce qu'on voulait dire et la réaction des journalistes. Ils étaient en demande d'informations générales plutôt que de détails particuliers. Leurs questions étaient du genre : « Redites-nous ce que vous avez écrit. C'était assez technique. » Pendant toute la journée qui a suivi, j'ai donné des interviews au téléphone pour des radios.

Donc j'ai eu quand même l'impression que ce sujet ne laissait pas indifférent. Personnellement j'étais très préoccupé par ma difficulté à m'exprimer en anglais pour faire comprendre aux journalistes à quel point c'était l'horreur.

*Dr Arnaud Veisse, MSF France, médecin, hôpital de Kabgayi (Rwanda), septembre 1994
- juin 1995 (en français).*

Dans les jours qui suivent, les journalistes affluent à Kigali pour visiter les prisons rwandaises.



« Un millier de détenus morts dans la prison de Gitarama » **Le Soir** (Belgique), 6 juillet 1995 (en français).

Extrait :

Environ 1 000 détenus sont morts depuis septembre dans la prison surpeuplée de Gitarama, au centre du Rwanda, où sont écroués 7 000 Hutus accusés de génocide, a indiqué à Nairobi l'organisation humanitaire Médecins Sans Frontières.

[...] « Le gouvernement rwandais a annoncé que sept centres de détention supplémentaires seront ouverts dans les prochaines semaines. MSF appuie ce projet. Il est essentiel que les prisonniers de Gitarama soient les premiers transférés vers ces nouveaux centres, » a insisté [...], coordinateur de MSF pour le Rwanda.



« Effroyable mortalité dans les prisons rwandaises » **Le Monde** (France), 7 juillet 1995 (en français).

Extrait :

Un millier de détenus sont morts, depuis septembre 1994, dans la seule prison, surpeuplée, de Gitarama, au centre du pays, où sont écroués 7 000 hutus (ethnie majoritaire) accusés de génocide, indique un rapport de Médecins Sans Frontières (MSF) diffusé mercredi 5 juillet à Paris. Cette mortalité terrifiante, un prisonnier sur huit est décédé, est due aux maladies (dysenterie, pneumonie...), blessures infectées, coups et sévices, que les détenus s'infligent parfois entre eux. Près de 25 % des quelque 700 prisonniers hospitalisés depuis septembre sont morts ; les autres sont décédés dans la prison. [...]

Certains détenus conduits à l'hôpital doivent être amputés de membres gangrenés. Les infections de leurs pieds sont provoquées par les séjours interminables debout, dans l'eau et la pourriture qui tapisse la cour de la prison, où il n'y a plus de place pour s'asseoir, encore moins pour se coucher. De toutes les prisons rwandaises, dont aucune n'échappe à la surpopulation, celle de Gitarama, construite pour accueillir 400 détenus, est la pire, estime MSF.



Immédiatement après la sortie du rapport et la conférence de presse, on est allés à Kigali pour organiser une visite des journalistes et des photographes à l'intérieur de la prison. C'est sorti partout avec des photos en première page du New York Times. Tout le monde l'a repris parce que c'était très bien fait. C'était assez facile. Les autorités ne contrôlaient pas tellement la prison. L'intérieur était contrôlé par les Interahamwe. Ils ont

ouvert la grande porte et ils ont refermé derrière nous. Il y a des photos extraordinaires sur ça. Ça a eu un impact immédiat au niveau de la presse partout dans le monde, au niveau des autorités, des diplomates. Les autorités étaient énervées, mais c'était tellement clair et net avec des données médicales. C'était impossible de le nier. Ils ont dû le gérer.

Samantha Bolton, MSF international, chargée de communication en Afrique de l'Est, 1994-1995 (en français).

Fin juin 1995, à son retour à Kigali, après la conférence de presse de Nairobi, le coordinateur de MSF France est convoqué par les autorités pour formaliser par une signature l'enregistrement administratif de l'organisation.



Lettre du chef du département de coordination de l'aide humanitaire au coordinateur de MSF France au Rwanda, 28 juin 1995 (en anglais).

Extrait :

Objet : enregistrement

Je vous remercie de nous avoir soumis un dossier complet d'enregistrement et de nous avoir fourni les documents adéquats.

Le département de coordination de l'aide humanitaire en a soigneusement étudié le contenu et se déclare satisfait de l'information fournie.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre un rendez-vous avec le département de coordination de l'aide humanitaire immédiatement afin de signer un accord de base. Une réunion est prévue entre le lundi 3 juillet et le vendredi 7 juillet 1995.

Le 27 juillet 1995, MSF Hollande publie son second rapport sur la question du rapatriement des réfugiés rwandais des camps du Zaïre¹³. Une partie est consacrée aux événements de Kibeho et à la situation dans les prisons.



« Impasse dans la crise rwandaise » **Rapport** MSF Hollande, juillet 1995 (en anglais).

Extrait :

Conclusions :

Des prisons bondées

11. Le gouvernement du Rwanda, assisté par la communauté internationale, doit s'assurer que les prisonniers ne sont pas soumis à des traitements cruels, dégradants ou inhumains en les tenant enfermés dans des prisons bondées. Les détenus doivent aussi avoir pleinement accès aux soins. Ils doivent avoir suffisamment d'espace pour vivre. Les détenus ne doivent pas être emprisonnés pendant de longues périodes sans jugement et leurs cas doivent être revus par une commission de triage indépendante et adaptée.

Les massacres de Kibeho

13. Voir : Laurence Binet, « Camps de réfugiés rwandais au Zaïre et en Tanzanie 1994-1995 », avril 2014 <https://www.msf.org/fr/speakingout/camps-de-r%C3%A9fugi%C3%A9s-rwandais-au-za%C3%AFre-et-en-tanzanie-1994-1995>

12. Le gouvernement rwandais doit mettre en application les recommandations de la commission d'enquête internationale indépendante sur les événements de Kibeho, et en particulier analyser les erreurs commises pendant la préparation et la mise en œuvre de la fermeture des camps, ainsi qu'une enquête approfondie, rapide et impartiale sur les responsabilités individuelles au sein des forces armées et tout autre facteur qui aurait contribué aux événements de Kibeho.

13. Suivant les recommandations de la commission, la communauté internationale devrait encourager et assister le gouvernement rwandais dans ses efforts pour mettre en place la justice, la réconciliation nationale et la reconstruction.



« MSF publie un rapport sur l'impasse dans la crise des réfugiés rwandais – L'influence croissante des extrémistes entrave le rapatriement » **Communiqué de presse** MSF Belgique, 27 juillet 1995 (en français).

Extrait :

Le 22 avril 1995, des milliers de personnes déplacées de l'intérieur ont été massacrées par l'armée rwandaise lorsque le gouvernement a décidé de fermer de force les camps de l'ancienne zone Turquoise. Le rapatriement, qui ne s'effectuait déjà qu'au compte-gouttes, s'est peu à peu enrayé, car ces événements s'inséraient parfaitement dans le climat de peur du retour instillé par les dirigeants réfugiés. [...]

En l'absence de procès, les prisons sont surpeuplées et les conditions de détention dans les prisons rwandaises sont effroyables. Par exemple, à Gitarama, la prison, conçue pour 400 prisonniers, en détient actuellement près de 7 000. Le mauvais fonctionnement du système judiciaire enferme le Rwanda dans une situation où la vengeance prévaut sur la justice. Bien que la communauté internationale ait proclamé la primauté de la justice, la réponse judiciaire internationale est entravée par l'inertie. Le tribunal international ne parvient pas à entreprendre son travail en profondeur en raison de l'incertitude budgétaire.

MSF appelle le gouvernement rwandais à veiller à ce que les prisonniers ne soient pas soumis à des traitements cruels inhumains ou dégradants, et à leur autoriser l'accès sans restrictions aux soins de santé. MSF appelle les États à agir conformément à leurs promesses d'aider le gouvernement rwandais à rétablir l'autorité de la loi et à fournir l'assistance et les fonds adéquats au tribunal international. Aux termes du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU, les États doivent arrêter et emprisonner les personnes soupçonnées de génocide.



En juillet, MSF France a été la première à signer l'accord avec le gouvernement rwandais. Tout le monde était surpris. Je revenais de la conférence de presse à Nairobi sur les prisons et je reçois une lettre. On est convoqués pour signer. Les autres organisations avaient des problèmes et étaient furieuses que ce soit encore MSF France qui signe l'accord en premier.

Après la signature, le ministre de la Réhabilitation a convoqué tous les coordinateurs et il a dit : « Très bien, MSF a signé. J'ai reçu votre rapport et je trouve que l'analyse politique est très pertinente. » Il parlait de « Deadlock in the Rwandan Refugee crisis » [Impasse dans la crise des réfugiés rwandais], qui comprenait un chapitre sur les événements de Kibeho. Il a dit ça avec une ironie ! Il ne nous a même pas attaqués là-dessus. Ça montre le peu d'impact que ce rapport a eu au niveau du gouvernement rwandais. Ils se sont dit : « Bah ! ils s'amusent ! » Je les respecte parce qu'ils étaient dans une situation difficile : tout l'argent de la communauté internationale passait par les 200 ONG qui s'étaient installées et le gouvernement ne recevait

pas un dollar. Un jour la Banque mondiale nous a convoqués pour nous dire: « On voudrait financer des petits projets pour les Rwandais, mais on aimerait bien que ce soient les ONG internationales qui les mettent en place, parce qu'on ne leur fait confiance: il n'y aura pas de détournement d'argent... »

*[...], MSF France, cellule urgence puis coordinateur au Rwanda, mars-septembre 1995
(en français).*

Le 3 août 1995, la présidence rwandaise annonce une série de mesures pour améliorer la situation dans les prisons.

Mais les équipes de MSF ne voient pas se manifester les effets concrets de ces mesures. Les détenus ne sont pas transférés dans les nouveaux centres, alors que les arrestations continuent. V9



« Le gouvernement rwandais cherche à améliorer les conditions dans les prisons » **Communiqué de presse** de la présidence de la République du Rwanda, 7 août 1995 (en français).

Extrait :

Le nouveau gouvernement a donné à la population rwandaise toutes les assurances que tout sera mis en œuvre pour que les auteurs du génocide et des massacres soient arrêtés et jugés. C'est grâce à ces assurances que les victimes du génocide se sont, d'une manière générale, abstenues de vengeance et qu'on est parvenu à une stabilisation rapide de la société.

Cependant, étant donné que les prisons existantes étaient construites pour une situation normale, elles ont vite été surpeuplées et les conditions de vie dans ces prisons se sont vite détériorées. Préoccupé par cette situation dans les prisons, le gouvernement rwandais a pris les mesures suivantes pour y remédier :

- L'agrandissement des prisons existantes, comme c'est le cas pour les prisons de Kibungo, Gitarama, Nyanza et Kigali.
- La disponibilisation de sites pour construire de nouveaux centres de détention, notamment les sites de Nsinda, Ngarama, Ntyazo et Kibuye.
- La constitution d'une commission interministérielle chargée d'identifier des buildings non utilisés pouvant servir de lieux de détention temporaires. À la suite du rapport soumis par cette commission, le gouvernement a décidé de réquisitionner sept lieux pour être aménagés en centres de détention temporaires. [...]

Le gouvernement lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle continue à l'assister pour répondre aux besoins de la population carcérale et surtout pour reconstruire son système judiciaire afin de rendre justice à cette population.



Message du responsable de programme MSF France au responsable de programme MSF Belgique, 18 août 1995 (en français).

Extrait :

Tu trouveras ci-joints les derniers documents sur la situation des prisons au Rwanda. Notre position de fond reste qu'aucune amélioration substantielle de la situation des prisonniers n'est survenue ces dernières semaines :

- en clair, aucun transfert significatif pour décharger la prison de Gitarama
- l'amélioration de la mortalité est probablement due principalement à la saison sèche pour Gitarama
- Kibungo est en train de devenir un nouveau Gitarama
- pour l'instant, les promesses sont restées au stade de préparatifs sans conséquences réelles pour les prisonniers
- il faut donc continuer à maintenir la pression dans les réunions...



Je n'étais pas impliquée dans la rédaction du rapport. Mais sur le principe, j'espérais que sa diffusion allait permettre d'améliorer la situation, qu'on ferait plus pour ces prisonniers.

Je crois que MSF, dans la mise en œuvre de ses interventions, a été très fortement confrontée à ses propres limites. D'un point de vue pratique, il était difficile de savoir ce que MSF pouvait dire. Logiquement, il aurait fallu dire : « Il y a X milliers de personnes dans cette prison. Au mètre carré, ça fait dix fois trop. Il faudrait faire plus de prisons. » Mais on voyait mal MSF demander qu'il y ait plus de prisons. On ne pouvait pas non plus dire : « Les trois quarts de ces détenus sont des innocents. » On n'en savait rien. C'était donc beaucoup plus difficile que le genre de témoignage où, après une longue discussion, on dit : « Bon, voilà, on va appeler à une intervention. » Car ce à quoi on aurait dû appeler, c'est soit à la libération des prisonniers, soit à la construction de prisons. En fait, on pouvait simplement témoigner pour que ça s'améliore.

Dr Barbara Kerstiens, MSF Belgique, coordinatrice au Rwanda, septembre 1994 - mars 1995 (en français).



On a décidé de témoigner sur l'état des prisons, pour éviter d'aborder la question de la justice. On voulait éviter qu'on nous accuse d'être contre le fait que les génocidaires soient jugés et punis pour leurs crimes. C'était ça le problème au Rwanda. Si tu disais qu'il fallait que les gens soient mieux traités en prison, tu étais vu comme étant un pro-génocidaire. On a essayé d'éviter ce débat-là qui n'était pas facile, sur la volonté réelle du gouvernement rwandais. Les autorités rwandaises ne pouvaient absolument pas comprendre que la communauté internationale leur interdise de condamner à mort les « génocidaires », donc ils laissaient les détenus mourir en prison. Dans le rapport, nous avons essayé de ne pas entrer dans les interprétations ou dans les intentions, mais simplement de décrire la situation de manière brute, pour que les gens en tirent leur propre conclusion. On a essayé de faire un témoignage très médical.

Nicolas de Torrenté, MSF France, coordinateur au Rwanda, août 1994 - mars 1995 (en français).



C'était une peine de mort déguisée, qui ne disait pas son nom. À la fin, on commençait à pencher vers l'idée que ça ne les dérangeait pas beaucoup que les détenus meurent par centaines, On se disait aussi qu'avec un tel cynisme, ils considéraient peut-être aussi notre témoignage comme une bonne façon pour eux de récupérer de l'argent pour construire davantage de prisons. Est-ce que c'était l'objectif premier ? Ce n'est même pas sûr. Pour autant ils n'allaient pas faire d'efforts pour que les détenus meurent moins. J'ai l'impression que le cynisme était quand même très très important, même si je ne suis pas convaincu que c'est ce qu'ils avaient voulu faire au début. Ils étaient dans des conditions exceptionnelles.

lement difficiles. Ils se sont retrouvés avec 60 000 détenus, c'est-à-dire le même nombre qu'en France, pour une population dix fois moins importante, avec une capacité pénitentiaire incomparable à celle de la France. Avec quatre juges et demi, ils avaient aussi un vrai problème de logistique judiciaire. Alors on imaginait volontiers que la justice et les conditions de vie dans les prisons n'étaient pas leur priorité, même au prix de la mort des détenus. Mais on ne peut pas dire que c'était planifié. Ça aurait pu être pire, si j'ose dire. Il me semble qu'ils ont assez rapidement joué le jeu. Un jeu certes un peu pervers, qui consistait à amener les détenus malades à l'hôpital. Bien sûr, ils avaient à perdre à ne pas le faire, mais ils étaient pas obligés non plus de le faire.

Dr Arnaud Veisse, MSF France, médecin, hôpital de Kabgayi (Rwanda), septembre 1994
- juin 1995 (en français).



À notre sens, il y avait quand même une véritable volonté de faire disparaître cette population plutôt que d'assumer le prix de jugements. De surcroît, dans cette population, il y avait certainement des personnes qui n'avaient rien à voir avec le génocide. C'étaient des gens qui dérangeaient la mise en place du nouveau gouvernement, du nouveau pouvoir, des nouvelles autorités. Il y avait énormément de règlements de comptes personnels, individuels, des litiges de copropriété, d'appropriation de richesses qui se faisaient en jetant en prison les gens indésirables, gênants ou gêneurs, sachant que la mort était au tournant et que ça résoudrait le problème avant que la justice ne se penche dessus. Ça nous a semblé quelque chose d'absolument essentiel à mettre en évidence parce que c'était complètement occulté.

Françoise Bouchet-Saulnier, MSF France, responsable juridique (en français).

L'équipe de MSF Belgique, qui gère une vingtaine de centres de santé dans les districts de Butare et de Gisenyi, s'efforce d'avoir accès aux prisonniers enfermés dans les cachots, où la situation sanitaire est encore pire que dans les prisons.



« **Rapport** sur les cachots de la préfecture de Gitarama, situation entre le 4 et le 13 septembre 1995 » MSF Belgique (en français).

Extrait :

Visite du 7 septembre 1995 – Commune de Nyabikenke

Observations : En date du 30-8-1995, des détenus ont été battus dans le cachot par des militaires, apparemment au nombre de cinq. Un seul militaire a été arrêté, car il avait reçu de l'argent. Un détenu est décédé tout de suite, un autre le lendemain au dispensaire, un autre est rentré au cachot et le dernier sera transféré demain à Kabgayi avec réquisition à expert.



Le Réseau des citoyens nous avait dit que la situation était peut-être pire dans les cachots que dans les prisons du Rwanda. Les prisons tombent sous un régime pénitentiaire officiel, alors que les cachots sont des structures ad hoc. Dans la mesure du possible, dans les districts où on gérait des structures de santé, et où on supposait qu'il y avait un cachot, on en demandait l'accès. On demandait aussi que les détenus malades aient accès

aux structures de santé qu'on gérait. Ça s'est fait à Butare, où on avait une dizaine de centres de santé, et à Gisenyi, où on en gérait une douzaine. On essayait. Il y avait des jours où les personnes qui s'occupaient des cachots amenaient des prisonniers malades dans les centres de santé gérés par MSF. Mais je n'ai aucune idée du nombre. C'était une négociation pour les faire sortir. Les arrivées des prisonniers n'avaient pas toujours lieu quand un expatrié était présent pour voir ce qu'il se passait.

Dr Barbara Kerstiens, MSF Belgique, coordinatrice au Rwanda, septembre 1994 - mars 1995 (en français).



Au niveau des prisons, on a vraiment eu des difficultés de travail. On voulait surtout travailler dans les cachots. Des infirmières de MSF sont allées régulièrement dans les cachots. Celles de Butare ont fait un état des lieux, ont fait des rapports, etc. Au sujet du rapport de MSF sur l'état de santé des prisonniers, le commissaire à la santé avait trouvé que rendre public un rapport médical avant de le soumettre aux autorités, ce n'était évidemment pas très correct. Après, on a essayé de faire des rapports qui leur soient soumis en priorité et ensuite publiés si c'était trop... On a essayé de mettre en place une politique de dialogue ouvert avec les autorités sur ce qu'il se passait et ce qu'on voyait. On leur disait ce qui n'allait pas. Ils ont continué d'arrêter les gens. Je ne crois pas qu'ils tenaient compte du contenu de nos rapports. Il ne faut pas être naïf, mais au moins nous avons eu une approche franche et claire, une approche semblable à celle du CICR. C'était fair-play de le faire, puisque le gouvernement le demandait et qu'on travaillait soi-disant en partenariat avec eux.

Dr Dominique Boutriau, MSF Belgique, responsable des programmes au Rwanda (en français).



Il y avait beaucoup de rumeurs autour de l'existence de cellules de police, de maisons gardées où les conditions étaient pénibles mais qui n'étaient pas officiellement des prisons. Quand les conditions ont été améliorées pour les prisons ordinaires, la question a été soulevée : qu'est-ce qu'il se passe avec les cachots ? et comment prend-on les dossiers de ces gens ? On s'est demandé aussi ce qu'il se passait au niveau des communes. MSF Belgique y travaillait. Il y a eu beaucoup de discussions en interne pour savoir s'il fallait en parler ou pas : comment ? est-ce qu'on avait des données ? Des coordinateurs MSF ont donné des interviews à ce sujet, à titre individuel. Mais les journalistes ont trouvé que c'était trop compliqué. Je me souviens de cette discussion sur les cachots, mais rien n'est sorti publiquement dans un rapport. Comme d'habitude, beaucoup de sections ont trouvé qu'il fallait dire quelque chose, mais c'était surtout MSF Belgique qui travaillait là-bas, autour de Butare. C'était à eux de gérer ça et ils ont trouvé qu'ils n'avaient pas assez d'informations pour en parler.

Samantha Bolton, MSF international, chargée de communication en Afrique de l'Est, 1994-1995 (en français).

Le 8 novembre 1995, le coordinateur de MSF France au Rwanda informe le ministre de la Santé que, deux jours plus tôt, un groupe de soldats de l'APR a ouvert le feu sur des patients dans un centre de santé de la préfecture de Gikongoro. Il demande que des mesures soient prises pour empêcher le renouvellement de ce genre d'incident.



Lettre du coordinateur de MSF France au colonel Dr Joseph Karemera, ministre de la Santé, République rwandaise (avec copie aux ministres de la Réhabilitation, de la Défense et au préfet de Gikongoro), 8 novembre 1995 (en français).

Extrait :

Lundi 6 novembre au matin, dans le centre de santé de Runyiombi, commune de Nshili, dans la préfecture de Gikongoro, un militaire de l'armée rwandaise est entré dans l'enceinte de ce centre et a ouvert le feu sur des gens en attente d'une consultation. Notre équipe est arrivée peu après et a dénombré sur place 13 morts dont cinq hommes, six femmes et deux enfants. Dix-huit personnes blessées ont été transférées par nos soins sur l'hôpital de Kabutare. Pendant le transfert, une femme est décédée et une autre femme est morte peu après son arrivée à l'hôpital.

En tant qu'organisation humanitaire médicale au service de la population rwandaise, nous ne pouvons tolérer que des militaires en armes s'introduisent dans les structures de santé pour y perpétrer des assassinats sur la population civile.

J'espère que les autorités concernées prendront toutes les mesures nécessaires pour éviter que tel incident ne se reproduise. Ce genre d'événement absolument intolérable remet évidemment notre action médicale en question.

V. EXPULSION DE MSF FRANCE ET MSF SUISSE

Le 6 décembre 1995, le gouvernement rwandais annonce l'expulsion de 39 organisations humanitaires, auxquelles il reproche leur « incompétence » ou le « non-respect des règlements en vigueur ». MSF Suisse et MSF France sont sur la liste des expulsés, qui comprend une majorité d'ONG françaises.



Lettre du ministre de la Réhabilitation aux chefs de mission des organisations non gouvernementales opérant au Rwanda, Kigali, 6 décembre 1995 (en anglais).

Extrait :

Un an après le drame, il est important de noter que certaines des ONG opérant au Rwanda sont intervenues avec succès tandis que d'autres ne se sont pas montrées à la hauteur, soit par manque de moyens appropriés ou de capacités, n'ayant ni programmes ni expérience, soit parce qu'elles ont négligé les règles du gouvernement en place.

En conséquence, après consultation avec les différentes autorités du gouvernement, le ministre de la Réhabilitation et de l'Intégration sociale a décidé de passer en revue la situation des ONG opérant au Rwanda.

Sur la base des règles posées par les procédures de travail des ONG, les opérations suivantes ont été exécutées :

1. Les organisations non gouvernementales de la liste Annexe A (ci-jointe) ont été enregistrées et leur intervention au Rwanda est légalement acceptée.
2. Les organisations non gouvernementales de la liste Annexe B doivent cesser leurs opérations au Rwanda.
3. Les organisations non gouvernementales de la liste Annexe C doivent suspendre leurs opérations au Rwanda et fournir un rapport de leurs activités au ministère de la Réhabilitation afin de l'aider à prendre une décision finale.

MSF France informe aussitôt la presse de sa « stupeur » en apprenant l'expulsion et rappelle qu'elle a été parmi les premières associations à signer un protocole d'accord avec le gouvernement rwandais.

Le 7 décembre 1995, MSF annonce à la presse avoir demandé des explications au gouvernement rwandais.

La presse européenne évoque le caractère politique de l'expulsion de MSF France.



« Les sections française et suisse de Médecins Sans Frontières expulsées du Rwanda sans explication » **Communiqué de presse** MSF France, 6 décembre 1995 (en français).

Extrait :

Aujourd'hui en fin d'après-midi, Médecins Sans Frontières a appris avec stupeur que ses sections française et suisse étaient expulsées du Rwanda, avec 37 autres organisations humanitaires. Pour Médecins Sans Frontières, les motifs de cette décision, que rien ne laissait prévoir, ne sont toujours pas connus. Au mois de juillet dernier, MSF avait été parmi les premières associations à signer un protocole d'accord avec le gouvernement rwandais.

Présente au Rwanda depuis plusieurs années, MSF, qui est restée à Kigali pendant toute la durée du génocide, poursuit ses actions auprès des populations dans la totalité des provinces rwandaises.

Médecins Sans Frontières cherche à obtenir au plus vite des explications sur cette expulsion.



« MSF demande des explications officielles sur son expulsion du Rwanda » **Communiqué de presse** MSF France, 7 décembre 1995 (en français).



« MSF exige des explications officielles aux menaces d'expulsion du Rwanda » **Communiqué de presse** MSF Royaume-Uni, 7 décembre 1995 (en anglais).

Extrait :

L'organisation humanitaire Médecins Sans Frontières a demandé une entrevue avec le ministère rwandais de la Réhabilitation afin de recevoir des explications complètes sur l'expulsion de sa section française, expulsion annoncée lors d'une conférence de presse impromptue, hier, à Kigali.

« Nous sommes fortement surpris qu'une partie de l'organisation soit expulsée de manière aussi arbitraire », a déclaré Frances Stevenson, coordinatrice de Médecins Sans Frontières. « MSF est une organisation internationale. Toutes nos équipes suivent les mêmes principes et appliquent les mêmes politiques. Nous ne voyons aucune explication logique à l'expulsion de nos collègues. » Jusqu'à présent, le gouvernement rwandais a refusé de discuter de l'expulsion avec les représentants de MSF à Kigali.

MSF est l'une des organisations médicales les plus importantes au Rwanda, avec 88 expatriés et plus de 1 000 Rwandais employés par MSF dans ses équipes. En collaboration étroite avec le ministère de la Santé, ses volontaires travaillent dans 52 centres de santé à travers tout le pays et dans 6 hôpitaux en y apportant de l'aide médicale, en appuyant la reconstruction du service de santé national et en formant le personnel local. L'organisation s'occupe aussi de projets à plus petite échelle, comme un programme pour les enfants non accompagnés, et fournit des soins médicaux aux prisonniers.

Médecins Sans Frontières, présente au Rwanda depuis 1990, a été l'une des rares organisations à rester au Rwanda pendant le génocide de 1994, durant lequel près d'un million de personnes ont été tuées. Médecins Sans Frontières a aussi mené une campagne pour que les responsables du génocide soient jugés.

Médecins Sans Frontières désire continuer à apporter son aide médicale, vitale pour la population rwandaise. MSF regrette le changement d'attitude soudain et inexplicable du gouvernement rwandais à son encontre et espère pouvoir ouvrir le dialogue.



« MSF exige une réunion avec le gouvernement rwandais au sujet de son expulsion » **Communiqué de presse** MSF international, 7 décembre 1995 (en anglais).

Extrait :

À la suite de l'expulsion de sa section française du Rwanda, l'organisation humanitaire internationale Médecins Sans Frontières a demandé au ministre rwandais de la Réhabilitation de lui expliquer officiellement cette décision, qui a été annoncée au cours d'une conférence de presse impromptue à Kigali, hier.

« Nous trouvons ahurissant qu'une partie de l'organisation soit expulsée d'une façon aussi arbitraire », a déclaré la coordinatrice de MSF, Frances Stephenson. « MSF est une organisation internationale et toutes nos équipes appliquent les mêmes principes et les mêmes politiques. Nous ne voyons aucune raison logique à l'expulsion de nos collègues de MSF France. » Jusqu'ici le gouvernement rwandais a refusé de discuter avec les représentants de MSF à Kigali. MSF est la plus importante agence médicale au Rwanda, avec 88 expatriés et plus de 1 000 employés locaux. En coopération étroite avec le ministère de la Santé, MSF travaille dans 52 postes de santé et six hôpitaux généraux où sont prodigués des soins de santé primaire, un soutien à la reconstruction du système de santé et la formation du personnel local. En 1995, MSF alimente approximativement la moitié du budget national consacré au personnel médical. L'organisation gère aussi des projets à petite échelle pour les enfants non accompagnés et fournit des soins médicaux à la population carcérale. MSF souhaite continuer à apporter son soutien vital aux services de santé pour les Rwandais. Nous regrettons ce changement soudain et inexplicable d'attitude du gouvernement du Rwanda envers MSF et demandons que la communication soit rétablie afin que le problème soit résolu d'urgence.

MSF fait partie de la poignée d'organisations qui sont restées au Rwanda pendant le génocide en 1994 qui a causé la mort de près d'un million de personnes. L'organisation a ensuite fait campagne pour que les auteurs du génocide soient menés en justice. MSF intervient au Rwanda depuis 1990.



« Le Rwanda prend le risque de la solitude – Amertume parmi les expatriés » Colette Braeckman, **Le Soir** (Belgique), 9 et 10 décembre 1995 (en français).

Extrait :

Si les autorités rwandaises ont pu s'interroger sur le cas d'ONG peu connues, en revanche la mesure prise à l'égard des ONG françaises apparaît avant tout politique : l'efficacité de MSF est reconnue par tous. L'organisation emploie 88 expatriés, plus de 1 000 collaborateurs rwandais et est présente dans 52 centres de santé et hôpitaux. En outre, tant MSF que Médecins du Monde ont mené en France et ailleurs une action importante auprès de l'opinion et des décideurs, insistant notamment pour que soient jugés les

auteurs du génocide. Mais Kigali n'a peut-être pas pardonné à MSF France d'avoir affirmé qu'à Kibeho les victimes se chiffraient par milliers et non par centaines... Quant aux Suisses, la décision s'explique sans doute par le refus de Berne de reprendre sa coopération avec le Rwanda, alors que la Suisse, par le biais des banques populaires, entre autres, avait étroitement soutenu l'ancien régime.

Le 9 décembre 1995, la chaîne de télévision franco-allemande Arte diffuse un documentaire montrant l'absence de volonté politique de la communauté internationale comme des nouvelles autorités rwandaises pour juger les auteurs du génocide. Son réalisateur est membre du conseil d'administration de MSF France et coauteur avec la responsable juridique de MSF d'un livre sur le même sujet qui est publié en France à la même époque¹⁴. Les images du film, tournées dans les prisons, sont perçues par certains Rwandais comme une « manœuvre politique » pour renvoyer dos à dos les prisonniers « génocidaires » et les victimes du génocide. V10



« Trois personnages en quête de justice au Rwanda » *Maudits soient les yeux fermés...* un documentaire et un livre du même nom pour raconter comment le silence s'est installé autour du génocide. **Le Monde** (France), 9 décembre 1995 (en français).

Extrait :

Le réalisateur a choisi de centrer son travail sur le thème de la justice en suivant trois personnages, pareillement attachés à ce que l'Histoire ne se dilue pas dans le pragmatisme de la réconciliation, mais que l'on voit jeter l'éponge, progressivement. Le premier, Joseph Matata, un Hutu, militant des Droits de l'homme, se trouvait à l'étranger quand le génocide a commencé. De Kigali à Bruxelles, où il finit par se réfugier pour écrire une pièce de théâtre sur la « tragédie rwandaise » (celle d'hier et d'aujourd'hui), on le voit taper sur sa vieille machine les témoignages des rescapés qu'il a interrogés sur les collines. Un travail qu'il fait pour lui-même autant que pour l'Histoire, car le réalisateur ne cache pas que ces témoignages n'ont aucune valeur juridique pour les instances officielles.

Comme si l'ONU faisait semblant

Le deuxième, François-Xavier Nsanzuwera, est le procureur de Kigali. Sa carte d'identité le rangeait au nombre des Hutus, mais il a ce qu'il appelle lui-même « un physique de Tutsi » et il a échappé de peu aux miliciens du génocide (*Le Monde* du 14 janvier). Après avoir protesté, au mépris de sa sécurité, contre le manque de moyens de la justice et contre les arrestations massives de Hutus par la nouvelle armée rwandaise, il a, lui aussi, choisi de quitter le pays pour ne pas en cautionner la dérive autoritaire. On le suit à Kigali dans son bureau sans vitres. Les dossiers s'empilent. Il tente de faire libérer des innocents. Et surtout de faire juger des coupables. Pour certains, les accusations sont confirmées, l'instruction terminée (ce en dépit de difficultés matérielles), pourtant aucun procès ne se tient. Pourquoi le gouvernement rwandais ne juge-t-il donc personne ? La réponse n'apparaît pas explicitement dans le film. « Pour les 150 dossiers déjà prêts, on

14. <http://books.google.fr/books?id=xOUWNAAACAj&dq=Maudits+soient+les+yeux+ferm%C3%A9s&hl=fr&sa=X&ei=1b70Usfcl4Ob0QWS3Y-GwBQ&ved=0CEYQ6AFwAQ>

m'a demandé d'attendre. Attendre quoi ? je ne sais pas mais j'attends », confie le procureur avec découragement.

La troisième figure est celle de Françoise Bouchet-Saulnier, la spécialiste de droit humanitaire de Médecins Sans Frontières [...]. On suit la juriste dans ses désillusions progressives. Battante au départ, peu suspecte d'hostilité envers le nouveau gouvernement, elle se rend compte progressivement que celui-ci ne souhaite pas autant la justice qu'il le proclame. Et il n'en va pas autrement à l'ONU. À Kigali, les missions onusiennes d'évaluation des besoins succèdent aux envois d'observateurs sans matériel, comme si l'organisation faisait semblant. Plus libre que les Rwandais, Françoise Bouchet-Saulnier secoue ses interlocuteurs et tape nerveusement sur son ordinateur. « On s'est foutu de nous. » [...]

Mais ses images les plus fortes montrent des vivants, les prisonniers, empilés eux par milliers dans leurs cellules. Elles apparaissent presque au détour du film, comme si le réalisateur lui-même en avait eu un peu peur. Ce sont pourtant les plus saisissantes, les plus gênantes, et certains Rwandais qui ont assisté à la projection en avant-première à Paris ne s'y sont pas trompés. Aussitôt, ils ont dénoncé une manœuvre « politique », répétant qu'on ne saurait mettre sur le même plan le sort des prisonniers, exécutants présumés du génocide, avec celui qui a été réservé aux Tutsis et aux Hutus progressistes en 1994.

Il n'empêche. On disait ici même les prisons surpeuplées et leur visite éprouvante en janvier. Elles comptaient 14 000 détenus. Aujourd'hui, il y en a 59 000. On se demandait comment ils pouvaient s'allonger tous en même temps. Aujourd'hui, ils se marchent littéralement dessus. [...]

Alors que l'ONU et le CICR ont aménagé de nouveaux centres de détention, aucun détenu n'y a encore été transféré.

Le 11 décembre 1995, le ministère de la Réhabilitation du Rwanda annonce dans un communiqué (daté du 8) aux ONG, à la presse et sur la radio nationale que les ONG concernées devront avoir quitté le Rwanda dans les sept jours en laissant tout leur matériel de secours aux autorités.



« **Communiqué de presse** à l'intention des ONG », ministère de la Réhabilitation du Rwanda, 8 décembre 1995 (en français).

Extrait :

Suite à la revue effectuée sur la situation des ONG opérationnelles au Rwanda et la décision prise subséquent de faire cesser les opérations de 38 ONG dans le pays pendant que 18 ONG doivent suspendre leurs activités en attendant des mesures ultérieures, ces ONG sont priées de se conformer à ce qui suit :

1. Il est demandé aux ONG dont les opérations doivent cesser de se soumettre à cette instruction avec effet immédiat et dans les sept jours suivant cette annonce, elles devraient avoir quitter le pays. Elles doivent prendre contact avec l'Unité de coordination de l'assistance humanitaire (HACU) au ministère de la Réhabilitation et de l'Intégration sociale pour les dernières formalités.

2. Les 18 ONG qui doivent s'entretenir avec le ministère sont priées de faire un rendez-vous dès ce lundi 11 décembre 1995 au bureau du directeur de cabinet (MINIREISO) pour contact et discussion ultérieurs.

Le 12 décembre 1995, MSF annonce à la presse que les lignes de téléphone des ONG expulsées sont coupées et leurs comptes bancaires bloqués. V11



« Comptes bloqués et téléphones coupés pour les ONG expulsées » **AFP** (France) Kigali, 12 décembre 1995 (en français).

Extrait :

Les organisations non gouvernementales internationales expulsées du Rwanda ont eu leurs lignes de téléphone interrompues et leurs comptes bancaires ont été bloqués, indique un communiqué publié jeudi par l'organisation Médecins Sans Frontières (MSF France) à Kigali.

MSF France souligne par ailleurs avoir « fait l'objet de plusieurs incidents d'intimidation portant sur son personnel rwandais ou sur ses biens matériels » et « craindre pour la sécurité de ses équipes et pour la préservation de son matériel ». [...]

MSF France dans son communiqué « déplore le caractère brutal » de l'expulsion qui la frappe, alors qu'elle « menait en parfaite coordination avec le ministère de la Santé d'importantes actions pour l'accès des populations à des soins de qualité dans trois préfectures ». MSF France déplore « n'avoir pu obtenir aucune forme d'explication sur les raisons qui ont motivé cette décision d'expulsion ».

Les 14 et 15 décembre 1995, le Conseil international de MSF fait le point sur la situation de l'organisation au Rwanda.



Minutes du Conseil international de MSF à Barcelone, 14 et 15 décembre 1995 (en français).

Extrait :

Point sur la situation au Rwanda

Introduction :

Philippe Biberson [MSF France, président du conseil d'administration] est à Kigali pour négocier. Il y eut un ordre d'expulsion il y a une semaine et trois hypothèses se sont dégagées. MSF France s'est donné jusqu'au 16 décembre à midi pour obtenir un rendez-vous avec le gouvernement et tenter de le faire revenir sur sa décision. Si MSF France doit sortir, que dire ? Quelle attitude par rapport au reste de l'opération MSF au Rwanda ?

Débat :

À Madrid, Doris Schopper [MSF international, présidente du Conseil] a décidé de construire sa présentation autour de l'événement Rwanda/MSF France. Bonino [Emma, députée européenne] essaie d'envoyer une délégation de l'EU aujourd'hui au Rwanda pour exprimer clairement leur désaccord avec cette décision. Il y a une volonté de tous les pays (si ce n'est l'Angleterre) de soutenir la position des ONG. Bernard Pécol [MSF France, directeur général] souhaite qu'on s'accorde sur ce qu'on communiquera au moment de l'expulsion. Il propose qu'on dise que, selon nous, c'est parce que nous sommes des témoins gênants (ex-Kibeho) et que c'est très grave comme atteinte à l'« indépendance de l'humanitaire ».

Eric Goemaere [MSF Belgique, directeur général] insiste pour qu'on ait pour objectif de rester au Rwanda, qu'on ne dénigre pas le gouvernement en place en l'associant à des

rumeurs qui ne sont pas fondées et qui entraîneraient l'expulsion de tou [te]s les [sections] MSF à terme.

Conclusion :

a) MSF doit rester au Rwanda pour répondre aux besoins médicaux et pour témoigner

b) MSF France communique au moment de l'expulsion des derniers présents

c) Nous ne parlerons que sur ce que nous avons vu (concernant la situation des droits de l'homme) sans critiquer le régime en dehors de ces faits.

Kigali : les gens sont fatigués, les équipes rentrent lentement, seul le « noyau » (coordo + admin) reste en attendant d'être expulsé.

Les tentatives pour obtenir des explications officielles de la part du gouvernement rwandais sur l'expulsion de MSF France restent vaines. Les autorités rwandaises font pression pour que les équipes de MSF leur remettent leur matériel.



Lettre de Colette Braeckman, journaliste au quotidien *Le Soir* (Rwanda), au ministre de la Réhabilitation du Rwanda, 12 décembre 1995 (en français).

Extrait :

Ceci est un petit mot personnel que je tiens à vous adresser moins en tant que journaliste qu'à titre individuel. [...]

Sans vouloir mettre en cause le bien-fondé des décisions prises par votre ministère à l'égard des ONG travaillant au Rwanda, et qui relèvent de la plus évidente souveraineté nationale, je me permets cependant d'observer que la mesure décidée à l'encontre de Médecins Sans Frontières risque d'avoir un impact très négatif dans l'opinion. Non seulement parce que MSF est une organisation connue, qui a les faveurs du public, mais surtout, et ce point-là me paraît important, parce que les sections française et belge de MSF ont été les premières à multiplier les prises de position et les cris d'alarme depuis avril 1994. « On n'arrête pas un génocide avec des médecins seulement », clamait MSF France en mai, tandis qu'en avril MSF Belgique multipliait les témoignages à propos des tueries de Butare. Mais surtout, par la suite, alors que tant d'ONG se fourvoyaient politiquement, MSF a adopté des positions correctes qui ont contribué à sensibiliser l'opinion : dénonciation de la « prise d'otage » des populations civiles dans les camps du Zaïre et refus de continuer à y travailler, lutte contre l'impunité, pour la justice, menée notamment en soutenant financièrement (et discrètement) l'ONG Réseau des citoyens qui a formé les premiers officiers de police judiciaire, plaidoyer auprès des Nations unies, pour qu'avancent les travaux du Tribunal pénal international. En plus évidemment du travail concret auprès de la population rwandaise. Bien sûr, il y eut Kibeho, le rapport publié par MSF, la contradiction avec les plus hautes autorités de votre pays. Mais il me semble que l'engagement politique correct de MSF depuis le début l'autorisait à prendre position et à affronter le désaccord.

J'ignore évidemment les raisons qui ont motivé l'expulsion de MSF, mais je sais seulement que l'engagement de cette organisation pour la justice, contre l'impunité, pour un déblocage de l'aide internationale la font percevoir auprès d'un large public comme étant très engagée dans la reconstruction du Rwanda. Son départ du pays risque de jeter le trouble dans les esprits, de renforcer les arguments de tous ceux qui mènent campagne contre votre pays et tentent de saper les efforts de réhabilitation physique et morale que vous menez dans des circonstances si difficiles.



Compte-rendu du rendez-vous avec M. Mazimhaka, ministre de la Réhabilitation et de l'Intégration sociale du Rwanda, à Genève, le 19 décembre 1995. Philippe Biberson, président du conseil d'administration de MSF France, et Doris Schopper, présidente du Conseil international de MSF, 20 décembre 1995 (en français).

Extrait :

Le rendez-vous a été pris après que [van Empelen] de MSF Hollande eut parlé au ministre dans l'avion qui les ramenait de Kigali et que le ministre eut suggéré un entretien avec les responsables de MSF France.

Le rendez-vous a été obtenu grâce à l'insistance de Martine Lochin [MSF France, adjointe au responsable des programmes au Rwanda] qui a remué ciel et terre pour localiser le ministre à Genève, et avec la complicité de Anna-Liria Franch, responsable du Rwanda au HCR, sans qui il nous aurait été impossible d'obtenir cette rencontre.

Nous avons vu le ministre Mazimhaka environ une demi-heure à son hôtel mardi soir. Le ministre était ouvert mais grave, ni amical ni inamical. Il a été immédiatement rejoint par un type qui s'est assis avec nous et qu'il nous a présenté comme son conseiller (je n'ai pas compris son nom). La conversation a continué en anglais, car le conseiller n'était pas francophone. [...] L'ensemble [des sections] MSF est très déstabilisé par cette décision, notre souhait est de pouvoir maintenir nos activités auprès des populations et de trouver une sortie honorable à cette crise [...] en reprenant le travail [soit] sous le chapeau hollandais soit [sous le chapeau] international.

Le ministre a commencé par dire qu'un dialogue franc nous avait manqué jusqu'à ce jour et qu'il croyait dans les vertus du dialogue.

Il connaissait l'excellent travail de MSF ainsi que les positions courageuses que MSF France avait prises sur le Rwanda.

Il fait état de moments difficiles par le passé qui lui ont été rapportés par le ministère en charge de la Sécurité.

Il nous faut aller au fond des problèmes qui ont été soulevés et MSF a le droit de savoir quels sont ces problèmes. Il faut examiner si les activités négatives qui nous sont reprochées relèvent de comportements individuels, de la politique de MSF France ou de la politique de MSF en général. [...]

Pour être concret, le ministre dit deux choses :

- Que les questions relatives à la reprise des programmes doivent être discutées avec le ministère de la Santé.
- Que la discussion sur l'analyse des problèmes reprochés à MSF France se fera avec HACU.

Nous avons parfaitement le droit de connaître ce qu'on nous reproche. Lui sera de retour à Kigali jeudi 21 et donnera des instructions dans ce sens pour que ce travail commence sans délai. Nos représentants sur place [...] sont qualifiés pour mener ces discussions et ils feront appel aux sièges selon les problèmes soulevés et au moment des décisions. [...]

Nous nous séparons sur ces bonnes paroles. Il dit qu'il est heureux d'avoir eu affaire à Doris et à MSF international, car des zozos comme nous – il me désigne – ne sont pas faciles à manager! [...]

Mon impression est que les négociations sont ouvertes mais qu'elles seront difficiles et que nous devons répondre d'accusations concernant la « sécurité de l'État ». [...]

C'est MSF France qui est dans le collimateur ou des gens de MSF France, et ils se défendent que ce soit pour des raisons de politique française.

Quelle que soit l'issue de ces négociations, c'est bien MSF tout entière qui devra repréciser sa politique de présence et de témoignage au Rwanda et renégocier ses activités avec le gouvernement.



Expulsion de la section française de MSF, **Chronologie** MSF France au Rwanda, 21 décembre 1995 (en français).

Extrait :

Le 11 décembre, un communiqué de presse émanant du MINIREISO nous parvient. [...] Nous continuons les contacts avec le MINIREISO et le MINISANTÉ afin d'obtenir des rendez-vous pour Bernard [Pécoul, directeur général de MSF France]. Il est reçu, ainsi que Frances (chef de mission de MSF Hollande), par un représentant du MINIREISO (Jean-Marie) qui leur annonce que le directeur de cabinet est trop occupé pour les recevoir. Il leur demande de faire une proposition sur un délai de retrait ainsi que de lui fournir une liste du matériel appartenant à MSF France [...]

Le 12 décembre, Philippe [Biberson, président du conseil d'administration de MSF France] réussit à contacter différentes ambassades et à rencontrer M. Kratz, représentant de l'Union européenne. Celui-ci, qui avait rencontré le directeur de cabinet du MINIREISO, lui annonce qu'il n'y a pas d'explication spécifique pour chaque ONG et qu'il n'y en aura pas. Un diplomate européen a déclaré à Philippe qu'il voyait quatre raisons à cette politique :

- Réaffirmation de leur souveraineté
- Diminuer le soutien apporté à la population majoritaire
- S'approprier le matériel appartenant aux ONG
- Gêner les gouvernements qui accueillent les responsables du génocide.

Lors d'une rencontre avec MDM, qui était sur la liste B, nous avons appris qu'ils avaient obtenu une entrevue avec le président de la République et le ministre de la Réhabilitation. De cet entretien a résulté une déclaration à la radio parlant de méprise et de malentendu. Lors de l'entretien entre le chef de mission de MSF Belgique et le directeur de cabinet du MINISANTÉ, ce dernier lui a annoncé que son ministère n'avait rien à reprocher à MSF ni sur le plan technique ni sur le plan relationnel et qu'il était surpris par la décision qui a été prise. Il accepte d'avoir une entrevue le lendemain matin avec MSF France afin de discuter de problèmes techniques.

Une demande d'audience est déposée sur le bureau du directeur de cabinet du MINIREISO.

L'après-midi, réunions entre les ONG et HACU. Toutes les questions, demandes d'explication relatives aux expulsions ont été renvoyées devant le gouvernement : ce n'était pas le but de cette réunion.

Gikongoro : Bruno [Corbé, MSF Belgique] se rend sur Ngara. Malgré quelques absences, le centre fonctionne. Le stock entreposé chez Caritas, qui devra le distribuer, est réparti entre les différents centres de santé et la région sanitaire.

Le 13 décembre, la réunion prévue avec le MINISANTÉ est annulée. Il est impossible de contacter aucun des responsables du ministère.

Sans recevoir aucune explication, nous apprenons que notre compte en banque est gelé. Envoi d'un courrier au ministre de la Réhabilitation lui demandant de débloquer la situation.

Deux des trois lignes téléphoniques du bureau sont coupées.

Envoi d'une demande d'audience de la part de Philippe auprès du président de la République, du ministre de la Santé et du ministre de la Réhabilitation.

Gikongoro : Après avoir été bloquée à sa résidence pendant une heure par les autorités (sous-préfet et APR) qui lui réclamaient les listes de matériel donné, l'équipe est arrivée à Kigali en fin de journée.

Kibuye : Remise de l'inventaire et donation à la région sanitaire pour l'hôpital et les centres de santé. [...]

Antoine, responsable technique au MINIREISO, nous convoque à son bureau afin de savoir où en étaient nos préparatifs de départ, mais surtout pour savoir ce que nous pensions faire de notre matériel. Nous lui annonçons que le matériel médical financé a été remis aux différents centres de santé et que le matériel MSF sur fonds propres resterait au Rwanda pour la poursuite des autres programmes MSF. Nous lui parlons du gel de notre compte en banque et du souhait du président de MSF France de rencontrer le ministre de la Réhabilitation. [...]

Le 15 décembre, départ de six expats vers Nairobi. Notre compte en banque est dégelé. Philippe envoie une lettre au directeur de cabinet du MINIREISO lui annonçant qu'après une semaine de présence à Kigali il partait le 16 décembre et que c'était la dernière chance qu'ils avaient de se rencontrer. [...]

Vers 17 heures une entrevue est obtenue avec la directrice de cabinet du MINIREISO. Il nous a été répondu très vaguement que certains expatriés auraient eu des activités subversives par rapport à la sécurité nationale. Devant les arguments que nous avançons (irrecevabilité de raisons aussi vagues, importance du travail accompli sur le terrain, etc.), [la directrice de cabinet] a ajouté qu'elle n'avait pas tous les éléments, que la décision venait de plus haut, qu'elle tenterait de plaider nos arguments et que nous pouvions éventuellement repostuler... Nous lui avons demandé d'en référer au ministre. [...]

Bernard et MSF Hollande rencontrent de façon informelle M. Bihozagara, ancien ministre de la Réhabilitation actuellement ministre de la Jeunesse et des Sports. Ce dernier donne des réponses évasives et semble mal à l'aise devant la situation. Il conseille de réitérer notre demande d'explication auprès du ministre de la Réhabilitation.

Toujours de façon informelle mais cette fois-ci sans Bernard (MSF France n'est pas reçue), MSF Hollande rencontre le lieutenant Cameron, officier de liaison APR. D'après lui, l'expulsion de la section française est davantage due à sa nationalité qu'à ses témoignages.



On a essayé de prendre des contacts avec l'ancien ministre de la Réhabilitation. Mais il était devenu ministre des Sports et n'a rien pu faire. On a vu aussi un Français proche de Paul Kagame, qui dirigeait une ONG. Il nous a dit : « Je ne peux rien faire pour vous. » Il avait déjà aidé à la réintégration de Médecins du Monde, dont il connaissait le directeur général. Pour moi, il était clair qu'on était expulsés à cause de notre prise de parole sur les événements de Kibeho et sur les prisons. Le nom de MSF France a été rajouté au dernier moment sur la liste des organisations expulsées. Sur la liste originale, il y avait toutes les ONG qui n'avaient pas signé l'accord de base avec le gouvernement ou qui avaient commis des erreurs au niveau administratif. MSF France était dûment enregistrée et n'avait aucun problème administratif. Là-dessus, ils n'avaient aucun argument. Comme ils ne pouvaient pas se justifier, ils ont vraiment fui pour ne pas avoir à le faire.

[...], MSF France, cellule urgence puis coordinateur au Rwanda, mars-septembre 1995
(en français).



Je connaissais la directrice de cabinet du ministre de la Réhabilitation, depuis l'époque où elle était en Ouganda. Mais elle ne voulait pas me recevoir. Elle faisait tout pour m'éviter. Notre logisticien m'appelle du ministère : « J'ai réussi à "mettre un pied dans la porte" de son bureau. Est-ce que tu peux venir la voir ? » Au moment où j'arrive, elle s'apprête à partir à Butare avec une organisation italienne, et le logisticien la retient par la manche en lui disant : « Philippe arrive, vous ne pouvez pas ne pas le recevoir ! » Je dis bonjour. Elle était un peu gênée et me dit : « Je m'en vais, je ne peux pas te recevoir. » Je lui dis : « J'ai une idée. Tu les laisses partir dans ta voiture, et puis nous t'accompagnons avec notre voiture jusque là-bas et pendant les deux heures de voyage, tu m'écoutes. » Donc on a fait la route ensemble, elle était en quelque sorte prise en otage. Je lui ai dit qu'elle ne pouvait pas nier que MSF France était expulsée à cause des prises de parole au sujet des prisons, et des événements de Kibeho. Je lui ai réexpliqué que MSF avait toujours été extrêmement soucieuse de rester impartiale, que pour nous des violations des droits de l'homme étaient des violations des droits de l'homme, quel qu'en soit l'auteur. Elle a répondu en nous reprochant ce que nous-mêmes reprochions à certains historiens ou universitaires qui parlaient de double génocide. Je lui ai dit : « Mais non, absolument pas, nous ne parlons pas d'un double génocide. Simplement nous qualifions ce qu'il s'est passé à Kibeho. Selon nous, il y a eu cinq mille morts, nous les avons vus. Quant aux conditions de vie dans les prisons, pour les détenus elles équivalent à une condamnation à mort. » Elle a fini par lâcher : « De toute façon, c'est au-dessus de mon ministre, ça vient de plus haut. » Au moins, on avait cette explication, au moins j'avais pu faire dire cela de vive voix à un officiel rwandais et lui dire notre propre fait.

Dr Philippe Biberson, MSF France, président du conseil d'administration (en français).



Je crois que la nationalité française a beaucoup joué dans l'histoire. C'est à peu près à ce moment-là que Paul Kagame [ministre de la Défense, homme fort du régime rwandais] a dit : « Nous sommes en guerre avec la France. » Donc, avec la paranoïa locale existante, les autorités ont pu facilement prétexter l'argument d'une infiltration française via MSF France. Je suis intervenu moi-même pour que la section française ne soit pas expulsée. Je suis allé voir la directrice de cabinet du ministre de la Réhabilitation pour plaider la cause de MSF France en disant clairement que toutes les sections étaient solidaires. C'était un entretien très difficile parce qu'on sentait bien que les instructions venaient de très haut : « De toute façon, on sait bien qu'il y a des gens à la solde du gouvernement français qui sont infiltrés dans la section française et nous sommes en guerre avec la France, etc. » Donc je ne pourrai jamais dire si c'est le témoignage direct sur les événements de Kibeho ou la question de nationalité qui a pesé le plus dans la balance. Il y a probablement un peu des deux. Pourquoi n'ont-ils pas expulsé les autres sections ? Parce qu'ils ont essayé de limiter les dégâts au maximum. MSF était un partenaire important pour eux dans la reconstruction. Ils se sont dit : « Comme ils ont signé des contrats indépendants et que ce sont des sections indépendantes, limitons les dégâts, n'expulsons pas toutes les sections MSF. » À aucun moment Paris ne nous a demandé de sortir. C'est très clair. J'ai posé la question plusieurs fois. Mais cela n'a été à l'ordre du jour à aucun moment. Je me souviens bien d'un coup de fil de Philippe Biberson [MSF France, président du conseil d'administration] me disant : « Si on est vraiment expulsés, on ne vous demande absolument pas de sortir. Au contraire, restez, ça nous intéresse. » Par la suite, on a repris des volontaires de la section française dans nos rangs, pour remettre des pieds dans la porte.

Dr Eric Goemaere, MSF Belgique, directeur général (en français).



« Ils sont Français. Or toutes les ONG françaises ont été expulsées, l'une après l'autre. Les autorités rwandaises se sont débarrassées de toutes les ONG françaises le plus vite possible. Ils ne pouvaient plus supporter les Français depuis le coup de l'opération Turquoise, toutes ces affaires-là. Ils ne pouvaient vraiment pas !

Pour moi, il est clair que les rapports sur Kibeho et sur les prisons n'ont certainement pas amélioré les choses. Mais de toute façon, MSF savait bien que, sur place, si on pouvait avoir des employés français dans nos équipes, il était parfois plus difficile d'obtenir des visas, ou des prolongations de visas pour eux. Mais enfin, quand ils montraient que, techniquement, ils travaillaient bien, tout allait bien.

Les rapports sont sortis sous le nom de MSF car à Kigali toutes les sections avaient leurs bureaux dans le même campement, avaient le même entrepôt. Mais les autorités rwandaises savaient très bien ce qu'elles allaient faire. Elles avaient décidé de se débarrasser des Français pour des raisons politiques. Elles s'en sont débarrassées et, pour ne pas froisser la Commission européenne, les Nations unies, etc., pour montrer patte blanche, elles l'ont fait pour un motif administratif.

*Dr Dominique Boutriau, MSF Belgique, responsable des programmes au Rwanda
(en français).*

Le 22 décembre 1995, les derniers volontaires de MSF France finissent par quitter le territoire rwandais. Dans un communiqué de presse, MSF France commente l'expulsion et rappelle qu'à ce jour aucune explication n'a été obtenue de la part du gouvernement rwandais.



« Expulsion de trois volontaires de la section française » **Communiqué** MSF France, 22 décembre 1995 (en français).

Extrait :

Trois membres de l'équipe de coordination de la section française de Médecins Sans Frontières sont expulsés aujourd'hui du Rwanda.

Deux semaines après l'annonce par les autorités de la fermeture des activités de la section française de MSF et après deux rencontres avec le ministère de la Réhabilitation (ministère et directrice de cabinet), aucune explication n'a été apportée pour justifier cette mesure.

Selon une évaluation réalisée ces derniers jours, l'expulsion des volontaires de Médecins Sans Frontières des préfectures de Kibuye, Gitarama et Gikongoro a entraîné une importante diminution des actes de soins. Les services de médecine et pédiatrie de l'hôpital de Kibuye sont quasiment déserts.

L'ensemble des sections MSF demeure en attente d'un prochain rendez-vous avec le ministre de la Réhabilitation pour envisager les modalités de la reprise de ses activités médicales dans les préfectures de Kibuye, Gitarama et Gikongoro.



Lettre du président de MSF France et de la présidente de MSF international au ministre de la Réhabilitation et de l'Intégration sociale de la République rwandaise, 29 décembre 1995 (en français).

Extrait :

Monsieur le Ministre,

Permettez-nous de vous remercier de l'entretien que vous nous avez accordé à Genève mardi dernier, le 19 décembre. [...]

Nous avons pris bonne note de l'évocation par vous-même de motifs sérieux, telles des « activités contraires à la sécurité de l'État », ayant présidé à la décision de l'expulsion de la section française de MSF.

Nous avons également noté la force de votre engagement à provoquer, dès votre retour à Kigali, les rencontres nécessaires pour fournir à MSF toutes les explications, selon vos propres propos, que nous étions en mesure d'obtenir quant à cette expulsion.

Il était question d'aller au fond des accusations qui étaient faites contre MSF et de mettre tous les détails sur la table.

Nous avons convenu qu'il n'était pas nécessaire de s'ouvrir à la presse de problèmes que nous pouvions régler entre nous et nous estimons avoir respecté cette attitude de dialogue.



On a fait partir les équipes. Le responsable de la sécurité envoyé par le gouvernement nous a dit : « Maintenant vous partez tous, on ne veut plus vous voir. » Je leur ai dit : « Je reste et je veux que l'administrateur reste avec moi. » Ils ont accepté. Je suis resté quand même un mois à me battre. Les militaires avaient investi le campement. On était suivis, contrôlés en permanence. Je ne suis plus allé au campement de MSF France, j'habitais chez MSF Hollande. Les représentants des services de sécurité venaient nous voir tous les jours. Ils avaient reçu l'ordre de très haut de nous enlever les voitures. On ne se laissait pas faire et ils désespéraient. Avec l'un des deux, on discutait tranquillement. Il me disait que c'était la pagaille au Rwanda, que l'APR était une grosse armée qui devenait incontrôlable, qu'il fallait démilitariser. Ils avaient 50 000 hommes à ce moment-là.

Ils ont fini par prendre nos voitures et ils ont bloqué le campement. Les voitures des autres sections MSF ne pouvaient plus sortir et les programmes étaient bloqués. Ils ont posté deux soldats devant notre entrepôt pour nous empêcher de sortir du matériel. Chaque fois qu'ils venaient nous voir, ils réclamaient nos passeports. Je leur disais : « Allez les chercher à l'ambassade de France si vous les voulez, c'est un territoire français. » En fait, on avait ces passeports avec nous... Le lundi de la dernière semaine, un type assez haut placé au ministère de la Défense arrive, fou furieux, et nous dit : « Vous n'avez plus rien à voir ni avec le ministère de la Santé, ni avec le ministère de la Réhabilitation, mais avec le ministère de la Défense, et le ministère de la Défense c'est moi. À partir d'aujourd'hui, vous êtes considérés comme persona non grata sur le territoire rwandais et je ne peux plus assurer votre sécurité. » Ils allaient voir tous les matins à l'aéroport si on y était, avec notre billet d'avion. Comme on n'y était pas, ils revenaient au campement pour nous dire : « Vous êtes encore là ! » Le dernier jour, on est partis avec un avion du CICR, sans les prévenir. La veille, je leur avais juste dit, sans plus de précisions : « Je pars demain. » Ils sont allés à l'aéroport, ils ne nous ont pas vus dans l'avion de la ligne régulière, et sont revenus au campement, qu'ils ont fouillé de fond en comble. Les volontaires MSF qui étaient présents n'ont rien dit.

[...], MSF France, cellule urgence puis coordinateur au Rwanda, mars-septembre 1995
(en français).

Le 3 janvier 1996, au cours d'une conférence donnée à Nairobi au nom de l'ensemble du mouvement MSF, les coordinateurs de MSF France et MSF Hollande au Rwanda dénoncent les vols de matériel commis par l'APR. Ces accusations sont aussitôt démenties par les autorités rwandaises.



« Une agence de secours expulsée accuse l'armée rwandaise de vol » **Reuters** (Royaume-Uni) Nairobi, 3 janvier 1996 (en anglais).

Extrait :

La coordinatrice de MSF France au Rwanda, Frances Stevenson [erreur de l'AFP : Frances était coordinatrice de MSF Hollande au Rwanda], a déclaré au cours d'une conférence de presse à Nairobi que les militaires avaient confisqué 16 véhicules MSF, des médicaments et du matériel d'une valeur de 500 000 dollars le 24 décembre. Interrogé sur le fait de savoir si cette confiscation revenait à un vol, son collègue du siège [...] a déclaré qu'en effet il s'agissait de vol. MSF a annoncé qu'elle déposait une plainte formelle. [...]

« Il y a des hommes armés à l'intérieur et à l'extérieur du campement. Ils ont l'intention de prendre les véhicules et le matériel de communication qui restent et qui appartiennent à la section française de MSF », a déclaré Mme Stevenson. « Ils ont aussi demandé une liste de tout le stock de médicaments de MSF, qui est très important et vaut plus de 200 000 dollars – ils se préparent évidemment à s'en saisir également », a-t-elle ajouté. « Les autorités ont coupé les lignes téléphoniques des agences et gelé leurs comptes en banque. Des diplomates disent que cette crise est due aux délais d'octroi des 1,2 milliard de dollars d'aide internationale. MSF a déclaré que l'expulsion de MSF France privait le Rwanda d'un financement de 4 millions de dollars pour la santé, plus de 22 emplois de personnel médical et logistique et des salaires de 375 membres du personnel rwandais étranger et local. Selon elle, l'armée a déplacé un certain nombre de véhicules vers une caserne proche. Tous les véhicules et le matériel sont encore entre les mains de l'armée, ce qui est très préoccupant », a-t-elle déclaré.

Elle a dit que MSF avait protesté contre la présence de l'armée dans son campement international, qui abrite d'autres agences. Les sections belge et hollandaise de MSF sont restées au Rwanda. M. [...] a déclaré que, bien qu'aucune raison formelle n'ait été donnée à MSF pour les expulsions, le gouvernement était très critique sur les rapports de MSF sur les violations des droits humains, les prisons bondées de suspects de génocide et le massacre des civils à Kibeho l'an dernier.

Les autorités ont avancé que les agences avaient enfreint la loi, avaient travaillé sans apport financier suffisant et sans la permission de travailler. Mais [...] répond qu'aucune de ces raisons ne s'applique à MSF.

Selon Mme Stevenson, l'expulsion a pour objectif de diviser et a été déterminée uniquement sur la base des nationalités. « Il y a un fort sentiment anti-français au Rwanda, ce n'est pas nouveau », a-t-elle ajouté.

André Le Sage, porte-parole de MSF, a prévenu que le système de santé du Rwanda était en train de s'effondrer en raison des expulsions.

« MSF France a dû abandonner ses programmes dans les villes de Gitarama, Gikongoro et Kibuye en une semaine, réduisant de façon drastique les soins de santé pour environ 1,5 million de gens », a-t-il déclaré.



Les journalistes avaient déjà interviewé à la sortie des avions les équipes des autres ONG expulsées. MSF était la dernière à s'exprimer, via une conférence de presse. On sentait que ça n'intéressait plus trop les journalistes.

J'étais avec la coordinatrice de MSF Hollande, Frances Stevenson. La conférence de presse a été très molle. Et puis un journaliste demande : « Est-ce que vous diriez que les autorités rwandaises vous ont volés ? » J'ai répondu : « Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise : oui, c'est du vol délibéré. » Frances a surenchéri en disant : « Oui, bien sûr. » C'était suffisant. La conférence de presse s'est terminée très peu de temps après, ils avaient ce qu'ils voulaient. J'ai rencontré peu après le directeur régional de l'AFP, qui m'a dit : « Quand j'ai entendu ce type te poser cette question, j'ai su qu'ils avaient leur scoop. » Les journalistes ont appelé directement le ministre de la Réhabilitation pour lui dire : « MSF France vous accuse d'être des voleurs. Pour quelle raison administrative les expulsez-vous ? Apparemment, il n'y en a pas. » Il a essayé de s'en sortir en répétant que c'était à cause d'un problème administratif, mais sans donner de justification. Les journalistes ont insisté : « Mais cela valait-il la peine de leur voler les voitures et de les expulser manu militari ? » Finalement, ils ont étouffé l'affaire...

*[...], MSF France, cellule urgence puis coordinateur au Rwanda, mars-septembre 1995
(en français).*



Je pense qu'il y a une différence entre la déclaration qu'on fait quand on est expulsés et ce qu'on dit lorsqu'on a pris soi-même la décision de partir. En fin de compte, on se faisait expulser, donc on devait se défendre pour dire que l'on n'avait rien fait de mal et que même si on était une organisation française, on n'était pas liés avec le gouvernement français. On était forcément sur la défensive puisque c'étaient eux qui avaient pris la décision. On portait la queue entre les jambes, mais on aurait bien fini par se rendre compte qu'il n'y avait plus d'espace pour travailler dans ce pays tout en gardant nos critères d'indépendance, d'impartialité, etc. On n'aurait pas pu continuer comme cela. Je crois que notre prise de parole sur les prisons a contribué à ce qu'on soit expulsés parce qu'elle leur a confirmé que nous n'étions pas contrôlables. Les autorités ont compris et vu que si on avait pris la parole au sujet du génocide, on était capables de la prendre au sujet d'autres problèmes, donc que notre prise de parole sur le génocide ne les protégeait plus. Notre message dénonçait leur absence de volonté de justice. Or c'était absolument à l'opposé de leur discours officiel qui était « justice avant tout ». Je pense qu'il y avait quand même une tension là-dessus. Néanmoins, avec le recul, je pense que lorsqu'on a sorti le rapport sur les prisons, on a peut-être commis l'erreur de ne pas chercher des contacts politiques d'assez haut niveau.

*Nicolas de Torrenté, MSF France, coordinateur au Rwanda, août 1994 - mars 1995
(en français).*



Les conditions étaient claires depuis le départ : ou bien on se taisait et on collaborait, ou bien on avait les pires ennuis. À partir du moment où on décidait de ne pas se taire, on savait pertinemment que la probabilité qu'on soit mis dehors était assez importante. Donc on n'a pas eu de surprise lorsqu'on a été expulsés. De toute façon, on était persuadés qu'on ne pouvait plus travailler au Rwanda sans collaborer aux crimes du régime ou à sa propagande pour dissimuler ces crimes. Donc, personnellement, je n'ai pas vécu notre expulsion comme un drame mais comme une clarification de la situation.

*Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable des programmes au Rwanda
(en français).*

Le même jour, MSF France donne à Paris une conférence de presse dénonçant la dérive autoritaire du gouvernement rwandais.



Communiqué invitation à la conférence de presse, MSF France, 2 janvier 1996 (en français).

Extrait :

Après plus de deux ans de présence au Rwanda, la section française de Médecins Sans Frontières, devenue un témoin gênant pour les forces en place à Kigali, est expulsée du pays.

L'expulsion des organisations humanitaires indépendantes et impartiales ainsi que les multiples exactions contre une population perçue comme hostile sont révélatrices de la radicalisation du gouvernement de Kigali.

Conférence de presse de Médecins Sans Frontières

Mercredi 3 janvier 1996 à 11 heures

Au 8, rue Saint-Sabin 75011 Paris

En présence du Dr Philippe Biberson, président de Médecins Sans Frontières, et du Dr Jean-Hervé Bradol, responsable de la mission Rwanda.



« Rwanda : l'humanitaire réduit au silence » **Dossier de presse**, conférence MSF, 3 janvier 1996 (en français).

Extrait :

Après plus de deux ans de présence au Rwanda, la section française de Médecins Sans Frontière a été expulsée du pays. Cette décision, qui n'a donné lieu à aucune explication convaincante et qui s'est accompagnée d'une confiscation de matériel par l'armée, est inacceptable pour l'ensemble du mouvement MSF.

Après avoir publiquement dénoncé le génocide au printemps 1994 et refusé toute collaboration avec ses instigateurs en quittant les camps de réfugiés rwandais à l'automne 1994, MSF est aujourd'hui jugée indésirable par les autorités du pays. Tout en fondant sa légitimité sur la lutte contre le génocide, le gouvernement rwandais, loin de s'engager sur la voie de la justice, commet des violations graves des droits de l'homme à l'encontre de la population. Dans ce contexte, l'expulsion de Médecins Sans Frontières est un signe supplémentaire de la dérive d'un régime de plus en plus enfermé dans une logique de répression, et qui cherche à réduire au silence les organisations témoignant du sort des populations. [...]

Si les violations graves des droits de l'homme perpétrées par les autorités ne doivent pas gommer la singularité du génocide qui les a précédées, celui-ci ne peut, en aucun cas, excuser les exactions importantes qui se produisent actuellement. Face à l'indifférence de la « communauté internationale », symbolisée, depuis deux ans, par l'impuissance de la MINUAR, il est de notre responsabilité de témoigner des exactions dont nous sommes les témoins directs. D'abord parce que les crimes les plus graves sont souvent perpétrés dans un silence assourdissant. Ensuite parce que l'absence de réaction, et le sentiment d'impunité qui peut en résulter, est une condition de leur perpétuation, comme le montre tragiquement l'histoire du génocide rwandais. La présence et le témoignage d'organisations humanitaires indépendantes et impartiales sont un nécessaire garde-fou dans un climat de plus en plus marqué par la montée de l'intolérance et le règne de la terreur. C'est pour avoir dénoncé de graves violations des droits de l'homme que la section française est aujourd'hui expulsée du Rwanda. Les

principales victimes d'une telle mesure sont malheureusement les centaines de milliers de Rwandais qui bénéficiaient de notre assistance médicale, de notre présence, et de notre action de témoignage.

Alors que les actes de vengeance privée, les exactions extrajudiciaires et la mort en détention tiennent lieu de justice, les multiples exactions contre une population perçue comme hostile et l'expulsion des organisations humanitaires indépendantes et impartiales augurent mal de la volonté de coexistence du gouvernement.



« Cri d'alarme de MSF France sur la situation au Rwanda » **AFP** (France) Paris, 3 janvier 1996 (en français).

Extrait :

Le président de la section française de Médecins Sans Frontières (MSF), expulsée du Rwanda, a déclaré mercredi avoir « peur que le silence ne renforce un régime de terreur » dans ce pays.

« Nous craignons que les seules organisations humanitaires autorisées au Rwanda soient celles qui se taisent », a indiqué le Dr Philippe Biberson lors d'une conférence de presse à Paris.

Il a indiqué que, depuis la notification de son expulsion, le 6 décembre, la section française de l'organisation humanitaire a tenté d'assurer la poursuite des activités des trois missions qu'elle gérait au Rwanda, sans succès. « Nos efforts pour obtenir des explications de la part des autorités ont été vains », a-t-il ajouté. Selon son président, MSF France était devenue un « témoin indésirable » au Rwanda. « Tous les jours, nos équipes entendaient des témoignages attestant un climat de peur au sein de la population », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, MSF a été « témoin direct d'exactions graves », a-t-il précisé, faisant allusion aux massacres dénoncés par l'organisation à Kibeho (avril 1995) et Kanama (septembre 1995), ainsi que les conditions déplorables de détention dans la prison de Gitarama, qui avait fait l'objet d'un rapport médical.

Le responsable des programmes au Rwanda de MSF France décrit les pathologies régnant dans les prisons rwandaises comme caractéristiques des univers concentrationnaires. Ses propos sont repris et caricaturés dans une dépêche de l'agence Reuters.



« MSF affirme que le Rwanda l'a expulsée en raison de ses rapports sur les atrocités » **Reuters** (Royaume-Uni), 3 janvier 1996 (en anglais).

Extrait :

L'organisation humanitaire Médecins Sans Frontières, l'une des 43 agences expulsées du Rwanda, a déclaré mercredi que sa branche française avait été mise à la porte parce qu'elle avait fait des rapports sur les atrocités commises par les autorités. Au cours d'une conférence de presse, le président Philippe Biberson a déclaré que la raison véritable... était « notre témoignage sur les graves attaques contre les populations auprès desquelles nous travaillons » [...] MSF a aussi rédigé un rapport médical sur les conditions dans la prison de la ville de Gitarama où 6 000 prisonniers vivaient entassés dans un espace conçu pour 400 personnes.

« [...] C'était Auschwitz, a dit Bradol. Les prisonniers ne pouvaient pas marcher, ils étaient debout toute la journée. Leurs oreilles étaient couvertes de blessures parce qu'ils étaient battus en permanence. » Les deux hommes ont fait part de leurs craintes que ce qu'il s'est passé en 1994 ne se renouvelle. « Nous avons peur qu'une fois encore le silence ne renforce un régime de terreur. Nous sommes inquiets. Nous avons peur pour les gens », a dit Biberson.



Lettre d'Eric Goemaere, directeur général de MSF Belgique, aux présidents et directeurs généraux des autres sections, 4 janvier 1996 (en français).

Extrait :

« Nous sommes, comme vous l'imaginez, sidérés ici à Bruxelles par le compte-rendu Reuters de votre conférence de presse. Sidérés par un tel dérapage dans les termes employés, en sachant bien que toute allusion à la sémantique du génocide pour qualifier le régime actuel sera inévitablement prise pour argent comptant par les milieux politiques qui ne cherchent qu'à « remettre les compteurs à zéro ». Ceci contribue à annihiler en quelques mots dix-huit mois de travail sur la mémoire du seul génocide qui ait eu lieu au Rwanda. Déçus bien sûr par le fait que d'inlassables pourparlers préliminaires pour reformuler finalement le discours devant être prononcé au nom de tous à Nairobi soient contournés par une conférence de presse à Paris permettant de traiter par le mépris tout ce sur quoi nous avons constitué la cohésion et la confiance internationale. Consternés par la légèreté avec laquelle MSF utilise aujourd'hui son devoir de parole, en confondant un rôle de témoin direct avec celui de propagateur de rumeurs.



Lettre de Dominique Boutriau, responsable des programmes de MSF Belgique au Rwanda, aux responsables des programmes au Rwanda des autres sections, 5 janvier 1996 (en anglais).

Extrait :

Chers amis

Comme vous le savez, les termes utilisés au cours de la conférence de presse qui s'est tenue simultanément à Paris et à Nairobi le 3 janvier nous ont particulièrement mis en colère :

- la comparaison faite par Jean-Hervé [MSF France, responsable des programmes au Rwanda] entre Gitarama et Auschwitz dans la dépêche de Reuters,
- la crainte de Jean-Hervé et Biberson MSF [France, président du conseil d'administration] que ce qu'il s'est passé au Rwanda en 1994 ne se renouvelle en 1996 (dépêche Reuters),
- l'accusation de « vol » du matériel de MSF France portée par Frances Stevenson à l'encontre du gouvernement rwandais, rapportée dans presque toute la presse.

Les deux premières erreurs seront très appréciées des auteurs du seul génocide qui se soit déroulé au Rwanda (en 94... contre les Tutsis et leurs amis), car les Hutus aiment parler de deux génocides.

De telles déclarations, même opérées par erreur en face de journalistes, révèlent un certain état d'esprit qui règne au sein de MSF France, qui donne crédit aux allégations de violations massives des droits humains sans informations suffisantes de la part de MSF, dans un contexte où les rumeurs, la désinformation, la propagande sont les instruments clés des extrémistes hutus.

Bien sûr, il y a des violations des droits humains au Rwanda, mais à la connaissance de MSF, ils ne sont pas comparables à un risque de deuxième génocide. Au moins MSF devrait-elle les documenter... ce que nous n'avons pas fait (sauf Kibeho, Gitarama et Kanama).

De telles erreurs auraient pu être évitées si MSF avait orienté sa conférence de presse sur l'expulsion de la section française, ses conséquences, ses raisons et la façon dont elle a été menée. Et pas en mélangeant avec les violations des droits humains en cours... Laissez-moi vous rappeler que nous avons peu de nouveaux faits objectifs pour le documenter.

La dernière erreur (l'accusation de vol contre le gouvernement rwandais) est plus une erreur diplomatique ; le mot « confiscation par l'armée » est plus approprié.

Je ne vais pas vous ennuyer avec les conséquences de telles erreurs sur la sécurité de nos équipes au Burundi.



Compte-rendu de la réunion internationale des responsables de programme Rwanda-Burundi, 15 janvier 1996 (en anglais).

Extrait :

MSF Belgique a protesté parce que MSF France a utilisé les termes : « second génocide », « Auschwitz ». La conférence de presse s'est bien déroulée, mais nous devons vraiment faire attention aux mots que nous utilisons en présence des journalistes, même lorsqu'il s'agit de discussions informelles. L'erreur a été commise au cours d'une discussion informelle avec un journaliste. Pour l'instant, MSF n'a pas assez d'informations pour donner crédit à ce type d'allégations. MSF est beaucoup moins bien informée sur le Rwanda que sur le Burundi. Il est urgent de combler ce manque d'informations et d'analyser la situation des droits humains au Rwanda. MSF France a déclaré qu'une erreur avait été commise, qu'il s'agissait d'un cas de mauvaise interprétation de la part d'un journaliste et qu'une rectification avait été demandée.

MSF France pense que, bien que nous n'ayons pas suffisamment de données pour illustrer les inquiétudes que nous avons concernant la situation au Rwanda, nous avons quand même le droit d'exprimer ces inquiétudes. Selon les informations que nous recevons du terrain, il est clair que la situation se détériore. Maintenant, c'est à nous de confirmer cette impression par des données.

Dans son journal interne du mois de janvier 1996, également distribué à 200 journalistes de la presse française, MSF France présente son expulsion du Rwanda comme le prix du témoignage et rappelle ses prises de position sur les événements du Rwanda depuis avril 1994.



« Expulsion : le prix du témoignage – prises de position MSF » **Messages n° 83**, journal interne MSF France, janvier 1996 (en français).

Extrait :

Après plus de deux ans de présence, la section française de MSF a été expulsée du pays avec 38 autres associations humanitaires. Cette décision, qui ne s'est assortie d'aucune explication convaincante de la part du gouvernement rwandais, est inacceptable, car les besoins médicaux restent énormes et les violations des droits de l'homme persistent.

Prise de position MSF

Entre avril et juin 1994, MSF est, aux côtés du CICR, la seule ONG présente à Kigali. Confrontée aux limites de son action, MSF dénonce publiquement le génocide, la passivité de la communauté internationale et la responsabilité particulière de la France. Après l'exode massif des réfugiés et la période d'urgence, MSF décide d'interrompre ses activités en Tanzanie et au Zaïre pour ne pas cautionner les responsables du génocide qui contrôlent les camps de réfugiés et cherchent à instrumentaliser l'aide humanitaire. Cette volonté de faire entendre la voix des populations est restée, l'année passée, une dimension essentielle de notre action.

En avril 1995, nos équipes, responsables du secteur hospitalier du camp de déplacés de Kibeho, protestent contre le massacre, perpétré sous leurs yeux, de plusieurs milliers de civils, sans que les Casques bleus de la MINUAR prennent la moindre initiative.

De même, en juin 1995, nos rapports médicaux sur les conditions inhumaines de détention des prisonniers à Gitarama où, en l'espace de neuf mois, un prisonnier sur huit est décédé (soit 902 morts), ont illustré à nouveau notre ferme volonté de faire connaître les situations inacceptables dont nous avons été témoins.

Après l'expulsion de la section française de MSF, d'autres sections ont continué à mener des programmes au Rwanda. Mais MSF n'a plus pris aucune position publique sur les violations des droits de l'homme à l'intérieur du pays.



Le problème, c'est que l'expulsion d'un certain nombre d'ONG a permis ensuite de faire régner le silence sur tout. Depuis notre expulsion en 1995, on n'a plus du tout entendu un seul commentaire critique d'organisation non gouvernementale humanitaire sur ce qu'il se passe au Rwanda. On se demande vraiment quelle marge de manœuvre il reste. Soit tout est devenu merveilleux et il n'y a plus rien à dire, soit la sélection naturelle opérée par le gouvernement a été efficace. Auquel cas on peut se demander ce que vaut l'argument qui est régulièrement avancé : « Vous, vous parlez, et nous, on se tait, on travaille sur le mode complémentaire. » En fait, quand ceux qui parlent ne sont plus là, il ne reste plus que ceux qui se taisent. Il n'y a pas de nouvelle complémentarité qui se met en place entre ceux qui restent. Si l'argument peut être retenu, il doit vraiment l'être dans toute sa logique : ceux qui se taisent doivent toujours se débrouiller pour qu'il y en ait qui parlent. Or, depuis 1995, on n'entend plus rien. Je crois que l'action humanitaire silencieuse, c'est vraiment une erreur très grave parce qu'on ne peut pas créer des espaces humanitaires si on ne les balise pas par de la parole. Il faut savoir à quel endroit on dérange, à quel moment on est allés trop loin, à quel endroit des vies sont vraiment en danger. Sinon, si on part du principe que toute souffrance est due à la pénurie, qu'on nous prouve que tous les morts sont des morts de pénurie !

Françoise Bouchet-Saulnier, MSF France, responsable juridique (en français).

ÉPILOGUE

En 1997, le responsable des programmes dans les Grands Lacs d'Afrique centrale de MSF Hollande est convoqué au ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas où on lui reproche l'attitude « irresponsable » de MSF au moment des événements de Kibeho.



En 1997, le gouvernement néerlandais m'a demandé de venir à une réunion à La Haye avec Hanna Nolan [du département des affaires humanitaires de MSF Hollande]. J'ai demandé quel était le sujet de cette réunion. Ils m'ont répondu : « Ce n'est qu'un échange d'idées sur quelques sujets – il n'y a pas vraiment d'ordre du jour. » J'ai flairé un mauvais coup. Hanna ne se sentait pas non plus très à l'aise. Donc j'ai insisté pour qu'ils envoient un ordre du jour. Ils ne l'ont jamais envoyé. Nous y sommes allés. Ils nous ont assis à une table, avec vingt personnes en face de nous. Il y avait des politiques, des gens des services de renseignement, des autorités sanitaires, des gens avec lesquels j'avais souvent été en relation au sujet des décisions de financement. Et ils nous ont « tiré dessus » à tour de rôle en disant : « Vous ne semblez pas vous rendre compte de votre responsabilité. Pourtant vous devriez être conscients que, lorsque vous diffusez des informations comme celles concernant Kibeho, des décisions très importantes sont prises sur la base de vos informations. » Ils venaient de suspendre les financements de certains programmes de MSF Hollande. Donc je suis certain qu'ils avaient eu des problèmes en interne et nous demandaient des comptes. Je me sentais sûr de moi et j'ai dit : « Je connais mes responsabilités. Nous avons diffusé des informations confirmées et vous pouvez bien nous sortir vos rapports bidons et les rapports de l'ONU, mais moi j'ai les photos. » J'ai montré au ministre ces photos qui prouvaient qu'il y avait des montages de milliers de cadavres et non pas une centaine. Les politiques ont commencé à sous-entendre : « Nous finançons certains de vos programmes et vous devez comprendre que si... » J'ai répliqué : « Non, je ne comprends pas. Nous sommes une organisation indépendante. Si vous ne voulez pas nous financer, nous travaillerons en utilisant nos propres fonds. Et si c'était à refaire, je referais exactement la même chose. »

*Wouter Van Empelen, MSF Hollande, responsable des programmes au Rwanda
(en anglais).*

Des années plus tard, des Casques bleus du contingent australien présent à Kibeho, qui ont assisté aux massacres d'avril 1995, publieront des livres et des articles de presse dans lesquels ils mentionnent qu'au moins 4 000 personnes ont été tuées par l'APR en avril 1995 à Kibeho. Certains de ces témoignages ont été publiés sur le site internet du Mémorial australien de la guerre.



Texte de présentation du livre « Combat Medic » Terry Pickard, Médecin du contingent de Casques bleus à Kibeho en 1995, Big Sky Publishing, 2008 (en anglais) Nouvelle édition en 2020. http://books.google.com.au/books/about/Combat_Medic.html?id=H5jjB-JhgocC&redir_esc=y

Le 22 avril 1995, plus de 4 000 Rwandais ont été massacrés et des milliers d'autres blessés dans un endroit appelé Kibeho. Terry Pickard, soldat et infirmier chevronné, faisait partie d'une force de 32 soldats australiens de maintien de la paix de l'ONU

présents en ce terrible samedi. Bien que les Nations unies aient évité un bilan plus lourd, le massacre continue de le hanter.



« En souvenir du massacre de Kibeho » David Sutton, **Blog**, site internet du Mémorial australien de la guerre, 21 avril 2020 (en anglais). <https://www.awm.gov.au/articles/blog/remembering-the-kibeho-massacre>

Extrait :

Le 22 avril 1995, le soldat de deuxième classe Wayne Jones, du 2^e bataillon du régiment royal australien (2RAR), faisait partie d'un petit groupe d'Australiens présents dans le sud-ouest du Rwanda et témoins d'un massacre.

Les soldats de la paix australiens, ainsi qu'une compagnie d'infanterie zambienne, n'ont pas pu faire grand-chose pour arrêter le carnage alors que les troupes de l'Armée patriotique rwandaise (APR), récemment victorieuse d'une guerre civile féroce, tentaient d'expulser des milliers de leurs propres compatriotes d'un camp de personnes déplacées surpeuplé à Kibeho.

L'APR a attaqué les civils massés avec toutes les armes disponibles – machettes, fusils d'assaut, mortiers et grenades –, tuant environ 4 000 hommes, femmes et enfants. Jones décrit comment « nous avons vu l'APR tuer des milliers de personnes et avons été témoins de nombreux meurtres de femmes et d'enfants non armés. [L'APR] semblait y prendre plaisir ».

Le soldat Andrew Zimmerman, qui a également assisté au massacre, s'est souvenu plus tard du carnage inimaginable auquel il a assisté après la fin de la tuerie.

« Je n'arrivais pas à croire qu'ils puissent faire cela à leur propre peuple. L'APR semblait n'éprouver aucun remords pour ce qu'elle avait fait, mais j'ai remarqué, alors que nous marchions autour des morts [le lendemain], qu'ils ne vous regardaient pas dans les yeux lorsque vous les dévisagiez. »

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS 1994-2008

Cette chronologie a pour objectif essentiel de donner des repères au lecteur, en resituant les actions et prises de parole publiques de MSF dans l'actualité régionale et internationale de l'époque. Élaborée pour ce document spécifique, elle ne prétend pas être une référence universitaire.

	International	Rwanda	MSF
1994 AVRIL 1994		Depuis le 6 avril 1994 Génocide des Rwandais tutsis et massacres des Rwandais hutus opposés au génocide.	
MAI 1994	<p>1^{er} mai 1994 Publication du rapport de <u>Human Rights Watch</u> sur le génocide des Rwandais tutsis dont une partie évoque les « abus du Front patriotique rwandais » (FPR).</p> <p>23 mai 1994 Publication du rapport de <u>Amnesty International</u> sur le génocide dont une partie évoque les « homicides délibérés et arbitraires perpétrés par le FPR et ses partisans » (FPR).</p>		<p>Courant mai 1994 Ouverture du programme de <u>MSF Belgique</u> à Byumba (zone FPR – nord-est du Rwanda) – L'équipe est témoin des pressions du FPR sur la population.</p>
JUIN 1994	<p>18 juin 1994 La <u>France</u> annonce qu'elle saisira le Conseil de sécurité des Nations unies à propos d'une « intervention militaire ponctuelle à but humanitaire au Rwanda, baptisée "opération Turquoise", avec ou sans le soutien d'autres pays ».</p>		<p>3 juin 1994 Ouverture du programme de <u>MSF Belgique</u> à Nyamata (Bugesera).</p> <p>6 juin 1994 Ouverture du programme de <u>MSF Hollande</u> à l'hôpital King Faisal à Kigali : soins à des détenus.</p> <p>17 juin 1994 <u>Conférence de presse de MSF France</u> : « On n'arrête pas un génocide avec des médecins. » Dans le dossier de presse, témoignages de réfugiés burundais au Rwanda victimes des exactions du FPR.</p>

	International	Rwanda	MSF
JUIN 1994	<p>22 juin 1994 Résolution 929 du Conseil de sécurité de l'ONU autorisant l'« opération Turquoise » au titre du chapitre VII de la Charte des Nations unies : « protection des populations civiles et de l'aide humanitaire ».</p>	<p>23 juin à début juillet 1994 Déplacement forcé et dans des conditions très précaires par le FPR de 50 000 à 100 000 habitants de la région de Gitarama-Butare vers le Bugesera.</p>	<p>23 juin à début juillet 1994 MSF sollicitée pour l'assistance médicale du déplacement de population, mais activités entravées par le FPR; présence du directeur de la communication de <u>MSF Belgique</u> au sein de l'équipe.</p> <p>24 juin 1994 Communiqué de presse de <u>MSF Belgique</u> : « Évacuation de 35 000 civils à la suite d'une aggravation de la tension au sud de Gitarama. »</p> <p>28 juin 1994 Début des activités de <u>MSF Belgique</u> à l'hôpital de Rilima auprès des déplacés.</p>
JUIL. 1994	<p>3 juillet 1994 Les Nations unies autorisent la France à créer une « zone humanitaire sûre », dans le sud-ouest du Rwanda (Cyangugu, Gikongoro, Kibuye).</p>	<p>4 juillet 1994 Prise de Kigali et Butare par le FPR (<u>Front patriotique rwandais</u>); début de l'exode massif des Hutus vers le nord-ouest du Rwanda (Ruhengeri, Gisenyi) où se trouve le gouvernement intérimaire.</p>	<p>1^{er} juillet 1994 Communiqué de presse de <u>MSF Belgique</u> : « Rwanda : déplacement massif de personnes vers le Bugesera. »</p> <p>4 au 10 juillet 1994 Mission exploratoire menée par <u>MSF Belgique</u>, <u>MSF France</u> et <u>MSF Hollande</u> en zone Turquoise, autour de Gikongoro : décision d'un programme conjoint MSF France/MSF Hollande, puis désistement de MSF Hollande.</p>

	International	Rwanda	MSF
JUIL. 1994		<p>6 juillet 1994 Création d'un <u>gouvernement d'union nationale au Rwanda</u>.</p> <p>14 juillet 1994 Prise de Ruhengeri par le FPR. Fuite du gouvernement intérimaire rwandais vers la zone Turquoise.</p> <p>14 au 17 juillet 1994 De 500 000 à 800 000 Rwandais s'installent près de Goma, au Zaïre.</p>	<p>7 juillet 1994 <u>Sitrep du coordinateur de MSF Belgique au Rwanda</u> : négligence du FPR envers les populations et manipulation des organisations humanitaires.</p> <p>9 juillet 1994 Remise au siège de <u>MSF Belgique</u> du « <u>Rapport des incidents avec le FPR</u> », récapitulatif du coordinateur de MSF Belgique au Rwanda sur les exactions du FPR.</p> <p>11 juillet 1994 <u>Article du directeur de la communication de MSF Belgique dans <i>Le Soir</i></u> contre l'opération Turquoise.</p> <p>12 juillet 1994 Lancement du programme de <u>MSF France</u> dans le sud-ouest du Rwanda (zone Turquoise).</p> <p>19 juillet 1994 <u>Conférence de presse et communiqué de presse de MSF Belgique</u> : « MSF Belgique exige le retour des réfugiés au Rwanda » ; MSF Hollande tient la même position.</p>

	International	Rwanda	MSF
JUIL. 1994		<p>22 juillet 1994 Le <u>gouvernement rwandais</u> appelle les réfugiés au retour : « Ceux qui n'ont pas participé aux massacres n'ont rien à craindre. »</p>	<p>29 et 30 juillet 1994 Siège de l'hôpital de Rilima par l'APR pour arrêter le personnel (ex-CICR) d'origine hutue. À Kampala, le coordinateur de <u>MSF Belgique</u> au Rwanda informe le ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas des exactions du FPR.</p>
AOÛT 1994		<p>5 août 1994 Le porte-parole de l'<u>opération Turquoise</u> fait état d'exactions de l'APR contre les déplacés.</p> <p>6 août 1994 Le ministre de la Défense du Rwanda dément les informations du porte-parole de l'opération Turquoise.</p>	<p>Début août 1994 Disparition de détenus du programme de <u>MSF Hollande</u> à l'hôpital King Faisal à Kigali.</p> <p>4 août 1994 Conférence de presse de MSF à Goma : le président du conseil d'administration de <u>MSF France</u> déclare craindre les exactions contre les rapatriés au Rwanda mais ne pas avoir de preuves ; il affirme que les réfugiés sont trop faibles et courent trop de risques pour rentrer au Rwanda.</p> <p>10 août 1994 Conférence de presse de <u>MSF Belgique</u> : point sur les opérations et les finances, « appel à la surveillance des droits de l'Homme au Rwanda ».</p>

	International	Rwanda	MSF
AOÛT 1994	<p>11 août 1994 Conseil de sécurité de l'ONU en faveur d'un retour « rapide » des réfugiés et déplacés au Rwanda – Annulation par le HCR du retour massif prévu le 16 août.</p> <p>17 août 1994 <u>Témoignages de réfugiés burundais victimes d'exactions du FPR publiés dans <i>Le Monde</i> (France).</u></p>	<p>13 août 1994 Fuite des Hutus de la <u>zone Turquoise</u> vers Bukavu après annonce du départ des troupes françaises de la zone Turquoise.</p> <p>21 août 1994 Les derniers soldats français quittent la <u>zone Turquoise</u>.</p>	<p>Décision du <u>Conseil international de MSF</u> : lobby pour plus d'observateurs des droits de l'homme au Rwanda et envoi de volontaires MSF pour collecte d'informations sur les violations des droits de l'homme au Rwanda, au Zaïre et en Tanzanie.</p> <p>11 août 1994 Article du président de MSF Belgique dans <i>Le Soir</i> : appel aux organisations de défense des droits de l'homme.</p> <p>19 août 1994 <u>Communiqués de presse MSF Belgique et MSF France</u> : « Les troupes françaises quittent le Rwanda en laissant derrière elles un chaos. »</p> <p>20 août au 5 septembre 1994 <u>Visite de la responsable juridique de MSF au Rwanda</u> : rapport sur l'état catastrophique du système judiciaire.</p>

	International	Rwanda	MSF
AOÛT 1994		<p>22 août 1994 Le ministre de l'Intérieur rwandais admet dans la presse que les actes de vengeance et les disparitions continuent.</p>	
SEPT. 1994	<p>7 septembre 1994 Publication du rapport de <u>Human Rights Watch</u> sur les violations graves des droits humains commises par les troupes du FPR entre juin et juillet 1994. Les <u>organisations humanitaires</u> estiment ces actes « probables » mais déclarent au journal <i>Le Monde</i> préférer se taire pour garder leurs programmes au Rwanda. Premières descriptions de l'état des prisons dans la presse internationale.</p> <p>12 septembre 1994 De Bruxelles, <u>Faustin Twagiramungu</u>, l'ancien Premier ministre rwandais, affirme que les conditions pour le retour des réfugiés au Rwanda sont « loin d'être réunies ».</p> <p>16 et 17 septembre 1994 Selon la MINUAR, plus de deux millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du Rwanda.</p> <p>23 septembre 1994 Le <u>HCR</u> déclare ne pas encourager les réfugiés rwandais à regagner leur pays « en raison de rapports sur des violences qui y sont perpétrées » (rapport Gersony [HCR], non diffusé). Le <u>secrétaire général des Nations unies</u> demande une enquête complémentaire.</p>	<p>5 septembre 1994 Début du déploiement de <u>2 000 combattants du FPR</u> dans les villes de Gikongoro, Kibuye et Cyangugu.</p>	<p>7 septembre 1994 Cinq premiers détenus de la prison de Gitarama déférés par le <u>CICR</u> à l'hôpital de Kabgayi où travaille <u>MSF France</u>.</p>

	International	Rwanda	MSF
SEPT. 1994	<p>24 septembre 1994 La MINUAR dément disposer d'informations sur des massacres commis par des soldats de l'APR.</p> <p>27 septembre 1994 Le <u>secrétaire général des Nations unies</u> exige qu'aucun communiqué ne soit plus publié sur les risques encourus par les réfugiés qui rentrent au Rwanda.</p>	<p>24 septembre 1994 Début de l'opération « Homeward » de rapatriement des déplacés internes de Gikongoro dans leurs communes, supervisée par la <u>MINUAR</u>.</p>	
	<p>OCT. 1994</p> <p>3 octobre 1994 Adoption par le <u>Conseil de sécurité des Nations unies</u> du rapport de la <u>Commission des experts des Nations unies</u> établissant qu'un génocide a été perpétré contre les Rwandais tutsis. Discussion en marge de l'Assemblée générale sur les informations du rapport Gersony concernant des massacres commis par le FPR.</p> <p>24 octobre 1994 Signature d'un accord <u>HCR/Zaire/Rwanda</u> sur le rapatriement des réfugiés.</p>	<p>6 octobre 1994 Les <u>autorités rwandaises</u> prennent le contrôle total de l'ex- « zone humanitaire sûre » dans le sud-ouest du Rwanda Interpellées par la <u>Commission des experts de l'ONU</u> au sujet d'éventuels massacres commis par le FPR, les autorités rwandaises parlent de vengeances individuelles et incontrôlées. Le <u>président du Rwanda</u> plaide pour la création d'un tribunal international pour juger les crimes contre l'humanité.</p>	<p>Début octobre 1994 L'<u>ancien coordinateur de MSF Belgique au Rwanda</u> remet au <u>ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas</u> son rapport détaillé sur les exactions du FPR dont il a été témoin à Byumba et dans le Bugesera entre mai et septembre 1994.</p> <p>Mi-octobre 1994 Articles dans la presse française de <u>membres de MSF France</u> critiquant l'irrésolution des Nations unies, sans mention des violences commises par le FPR.</p>

	International	Rwanda	MSF
OCT. 1994	<p>28 octobre 1994 Le <u>gouvernement rwandais</u> exige que la compétence du <u>tribunal international</u> pour juger les responsables du génocide et des crimes de guerre soit limitée à la date de la prise du pouvoir par le FPR en juillet, excluant ainsi les crimes de guerre commis depuis par le nouveau régime.</p>		<p>28 octobre 1994 Informations sur les exactions du nouveau régime rwandais rapportées par un <u>administrateur du conseil d'administration</u> de MSF France à son retour du Rwanda; débat sur le dilemme: « MSF piégée par la logique du génocide ».</p>
NOV. 1994	<p>8 novembre 1994 Vote <u>résolution 955 du Conseil de sécurité des Nations unies</u>: création du Tribunal pénal international pour le Rwanda.</p>	<p>10 et 11 novembre 1994 Des soldats de l'APR ouvrent le feu dans le camp de réfugiés de Musange (nord de Gikongoro): 14 morts, 7 blessés.</p>	<p>10 novembre 1994 Début de la diffusion du <u>rapport</u> de MSF Hollande « Briser l'engrenage » (<i>Breaking the cycle</i>), décrivant la situation dans les camps de réfugiés rwandais du Zaïre et de Tanzanie.</p>
DÉC. 1994	<p>9 décembre 1994 Les <u>Nations unies</u> demandent au <u>gouvernement rwandais</u> de suspendre les opérations de fermeture des camps et d'autoriser les postes de secours.</p>	<p>9 décembre 1994 Annonce par le <u>préfet de Gikongoro</u> d'un planning de fermeture des camps de Rukondo, Cyanika et Kibeho.</p>	<p>14 novembre 1994 <u>Communiqué de presse</u> de MSF international, MSF États-Unis et MSF Royaume-Uni: retrait de MSF des camps de réfugiés rwandais de Bukavu, au sud du Kivu (Zaïre).</p> <p>6 décembre 1994 Fermeture forcée du camp de déplacés de Kaduha (région de Gikongoro) par l'APR sous les yeux de l'équipe de <u>MSF France</u>; fuite des déplacés vers le camp de Kibeho.</p> <p>Courant décembre 1994 Enquête de <u>MSF France</u> dans les communes rwandaises; résultats alarmants (arrestations, tortures, exactions, massacres) sur le sort des réfugiés qui reviennent.</p>

	International	Rwanda	MSF
DÉC. 1994		<p>13 et 14 décembre 1994 Opération « Hope » (arrestation des leaders et confiscation des armes) par <u>APR</u> et <u>MINUAR</u> dans les camps de Kibeho et Ndago.</p> <p>18 décembre 1994 Le <u>gouvernement rwandais</u> déclare renoncer à fermer les camps de l'ex-zone Turquoise.</p> <p>30 décembre 1994 Le <u>gouvernement rwandais</u> suspend les activités de ACF dans tout le pays.</p>	<p>Mi-décembre 1994 Débat entre <u>MSF France</u> et <u>MSF Belgique</u>, cette dernière souhaitant prendre en charge les activités médicales dans les prisons de Kigali et Butare, à la place du CICR.</p>
1995 JANV. 1995			<p>6 et 7 janvier 1995 Un médecin de <u>MSF France</u> réalise l'examen médico-légal des victimes de l'attaque du camp de Busanze par l'APR.</p> <p>30 janvier au 7 février 1995 Visite au Rwanda de la <u>responsable juridique de MSF</u> : décision de l'équipe <u>MSF France</u> de Gitarama de rassembler dans un rapport des données sur les détenus hospitalisés et la mortalité dans la prison, en collaboration avec le <u>CICR</u> et <u>MSF Belgique</u>.</p>
MARS 1995			<p>9 mars 1995 Débat entre les sections opérationnelles sur le rapatriement des réfugiés et déplacés dans les communes rwandaises : <u>MSF Belgique</u> pour l'information des réfugiés, <u>MSF France</u> contre la promotion du rapatriement.</p>
AVRIL 1995		<p>Première semaine d'avril 1995 Regroupement à Kibeho des déplacés des petits camps de la région, chassés par l'<u>APR</u>.</p>	<p>Début avril 1995 Remise du <u>rapport de MSF</u> sur l'état de santé des détenus de la prison de Gitarama aux autorités rwandaises.</p>

	International	Rwanda	MSF
AVRIL 1995		<p>7 avril 1995 Cérémonies de <u>commémoration du début du génocide</u>.</p> <p>14 avril 1995 Renforcement des troupes de l'<u>APR</u> autour du camp de Kibeho.</p> <p>19 avril 1995 2 500 hommes de l'<u>APR</u> tirent sur la foule regroupée près de l'hôpital de Kibeho; l'<u>APR</u> coupe le système d'adduction d'eau.</p>	<p>11 avril 1995 Décision des responsables de programmes des <u>sections opérationnelles MSF</u> de créer un poste international de chargé d'information au Rwanda.</p> <p>13 avril 1995 Découverte par l'équipe de <u>MSF France</u> du saccage du camp de Rwamiko – fuite de 5 000 déplacés vers Kibeho.</p> <p>14 avril 1995 L'équipe de <u>MSF France</u> demande à la <u>MINUAR</u> un détachement de soldats pour protéger l'hôpital de Kibeho.</p> <p>15 avril 1995 L'équipe de <u>MSF France</u> apprend que l'<u>APR</u> a demandé l'arrêt de l'approvisionnement alimentaire du camp.</p> <p>18 avril 1995 L'équipe de <u>MSF France</u> découvre le camp de Kibeho saccagé et les déplacés rassemblés autour des bâtiments de la <u>MINUAR</u>, de l'école et de l'hôpital; l'équipe de <u>MSF France</u> soigne les blessés dans l'hôpital; le <u>coordinateur de MSF France au Rwanda</u> informe la presse.</p> <p>19 avril 1995 Les <u>autorités rwandaises</u> interdisent aux organisations humanitaires de porter secours aux milliers de personnes entassées dehors dans des conditions très précaires; les logisticiens de <u>MSF</u> et <u>OXFAM</u> installent quelques réservoirs.</p>

	International	Rwanda	MSF
AVRIL 1995	<p>23 avril 1995 Le porte-parole de la <u>MINUAR</u> déclare à la presse que plusieurs milliers de déplacés ont été tués par l'APR. Le commandant du bataillon zambien de la <u>MINUAR</u> accuse l'APR d'avoir tiré à l'arme lourde contre les déplacés; menacé, il est évacué d'urgence.</p>	<p>20 avril 1995 Rassemblement des déplacés sur un espace encore plus petit – accès interdit aux réservoirs d'eau installés par MSF et OXFAM.</p> <p>22 avril 1995 L'APR tire à l'arme lourde contre les déplacés.</p> <p>23 avril 1995 Les survivants au massacre quittent le site, sous la menace de l'APR; 2 000 déplacés encore retranchés dans les bâtiments centraux; l'APR lance un ultimatum avant bombardement. Visite du <u>ministre de la Justice</u> rwandais sur le site pour calmer l'APR; visite du <u>ministre de la Défense et du</u></p>	<p>20 avril 1995 L'APR retarde l'équipe de MSF France au check point et entrave son travail; 18 heures: en quittant le camp, l'équipe voit des soldats arriver, le radio opérateur entend des coups de feu. <u>Communiqué de presse MSF Belgique, MSF France, MSF États-Unis, MSF international</u>: « Médecins Sans Frontières » demande le maintien temporaire des camps de déplacés au Rwanda.</p> <p>21 avril 1995 A la suite de la fusillade, l'équipe de MSF France découvre 21 cadavres et tente en vain d'alerter les autorités sur les risques d'épidémie. <u>Communiqué de presse de MSF France</u>: « Près de 200 000 personnes regroupées autour des camps de déplacés du sud-ouest du Rwanda s'apprêtent à passer leur cinquième journée sans abris ». Même message délivré par <u>MSF France</u> dans une <u>lettre au Département des Affaires humanitaires des Nations unies et au HCR</u>.</p> <p>22 avril 1995 L'APR interdit l'accès à l'hôpital de Kibeho à l'équipe internationale de MSF; l'équipe marche sur des milliers de cadavres, tente de soigner des blessés, assiste à plusieurs fusillades et est évacuée par la MINUAR. <u>Communiqué de presse MSF</u>: « Des milliers de victimes sur Kibeho: MSF dénonce les massacres. »</p> <p>23 avril 1995 Kibeho: Des milliers de cadavres ont disparu; accès de l'hôpital interdit à l'équipe de MSF France qui soigne les blessés dans la caserne MINUAR, évacue des bébés de l'hôpital et enterre des morts dans une fosse. L'APR entrave l'évacuation des blessés vers Butare. <u>Butare</u>: entraves au travail des équipes de <u>MSF et du</u></p>

	International	Rwanda	MSF
AVRIL 1995	<p>24 avril 1995 Un porte-parole du <u>contingent australien de la MINUAR</u> déclare que ses hommes ont compté 4 000 cadavres au lendemain du massacre de Kibeho. Trois heures plus tard, le <u>commandant de la MINUAR</u> à Kigali estime le nombre de morts à 2 000. Les <u>Pays-Bas</u> annoncent la suspension de leur aide directe au Rwanda.</p> <p>25 avril 1995 Le <u>gouvernement belge</u> suspend son aide bilatérale au Rwanda. L'<u>ONU</u> reconnaît ne pas avoir été prévenue de l'évacuation de Kibeho et déclare officiel le chiffre de 2 000 morts.</p>	<p>président rwandais, qui déclarent que les 300 victimes ont été écrasées au cours d'une émeute. De Bruxelles, le <u>Premier ministre rwandais</u> regrette le bilan lourd des massacres et annonce une enquête sur la responsabilité des soldats rwandais.</p> <p>24 avril 1995 Le <u>président du Rwanda</u> accuse les milices hutues d'être responsables du massacre et la communauté internationale de ne pas avoir séparé les victimes des innocents dans les camps de déplacés. L'<u>ultimatum de bombardement de l'APR</u> est repoussé puis annulé.</p>	<p>CICR et aux transferts des blessés dans les hôpitaux. <u>Communiqué de presse de MSF Belgique</u> : « Marche forcée pour les 100 000 déplacés de Kibeho : des dizaines de personnes s'effondrent en route. MSF s'indigne devant l'incapacité de la MINUAR à protéger les civils. » <u>Communiqué de presse de MSF États-Unis</u> : « 5 000 à 8 000 victimes des massacres dans le camp de Kibeho, de nombreux cas d'épuisement parmi les 80 000 déplacés réduits à une marche forcée. »</p> <p>24 avril 1995 <u>Mobilisation des Nations unies, ambassades, agences internationales</u> par les équipes de MSF pour alerter de l'<u>ultimatum de l'APR</u>. <u>Communiqué de presse de MSF Belgique</u> : « MSF exige le libre accès aux victimes du massacre de Kibeho. » <u>Communiqué de presse de MSF France</u> : « Après le carnage de ce week-end, la situation des déplacés est toujours dramatique. » <u>Communiqué de presse de MSF Royaume-Uni</u> : « L'assistance aux victimes de Kibeho est toujours empêchée par l'armée rwandaise : MSF condamne les attaques de l'APR contre Kibeho et l'échec des Nations unies à protéger les civils au Rwanda. »</p> <p>25 avril 1995 <u>Conférence de presse de MSF</u> à Kigali : témoignages des volontaires sur le massacre de Kibeho. Interruption de la liaison satellite au cours du débat sur <u>CNN</u> entre le directeur général de <u>MSF Hollande</u>, le représentant de l'<u>ONU</u> au Rwanda et l'<u>ambassadeur du Rwanda</u> aux États-Unis.</p>

	International	Rwanda	MSF
AVRIL 1995	<p>27 avril 1995 Le secrétaire général des Nations unies demande que la force ne soit pas utilisée contre les déplacés retransférés à Kibeho. Le Conseil de sécurité des Nations unies condamne la « mise à mort » de nombreux civils et demande au secrétaire général un rapport à ce sujet.</p> <p>30 avril 1995 Engagement du gouvernement rwandais auprès de l'ONU à ne pas mener d'action de force contre les déplacés restant à Kibeho.</p>	<p>26 avril 1995 À Kibeho, des témoins assistent au transfert pendant la nuit des cadavres par l'APR et à l'exhumation de cadavres des latrines.</p> <p>27 avril 1995 Conférence de presse du gouvernement rwandais à Kibeho : - exhumation des 300 victimes « officielles ». - MSF accusée de diffuser des chiffres erronés. - ONGs accusées de soutenir les milices dans les camps de déplacés. - annonce de la création d'une commission d'enquête internationale « indépendante ».</p>	<p>26 avril 1995 L'équipe de MSF France est interdite d'accès à Kibeho. <u>Incidents de sécurité</u> pour plusieurs ONG. « Fuite » de l'équipe de MSF sur les « cadavres dans les latrines ». Invitation de l'équipe de MSF France à une « rencontre avec le chef de l'État rwandais » à Kibeho, le lendemain. Lobby de MSF auprès des ambassades.</p> <p>27 avril 1995 Au cours de la <u>conférence de presse</u>, la représentante de MSF France maintient que l'équipe a vu des milliers de cadavres.</p> <p>28 avril 1995 Alerte de la <u>chargée d'information MSF au Rwanda</u> : les preuves des massacres disparaissent très vite.</p> <p>30 avril 1995 Sur <u>Radio Rwanda</u>, MSF France accusée par le <u>ministre de la Réhabilitation de communiquer de fausses informations</u>.</p>
MAI 1995	<p>1^{er} mai 1995 Selon l'AFP, un rapport des Casques bleus australiens accuse l'APR de déterrer et d'évacuer les cadavres de Kibeho afin de dissimuler la vérité sur le bilan réel du massacre du 22 avril.</p>		<p>1^{er} mai 1995 Réunion à Kigali des <u>coordinateurs et responsables de programmes de MSF Belgique, Espagne, France, Hollande et Suisse</u> : évaluation de l'espace d'intervention de MSF auprès des populations rwandaises. <u>MSF Belgique</u> annonce un projet d'action dans les cachots et une prison pour enfants.</p>

	International	Rwanda	MSF
MAI 1995	<p>2 mai 1995 Sans la démentir, la <u>MINUAR</u> nie être la source de l'information de l'<u>AFP</u> sur l'escamotage des cadavres par l'APR.</p> <p>18 mai 1995 Remise au <u>gouvernement rwandais</u> du <u>rapport de la commission d'enquête internationale indépendante</u> sur les événements de Kibeho.</p>	<p>8 mai 1995 1^{re} réunion de la <u>commission d'enquête indépendante</u> sur les événements de Kibeho créée à la demande du gouvernement rwandais.</p> <p>9 mai 1995 Départ des derniers déplacés du camp de Kibeho; visite de la <u>commission d'enquête indépendante</u> sur le site de Kibeho.</p>	<p>MSF est ciblée au cours d'une manifestation à Kigali contre la position de la communauté internationale au sujet des événements de Kibeho.</p> <p>2 mai 1995 Accès à <u>Kibeho</u> autorisé pour <u>MSF</u>. Des groupes de déplacés quittent le camp.</p> <p>16 mai 1995 Remise du <u>rapport de MSF</u> sur les événements de Kibeho aux <u>autorités rwandaises</u> et à la <u>commission d'enquête indépendante</u>.</p> <p>17 mai 1995 Décision de MSF de rédiger un <u>second rapport</u>, plus complet, sur les événements de Kibeho. <u>Désaccord</u> entre sections sur la participation de <u>MSF Belgique</u> à la construction d'une prison pour enfants. <u>Lettre du ministre de la Réhabilitation et de l'intégration sociale du Rwanda à MSF France</u> lui demandant de s'en tenir à sa « stricte vocation humanitaire ».</p>

	International	Rwanda	MSF
MAI 1995	<p>20 mai 1995 Publication du rapport de la commission d'enquête internationale indépendante sur les événements de Kibeho : incapacité à évaluer le nombre exact des victimes ; dérapages de l'APR ; incapacité de la communauté internationale et des ONG à contribuer plus efficacement à l'évacuation rapide des déplacés hors du camp.</p>		<p>23 mai 1995 Réponse de MSF France au ministre de la Réhabilitation du Rwanda : « Le témoignage sur le sort des populations est inhérent à la vocation du médecin. »</p> <p>25 mai 1995 Publication du rapport final de MSF sur les événements de Kibeho.</p> <p>26 mai 1995 Lettre de MSF au président du Conseil de sécurité des Nations unies et au commandant de la MINUAR concernant l'attitude de la MINUAR pendant les événements de Kibeho.</p>
JUIN 1995			<p>22 juin 1995 Agression de la chargée de communication de MSF international par des journalistes rwandais au cours d'un séminaire à Kigali.</p> <p>29 juin 1995 Communiqué de presse de MSF France : « Mortalité catastrophique parmi les prisonniers incarcérés à Gitarama, au Rwanda ».</p>

	International	Rwanda	MSF
JUIL. 1995			<p>5 et 6 juillet 1995 Conférences de presse de MSF à Bruxelles, Nairobi et Paris sur l'état de santé des détenus de la prison de Gitarama. Communiqué de presse de toutes les sections de MSF : « Taux de décès catastrophique dans la prison de Gitarama : MSF demande le transfert immédiat des prisonniers vers d'autres centres de détention. »</p> <p>7 juillet 1995 Signature de l'enregistrement administratif de <u>MSF France</u> au Rwanda.</p> <p>27 juillet 1995 Publication de « Impasse dans la crise des réfugiés rwandais » (« <i>Deadlock in the Rwandan refugee crisis</i> »), un rapport de <u>MSF Hollande</u> sur le rapatriement des réfugiés rwandais des camps du Zaïre et de Tanzanie dont une partie est consacrée au massacre de Kibeho et aux prisons rwandaises.</p>
AOÛT 1995		<p>3 août 1995 Annonce par la <u>présidence</u> rwandaise d'une série de mesures pour améliorer la situation dans les prisons.</p> <p>30 août 1995 Limogeage du Premier ministre, <u>Faustin Twagiramungu</u>, et du ministre de l'Intérieur, <u>Seth Sendashonga</u>, qui mettent en cause la responsabilité des forces armées dans la persistance de l'insécurité.</p>	
NOV. 1995		<p>8 novembre 1995 <u>Paul Kagame</u>, ministre de la Défense du Rwanda, affirme au quotidien belge <i>Le Soir</i> que les militaires qui ont commis des fautes ont été sanctionnés.</p>	<p>8 novembre 1995 Lettre de <u>MSF France</u> au ministre de la Santé du Rwanda au sujet d'une fusillade par l'APR contre un centre de santé de la préfecture de Gikongoro.</p>

	International	Rwanda	MSF
DÉC. 1995	<p data-bbox="267 762 778 865">18 décembre 1995 Résolution du <u>Parlement européen</u> demandant au gouvernement de Kigali de revoir sa décision d'expulser les 38 ONG.</p>	<p data-bbox="809 170 1320 248">6 décembre 1995 Le <u>gouvernement rwandais</u> annonce l'expulsion de 39 ONG dont <u>MSF France</u> et <u>MSF Suisse</u>.</p> <p data-bbox="809 518 1320 622">9 décembre 1995 Le <u>gouvernement rwandais</u> accorde un délai de sept jours aux ONG concernées pour quitter le Rwanda, en laissant tout leur matériel.</p>	<p data-bbox="1351 170 1862 274">6 décembre 1995 Communiqué de presse de MSF France : « Les sections française et suisse de Médecins Sans Frontières expulsées du Rwanda sans explication. »</p> <p data-bbox="1351 305 1862 491">7 décembre 1995 Communiqué de presse de MSF France : « MSF demande des explications officielles sur son expulsion du Rwanda. » Communiqué de presse de MSF international : « MSF exige une réunion avec le gouvernement rwandais au sujet de son expulsion. »</p> <p data-bbox="1351 522 1862 627">9 décembre 1995 Diffusion sur la chaîne franco-allemande Arte du film d'un membre du <u>CA de MSF France</u>, montrant la situation catastrophique dans les prisons rwandaises.</p> <p data-bbox="1351 658 1862 736">12 décembre 1995 Comptes en banque bloqués et téléphone coupé pour <u>MSF France</u> et autres ONG.</p> <p data-bbox="1351 869 1862 1001">19 décembre 1995 Rencontre informelle à Genève des <u>présidents de MSF France</u> et de <u>MSF international</u> avec le <u>ministre de la Réhabilitation</u> rwandais, qui promet des explications à l'expulsion.</p> <p data-bbox="1351 1033 1862 1164">22 décembre 1995 Départ des derniers employés internationaux de <u>MSF France</u> du Rwanda. Communiqué de presse de MSF France : « expulsion de trois volontaires de la section française ».</p>

	International	Rwanda	MSF
1996 JANV. 1996			<p>3 janvier 1996 Conférence de presse de MSF à Nairobi : dénonciation des vols de matériel commis par l'APR. Conférence de presse de MSF France à Paris : dénonciation de la dérive autoritaire du gouvernement rwandais. Reprise déformée par l'agence <u>Reuters</u> des propos du responsable des programmes au Rwanda de <u>MSF France</u> (comparaison prisons avec Auschwitz).</p> <p>4 janvier 1996 Réaction négative des autres sections MSF après reprise des déclarations de <u>MSF France</u> par <u>Reuters</u>.</p>
1997			<p>Les autorités néerlandaises reprochent à <u>MSF Hollande</u> son « irresponsabilité » au moment des événements de Kibeho.</p>
2008	<p>Publication du livre « Combat Medic » récit de l'expérience de Terry Pickard, médecin du contingent des Casques bleus australiens présent à Kibeho lors des massacres d'avril 1995.</p>		

Les études de cas sur les prises de parole publiques de Médecins Sans Frontières (MSF) explorent les actions et les processus de prise de décision de l'organisation lors d'interventions humanitaires complexes, qui l'ont amenée à prendre la parole publiquement. Chaque étude de cas s'intéresse à des situations dans lesquelles la prise de parole publique a posé des dilemmes ou/et fait courir un risque à MSF. La méthodologie employée restitue de manière chronologique les dilemmes, les contraintes et les controverses, sans imposer de conclusion définitive sur la qualité des décisions prises.

Toutes les études de cas sont disponibles au téléchargement en français et en anglais sur le site : www.msf.org/fr/speakingout/accueil



MÉDECINS SANS FRONTIÈRES INTERNATIONAL

Route de Ferney 140, Geneva, Switzerland
Tel: +41 (0)22 849 84 84, Fax: +41 (0)22 849 84 04, www.msf.org